Couverture

Conserver

EXAMEN ET DÉFENSE

DU

SYSTÈME DE FOURIER

PAR

AMÉDÉE PAGET,
docteur en médecine,

ET

E. CARTIER.

Édité par la Société pour la propagation et la réalisation de la Théorie de Fourier.

PARIS,
A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE,
BUREAU DE LA *DÉMOCRATIE PACIFIQUE*,
RUE DE SEINE, 10.
1844

№. 1073.

EXAMEN ET DÉFENSE

DU

SYSTÈME DE FOURIER.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
rue Garancière, n 5.

FONDS DUBOIS : 3177

EXAMEN ET DÉFENSE

DU

SYSTÈME DE FOURIER

PAR

AMEDEE PAGET,
docteur en médecine,

ET

E. CARTIER.

Édité par la Société pour la propagation et la réalisation de la Théorie de Fourier.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE POITIERS

PARIS,
A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE,
BUREAU DE LA *DÉMOCRATIE PACIFIQUE*,
RUE DE SEINE, 10.
1844.

CB 21805

TABLE.

(Les initiales A, P. indiquent les chapitres écrits par Paget : les initiales E. C. indiquent ceux de M. Cartier.)

PREMIÈRE PARTIE.

Caractère général des critiques dont la Doctrine de Fourier a été jusqu'ici l'objet. . . . . A. P. 1
Critique de M. Cherbuliez. . . . . A. P. 7
Ce que Fourier critique dans le passé de l'Humanité. . . . A. P. 15
Analyse du système passionnel de l'Homme. . . . . A. P. 18
De l'Unité de l'organisme humain. . . . . A. P.—E. C. 45
Résumé des conditions organiques de la Loi sériaire (Extrait de Destinée sociale). 47
Analyse et synthèse de l'Attraction passionnelle (Extrait de Destinée sociale) 57
De la Liberté. . . . . E. C. 76
De la Loi morale. . . . . E. C. 85
Conditions d'une critique régulière de la Théorie de Fourier. E. C. 99
Coup-d'œil général sur le Système de Fourier. . . . . E. C. 105

DEUXIÈME PARTIE.

CHAP. I. La Doctrine de Fourier accusée de matérialisme. . . A. P. 111
Lettre d'A. Paget. 124
CHAP. II. Garanties de la propriété privée et héréditaire dans le Régime sociétaire. . . . . A. P. 125
CHAP. III. La Théorie de Fourier est essentiellement favorable à l'harmonie des relations de famille. . . . . A. P. 138
CHAP. IV. Influence de l'organisation actuelle du ménage sur les relations de famille. . . . . A. P. 145
CHAP. V. Conditions de la vie de famille dans le Régime sociétaire. . . . . A. P. 168
CHAP. VI. Equilibre de la population. . . . . A. P. 181
Suite. . . . . E. C. 187
Conclusion. . . . . E. C. 193
Appendice. . . . . E. C. 198

AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS.

L'écrit que nous publions avait été commencé par Amédée Paget, dans le but de répondre à une critique du système de Fourier, insérée par M. Cherbuliez dans la *Bibliothèque universelle de Genève* (1). Le cadre de cette réponse s'étant étendu sous la plume de notre ami, il avait fini par réunir dans son travail non-seulement la réfutation des objections de M. Cherbuliez, mais encore la réfutation complète de tous les arguments qui ont été soulevés jusqu'ici contre la Théorie de Fourier, de sorte que cette brochure qui devait d'abord porter le titre de *Réponse à M. Cherbuliez*, doit être considérée maintenant comme *une Exposition justificative* du Système de Fourier, faite du point de vue de la réfutation des critiques élevées contre ce Système.

Pour rendre aussi complet que possible ce travail interrompu par la mort de notre ami (2), nous y avons ajouté :

1° Deux chapitres que Paget avait destinés à être mis à la fin de son livre intitulé *Introduction à l'étude de*

(1) Numéro de Novembre 1840.

(2) A. Paget est mort à Paris, le 28 juillet 1841.

la Science Sociale. Ces deux chapitres portent le titre, l'un de *La Doctrine de Fourier accusée de matérialisme*, l'autre, *Garanties de la propriété individuelle et héréditaire dans le régime sociétaire*.

2° Un fragment inédit sur la famille. Ce fragment est composé de trois chapitres qui ont pour titre : *La Théorie de Fourier est essentiellement favorable aux relations de Famille; — Influence de l'Organisation actuelle du Ménage sur les relations de Famille. — Conditions de la Vie de Famille dans le Régime Sociétaire*.

3° Enfin un travail sur l'équilibre de population.

Notre collaborateur, M. E. Cartier qui s'est chargé de terminer le travail de Paget, y a joint plusieurs chapitres sur la Liberté, sur la Loi morale, sur les conditions régulières d'une saine critique de la théorie de Fourier, etc.

M. Cherbuliez annonce (voir l'Appendice) un nouveau travail sur les livres de Fourier ; si ce travail est aussi sérieux que le promet l'auteur, nous l'examinerons, nous aussi, sérieusement, et cet examen nous donnera lieu sans doute de développer quelques points de la Théorie restés jusqu'ici en dehors d'une discussion régulière et scientifique.

EXAMEN ET DÉFENSE

DU

SYSTÈME DE FOURIER.

PREMIÈRE PARTIE.

CARACTÈRE GÉNÉRAL DES CRITIQUES DONT LA DOCTRINE DE FOURIER A ÉTÉ JUSQU'ICI L'OBJET.

Les trois accusations. — Changement de la Critique. — Raison de ce changement.

Jusqu'à ce jour les adversaires de la Doctrine de Fourier se sont généralement abstenus de motiver les accusations qu'ils ont lancées contre cette Doctrine. Ils ont généralement oublié de mettre en cause les principes sur lesquels elle s'appuie, ou de discuter la rigueur des déductions organiques tirées de ces principes (1).

(1) Nous devons excepter M. Jules Duval, qui a combattu, dans la *Revue de l'Aveyron et du Lot*, quelques-unes des vues générales de la Doctrine de Fourier, et dont la critique, nous nous plaisons à le reconnaître, est tout à-la-fois pleine de loyauté, de franchise et d'urbanité; mais hâtons-nous de dire que, quelle que soit la divergence qui existe encore sur quelques points entre M. Duval et notre Ecole, nous ne saurions nous décider à voir en lui un véritable adversaire de la Théorie sociétaire, après les considérations aussi justes que saisissantes qui lui ont servi à démontrer l'importance et la facile application du principe de la distribution sériaire. (*Voir le N° de la Revue de l'Aveyron et du Lot du 18 janvier 1841, et celui de la Phalange du mercredi 3 février 1841.*)

C'est ainsi qu'ils ont accusé cette Doctrine de sacrifier les besoins de l'âme aux appétits des sens, de supérioriser les instincts du corps aux instincts de l'esprit, les penchants égoïstes aux inspirations généreuses, et de consacrer ainsi scientifiquement le culte honteux et dégradant du plus grossier Matérialisme (1). Et de cela ils l'ont accusée, sans s'inquiéter le moins du monde de démontrer, ou que les principes généraux qui lui servent de base et qui constituent son Unité scientifique, attribuent plus d'importance aux tendances matérielles et individuelles de l'Homme qu'à ses tendances morales et sociales, ou que les conséquences pratiques qui ont été déduites de ces principes entraînent logiquement le sacrifice de ces dernières aux premières, c'est-à-dire, la domination sociale des passions inférieures au détriment des sentiments d'Ordre, de Justice et d'Unité, au détriment des sentiments religieux.

C'est ainsi qu'ils ont accusé cette Doctrine de tendre à l'établissement d'un système de *Communauté* dans lequel la *Pro-*

---

(1) Tous ceux qui ont adressé de bonne foi ce reproche à la Doctrine phalanstérienne, n'ont absolument rien compris, nous sommes forcés de le dire, à l'étude analytique et synthétique que Fourier a faite des passions de l'homme : car dans l'analyse, et surtout dans l'action combinée de nos attractions, Fourier, ainsi que chacun peut aisément s'en assurer, a toujours tenu compte des tendances supérieures de l'âme, de ses Attractions pour tout ce qui est bon, juste et vrai, socialement et absolument parlant. Il a mieux fait encore : il a démontré que, conformément à sa Théorie, c'est *pour* et *par* l'autorité de ces tendances toutes morales (fort peu souveraines aujourd'hui dans ce monde) que la Société doit être organisée; qu'en d'autres termes, les sentiments de justice, de bienveillance, de dévouement à l'Ordre, à l'Unité, c'est-à-dire au Bien social, étaient, grâce à la distribution sériaire, les sentiments qui devaient régir le monde, et conséquemment soumettre tous les appétits corporels à la direction intelligente et morale de l'Esprit et du Cœur. Voilà, nous l'affirmons, ce qui est formellement contenu dans les principes de la Théorie sociétaire, et dans les applications déduites de ces principes. Maintenant, nous le demandons, comment a-t-on pu dans un ouvrage écrit après une longue étude de cette Théorie, la qualifier de *code de la brute ?* C'est ce que nous laisserons le soin de juger à tous les hommes intelligents qui se donneront la peine d'étudier avec quelque attention les ouvrages de Fourier.

priété individuelle et l'*Hérédité* devaient être plus ou moins complètement anéanties. Et de cette accusation encore ils n'ont pas songé davantage à prouver la légitimité en démontrant que le renversement de la *Propriété individuelle* et de l'*Hérédité*, que l'établissement *de la Communauté*, étaient des conséquences évidentes et forcées ou des principes fondamentaux de la Doctrine en question, ou des déductions pratiques qui ont été tirées de ces principes.

C'est ainsi, enfin, qu'ils ont accusé cette Doctrine de tendre à la confusion, à la promiscuité des familles, à je ne sais, quel monstrueux amalgame dans lequel la parenté ne serait plus qu'un vain mot, dans lequel les affections domestiques n'auraient plus aucune raison d'existence. Et, comme les deux précédentes, cette accusation n'a été non plus, de la part de nos Critiques, l'objet d'aucune discussion, d'aucune démonstration régulière. Ils se sont bornés à la formuler cette accusation, laissant à qui voudrait le prendre le soin de prouver que la destruction des liens et des affections du sang, le mélange, la promiscuité des familles, étaient des conséquences logiques, nécessaires, ou des principes généraux de la Doctrine de Fourier, ou des combinaisons sociales particulières qui ont été déduites de ces principes.

Telle a été jusqu'à ce jour la méthode critique suivie par la presque universalité des adversaires de la Doctrine de Fourier. Tous ou presque tous ont accusé, blâmé, nié, condamné, sans jamais se donner la peine d'appuyer la moindre de leurs accusations sur une discussion des principes et des déductions, c'est-à-dire, sur une discussion régulière de la Doctrine elle-même.

Or, il est évident pour tout esprit juste qu'une pareille manière de procéder ne saurait constituer une Critique véritable; et en bonne logique, personne ne le contestera, les conclusions, quelles qu'elles soient, auxquelles on arrive en suivant cette marche, devraient être considérées comme non avenues. Malheureusement le Public ne se pique pas d'une extrême logique. Il s'inquiète peu de savoir si les Critiques qui lui adressent leurs enseignements se sont mis ou non en droit de conclure comme ils le font, si les condamnations scientifiques qu'ils prononcent s'appuient ou non sur

des motifs réels, ou tout au moins sur des formes apparentes de raison. Pourvu qu'on ait soin de ne le point trop choquer dans ses préjugés et ses préventions, on est presque toujours assuré de lui faire adopter telle conclusion qu'on voudra, alors surtout qu'il s'agit de repousser et de flétrir quelque Vérité nouvelle.

La raison de cela est facile à comprendre : il suffit de réfléchir, qu'ainsi qu'on l'a dit avec beaucoup de justesse, une Vérité nouvelle vient presque toujours remplacer une erreur qui règne avec plus ou moins d'empire sur la généralité des esprits. Cette proposition est vraie, surtout quand il s'agit des croyances qui gouvernent les habitudes et les pratiques de la Société. On comprend dès-lors tous les avantages de la Critique vis-à-vis d'une Conception sociale nouvelle. Elle peut, impunément en quelque sorte, se dispenser d'être logique et rigoureuse; elle peut blâmer, réprouver, condamner sans avoir souci du compte qu'on pourra lui demander de ses jugements : elle sait bien que, quelque mal instruits et mal motivés que ces jugements puissent être, la foule pour qui elle les formule n'est point en mesure d'en apercevoir les défauts. Or, dans de telles conditions, quelque droit que nous en donne la logique, nous ne saurions considérer comme non avenues les conclusions, si souvent sans prémisses, de la Critique. Force nous est d'en tenir compte comme des discussions les plus méthodiques, les plus régulières, et de réfuter de simples affirmations avec le même soin que nous mettrions à détruire tout un système d'attaque composé des plus spécieux arguments. C'est du reste ce que nous avons déjà fait plus d'une fois, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant les différentes publications de notre Ecole.

Mais voici venir le moment où le rôle de la Critique à notre égard va prendre un autre caractère. En présence de l'extension nouvelle donnée à la propagation de nos Idées, en présence des succès qu'elles obtiennent chaque jour, tous ceux qui, pour une cause ou pour une autre, s'en sont déclarés les adversaires, commencent à comprendre que de simples accusations comme celles qui ont été formulées jusqu'à présent, ne sont plus une barrière suffisante pour empêcher la grande Erreur sociétaire de se répandre et de continuer ses dangereuses conquêtes. De

bons esprits se laissent prendre à l'attrait de ces séduisantes mais pernicieuses Idées. Le temps est venu de les discuter, d'attaquer les Principes du Système, d'en prouver la fausseté, en un mot de ruiner par la base l'édifice de la Doctrine phalanstérienne.

Voilà du moins ce que s'est dit, il y a peu de temps, un nouvel adversaire de nos Idées, M. le Professeur Cherbuliez, dont la plume aussi consciencieuse que résolue vient d'essayer d'entamer dans ses principes la Théorie de l'*Attraction passionnelle* appliquée au régime des Sociétés humaines. M. Cherbuliez a consacré à cette tâche, aussi grave qu'importante à ses yeux, un travail spécial qu'il a publié sous le titre d'*Examen critique du Système de Fourier*, dans le numéro de décembre 1840 de *la Bibliothèque universelle de Genève*. Voici comment dès la première page il formule les raisons générales de ce travail, dont nous allons examiner et discuter les principaux arguments.

« Le Système de Fourier a trouvé de nombreux, de passionnés » admirateurs. Il a sa littérature, son enseignement, son jour- » nal, en un mot, tout ce qui constitue de nos jours une École phi- » losophique. Parmi les publications auxquelles il a donné nais- » sance, il en est de tout-à-fait remarquables par la profondeur, » l'originalité et le talent. Les hommes qui s'intéressent aux » questions de Philosophie sociale ne peuvent donc plus se » maintenir dans un état d'ignorance et d'indifférence ab- » solues à l'égard de cette nouvelle Ecole, refuser de l'entendre et » de débattre ses prémisses et les conséquences qu'elle en tire. » Ce n'est pas en fermant les yeux, en se bouchant les oreilles » qu'on empêchera l'erreur, si erreur il y a, de se répandre et » de faire son chemin. »

La nécessité de nous attaquer sur le terrain des Principes, d'examiner nos prémisses, d'en discuter les conséquences, est, comme on voit, nettement exprimée dans ces premières lignes du travail de M. Cherbuliez. Nous lui savons gré d'avoir aussi franchement, aussi loyalement accepté le rôle du véritable Critique vis-à-vis des Idées que nous propageons. Il ouvre ainsi à notre Ecole une phase dans laquelle il nous tardait depuis longtemps déjà de la voir entrer. Oui, nous attendions avec une réelle im-

patience qu'il plût à la Critique d'aborder la discussion régulière de la Théorie sociétaire de Fourier. Nous attendions avec impatience qu'on vînt nous demander un compte sérieux de la légitimité de nos désirs et de la valeur de nos moyens.

Sûrs, comme nous le sommes, que notre But est le but le plus légitime qu'on puisse se proposer d'atteindre; convaincus, comme nous le sommes également, que les Moyens dont nous exposons le système théorique sont les plus directs, les plus positifs, qu'ils sont, en même temps, ceux qui offrent les garanties les plus certaines aux intérêts existants, *de quelque nature qu'on les suppose*, notre souhait le plus ardent est de pouvoir nous expliquer sur ces deux points le plus catégoriquement possible. — La Critique, en provoquant ces explications de notre part, nous rend donc un service réel.

Les erreurs et les préjugés auxquels nous avons déclaré la guerre, et dont le premier sentiment à notre égard s'est exprimé par les trois grandes Formules accusatrices que nous avons rappelées au début de cette discussion, ne peuvent abandonner le terrain sans essayer de le défendre encore. Les personnes qui, par conviction ou par position, se sont constituées les défenseurs et les soutiens de ces préjugés, ont commencé par nous dénoncer, par nous déclarer coupables de désirs et de pensées contraires à la Dignité morale de l'Homme, contraires à la Liberté et au Développement de l'Élément supérieur de sa nature, l'Élément spirituel et religieux. Elles nous ont dénoncés comme ne tenant aucun compte du véritable sentiment de la Propriété et des droits importants qui s'y rattachent; comme d'aveugles admirateurs, d'insensés prôneurs d'un régime où la Famille absorbée, dévorée par le Corps social lui-même, se perdrait et disparaîtrait dans la plus monstrueuse des confusions. — Certainement on ne voudra pas avoir articulé d'aussi graves reproches sans raisons plausibles, au moins en apparence. Ce Parti de l'erreur devra donc naturellement éprouver le besoin de justifier ses paroles, d'établir qu'il n'a porté aucune accusation qui ne fût fondée. Il aura condamné d'abord, il instruira ensuite le procès, suivant l'usage de notre Société à rebours, où, comme l'a

si bien dit Thomas, le dernier crime que l'on pardonne est d'annoncer des vérités nouvelles.

Il viendra donc un instant, et cet instant probablement n'est pas loin, où la Critique se trouvera dans l'obligation de dresser toutes ses batteries contre la Doctrine de Fourier, de faire feu sur elle de toutes ses pièces. Nous sommes heureux, nous le répétons, de voir approcher ce moment. Un pareil combat ne peut s'engager en définitive qu'au profit de la Vérité; et, encore une fois, nous sommes trop sûrs de la légitimité de nos désirs, trop profondément convaincus de la valeur des moyens que nous proposons, pour ne pas compter d'avance comme nôtres tous les bénéfices que la Vérité doit retirer de cette lutte.

Mais abordons sans plus différer la Critique de M. Cherbuliez, discutons les arguments avec lesquels il nous combat, les fins de non-recevoir qu'il nous oppose.

Critique de M. Cherbuliez.

L'expérience en matière de Science sociale. — Nécessité de déduire l'Organisme social de la nature des individus.

La première partie du travail de M. Cherbuliez est une sorte d'appréciation générale de la position de l'École sociétaire, de son caractère et de ses prétentions; toutes choses sur lesquelles il eût été facile de la juger avec plus de rigueur et de vérité qu'il ne s'en trouve dans l'examen critique dont il s'agit. Ainsi, rien n'est moins exact, moins rigoureux que cette assertion de M. Cherbuliez, à savoir : que la position que nous avons prise nous permet « de repousser, sans examen, toute objection fondée sur l'expérience, parce que l'expérience dont on s'étaie contre nous n'ayant pu être acquise que dans le milieu civilisé, on ne peut rien en conclure quant à ce qui se passera dans le milieu sociétaire. » Il est très certain, en effet, que la nature de l'Homme n'étant point connue, il n'y aurait aucune rigueur à conclure de ce que l'Homme fait dans des conditions sociales déterminées à ce qu'il ferait dans d'autres conditions, parce que, toutes les fois que

deux termes de nature différente interviennent dans la production d'un phénomène quelconque, il faut toujours, pour juger des changements que ce phénomène peut subir, des caractères nouveaux qu'il peut offrir, connaître les deux termes dans leurs rapports respectifs. — Voilà pourquoi à ceux qui ne connaissent point notre Conception de l'Homme, et qui nous opposent les effets du milieu social civilisé, nous disons : vous ne pouvez logiquement conclure de ces effets à eux qui se produiront dans un milieu social différent ; et certes, jamais fin de non-recevoir ne fut mieux fondée que celle-là.

Mais cela prouve-t-il, comme l'avance M. Cherbuliez, qu'il soit impossible de rien conclure de ce qui se passe dans le milieu civilisé, à ce qui se passera dans le milieu que Fourier a déduit de son étude du système passionnel de l'Homme, et que de cette position ou de ce point de vue nous pouvons nier et repousser toute objection fondée sur l'expérience, parce qu'il n'y a d'expérience que celle qui a été acquise en milieu civilisé? Pas le moins du monde, car il suffit de faire intervenir dans la discussion cet autre terme nécessaire, la nature de l'Homme ; et il devient très naturel et très facile alors de conclure de l'expérience civilisée à l'expérience sociétaire. C'est, du reste, ce que nous faisons nous-mêmes tous les jours ; car tous les jours nous nous servons des faits qui se passent autour de nous dans le milieu civilisé pour prouver la vérité de la Théorie sociétaire.

Lors donc que nous repoussons, par une fin de non-recevoir, les objections qu'on nous oppose en s'appuyant, ou mieux en prétendant s'appuyer sur l'expérience, c'est parce que celle-ci est incomplète et qu'elle manque réellement à ces objections. Il n'y a d'expérience positive en cette matière, d'expérience pouvant servir de base à de sérieuses objections, que celle qui se compose de la double notion du *Milieu social* et de *la Nature de l'Homme*. Nous le répétons : si l'un de ces termes est inconnu, on est exposé à conclure tout de travers. Voilà ce que M. Cherbuliez aurait dû comprendre ; et alors certainement il n'eût pas donné à entendre, comme il l'a fait, que nous ne tenons point compte de l'expérience: car personne au contraire n'en fait plus cas que nous, personne n'en use aussi largement dans la démonstration. Il se fût abs-

tenu de dire : « les disciples de Fourier sont aussi libres dans la peinture des effets de leur système que les théologiens dans celle du Paradis. » Notre liberté à cet égard est entièrement soumise à l'expérience et au calcul, et nous mettons volontiers au défi l'Économiste le plus positif et le plus expérimentaliste, de prouver qu'il ait mis dans ses analyses une rigueur pareille à celle que Fourier a mise à décrire les résultats du Régime sociétaire.

Le préambule de M. Cherbuliez contient en outre quelques vues économiques, quelques définitions qui ne nous ont pas semblé d'une parfaite exactitude, et sur lesquelles nous pourrons avoir, plus tard, l'occasion de revenir. Mais auparavant, allons au plus pressé, occupons-nous d'abord de la partie spécialement consacrée à la critique du système de Fourier.

Afin de procéder plus méthodiquement, afin de donner à sa critique un objet plus concret et plus saisissable pour ses lecteurs, M. Cherbuliez a cru devoir commencer par une analyse succincte de la Théorie sociétaire. — Rien de plus convenable que cette manière de faire. Mais ici se présente une question préalable : un Critique qui a condamné par avance une Doctrine, est-il dans des conditions qui lui permettent d'en faire une analyse impartiale et vraie ?

M. Cherbuliez a senti la difficulté de cette position, il a senti qu'il devait à ce sujet des garanties à ses lecteurs; et pour mettre sa conscience en repos, en même temps que pour éloigner d'injustes soupçons, il a imaginé de composer une analyse de la Théorie sociétaire avec des fragments d'ouvrages phalanstériens. Cet arrangement n'est pas toujours heureux, et le résumé très succinct ainsi obtenu est loin d'offrir les caractères que nous lui eussions désirés. Mais, pour autant, nous ne saurions en vouloir à M. Cherbuliez; il est évident pour nous qu'en faisant ainsi, il n'a point cherché à diminuer la clarté ou la force des Principes, pas plus qu'à affaiblir la rigueur des déductions. Une preuve certaine d'ailleurs que telle n'a point été sa pensée, c'est qu'il recommande à ses lecteurs de consulter les ouvrages de l'Ecole, dans lesquels ils puiseront des notions plus détaillées. Et puis il

s'exécute lui-même de si bonne grâce en déclarant, page 24, *que son analyse, quoique empruntée textuellement aux écrits des Fouriéristes, peut renfermer des erreurs, des énonciations fausses ou incomplètes, dont la Doctrine elle-même ne doit point être rendue responsable*, qu'en vérité, si cette analyse n'a pas, nous le répétons, les qualités que nous lui aurions voulues, nous n'avons nul droit de nous plaindre des défauts qu'elle présente.

Après cette analyse, qui laisse certainement au lecteur trop de choses encore à connaître pour que celui-ci puisse juger du caractère scientifique de la Doctrine de Fourier, l'auteur entre d'emblée dans la Critique de cette Doctrine. Sa première attaque porte immédiatement sur le fond même de la Théorie sociétaire, sur la Conception de l'Homme. Voici en quels termes M. Cherbuliez conteste à Fourier l'exactitude de cette Conception :

« Lorsqu'un homme vient dire à l'Humanité, vieille au moins » de soixante siècles, que tous les systèmes de législation dont » elle s'est *contentée* sous tant de climats différents, et au milieu » de tant de circonstances diverses, étaient *radicalement ab-* » *surdes*, cet homme, à moins qu'il n'ait des ailes sur le dos et » une auréole de feu autour de la tête, doit se présenter muni » de lettres de créance ; et la première qu'on exige de lui, c'est » une connaissance complète et approfondie de la Nature des » êtres humains; *car toute Société étant composée d'indivi-* » *dus, les principes de tout Organisme social doivent être* » *puisés dans la Nature des individus, ou se trouver* » *d'accord avec elle.* Or, rien de plus pauvre, de plus mesquin, » de plus chétif que l'*Ontologie* et la *Psychologie* de Fourier. » Dans ces créatures aux douze passions qu'*il arrange par* » *Groupes et par Séries*, nous ne reconnaissons point l'Être » humain; et aucun de ceux qui l'ont étudié ne l'y recon- » naîtra. »

M. Cherbuliez, comme on voit, marche droit au but. Dès les premières lignes de sa critique, ce sont les bases mêmes de la Doctrine de Fourier qui sont mises en cause, qui sont attaquées. *Toute Société*, dit-il, *étant composée d'individus, les princi-*

pes de tout Organisme social doivent être puisés dans la Nature des individus.

Rien assurément n'est plus vrai, plus rigoureux que ce Principe de Science sociale. Nous l'admettons sans aucune restriction; nous devons dire même que, si nous ne sommes point trompés par de trop favorables préventions, aucune Ecole n'a autant contribué peut-être que celle de Fourier à mettre ce Principe en lumière, à lui donner la valeur scientifique qu'on commence enfin à lui reconnaître.—Oui, il faut que l'Organisme social, ainsi que l'exprime très bien M. Cherbuliez, se déduise de la Nature des individus, parce que cette Nature est la donnée primordiale et nécessaire des combinaisons sociales; d'où la conclusion logique, forcée, qu'il faut avoir une *connaissance complète et approfondie de la Nature des êtres humains*, pour être admis à présenter un plan d'Organisation sociale, un Système à substituer aux *Systèmes de législation dont l'Humanité, vieille au moins de soixante siècles, s'est contentée jusqu'à ce jour*, un peu probablement faute de mieux : car s'il est vrai qu'elle s'en soit *contentée*, comme le dit M. Cherbuliez, ce n'est pas, il faut bien le reconnaître, qu'elle ait toujours été parfaitement *contente*.

Il nous semble qu'il ne serait pas extrêmement difficile de prouver, l'histoire à la main, que l'Humanité a souvent témoigné d'une façon non équivoque du peu de goût qu'elle avait pour les Systèmes inventés par ses législateurs. Ce ne serait donc pas déjà se montrer si éloigné de la raison commune et du bon sens de l'Humanité, que de déclarer ces systèmes *radicalement absurdes*. Du reste Fourier n'a pas été aussi absolu à cet égard que le suppose ici son Critique. Quiconque prendra la peine d'étudier les ouvrages de notre maître, reconnaîtra qu'il n'a jamais condamné les systèmes des législateurs qu'au point de vue des besoins essentiels, absolus de l'Humanité; qu'au contraire il les a toujours expliqués et souvent légitimés au point de vue des conditions relatives et radicalement fausses dans lesquelles l'Humanité s'est trouvée placée jusqu'à présent. C'est encore ce que nous, ses disciples, nous ne cessons de faire tous les jours en enseignant que, tant que le Morcellement industriel sera la

base de notre constitution sociale, les Systèmes législatifs de compression et de contrainte seront *nécessaires* et *légitimes;* c'est ce que nous ne cessons de faire en montrant que les hommes qui se soumettent le plus complètement à ces lois peu libérales, tout en éclairant le Pouvoir et la Société sur les moyens d'opérer pacifiquement la transformation des conditions actuelles du régime social ; que ces hommes-là, disons-nous, sont les plus réellement moraux, les plus empreints d'un véritable sentiment de sociabilité, de dévouement au sort de leurs semblables. Mais passons sur cette question.

Nous sommes donc pleinement d'accord avec M. Cherbuliez sur ce point important, que *toute Société étant composée d'individus, les principes de l'Organisation sociale doivent être puisés dans la Nature même des individus.* Cette proposition, nous le répétons, a, pour nous, tous les caractères du principe scientifique le plus certain, le mieux démontré, et c'est pour cela que nous considérons toutes les formes sociales existantes, comme des formes fausses, incomplètes ou vicieuses, aucune d'elles n'étant rigoureusement déduite de la *Nature des individus;* et c'est pour cela encore que nous croyons à la Théorie sociétaire de Fourier, qui remplit, à nos yeux, toutes les conditions d'une Théorie régulièrement déduite des éléments constitutifs de l'organisme humain. Le jour où l'on nous démontrera que cette rigueur de déduction n'existe pas, nous le déclarons hautement, ce jour-là même la Doctrine de Fourier n'aura plus pour nous aucune base solide, elle n'aura plus d'existence ; ce jour-là nous reconnaîtrons avec M. Cherbuliez, avec tous les critiques possibles, que Fourier n'est véritablement muni d'aucune des *lettres de créance,* que la Société est en droit d'exiger de tout homme qui vient, répudier comme de fausses vues tous les Systèmes philosophiques, politiques et économiques que nous a légués la vieille expérience des générations passées. Car pour être admis à condamner ainsi en masse tous ces systèmes devant lesquels de grandes intelligences se sont inclinées, il faut être en mesure de prouver qu'ils manquent de base, ou plus expressément, qu'ils ne s'appuient point sur une connaissance précise de la Nature humaine : il faut, en d'autres termes,

être soi-même en possession de cette connaissance, il faut connaître l'Homme dans ses éléments constitutifs et dans les rapports *accordés* ou *unitaires* de ces éléments. Cette double conception analytique et synthétique de l'Homme est le seul *Criterium* que l'on puisse logiquement appliquer à l'appréciation des Systèmes philosophiques, politiques et économiques qui, en définive, n'ont jamais d'autre objet que la connaissance des choses relatives à la Destinée des Individus et des Sociétés. Sans cette conception toute œuvre de haute critique sociale est radicalement impossible, tout jugement sur les idées sociales d'autrui, une vue incertaine qui attend encore ses preuves.

Nous voici donc dans l'obligation de démontrer que la conception de l'Homme, développée dans les ouvrages de Fourier, et qui sert de base à la Théorie sociétaire, est une vue exacte et complète, soit comme analyse des éléments de notre Nature, soit comme image de la concordance ou de l'Unité de ces éléments.

Cette obligation, comme on vient de voir, nous est doublement imposée, 1° par la nécessité de prouver que Fourier, bien qu'il n'ait jamais eu d'*ailes sur le dos*, ni d'*auréole de feu autour de la tête*, était néanmoins parfaitement en droit de repousser, comme de faux Systèmes, tous les Systèmes de législation dont l'Humanité a été, jusqu'à ce jour, forcée de se contenter; 2° par la nécessité de prouver également que l'*Organisme social* dont Fourier a conçu et développé la Théorie s'appuie sur une exacte et rigoureuse conception de l'Être humain.

Mais avant d'aborder cette démonstration, qu'on nous permette une légère digression sur le caractère de la Critique de Fourier, relativement au passé de l'Humanité.

Ce que Fourier critique dans le passé de l'Humanité.

Il importe que nous remarquions ici, pour l'édification de quelques-uns de nos lecteurs, que la condamnation prononcée par Fourier contre le passé de l'Humanité, porte *exclusivement*

sur les Systèmes philosophiques, politiques et économiques. Cette observation est d'autant plus nécessaire que beaucoup de critiques inintelligents de la Doctrine phalanstérienne ont accrédité dans le public la fausse opinion que Fourier nie les progrès accomplis par l'Humanité, et que le Système social qu'il a découvert, rompant avec toute tradition, tend à instaurer un ordre de choses sans rapports, sans liens de filiation avec le passé. — Rien n'est moins fondé que cette opinion.

Fourier repousse, il est vrai, tous les Systèmes de philosophie, de politique et d'économie qui ont été produits jusqu'à ce jour. Il les repousse comme ensembles systématiques, organiques, parce qu'aucun d'eux n'a su déterminer les conditions favorables au jeu harmonique des éléments constitutifs de la Nature humaine; en d'autres termes, parce qu'aucun d'eux encore n'a été une déduction logique de cette Nature : ce qui, du reste, est suffisamment prouvé par les résultats pratiques. — Mais, pour cela, Fourier ne nie pas qu'il y ait des vérités renfermées dans ces Systèmes; il n'a jamais dit ni soutenu qu'il fût impossible de trouver en eux des appréciations exactes et bonnes à connaître. Eh ! mon Dieu ! dans quelle combinaison, parmi toutes les fausses combinaisons sorties du cerveau humain, ne trouve-t-on pas quelque vérité utile ? Ce que Fourier conteste, ce ne sont pas ces vérités de détail rassemblées par tous les élaborateurs de Systèmes philosophiques et économiques. Il serait bien ingrat, lui qui en a si largement profité pour fonder sa Doctrine. Mais suffit-il qu'il y ait des vérités dans un Système pour que ce Système soit vrai? Hélas! non. L'assemblage le plus faux, le plus incohérent, le plus inapplicable, ou le plus capable de produire de déplorables effets à l'application, peut être tout rempli de vérités. Il en est des Systèmes philosophiques et sociaux comme de toutes les combinaisons qu'on opère avec des éléments. Bien que ceux-ci soient empruntés à la Nature et qu'ils aient en eux toutes les qualités de vérité et d'harmonie que Dieu a données à ses œuvres, il n'en est pas moins vrai que, dans le domaine des conceptions humaines, on peut faire avec ces éléments les combinaisons les plus fausses et les plus monstrueuses.

Repousser comme de faux Systèmes tous les Systèmes de phi-

losophie, de politique et d'économie qui ont été enfantés jusqu'à présent, ce n'est donc pas nier les progrès de l'intelligence humaine, ce n'est pas nier que celle-ci ait agrandi successivement le domaine des idées vraies : c'est seulement établir qu'avec les vérités découvertes *nul encore n'a su produire le Système vrai des relations sociales harmoniques*. Voilà tout simplement ce que Fourier a prétendu.

Fourier ne méconnaît point non plus la série progressive des mouvements et des changements par lesquels s'est effectué le développement social de notre espèce: Le fait de ce mouvement progressif de l'Humanité lui est si parfaitement connu au contraire qu'il en a soumis toutes les phases à l'analyse, et telle est même la précision des résultats auxquels il est arrivé dans cette étude, qu'ils ont pu lui servir à prévoir et à annoncer des phénomènes sociaux qui s'accomplissent tous les jours à la grande surprise des savants qui l'accusent encore de méconnaître l'histoire.—Qui donc a su prédire comme lui, il y a trente ans, les déceptions actuelles du *libéralisme*, et de l'*économisme ?* qui donc a su annoncer aussi positivement les effets désastreux de la *Concurrence anarchique*, et signaler le mouvement inaperçu, jusque dans ces derniers temps, qui entraîne nos Sociétés modernes vers un véritable régime de Féodalité ? Certes de telles prédictions quand elles se réalisent prouvent, ce nous semble, que les données historiques sur lesquelles elles se fondent, ne sont pas complètement dépourvues de valeur ; elles prouvent au moins que leur auteur n'est pas absolument ignorant du passé de l'Humanité, et surtout qu'il tient bien quelque peu compte des rapports d'enchaînement qui lient le Passé au Présent, voire même à l'Avenir.

C'est donc bien à tort qu'on a accusé Fourier de rompre avec toute tradition, lui qui a fait une classification régulière de toutes les périodes sociales parcourues par l'Humanité, lui qui a fait une analyse de tous les progrès réels et de leurs causes ; et qui, après avoir montré par quelle série logique de développements, nous nous sommes élevés à notre état actuel de Civilisation, continuant la suite de ses déductions nous fait voir et toucher du doigt, en quelque sorte, les phases qui nous séparent encore de

la pleine Association (1). Mais laissons de côté ces considérations et abordons la question *ontologique* pour nous servir de l'expression de M. Cherbuliez.

Fourier n'eût certainement pas manqué de protester contre cette application des mots *Ontologie* et *Psychologie*, à son étude du Système passionnel de l'Homme. C'est qu'en effet il y a une grande différence entre ces *sciences*, puisqu'aussi bien on les appelle des sciences, et la Théorie de nos Attractions natives, telle qu'on la trouve dans les ouvrages de Fourier. Les travaux des *Ontologistes* et des *Psychologistes* proprement dits, ne consistent guère que dans des dissertations plus ou moins obscures sur l'essence de l'âme, ou dans de subtiles et vaines distinctions des différentes opérations de l'esprit, souvent même des temps successifs d'une même opération, faussement envisagés comme autant de facultés primitives de l'Intelligence; travaux qui jusqu'à présent n'ont que très médiocrement servi aux progrès réels de l'esprit humain. Quels ont été en effet, nous le demandons, les résultats positivement utiles de toutes les disputes des Psychologistes sur les caractères distinctifs de la *Sensation* et de la *Perception*, de la *Perception* et de la *Mémoire*, de la *Mémoire* et du *Raisonnement*, etc.? Nous sommes encore à nous le demander.

Mais pendant que les Ontologistes disputaient ainsi entre eux sur toutes ces abstractions nuageuses et sans valeur réelle d'ap-

---

(1) Ceux qui connaissent les ouvrages de Fourier, savent que, suivant la classification qu'il a faite des périodes du développement social de l'Humanité, nous sommes arrivés à la cinquième qui est la Civilisation, et que de celle-ci au régime de pleine Association, deux périodes encore seraient à parcourir, le *Garantisme* et le *Sociantisme*, périodes dont les caractères généraux et essentiels ont été décrits. Mais l'Humanité une fois en possession de la science de ses destinées, peut franchir ces périodes et réaliser plus ou moins immédiatement quelques-unes des conditions principales de la période supérieure. Voilà ce qui étonne beaucoup d'esprits qui ne veulent pas que l'Humanité puisse s'affranchir par la science de certaines lenteurs de son évolution sociale. Le malade qui se guérit de lui-même, ne peut-il donc pas être guéri plus promptement quelquefois en employant les procédés de la science?

plication, Fourier, lui, suivant une autre route que celle de ses devanciers, analysait toutes les impulsions de l'âme qui se traduisent directement par des faits sociaux, par des actes de relation décidant du bonheur ou du malheur des hommes; et de cette analyse il déduisait la Loi de l'action harmonique de ces impulsions, la Règle suprême de leur Accord avec la destinée fonctionnelle de l'Humanité sur la terre, la Concordance de cette loi avec les grandes lois qui régissent l'Univers et expriment la Volonté souveraine de Dieu. C'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il s'élevait à l'appréciation de ce qu'il a si justement appelé la triple Unité de l'Homme : Unité avec lui-même, Unité avec l'Univers, Unité avec Dieu.

C'est là assurément une autre étude que l'étude faite par les *Ontologistes* et les Psychologistes, c'est là un autre résultat que celui auquel ils sont arrivés. Or, quand des choses se distinguent aussi tranchément les unes des autres, il n'est peut-être pas extrêmement juste de les appeler du même nom. Mais cela, au reste, importe peu au fond de la discussion. Passons.

M. Cherbuliez affirme qu'il est impossible qu'on reconnaisse l'Etre humain dans la conception analytique et synthétique que Fourier en a présentée. La manière la plus logique et la plus concluante de faire la preuve de cette affirmation eût été de prendre en sous-œuvre l'étude de l'Homme et de produire la notion exacte et complète de l'Organisme humain. On eût pu aisément alors juger de ce qui manque au tableau tracé par Fourier, des erreurs de copie et de dessin qu'il a pu commettre. Nous regrettons que M. Cherbuliez n'ait pas cru devoir s'acquitter de cette partie importante de sa Critique; nous saurions quelles sont les raisons positives qui lui font rejeter la conception de l'Homme produite par Fourier, et s'il nous était impossible de détruire ses arguments, du moins n'éprouverions pas l'embarras où nous met en ce moment le silence trop absolu qu'il a gardé à cet égard.

M. Cherbuliez eût pu, tout au moins, indiquer d'une manière générale quels sont les défauts essentiels qu'il reproche à cette Conception, signaler les lacunes qu'elle présente, les éléments dont elle a négligé de tenir compte, ou encore les éléments hétérogènes qui y auraient été malencontreusement introduits; car

on comprend qu'elle pourrait pécher par tous ces défauts ; et il serait alors, ce nous semble, d'une bonne Critique de signaler quelques-uns au moins de ceux qu'on aperçoit. Mais puisque M. Cherbuliez a jugé à propos de n'entrer dans aucune explication à ce sujet, et qu'il nous laisse ainsi en présence d'une négation pure et simple, nous allons essayer, nous, de faire la contre-partie de la tâche qu'il n'a point remplie. Nous allons reprendre l'analyse et la synthèse de l'Etre humain, telles qu'elles se trouvent dans les ouvrages de Fourier, et faire voir qu'aucun élément, qu'aucun attribut essentiel de la Nature humaine n'y est oublié. Nous montrerons en outre que la vue analytique de toutes ces faces partielles de l'Homme est rigoureusement complétée par la vue d'ensemble, par l'idée de son Unité organique.

C'est ainsi que nous répondrons à ces paroles de notre Critique, dont nous avons déjà reproduit une partie: « Dans ces » créatures aux douze Passions que Fourier arrange *par Grou-* » *pes et par Séries*, nous ne reconnaissons point l'Etre humain ; » et aucun de ceux qui l'ont étudié ne l'y reconnaîtra..... Donner » ces douze formes pour l'Homme tout entier, voir dans cet » *échantillon* de la vie toute l'existence humaine, cela est d'une » naïveté, ou pour me servir du langage de l'Ecole elle-même, » cela est d'un *simplisme* inconcevable. »

On pourra juger, nous l'espérons, par ce qui va suivre, de l'heureux emploi que M. Cherbuliez fait ici du mot *simplisme*. Il eût été difficile de choisir dans l'arsenal de la Théorie sociétaire une arme qui fût moins propre à faire la blessure qu'on avait ici l'envie de tailler dans la base même de cette Théorie.

ANALYSE DU SYSTÈME PASSIONNEL DE L'HOMME.

Pour faire cette étude, nous allons prendre l'Être humain tel qu'il se présente à nous dans le milieu social le plus complexe qui nous soit encore connu, c'est-à-dire au sein des Sociétés civilisées, et puis chercher dans les manifestations infinies par lesquelles sa Nature s'y exprime, quels sont les éléments essentiels et fondamentaux de cette Nature? Nous jugerons de cette façon si,

d'une part les douze passions analysées par Fourier, et d'autre part l'*Unité constitutive* de ces douze passions, suffisent à expliquer toutes les manifestations dont il s'agit, auquel cas l'Organisme humain serait intégralement compris dans cette vue analytique et synthétique de l'Homme.

Nous prions nos lecteurs de ne jamais perdre de vue que nous n'envisageons pas l'Homme seulement dans les éléments composants de sa Nature, mais encore dans l'*Unité-principe* qui embrasse et résume ces éléments, ou mieux, de laquelle ces éléments dérivent comme de leur source. — Nous insistons sur ce point, parce que véritablement il n'y a de Conception juste et vraie de l'Être humain que lorsqu'on le considère sous le double rapport de son *Unité*, et des éléments qui entrent dans cette *Unité*. On verra plus loin quelle est l'importance de ce point de vue pour bien comprendre la Doctrine de Fourier.

Commençons par l'étude analytique.

Des Attraits sensitifs.

L'Être humain a cinq sens qui sont parfaitement connus de tout le monde. Chacun sait également que ces cinq sens correspondent à des ordres spéciaux d'objets extérieurs à l'Homme, avec lesquels ils sont en affinité directe. L'Homme est attiré par ces différents ordres d'objets, ou, si l'on veut, poussé vers eux par une Force intérieure qu'il ne se donne pas, qu'il apporte en venant au monde.

Ainsi, voilà bien évidemment une première division de cinq sortes différentes d'Impulsions naturelles, essentielles à l'Homme, et qu'on peut très rationnellement appeler ses *Attractions sensitives*, puisque, d'une part, elles s'expriment, comme nous venons de le voir, par des Attraits, et que, d'autre part, ces Attraits correspondent à ce que tout le monde est convenu d'appeler les sens de l'Homme. — Il est inutile sans doute de faire remarquer que cette première Division comporte logiquement une foule de subdivisions, attendu qu'une infinité d'objets différents et très susceptibles d'être soumis à des classifications régulières, sont en

rapport avec les affinités ou les Attractions spéciales d'un même sens.—Mais, par cela même que toutes les subdivisions imaginables qui peuvent être faites rentrent nécessairement dans les cinq divisions primordiales admises, l'ensemble de celles-ci est nécessairement complet. Une étude poussée plus loin dans cette direction, nous révèlerait des détails fort intéressants sans doute. Mais n'ayant aucun besoin de ces détails pour la démonstration dont il s'agit ici, nous ne nous arrêterons point à rechercher les distinctions naturelles qu'on pourrait établir dans les Attractions spéciales du sens du goût, ou dans celles de l'ouïe, etc.

Des Attraits affectifs.

Ce n'est pas seulement vers les objets du monde extérieur proprement dit que l'Etre humain est attiré; il est encore attiré vers ses semblables dont la société est un des besoins les plus importants et les plus constants de sa nature.

L'existence de cette Attraction de nouvel ordre est un fait certainement aussi bien établi que l'existence des Attractions sensitives dont nous venons de parler.

Mais quels sont les éléments dont elle se compose?

Si nous sommes entraînés vers les objets du monde extérieur par cinq Forces impulsives parfaitement distinctes, et comprenant toutes nos Attractions sensitives possibles, quelles sont, quelles peuvent être les impulsions élémentaires qui concourent à former l'*Attraction sommaire de l'Homme pour ses semblables.* A-t-on sur cette question des notions aussi claires que sur la première; en d'autres termes: a-t-on établi dans le domaine des Attractions du cœur de l'Homme, des divisions comme celles qu'on a faites dans le domaine de ses Attractions corporelles ou sensitives? Il est certain que ces divisions existent depuis fort longtemps; car, ainsi que nous allons le voir, il y a dans le langage habituel des mots tous créés qui les expriment et que chacun comprend parfaitement. Mais il est indubitable qu'elles n'ont point été aussi nettement, aussi régulièrement classées que les

premières. On connaît le nombre exact des sens, et assez bien les rapports qui existent entre eux, comme aussi les qualités différentielles par lesquelles ils se distinguent. Il n'en est pas de même des Attractions du cœur qui n'ont pas d'organes extérieurs, du moins aussi distincts, aussi faciles à reconnaître que ceux des Attractions sensitives. Bien qu'il y ait des mots pour exprimer la pulpart des Impulsions natives qui portent l'Homme à rechercher la société de ses semblables, c'est là un ordre de faits qui, pour le plus grand nombre des esprits, est encore tout rempli d'obscurité et de confusion. Cela du reste se comprend aisément. Cette nouvelle face de l'Être humain ne pouvait pas être aussi facile à étudier que sa *face sensitive.* Composée d'éléments plus complexes et plus mobiles, et privée surtout d'organes corporels dans lesquels on pût en lire aisément le système, elle a dû nécessairement résister davantage aux efforts de l'analyse. Aussi ne sommes-nous nullement surpris que jusque dans ces derniers temps aucune classification régulière et favorable à d'utiles inductions, n'ait encore été donnée des différents genres observés dans la catégorie des Attractions du cœur. — Cette tâche, que Fourier devait si admirablement remplir en déterminant avec la plus étonnante précision l'intervention de chacun de ces éléments passionnels du cœur dans l'activité organique des Sociétés humaines, cette tâche, disons-nous, était d'ailleurs merveilleusement préparée par tous les faits de détail que l'observation avait recueillis jusqu'ici. Tous les matériaux nécessaires avaient été rassemblés; l'Homme avait été vu, observé dans toutes les manifestations de sa vie affective ; toutes ces manifestations avaient été l'objet de dénominations particulières, de descriptions plus ou moins détaillées; — il ne restait plus qu'à les interpréter dans leur sens véritablement philosophique, et à faire voir quelles sont les facultésprimitives qui leur servent de principes originels, quels sont les rapports organiques ou hiérarchiques de ces facultés,en d'autres termes, quel est dans son expression vraie le système de l'Organisme affectif de l'Homme, le système de sesAttractions pour ses semblables.

Cette œuvre était importante à accomplir, si l'on reconnaît comme nous l'avons fait plus haut avec M. Cherbuliez que les principes de l'Organisme social doivent être puisés dans la con-

naissance de la Nature des individus. Voyons donc quels peuvent être les éléments affectifs du cœur humain.

En donnant son attention aux actes infiniment variés par lesquels s'expriment les tendances attractives de l'Homme vers ses semblables, on reconnaît d'abord que, dans une multitude de circonstances, il recherche leur société parce qu'il éprouve pour eux un *Attrait direct,* un sentiment particulier sur lequel chacun à des notions plus ou moins claires, et que l'on nomme Amitié. Ce sentiment qui est susceptible d'un grand nombre de nuances différentes, n'a pas une existence moins certaine comme Attraction spéciale de l'âme, que le goût comme Attraction spéciale du corps.

On reconnaît bientôt aussi en poursuivant cette même étude que, dans des circonstances non moins nombreuses que celles qui correspondent aux manifestations de l'*Amitié*, l'Homme recherche la société de ses semblables, non plus parce qu'il éprouve un Attrait direct pour eux, mais parce qu'il sent le besoin de leur estime et de leur admiration, parce qu'il y a en lui un *Amour de la distinction* qui le force à réunir, à associer ses efforts à ceux de ses semblables.

Cet *Amour de la distinction* est un sentiment parfaitement connu de tout le monde. C'est un penchant qu'on retrouve à des degrés divers dans le cœur de tous les hommes. Or on comprend sans peine que ce penchant ne saurait être satisfait dans l'isolement : il exige impérieusement l'association de l'Homme à son semblable. — Comment l'Homme en effet pourrait-il autrement se distinguer ? et à quelle fin viserait-il à la supériorité, si celle-ci ne pouvait avoir ni appréciateurs ni admirateurs ? Toute distinction dérive nécessairement du rang occupé par l'individu, et tout rang suppose une Hiérarchie, toute Hiérarchie suppose une Association.

Voilà donc un second Attrait du cœur qui bien évidemment n'est pas le même que l'Attrait *Amitié*, et qui comme lui cependant porte l'Homme à rechercher la société de ses semblables.

Si nous voulions faire ici une étude quelque peu détaillée de cet amour inné des hommes pour la distinction, nous n'aurions qu'à rechercher quelles sont les conditions sociales qui correspondent à son essor. Ces conditions nous révèleraient naturellement la série des tendances diverses qu'il présente. Eh bien! sans entrer dans des développements qui seraient ici hors de place, disons que ces conditions ne sont en définitive que les combinaisons hiérarchiques de la Société. C'est ce que chacun, du reste, reconnaîtra aisément en y réfléchissant un peu. Si l'*Amour de la distinction*, dans sa première expression, rallie l'Homme à quelques-uns de ses semblables, dont il demande à partager les travaux, par une conséquence naturelle du développement de ce mobile inné de son organisme, l'Homme doit bientôt désirer que le groupe dont il fait partie soit lui-même rallié, associé à d'autres groupes. La sphère de l'activité utile des individus, en s'agrandissant, assure une plus large satisfaction, un plus complet essor à leur Amour de la distinction.

Or c'est là, bien évidemment, un premier pas dans la Hiérarchie sociale; et, comme on le devine sans peine, le sentiment qui nous pousse dans cette voie est trop expansif de sa nature pour ne pas chercher à envahir toute la vaste carrière qui s'ouvre devant lui. Aussi, qu'on le suive dans son essor, et on le verra tendre continuellement et de toutes ses forces aux combinaisons hiérarchiques les plus grandes, les plus étendues, les plus variées.

L'homme qui s'est distingué dans sa cité, ambitionne bientôt l'admiration de sa province, puis celle de sa nation, et quand il a conquis la gloire d'une réputation nationale, il envie pour sa renommée et pour l'influence qu'il s'est acquise un théâtre plus vaste encore que celui qui lui est offert par son propre pays.

Mais qui ne voit que de pareils désirs ne peuvent avoir leur essor que là où de grandes masses d'hommes sont ralliées, unies les unes aux autres par une certaine communauté d'intérêts, de fonctions sociales, de destinée; que là où les premiers centres sociétaires formés, les cités, composent des provinces, unités supérieures dont les éléments sont soumis à des conditions com-

munes de vie; que là enfin où les provinces se groupent pour former des empires, etc. Et qui ne voit en même temps que plus les liens qui unissent entre elles ces différentes parties d'un même tout sont intimes, nombreux et complets, plus il y a de conditions favorables à l'Amour de la distinction.

Qu'on suppose, en effet, ces liens très faibles ou presque nuls, il est évident alors que chaque province, ou plutôt chaque cité, ne s'intéressera plus qu'à ses propres supériorités. Il n'y aura plus de renommée nationale possible. Les plus ambitieux devront se contenter d'attirer l'admiration des quelques milliers d'individus rassemblés dans l'étroite enceinte de la commune. Mais qu'on fasse la supposition contraire, qu'on admette qu'en vertu d'une organisation plus ou moins régulière, toutes ces cités, toutes ces provinces dont nous parlons, soient unies entre elles par des liens nombreux qui leur fassent des intérêts communs, des gloires communes, qui leur fassent une même destinée, il n'est plus possible à ces cités, à ces provinces, de voir avec indifférence les supériorités qui se manifestent en dehors de leur sein, parce que tout ce qui se produit de grand, d'important dans l'une quelconque d'entre elles, touche nécessairement aux intérêts de toutes les autres.

Mais poussons plus loin encore notre supposition, ou, si l'on veut, donnons-lui plus de valeur et de précision en admettant un état de choses dans lequel toutes les cités et toutes les provinces d'un même empire soient intérieurement organisées suivant les principes d'une Hiérarchie aussi parfaite que possible, et dans lequel encore elles ne soient pas seulement unies les unes aux autres par une certaine communauté d'intérêts, mais bien associées suivant les exigences d'une Hiérarchie également régulière; de telle sorte qu'il y ait dans leur Organisme propre, et dans celui de leur ensemble, une Série ascendante de nombreuses fonctions successivement plus générales et plus importantes. De semblables combinaisons ne seraient-elles pas, nous le demandons, les conditions les plus favorables que l'on pût donner à l'essor de notre Amour inné de la distinction? Cela est incontestable. Nous pourrions ajouter, pour compléter notre vue, qu'au-delà de l'Organisation hiérarchique intérieure des empires, même les plus

vastes, les plus populeux, on peut concevoir une Hiérarchie plus élevée, plus générale encore, celle de l'Unité gouvernementale du Globe. Mais c'est là une pensée qui a trop de préjugés contre elle; ne nous y arrêtons pas ici.—Concluons seulement de tout ce qui précède que, si l'on admet la convenance des combinaisons hiérarchiques avec l'essor de l'Amour inné des hommes pour la distinction, comme il est certain que tout désir tend naturellement à réaliser les conditions les plus conformes, les plus favorables à son essor, il faut logiquement reconnaître que le sentiment qui nous occupe est le véritable principe des combinaisons hiérarchiques qui s'opèrent dans toute Société humaine. Sans doute, il n'agit pas seul pour produire ce grand résultat, car les œuvres importantes de la vie de l'Homme résultent toujours du concours de toutes les grandes tendances constitutives de sa Nature; mais il est positif que l'*Amour de la distinction*, la passion des titres, des grades, des rangs, des honneurs, l'AMBITION enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est le mobile principal qui pousse les hommes à l'établissement de toutes les formes hiérarchiques qu'ils réalisent dans l'état de Société.

On nous pardonnera les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur ce second Attrait du cœur de l'Homme. Il nous ont semblé nécessaires à une exacte détermination des véritables caractères de l'Ambition, passion dont on ne connaît que les effets subversifs sans les comprendre toujours bien, et dont le rôle social est resté profondément ignoré jusqu'à l'étude analytique que Fourier en a donnée. Nous pensons qu'après les considérations qui précèdent, l'existence de ce sentiment comme Attraction native du cœur est suffisamment constatée. Nous croyons en outre l'avoir défini assez clairement pour qu'il soit aisé de le distinguer et de le reconnaître même dans ses effets les plus divers.

Voyons maintenant quelles peuvent être encore les autres Attractions de l'ordre spécial que nous étudions.

Nous venons de constater que l'Homme recherche la société de ses semblables d'abord par un Attrait direct pour eux, spécial dans chaque individu, l'*Amitié;* en second lieu, par attrait

pour leur estime, pour leur admiration, pour les honneurs et la gloire qu'ils font à ceux qui se distinguent, par *Amour de la distinction*, et ce second Attrait du cœur, dont nous avons indiqué les tendances dans le mécanisme des Sociétés humaines, nous lui avons donné le nom que tout le monde lui donne, ou plutôt que tout le monde donne à l'ensemble de ses effets ou essors subversifs, nous l'avons appelé *Ambition*. Il est facile de reconnaître en poursuivant cette étude des manifestations par lesquelles s'expriment tous les Attraits de cette catégorie, que, dans un grand nombre de circonstances, l'Homme recherche la société de la femme, et réciproquement, par un sentiment spécial, distinct de l'*Amitié* proprement dite, et qui n'est point non plus de l'*Ambition*. En disant ainsi nous ne prétendons point soutenir que l'Ambition ou l'Amitié ne puissent intervenir dans les relations d'*Amour*. Cela arrive, au contraire, très fréquemment. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le principe affectif essentiel de ces relations est une Attraction spéciale du cœur, distincte des deux premières que nous avons étudiées.

Nous avons fait voir quel est le rôle social de l'*Ambition*, cela était nécessaire à la distinction régulière de ce sentiment, à la précision, à la clarté de l'idée que nous voulions en donner. Ici nous n'éprouvons plus le même besoin, l'Amour est un sentiment qu'on est parfaitement habitué à ranger parmi les penchants essentiels de notre Nature, et auquel personne ne conteste l'évidente spécialité qui le distingue, qui en fait une Attraction à part. Nous pouvons bien dire que ce sentiment, loin d'être contraire aux combinaisons régulières de la Société, à l'Ordre, à la Justice qui sont les vœux de la véritable morale, appelle ces combinaisons de toute sa puissance, et prêterait, à cet égard, un utile concours à l'Amour des distinctions. Mais ce n'est pas encore le moment d'aborder cette question. Bornons-nous à constater l'existence de la passion *Amour*, comme Attraction spéciale et radicale du cœur, appartenant bien évidemment à la catégorie de celles qui portent l'Homme à rechercher la société de son semblable.

Une quatrième Attraction appartenant également à cet ordre, et qui se distingue aussi par la nature spéciale de ses manifesta-

tions, c'est l'affection qui unit entre eux tous les membres d'une même famille. Cette affection a certainement tous les caractères d'un Attrait de l'Etre humain pour son semblable, et d'un Attrait assez distinct pour qu'il soit impossible de le confondre avec aucun des précédents, ou seulement de le considérer comme une nuance particulière de l'un d'entre eux (1). Le lien affectif qui existe entre le père et l'enfant, entre le frère et la sœur n'est ni la simple *Amitié* qui unit deux personnes étrangères par le sang, ni l'*Ambition* qui rallie plusieurs individus animés du désir de se distinguer, ni l'Amour enfin, cette passion bissexuelle qui ne peut exister qu'entre l'homme et la femme. Cet attachement dérive donc d'un mobile qui lui est propre, et qui appartient à l'ordre des Attractions du cœur. Quel nom faut-il donner à cette Attraction ? Fourier l'a désignée par l'expression de *Familisme*. Ce mot, il est vrai, n'est point encore consacré par l'usage ; mais il est commode ; nous nous en servirons de préférence aux périphrases du langage habituel. Il importe peu, du reste, qu'on donne tel ou tel nom à ce sentiment, pourvu qu'on reconnaisse en lui un Attrait particulier et distinct du cœur.

Nous ne dirons rien encore, pour le moment, de ce qu'il y a d'essentiellement concordant dans cette Attraction avec des combinaisons sociales régulièrement ordonnées. L'objet qui nous occupe actuellement est l'analyse des éléments constituants de notre Organisme, et non l'étude de leur action synthétique. A présent, nous distinguons, nous différencions les attributs essentiels et radicaux de l'*Etre humain*, plus tard, nous les rapprocherons, nous les rallierons, ou plutôt, nous les examinerons dans leurs rapports de convergence, de combinaison, d'Unité ; ces deux points de vue, très différents l'un de l'autre

(1) Il faut ici, cela est clair, que l'individu qui est l'objet de l'affection, de l'Attrait, ait un titre particulier, des qualités spéciales, il faut qu'il appartienne à la même famille, qu'il soit du même sang que celui qui ressent, qui éprouve l'Attrait dont il s'agit. Mais qu'importe ? N'est-ce pas en définitive une condition commune à tous les cas possibles d'affection, que celui qui en est l'objet, ait des titres particuliers. Ici ces titres sont les liens de la parenté ; là, ce sont des convenances préétablies entre les caractères ; etc.

mais parfaitement corrélatifs, sont tout-à-fait nécessaires comme nous l'avons dit plus haut à une complète et exacte connaissance de la Nature de l'Homme.

Voilà donc, au terme où nous sommes arrivés dans notre analyse des Attraits du cœur, quatre divisions déjà bien distinctes bien nettement spécialisées, quatre ordres d'Impulsions natives dont l'objet évident est de rapprocher, de réunir les hommes en vue de la nécessité où ils sont perpétuellement pour atteindre aux différents buts de leur existence, de combiner leurs efforts, d'associer leurs actions.

Chacune de ces divisions est nécessaire : qu'on essaie en effet de supprimer une seule d'entre elles, et l'on reconnaîtra bientôt qu'un nombre plus ou moins considérable des manifestations diverses par lesquelles s'expriment les tendances attractives de l'Homme vers ses semblables, devient tout-à-fait inexplicable. Ainsi les faits qui sont propres à *l'Ambition*, ou dans la production desquels *l'Ambition* intervient comme cause principale, ne pourraient être expliqués ni par les tendances de l'*Amitié*, ni par celles du *Familisme*, ni par celles de l'*Amour*, ni enfin par l'action combinée de ces éléments affectifs de quelque manière que cette combinaison fût opérée.

Ce que nous disons là de l'*Ambition*, nous pouvons le dire de chacune des trois autres passions que nous venons de comprendre avec elle dans la catégorie des Attractions natives de l'Homme pour son semblable. — Il est donc rigoureux de dire que ces quatre divisions sont nécessaires.

Mais maintenant suffisent-elles à expliquer toutes les manifestations exprimant les tendances directes de l'Homme à rechercher la société de ses semblables; tous les faits, tous les actes de sa vie affective? Ou bien faut-il leur adjoindre quelque faculté nouvelle inhérente au cœur, et nécessaire à l'explication de quelques-uns de ces faits, de quelques-uns de ces actes? En d'autres termes : faut-il augmenter le nombre des divisions que nous venons de faire?

C'est en vain, nous devons le dire, que nous soumettons à la plus scrupuleuse, à la plus minutieuse analyse, tous les phéno-

mènes sociaux, moraux, intellectuels ou autres par lesquels l'Homme, soit dans sa vie publique, soit dans sa vie privée, exprime, manifeste, révèle les sentiments qu'il éprouve pour ses semblables, les Attraits directs qui le portent vers eux, nous ne trouvons absolument rien dans ces nombreuses manifestations, qui ne puisse être considéré comme l'*Effet logique* des quatre causes morales, des quatre Attractions que nous avons reconnues et signalées. Dans tous ces phénomènes, à quelque terme que nous poussions la division, nous retrouvons constamment comme Cause productive ou l'action isolée de l'un quelconque, des quatre principes affectifs, *Amitié*, *Ambition*, *Amour*, *Familisme*, ou l'action combinée de plusieurs d'entre eux.

Il serait donc parfaitement inutile, du moins à notre sens, de pousser plus loin cette première division des Attraits essentiels du cœur.

Mais cela ne veut point dire, qu'on le remarque bien, qu'on ne puisse pas, ou seulement qu'il ne faille pas porter la classification à un degré plus élevé dans cet ordre de phénomènes. De ce que nous établissons que la détermination des Genres est complète, on aurait tort de conclure que nous refusons d'admettre les Espèces et les Variétés que ces Genres peuvent comprendre. Loin de là, nous sommes au contraire grands partisans des études qui auront pour objet l'analyse et la classification des nuances affectives contenues dans chacune des quatre catégories primordiales. — Cette manière de voir parfaitement conséquente avec les principes généraux de la Théorie sociétaire, a été constamment aussi celle de Fourier, dont le génie classificateur allant au-delà des Espèces et des Variétés s'est souvent exercé sur les nuances les plus fines, les plus délicates des objets soumis à son attention. — Mais, nous le répétons, les quatre ordres affectifs que nous venons d'examiner, comprennent à nos yeux toutes les divisions essentielles de leur classe, c'est-à-dire qu'il n'est pas un seul des Attraits de l'Homme pour ses semblables qui ne trouve logiquement sa place dans l'une d'elles. Que si maintenant M. Cherbuliez, ou quelque autre studieux investigateur de la Nature de l'*Etre humain*, est en mesure de nous prouver le

contraire, nous sommes prêts à suivre avec toute l'attention dont nous sommes susceptibles, la série des démonstrations qu'il leur plaira de nous soumettre.

En résumé donc, l'étude que nous venons de faire des éléments de l'Organisme humain, nous apprend : 1° que l'Homme est attiré vers les objets du monde extérieur, et que les Attractions de cet ordre, qu'il porte en lui, forment cinq divisions naturelles, auxquelles correspondent tous les rapports *directs* qu'il établit avec le monde matériel ; 2° qu'il est attiré vers ses semblables, et que les Attractions de cet ordre qu'il porte en lui, forment quatre divisions naturelles, auxquelles correspondent toutes les relations *directes* qu'il établit avec ses semblables.

Ainsi, l'*Etre humain* nous est connu sous deux de ses faces. Mais il est aisé de voir qu'il manque encore plusieurs termes à la série des Causes ou Principes qui doivent servir à expliquer tous les actes de sa vie réelle, telle que nous l'observons dans les différents milieux où elle s'accomplit.

Des Attraits distributifs ou régulateurs.

Les deux aspects sous lesquels nous venons d'envisager l'Homme et les neuf genres distincts d'Attraits compris dans ces deux aspects, ne sauraient encore rendre compte de toutes les formes, de toutes les expressions qui appartiennent à l'activité humaine, et par lesquelles celle-ci se révèle. Il nous serait impossible, par exemple, avec les éléments dont l'analyse vient de nous mettre en possession, de rien expliquer encore des Modes suivant lesquels s'accomplissent ou tendent à s'accomplir les relations de l'Homme avec le monde matériel et avec ses semblables. De simples Attractions, comme celles que nous avons constatées, ne nous fournissent encore aucune indication sur la Nature de ces Modes. Nous voyons bien que les rapports de l'Homme avec ses semblables et avec les choses du monde extérieur, étant deux conditions nécessaires de sa vie, Dieu l'a pourvu, en le créant, d'Attraits spéciaux et distincts, qui lui font aimer et rechercher

ces rapports. Mais nous ne voyons pas encore quelle est la règle de combinaison de ces Attraits, qu'elle est la loi de leur accord dans les actes qu'ils sont appelés à provoquer, à déterminer ; et cependant il leur en faut une, car tout ensemble de Forces, quel qu'il soit, et quel que soit son but, a un besoin absolu de Règle. Le moyen, en effet, que ces Forces atteignent leur but, si leur action n'est pas régulièrement combinée ?

Les deux ordres d'Attractions dont nous nous sommes occupés, et qui forment un ensemble de Forces certainement très complexe, doivent donc avoir leurs règles, leurs lois. Chacun conçoit aisément que, s'il n'en était pas ainsi, la vie de l'Homme ne pourrait être qu'un mouvement désordonné et confus, un véritable chaos d'accidents, auquel il serait impossible de rien comprendre. L'Organisme humain ne serait pas complet ; il ne serait pas l'œuvre de la sagesse divine.

Ainsi, nous voilà forcés, par un *à priori*, auquel la raison ne saurait se soustraire, de chercher et de trouver dans l'Homme une loi qui puisse combiner, accorder l'action des Attraits multiples dont nous avons constaté l'existence. Il est manifeste que jusque-là nous ne connaîtrons pas intégralement les principes élémentaires de l'Organisme humain.

Mais si ces règles existent, ainsi qu'on ne saurait en douter, il faut de toute nécessité qu'elles agissent. Par cela seul qu'elles sont, elles tendent forcément à s'appliquer, et comme il est impossible de concevoir un milieu qui leur soit absolument contraire, on est toujours assuré de trouver des exemples plus ou moins nombreux de leur application dans les faits infiniment variés dont se compose la Vie sociale.

Nous pouvons donc, à l'égard de cette nouvelle catégorie des éléments de l'Organisme humain, procéder ainsi que nous avons fait jusqu'à ce moment ; c'est-à-dire demander aux faits de l'activité humaine qu'ils nous révèlent les lois qui régissent les rapports ou les accords, car c'est tout un, des Attractions sensitives et affectives de l'Homme, comme ils nous ont révélé la nature de ces Attractions.

C'est aussi ce que nous allons faire, en essayant de déterminer par l'analyse quels sont les phénomènes particuliers qui expriment qui manifestent ces Lois; autrement, quels sont les faits qui correspondent à l'essor simultané ou combiné des Attractions sensitives et affectives d'une masse plus ou moins considérable d'individus.

Toutes les fois que des individus sont réunis pour un but actif, et ils ne peuvent l'être que par un ou par plusieurs des mobiles précédemment examinés (1); si la réunion qu'ils forment est un peu considérable, on les voit constamment se partager en plusieurs groupes, dont le nombre varie proportionnellement à celui des personnes primitivement réunies. — Ce fait inévitable, fatal en quelque sorte, se produit d'autant plus aisément que le but offert à l'activité de la réunion est plus réel, plus propre à la passionner. — C'est ce dont chacun peut aisément s'assurer par l'étude physiologique de toutes les grandes réunions que la Société présente à notre observation.

Mais un phénomène qui n'est pas moins constant que celui-là, et qui lui succède immédiatement, c'est l'apparition au milieu de ces groupes, d'un sentiment général de rivalité. Ils ne sont pas plus tôt sortis de la masse qui leur a donné naissance que, malgré

---

(1) Toutes les réunions qu'on peut observer dans la Société ont pour principe nécessaire de leur formation ou l'*Amitié*, ou l'*Ambition*, ou l'*Amour* ou le *Familisme*, ou l'intervention combinée de plusieurs de ces passions. Quand, animés par des Attractions sensitives identiques ou analogues, des hommes travaillent ensemble en vue d'un résultat qui intéresse leur fortune ou leur gloire, il y a certainement dans leur union des liens d'Ambition. D'autres liens toutefois peuvent s'y joindre et concourir à rendre leur accord plus complet. — Si le résultat qu'ils veulent atteindre est un résultat industriel qui doit leur procurer à tous les mêmes jouissances physiques, on peut dire qu'ils sont animés par des Attractions sensitives identiques. Mais si, au contraire, ce résultat de leur travail commun est de nature à satisfaire différentes sortes de désirs, et que chacun des associés vise à une satisfaction spéciale, distincte de celles qui préoccupent ses coassociés, du même ordre ou du même genre toutefois que ces dernières, il est évident que ce ne sont plus que des Attractions sensitives analogues qui entraînent les individus.

leur commune origine, ils entrent de toutes parts en lutte, en *concurrence* les uns avec les autres. Une excitation morale qu'ils se communiquent réciproquement par leur présence et qu'aucun d'eux évidemment n'aurait ressentie s'il était resté dans l'isolement, les anime tous avec une vive énergie et les pousse à se surpasser les uns les autres. Chacun d'eux aspire alors de toutes ses forces à faire prévaloir la tâche spéciale qu'il a choisie dans l'œuvre commune.

La production de ce résultat, nous le redisons, est constante, quel que soit du reste l'objet sur lequel sont venues converger les Attractions de la masse; que ce soit une œuvre d'art, de science, d'industrie, une opinion politique ou littéraire, il n'importe. Remarquons seulement qu'analogiquement à ce qui se passe pour le partage en groupes, le développement des rivalités est d'autant plus facile et plus sûr, que l'objet de la réunion est plus entraînant, plus passionnant; c'est ce dont on peut aisément encore s'assurer par l'observation.

Nos assemblées politiques sont de beaux exemples de la tendance des grandes réunions à former, dans leur sein, des divisions plus ou moins nombreuses et rivales les unes des autres. Nous savons bien qu'on peut objecter ici, que la cause réellement efficiente de ce partage réside dans une divergence des intérêts et des opinions, qui le plus souvent préexiste à la formation de ces assemblées. — Cette cause, nous le reconnaissons, est aujourd'hui celle qui opère principalement les grandes divisions en centre et en ailes; mais ce qu'il y a de certain, c'est que toujours il se forme, secondairement, des divisions moins importantes qui ne se distinguent quelquefois que par des nuances plus ou moins faibles, et dont il faut chercher la cause ailleurs que dans des opinions antécédentes qui souvent n'existent pas. Ces divisions sont dues au mobile particulier dont l'appréciation nous occupe en ce moment, mobile organisateur probablement, qui ne travaille ainsi les grandes réunions, et n'opère tous ces départs en fractions et en groupes que pour substituer sans doute l'Organisation et la combinaison à la confusion. Et en effet, pour introduire l'Organisation dans une masse plus ou moins nombreuse d'individus, quel que soit du reste l'objet de leur réunion, ne

faut-il pas nécessairement diviser, partager cette masse en masses moins fortes, en groupes dont on ordonne ensuite les rapports? autrement on ne peut avoir qu'un tout confus, véritablement *inorganisé*. Chacun sait très bien d'ailleurs qu'il n'y a de réellement organisé dans la Société, que ce qui est *divisé, partagé, distribué* en groupes plus ou moins régulièrement accordés. Nous pouvons donc sans trop de témérité supposer que le mobile dont nous constatons ici l'action sur les grandes réunions est un Principe Régulateur, Organisateur.

Mais poursuivons notre observation des phénomènes particuliers que présentent ces réunions. — Le premier qui nous frappe après celui que nous venons de signaler est le suivant : Quand une masse d'individus a un But parfaitement déterminé, et pour lequel chacun est vivement passionné, quelles que soient, d'ailleurs, les rivalités des groupes qui se sont formés, il s'établit constamment entre eux une convergence d'action, un véritable accord d'ensemble qui agit sur toutes les imaginations, qui les échauffe, les exalte, et qui se renforce lui-même de toute l'intensité de ces excitations individuelles. C'est dans toute la masse un mouvement passionnel général absorbant toutes les rivalités et constituant, comme nous venons de l'exprimer, un véritable Accord.

Ce phénomène moral des grandes réunions, chacun le comprend, chacun le sent, et chacun aussi a pu en observer des exemples plus ou moins remarquables; car, bien que l'état actuel de la Société ne soit que très médiocrement favorable à la production de ce précieux accord, il n'est personne cependant qui n'ait pu en être quelquefois témoin, ou mieux encore, qui n'ait pu y faire sa partie.—Nous nous sommes tous trouvés dans quelqu'une de ces circonstances où une passion commune anime tous les cœurs, échauffe toutes les têtes, et où chacun sent, au contact de toutes ces âmes qui vivent en quelque sorte de la même vie, un tel accroissement de ses propres forces qu'il ne connaît presque plus d'obstacles à l'accomplissement de sa pensée. Ce mouvement passionnel qui fait ainsi converger vers un même but les désirs et l'action d'un nombre plus ou moins considérable d'individus, est donc un fait d'une complète évidence, un fait que personne au monde ne peut contester.

Quant à sa nature, elle n'est pas moins évidente. Tout le monde confessera sans peine que nous sommes parfaitement autorisés à définir ce phénomène moral, un *Accord*. Il serait difficile, ce nous semble, de rien trouver qui offrît plus manifestement les caractères d'un Accord.

Or nous disons que ce mouvement ou cet accord se produit avec d'autant plus de facilité, et amène des résultats d'autant plus remarquables, que les réunions dans lesquelles il se manifeste ont un but plus grand, plus important, plus beau, plus propre à passionner les individus, et qu'en second lieu le partage de ces réunions en groupes rivaux, conformément à l'action du mobile précédent, est lui-même plus régulier. Ceux qui à cet égard ne voudraient point s'en rapporter à notre parole (ce que du reste nous ne demandons pas), ont toute faculté de contrôler par l'étude des faits l'opinion que nous émettons ici. Nous les y engageons même. Mais qu'il nous soit permis, en attendant, de tenir pour certains les résultats de l'observation de Fourier et de notre propre observation.

Ainsi voilà qui est établi : les réunions d'individus formées par l'action des Attraits ou sympathies diverses qui animent ces individus, du moment où le nombre de ceux-ci est un peu considérable, se fractionnent, se partagent en groupes rivaux, dont *les rivalités sont absorbées sans être détruites*, dans un Accord général.

Ces deux résultats correspondent exactement à ce qu'on appelle en musique *Discords* et *Accords*, phénomènes ou lois qui règlent les combinaisons harmoniques de la musique.

Voilà pourquoi aussi nous disons que les Principes ou mobiles intérieurs de l'Homme, dont nous constatons l'existence en déterminant les résultats ou phénomènes dont il s'agit, sont des principes de *Combinaison*, d'*Organisation*. On sait qu'en ce moment nous cherchons les lois qui régissent le jeu combiné des Attractions natives de l'Homme, dans le but de compléter notre étude analytique de l'Organisme humain. Dans notre ignorance de ces lois, il est, comme nous l'avons remarqué, toute une série de faits humains qui échappaient à nos efforts d'explication, et

dont nous ne pouvions rendre compte avec les seules Attractions sensitives et affectives. On peut voir maintenant qu'avec nos deux mobiles nouveaux qui, en définitive, ne sont aussi que des Attraits (1), nous sommes en mesure de donner la théorie régulière de plusieurs classes de faits très importants dans les manifestations de la vie de l'Homme. Mais il en est d'autres dont la raison nous reste encore à connaître, ou du moins nous reste à signaler.

Les individus qui se réunissent, qui se groupent, qui forment des divisions rivales, et s'accordent pour atteindre de concert à un But commun, ne peuvent pas, comme on le pense bien, rester indéfiniment dans les mêmes rapports, c'est-à-dire que toute réunion d'individus a sa limite dans le temps comme elle a sa limite dans l'espace. Or si nous examinons à cet égard ce qui a lieu, nous voyons que les réunions formées, après quelque temps d'action, se décomposent, se dissolvent, que les individus qui en sortent s'en vont, mus par des Attraits sensitifs et affectifs différents, chercher d'autres objets de travail, ou de plaisir, d'autres ralliements personnels dans d'autres réunions. De cette sorte chaque individu (quand, bien entendu, les circonstances le lui permettent) donne alternativement essor à la série multiple des Attraits sensitifs et affectifs qu'il porte en lui.

Cette alternance même dans un milieu difficile, dans un milieu qui lui est plus ou moins contraire, est un fait tellement évident qu'on ne peut en contester l'existence. D'ailleurs qui n'en comprend la nécessité *à priori?* Toutes les Facultés, toutes les At-

---

(1) Les combinaisons sur lesquelles nous portons actuellement notre attention ne sauraient s'opérer s'il n'y avait pas dans l'Homme un mobile inné qui les lui fît aimer, désirer, une Force impulsive qui l'entraînât à les réaliser. Nous pouvons dire que l'Homme est attiré par certaines combinaisons organiques de la Société avec la même exactitude que nous disons qu'il est attiré par les objets du monde extérieur, ou attiré par ses semblables. Ainsi les deux mobiles qui poussent à la production des circonstances ou des combinaisons favorables aux rivalités des groupes et aux accords supérieurs des masses ne sont bien évidemment encore que des Attraits.

tractions de l'Homme demandent à s'exercer.— Or, elles ne sauraient s'exercer toutes ensemble. A un instant donné, quel que soit le nombre de ses facultés en exercice, ce n'est jamais qu'une partie de l'Homme qui agit, qui travaille; les autres parties sont dans le repos, dans l'inaction. Le contraire est radicalement impossible. L'alternance est donc une nécessité pour l'Homme, c'est une loi du jeu de ses Attractions.

Nous engageons nos lecteurs à étudier ce phénomène moral dans ses différentes expressions. Obligé de nous réduire à un rapide coup-d'œil, à un résumé analytique succinct, que nous avons peut-être déjà trop allongé, nous ne pouvons entrer ici dans des détails sur les manifestations par lesquelles ce nouveau mobile de l'Organisme humain exprime sa continuelle intervention comme élément de la vie active de l'Homme. Nous devons nous borner à établir son existence, et les considérations qui précèdent nous paraissent une suffisante démonstration de cette existence.

Ainsi, aux phénomènes de Discord et d'Accord que nous avons vus servir de Modes évidents aux expressions des Attraits sensitifs et affectifs de l'Homme, vient se joindre un troisième Mode non moins évident, l'*Alternance*, qui correspond assez exactement à ce qu'en musique on désigne par l'expression de *Modulation*.

Inutile de dire que c'est là encore un Attrait comme les précédents, l'Homme étant nécessairement poussé, entraîné vers les combinaisons sociales qui comportent l'exercice alternatif des autres Attraits dont Dieu l'a pourvu.

Ce qu'il faut entendre par les mauvaises Passions de l'Homme.

Il nous reste actuellement, pour compléter notre étude de la conception de l'Homme, telle qu'on la trouve dans les ouvrages de Fourier, à envisager l'Organisme humain sous son point de vue synthétique. Mais avant d'entrer dans ce nouvel ordre de considérations, consacrons quelques lignes d'examen aux phénomènes

passionnels généralement qualifiés, dans le monde, de *mauvaises Passions*, telles que la *Haine*, l'*Envie*, la *Colère*, etc. ; aussi bien, il serait difficile jusqu'à présent de leur trouver une place dans l'analyse que nous venons de donner, et cependant, dira-t-on, ce sont là évidemment des manières de se manifester particulières à l'Organisme humain, et qui conséquemment doivent avoir une cause quelconque dans cet Organisme. Cela est incontestable. Aussi ne songeons-nous en aucune façon à nier que la Colère, que la Haine soient des effets des mobiles divers qui entrent dans la constitution de l'Organisme humain.

Seulement, voici ce que nous disons : la Haine, la Colère, et tous les phénomènes passionnels de ce genre, ne sont pas des *Effets directs* de l'Organisme humain, des expressions immédiates et régulières des Passions radicales déposées par Dieu dans le cœur de l'Homme, mais bien des *Effets indirects*, des expressions renversées et fausses de ces Passions. Et si la force qui produit ces Effets est bien réellement dans l'Homme, la Cause qui les détermine est en dehors de lui. Cette Cause réside constamment dans la non-harmonie du Milieu où l'Homme se trouve placé, avec les tendances natives qu'il a reçues de la Nature. L'homme qui s'emporte contre un autre homme ne s'emporte point parce qu'il y a en lui une Passion de l'emportement et de la colère, un Attrait direct pour ce fait mauvais en lui-même; mais parce qu'il y a en lui des Attraits ou *sensitifs*, ou *moraux*, ou *intellectuels* contrariés, et dont l'essor naturel, direct, normal, est faussé, perverti par l'action des contrariétés, des obstacles qu'il rencontre. Nous pourrions ajouter, pour rendre notre explication plus complète, plus compréhensive, que ce fâcheux résultat de la contrariété a lieu aussi, parce que cette fausse direction d'un essor passionnel n'est pas empêchée, suspendue par l'essor direct plus puissant d'une Passion supérieure. L'Homme chez lequel un Attrait *sensitif* ou *affectif* contrarié tend à une manifestation mauvaise, à un acte de colère par exemple, ne se livrera pas à cet acte, si les Attraits *régulateurs* qui lui font aimer par-dessus tout l'Ordre et la Justice ont en lui un suffisant développement. La dominance de ces derniers Attraits caractérise les natures supérieures. Il appartient à l'éducation d'en développer les germes,

et de leur donner plus de puissance qu'aux autres Attraits. C'est bien là en effet le but de toute éducation morale; mais s'il est une chose certaine, c'est que les différents systèmes inventés jusqu'à ce jour dans ce dessein n'ont jamais eu qu'une fort médiocre efficacité.

C'est à la pratique de la Théorie de l'éducation, découverte et constituée par Fourier, que reviendra l'honneur de faire prévaloir parmi les hommes les idées de Justice et d'Ordre, l'amour de la Vérité et du Bien général; en d'autres termes, de réaliser ce fait important, si vainement tenté par les systèmes de philosophie, de politique et de morale : LA CONSTANTE ET GÉNÉRALE SUBORDINATION DES ATTRAITS INFÉRIEURS DE L'HOMME A SES ATTRAITS SUPÉRIEURS.

Ce que nous avons dit de la *Colère*, nous pouvons le dire de la *Haine*, de l'*Envie*, de l'*Avarice* (1), de toutes les mauvaises

---

(1) L'Avarice, cet ignoble amour de l'argent, qui se montre quelquefois à un degré si repoussant chez certains individus, n'est pas non plus, dans les formes qu'elle présente, une Passion naturellement inhérente au cœur de l'Homme. Ce n'est là encore qu'un essor faussé ou exagéré, faute d'équilibre, de certains Attraits, qui nous ont été donnés en vue des besoins de notre existence, en vue de notre fonction terrestre. Il faut bien que nous aimions les choses de cette terre, pour appliquer, comme nous le faisons, à leur production, à leur modification, à leur transformation, les facultés de notre intelligence et les forces de notre corps. Il faut bien aussi que nous tenions à conserver ces choses, puisqu'elles répondent à des besoins qui eux-mêmes se perpétuent et renaissent sans cesse, dans le cours de notre existence; il est naturel aussi que ce sentiment de prévoyance s'étende du cercle de nos propres intérêts à celui des intérêts des personnes qui nous sont chères. Certes, de pareils instincts sont fort légitimes, et ils n'auraient rien que de fort honorable, si on ne les écoutait que dans une certaine mesure. Mais qu'on suppose des conditions extérieures qui soient de nature à éveiller, à développer ces instincts, et qui n'offrent, d'autre part, que de médiocres excitants aux Attractions plus nobles, plus généreuses, qui leur feraient équilibre; qu'on suppose, dis-je, ces conditions, et l'on comprend à l'instant même que les personnes en

Passions en un mot, qui, bien qu'on ait pensé et cru le contraire jusqu'ici, ne sont point des Passions innées dans l'Homme, des éléments essentiels de sa Nature, mais simplement *de faux essors des Passions créées par Dieu, de fausses directions impri-*

---

qui ces instincts ont un certain développement naturel, doivent nécessairement en quelque sorte se montrer entachées, à des degrés divers, du défaut que l'on nomme *Avarice.* Inutile de dire que ce défaut affectera des caractères particuliers, qui varieront suivant les combinaisons passionnelles dans lesquelles il entrera. Il sera aussi ignoble que possible dans les individus dont l'*Elément sensitif* aura une grande puissance relativement aux deux *Eléments affectif et intellectuel.* Cela rentre dans la question des Types caractériels créés par la Nature, question dont nous ne voulons pas nous occuper ici. Disons seulement que, dans notre pensée, aucun de ces types, quelle que soit du reste son infériorité dans l'échelle, ne peut être naturellement destiné à exprimer la dominance réelle des Attraits sensitifs sur les Attraits de l'âme. Il n'y a qu'un mauvais Milieu Social qui puisse produire ce hideux résultat, dont la fréquence est de nos jours la plus éloquente démonstration de la vanité des systèmes de Philosophie et de Morale.

Faut-il que nous montrions aussi que la *Paresse,* ce vice qui vaut tant de remontrances, de sermons et de punitions à la malheureuse enfance, n'est point non plus une disposition innée de notre nature? Mais qui donc aujourd'hui n'a compris que, puisque l'homme est un composé de facultés et de forces diverses, il est radicalement impossible qu'il soit paresseux? Est-ce que des forces peuvent exister et ne pas tendre à s'exercer? Et cependant il est indubitable qu'il existe des enfants et des hommes paresseux, — c'est-à-dire des individus dont les facultés refusent de s'exercer, du moins de s'exercer utilement. Mais qu'y a-t-il d'étonnant à cela, si les circonstances dans lesquelles ces facultés sont appelées à s'employer, leur sont tellement contraires, que leur exercice devienne une douleur pour l'individu? — Or ce que nous supposons en ce moment est précisément ce qui a lieu. — Les conditions du travail, dans l'absence actuelle de toute organisation régulière, sont généralement incompatibles avec le facile et agréable exercice de nos facultés intellectuelles et corporelles. Là est toute l'explication de la Paresse, qui n'est en définitive, comme on voit, que l'expression de la répugnance des individus pour les choses qui ne concordent pas avec leurs dispositions natives.

mées à des Forces utiles et bonnes, par des circonstances qui ne correspondent point à leur action combinée ou harmonique.

Que ceux qui préfèrent à cette explication facile, rationnelle et consolante des actions mauvaises des hommes dans un Milieu qu'ils peuvent avoir tout espoir de modifier; que ceux, dis-je, qui préfèrent à cette heureuse pensée du cœur et de l'intelligence la monstrueuse croyance *à la Perversité native de l'Homme*, à *Dieu créateur des mauvaises Passions*, gardent au fond de leur âme cette vieille et triste pensée.....

Nous aimons mieux croire que l'Homme n'a aucun *Attrait direct* pour le Mal, qu'il ne porte en lui aucun mobile qui puisse lui faire aimer le Mal pour le Mal; nous aimons mieux croire que quand il fait le Mal, c'est *toujours et partout* (à moins d'un état réel de maladie) en vue d'un but qui est selon sa Nature, selon la justice absolue de Dieu, mais auquel, le plus souvent, dans les conditions actuelles, il ne peut, malheureusement, atteindre qu'en passant par la voie du Mal.

Telle est la différence que nous établissons entre les *véritables Passions*, éléments constituants de l'Organisme humain, tous bons dans leur essence, et ce qu'on nomme dans le monde les *mauvaises Passions*. Ces dernières ne sont autre chose que les faux essors des premières, qui se trouvent entraînées par la funeste influence du Milieu à chercher leur satisfaction dans des faits, dans des actes non seulement contraires aux intérêts de la Société, mais souvent même nuisibles à l'individu qui est ainsi entraîné.

Cette distinction établie, on ne peut plus être étonné si, dans l'étude que nous avons faite des manifestations de l'Homme, en vue de connaître les mobiles actifs et constituants de son Organisme, nous avons laissé de côté toutes les actions subversives que l'on fait correspondre à de mauvais principes passionnels. Admettant par un irrésistible *à priori* que Dieu n'a point mis de mauvais principes dans l'Homme, il est clair que nous ne devions, nous ne pouvions chercher la réalisation directe des mobiles dont la Nature humaine est formée que dans les phénomènes sociaux expri-

mant des tendances bonnes, légitimes, régulières, en convenance les unes avec les autres, c'est-à-dire comportant la possibilité de l'Harmonie parmi les hommes. Voilà pourquoi précisément, après avoir établi l'existence des Attraits sensitifs et affectifs, après avoir distingué ces deux ordres, et déterminé les genres de chacun d'eux, lorsque nous avons voulu connaître les lois de leur action combinée, nous avons fait abstraction des phénomènes mauvais et désordonnés. Désirant trouver des Lois, il était naturel et logique de les chercher là où nous rencontrions de l'ordre et de la combinaison.

Ainsi, en signalant le fait remarquable de la division des grandes réunions en groupes rivaux, nous n'avons rien dit des résultats déplorables que produit souvent l'esprit de rivalité. Ce n'était pas, on peut en être assuré, que ces résultats nous fussent inconnus. Les ouvrages de Fourier contiennent sur l'essor subversif de cet Attrait régulateur, des notions plus détaillées, plus précises et plus rigoureuses qu'on ne peut en trouver nulle part ailleurs. Mais c'étaient les effets directs et réguliers, et non les effets inverses et irréguliers de cette Passion qu'il nous importait de connaître, puisque c'était comme règle, comme Loi que nous voulions la juger, l'apprécier.—Or, cette tâche, nous l'avons remplie, et il est parfaitement évident qu'on ne saurait opposer à nos conclusions les conséquences subversives de cette Passion. — Et vraiment, ces conséquences pourraient-elles prouver que cette Passion n'est pas une tendance rectrice, un Attrait régulateur par essence? Non, sans doute; elles ne peuvent prouver autre chose, sinon qu'il est des circonstances qui faussent l'action de cette Passion régulatrice.

Rien de plus légitime en soi-même, certainement, que l'Attrait *Amitié*, ou que l'Attrait *Familisme*, ou encore que l'Attrait *Amour*. Ils ne sont point un mal, et en vouloir suivre les tendances, ne saurait être non plus un mal. Eh bien! qu'on examine ces Attraits dans leurs essors, et l'on verra qu'il est une foule de circonstances où ils n'atteignent aux satisfactions qu'ils recherchent qu'en produisant le Mal. Un ami est souvent injuste envers autrui en voulant soutenir et défendre son ami; souvent un père de famille commet des actes d'une insigne déloyauté par affection

pour les siens. — Et l'Amour?... de combien de mauvaises choses ne peut-il pas devenir la source? — Mais ne nous arrêtons point à ce second degré des mobiles inhérents à l'Organisme de l'Homme : élevons-nous des affections du cœur aux véritables Passions de l'âme, à ces grandes et sublimes aspirations vers l'UNITÉ, dans laquelle se résument toutes les conditions du bonheur des hommes; examinons dans leur essor ces élans religieux qui caractérisent spécialement les Natures dévouées : n'est-il pas évident encore que, dans une foule de circonstances, ce n'est qu'au détriment, qu'au préjudice du repos et de la paix de ses semblables, que l'Homme écoute ces nobles entraînements de son cœur?

Mais qu'est-ce à dire? Il n'y a donc que du Mal dans l'Homme? Il n'est donc pas un seul des mobiles de son âme qui ne soit un détestable principe, une mauvaise Passion, puisqu'il n'est pas jusqu'à ses sentiments les plus généreux, les plus humains, les plus religieux, qui ne puissent lui faire commettre du Mal! — Telle est, en effet, la monstrueuse conséquence à laquelle on est forcément conduit aussitôt que l'on admet qu'il y a dans l'Homme quelque *Attrait direct* pour le Mal, aussitôt qu'on admet le principe de la *Perversité native*. Car si ce germe de mal existe dans l'Homme, s'il entache *ses Attraits inférieurs, ses Attraits sensitifs, individuels*, s'il les porte au mal, il entache également *ses Attraits supérieurs*, ses Attraits sociaux, religieux; il leur fait aussi accomplir des actions préjudiciables à ses semblables. — Ah! reconnaissez donc à une pareille conséquence la fausseté de votre principe; reconnaissez que l'Homme est sorti BON des mains du Créateur, que tous les Attraits dont Dieu l'a formé sont BONS et légitimes, que le mal qu'ils produisent est le résultat de l'action d'un milieu social qui n'est pas en harmonie avec la nature de ces Attraits.

Cette conclusion est la seule qui soit à-la-fois selon le *cœur* et selon la *raison*; elle est la seule véritablement religieuse, la seule qui corresponde au double point de vue de la Nature humaine, au *Sentiment* et à l'*Intelligence*.

Maintenant disons, sans nous arrêter à une discussion qui serait oiseuse après tout ce qui précède, qu'aucun élément nou-

veau ne nous semble nécessaire pour expliquer les actions de l'Homme, du moins analytiquement parlant; car nous prions toujours nos lecteurs de ne pas oublier que nous avons encore à envisager l'Homme du point de vue de l'*Unité* constituée par l'action convergente de tous ses éléments.

Les trois mobiles régulateurs ci-dessus, qui sont désignés dans le système de Fourier par les expressions de *Cabaliste*, de *Composite* et d'*Alternante* ou *Papillonne*, complètent donc à nos yeux l'analyse de l'Organisme Humain.

Nous avons de cette sorte trois divisions ou catégories générales d'Attraits : des *Attraits sensitifs*, des *Attraits affectifs* et des *Attraits régulateurs;* ou encore, suivant la classification de Fourier, des *Passions sensitives*, des *Passions affectives*, et des *Passions distributives;* ces dernières ainsi appelées par lui, parce qu'elles distribuent ou règlent l'action des deux premières classes de Passions. C'est du reste ce que nous venons d'établir.

Cette analyse satisfait, selon nous, à toutes les conditions qui lui étaient imposées, c'est-à-dire qu'à nos yeux elle contient tous les mobiles élémentaires indispensables à l'explication de toutes les aspirations et de toutes les manifestations de l'*Etre humain*. A ceux maintenant qui en jugent autrement, de nous faire voir ce qu'elle a d'incomplet, de nous montrer les lacunes qu'elle a laissé à remplir; à eux de nous indiquer les éléments oubliés ou méconnus, ou encore les éléments factices, imaginaires, faussement introduits dans cette analyse. Leur Critique de la Conception analytique de l'Homme telle que Fourier l'a produite, ne peut avoir de valeur qu'autant qu'ils rempliront cette tâche. Il ne saurait suffire de dire : c'est une *mesquine Ontologie* que celle de Fourier.—Une pareille assertion demande naturellement à être prouvée, alors qu'on s'adresse à des lecteurs dont on estime quelque peu la raison. — Or, pour cela faire, il n'était qu'un moyen logique, c'était, ainsi que nous venons de le dire, de signaler les défauts positifs et les défauts négatifs de l'Analyse de Fourier, de montrer les éléments qu'il a supposés et les éléments qu'il a oubliés.

« Y a-t-il chez l'Homme, dit M. Cherbuliez, d'autres passions » que celles dont parle Fourier? Y a-t-il autre chose que des » passions? Voilà ce que ni Fourier lui-même, ni aucun de ses » disciples ne se sont demandé, ce qu'aucun d'eux n'a jugé » digne d'examen. » J'en demande bien pardon à M. Cherbuliez, c'est là au contraire une question que Fourier et ses disciples se sont très fréquemment adressée; et, si l'auteur de la Théorie sociétaire eût répondu avec moins de rigueur qu'il ne l'a fait à cette importante question, selon toute probabilité, son Critique n'eût pas si complètement laissé dans l'ombre ce côté faible de la Doctrine de l'ATTRACTION PASSIONNELLE.

M. Cherbuliez nous permettra de croire que s'il eût trouvé facile de signaler dans l'*Etre humain* d'autres passions que celles énumérées par Fourier, d'autres mobiles que des Attraits *sensitifs*, des Attraits *affectifs* et des Attraits *intellectuels*, plus l'Attrait *religieux* qui dérive de leur *Unité*, ainsi que nous l'allons voir; M. Cherbuliez, disons-nous, nous permettra de croire qu'il ne se fût pas si généreusement refusé ce petit avantage contre une Doctrine qu'à certains égards il croit dangereuse, et digne d'être sérieusement combattue. — Il y avait là une victoire décisive à remporter. Il est vraiment bien étonnant qu'on y ait si peu tenu.

DE L'UNITÉ DE L'ORGANISME HUMAIN.

> L'Unité de l'homme avec lui-même ne peut résulter que de l'Harmonie des trois sphères, intellectuelle, animique et sensitive, de notre nature, c'est-à-dire de l'accord de l'Intelligence et des Passions.
>
> (V. CONSIDERANT.)

Jusqu'à ce moment nous avons étudié un à un les éléments constitutifs de l'Organisme humain. Si quelquefois il nous est arrivé de les considérer dans leur action combinée, il ne s'est agi encore que de combinaisons partielles, et non de la synthèse

complète de ces éléments, seule propre à nous faire concevoir l'homme dans son Unité.

Cette Unité ne peut être l'objet d'aucun doute. Elle existe évidente, frappante, pour tous ceux qui veulent y donner leur attention. L'homme est manifestement un être UN. Mais que faut-il entendre par là ? Rien autre chose, sinon que les éléments multiples dont Dieu a formé l'Etre humain ont entre eux des rapports de convenance, d'accord, qui les font tous concourir à un résultat commun, la vie de l'individu, la conservation et l'évolution de cette vie durant un temps relatif à sa destinée spéciale dans l'ensemble des destinées.

Mais on comprend bien que dans un être passionnel, dans un être qui sent, qui désire, qui aime, qui veut, cette UNITÉ ne peut pas, ne doit pas se manifester seulement dans l'accomplissement du résultat que nous venons d'indiquer, elle doit avoir encore son expression comme principe passionnel, comme manifestation de la pensée absolue de l'Être créateur, c'est-à-dire, que l'UNITÉ doit être dans l'homme une passion, ou un amour permanent de tout ce qui est un, en d'autres termes, de tout ce qui est *accordé, harmonique.*

Tel est aussi l'un des caractères essentiels de l'UNITÉ de l'Organisme humain. Cette UNITÉ, ainsi qu'il est aisé de le reconnaître, constitue dans tous les hommes une véritable tendance passionnelle. — Il est incontestable que cette passion *Unitéisme*, comme l'a appelée Fourier, se montre à des degrés très variables chez les différents individus : très puissante, très énergique chez quelques-uns, elle n'offre qu'un médiocre développement chez d'autres. Cela tient-il à ce que les âmes humaines, dont les variétés forment par leur combinaison une UNITÉ supérieure à leur *Unité* particulière, sont constitutivement à des distances inégales du type absolu de cette UNITÉ, les unes s'en approchant plus, les autres moins ? On peut le présumer. — Mais c'est là une question qu'il nous importe peu d'éclaircir ici. — Bornons-nous pour le moment à constater que l'Organisme humain est UN et que de cette UNITÉ résulte une véritable passion, un véritable Attrait, tendant de toutes ses forces vers tout ce qui est UN,

vers tout ce qui est ordonné d'une manière intégrale, complète, tout ce qui est pleinement harmonique.

Pour terminer tout ce que nous avons à dire sur l'analyse du système passionnel de l'homme, nous allons emprunter à l'ouvrage de M. Considerant, intitulé *Destinée Sociale*, deux morceaux qui résument de la manière la plus claire et la plus complète cette partie importante et fondamentale du système de Fourier.

Le premier de ces morceaux est le *chapitre sixième* du Tome II, pages 101 à 118; le second est l'*appendice* qui s'étend, dans le même volume, de la page 119 à la page 140. Ces deux morceaux viennent, dans l'ouvrage que nous citons, à la suite de l'exposition du Système Sériaire considéré comme déduction pratique des convenances générales de la nature humaine.

CHAPITRE SIXIÈME.

RÉSUMÉ DES CONDITIONS ORGANIQUES DE LA *LOI SÉRIAIRE*.

La loi nouvelle vous sera révélée.

. . . . . .

Elle est comme l'olive qui donne nourriture et lumière, et, comme l'olive, elle porte la Paix au monde.

(Clarisse Vigoureux.)

§ I.

CONDITIONS D'ATTRACTION.

Le monde ou l'univers ne communiquant avec Dieu que par l'entremise de l'Attraction, toute créature, depuis les astres jusqu'aux insectes, n'arrivant à l'harmonie qu'en suivant les impulsions de l'Attraction, il y aurait duplicité de système, si l'homme devait suivre d'autres voies que l'Attraction pour arriver aux fins de Dieu, à l'Harmonie, à l'Unité.

(Ch. Fourier.)

. . . . . .

La nature nous a appris que l'homme, — individuellement (1) et collectivement, — est susceptible d'être mu par deux ressorts principaux :

---

(1) Le concours de plusieurs sentiments passionnés agissant synergiquement, produit l'enthousiasme même chez l'individu *isolé*. Quant à la rivalité *individuelle*, rien n'est plus connu.

La fougue enthousiaste dérivant de l'Accord,
L'acharnement rivalisé dérivant du Discord.

La nature nous a appris encore que ces deux fougues, l'une aveugle, emportée, enlevant d'assaut l'obstacle, l'autre réfléchie, calculatrice et tenace, ne peuvent se maintenir indéfiniment sur le même objet; qu'il est hors des conditions de l'*attrait passionnel* comme hors des conditions de l'*attrait musical,* qu'un Accord ou un Discord se soutiennent au-delà d'une certaine durée; qu'un *point d'orgue* même doit avoir une fin; que la continuité d'un même fait constitue pour l'âme un supplice, comme celle d'un même son pour l'oreille. Nous avons donc compris la nécessité des *Alternances,* et reconnu qu'il faut pour l'attrait, non-seulement l'*Accord* et le *Discord,* mais encore la *Modulation,* c'est-à-dire, la *succession* combinée des sons, des Accords et des Discords.

Si vous parvenez à développer dans une masse un Accord d'ensemble sur une action, l'action sera exécutée par enthousiasme et passionnément; — la masse sera *mise en Attraction* sur cette action.

Si vous parvenez à exciter une masse à l'action par l'aiguillon acéré des Rivalités et des luttes, l'action sera exécutée avec acharnement et passion; — la masse sera *mise en Attraction* sur cette action.

Dans tous les cas ou ces deux genres de ressorts interviendront séparément (1) ou simultanément, l'ATTRAIT sera mobile de l'ac-

---

(1) La plupart du temps, les deux genres de ressorts interviennent combinément. Citerez-vous comme spécial exemple d'*Accord* la magnifique et enthousiaste exécution des terrassements du Champ-de-Mars par la population parisienne, pour la fête républicaine de la fédération; mais certainement l'émulation jouait entre les différentes brigades de travailleurs. Citerez-vous les barricades de Juillet, une lutte, un combat quelconque comme spécial exemple de *Discord;* — mais, en pareil acte, il y a Accord dans chaque camp contre l'autre, hors le cas de *contrainte,* — que nous n'examinons seulement pas, car nous ne voulons étudier que la nature libre, ou simplement la nature; *nature libre* forme pléonasme. — Ainsi

tivité déployée, *et la force de l'attrait sera proportionnelle à l'intensité de la résultante des ressorts.*

Si maintenant vous voulez obtenir l'attrait en système général et soutenu sur un ensemble d'actions, vous devez forcément spéculer sur les changements, les relais, les variations, les contrastes : en un mot, sur les *Alternances* des notes, des Accords, des Discords, des modes et des tons.

ACCORD, DISCORD, ALTERNAT,

tels sont donc les trois grands moyens du mécanisme actif de l'Attraction.

Ces trois éléments correspondent à trois passions ou besoins de l'âme, que Fourier a désignées sous l'appellation commune de passions MÉCANISANTES OU DISTRIBUTIVES; cette appellation exprime parfaitement leurs fonctions et leur nature; il les a tout aussi heureusement nommées chacune en particulier :

La *Composite,* besoin des Accords, des sentiments et actions enthousiastes, synergiques et *composés,* donnant naissance à la fougue aveugle, enthousiaste, poétique;

La *Cabaliste,* besoin des Discords, des excitations intriguées, des actions rivalisées, des luttes cabalistiques, donnant naissance à la fougue réfléchie, intelligente, vigilante et calculatrice;

La *Papillonne,* nom romantique de la plus romantique des passions, du besoin d'alternance et de variété destiné à entretenir le mouvement, la vie, et le charme, à semer les plaisirs variés comme le printemps sème les fleurs, et à *mesurer* l'harmonie dans l'univers (1).

---

on ne trouve guère d'exemples d'Accord ou de Discord pur et simple dans des Groupes et des masses. Quant aux développements des deux ressorts chez des individus isolés, ce ne sont que des notes, des sons séparés; ce ne sont ni des Accords, ni des Discords, mais seulement des *germes* d'Accords et de Discords, des éléments d'harmonie ou de cacophonie sociale; d'harmonie s'ils sont bien combinés entre eux, de cacophonie s'ils le sont mal.

(1) Je n'ai *nommé* ici les trois passions distributives que pour mémoire,

Or c'est bien, si je ne me trompe, de l'observation des circonstances générales qui mettent en jeu ces trois ressorts, que nous avons déduit la formule du mécanisme attractionnel ; en effet :

1re *Condition d'Attraction.* — La convergence des rayons au même foyer, le jeu simultané de toutes les parties d'une masse dirigées sur un même but, la division parcellaire sommée dans une action totale, telle est bien la condition de l'Accord, de l'Accord des volontés, de l'Accord passionné d'où sort l'enthousiasme et la fougue aveugle. Ce fait passionnel, — principe et conséquence, — nous l'avons élémentairement formulé dans la *division du Groupe* en *Sougroupes.*

2e *Condition d'Attraction.* — La concurrence entre deux forces rivales, et qui ne peuvent être rivales qu'à la condition de s'appliquer à des objets semblables ou fort peu différenciés, telle est bien la condition du Discord, du Discord des volontés, du Discord passionné qui engendre l'acharnement de lutte et d'esprit de parti, la fougue réfléchie. Ce fait passionnel, — principe et conséquence, — nous l'avons élémentairement formulé dans la distribution des Groupes en *Echelle nuancée* que nous avons appelée *Série.*

3e *Condition d'Attraction.*— Et pour que l'Accord ou le Dis-

---

Je serais allé jusqu'à la fin du volume sans ces trois mots, et l'on peut considérer les quatre *alinéas* ci-dessus comme une note détachée. Ceci soit dit pour ôter à la malveillance le prétexte des accusations dont la phraséologie phalanstérienne a été déjà l'objet. On rencontre les mots les plus bizarres dans toutes les sciences, où on les prodigue, Dieu sait ! et l'on ne veut pas en passer quinze à la science sociale ! des mots encore qui ont leurs racines ou leurs analogies françaises, et qui se comprennent à première vue ! D'ailleurs on les définit. Je veux en outre faire remarquer que tous les jours on apprend des langues étrangères, on lit péniblement des livres dont chaque page n'est comprise qu'à grands coups de dictionnaire ; et l'on ose présenter, comme fin de non-recevoir, contre les ouvrages de Fourier, quinze ou vingt mots créés très philologiquement par lui pour exprimer des idées nouvelles ! ! — Est-ce que Christophe Colomb et Vasco de Gama n'ont pas été obligés de baptiser les terres qu'ils ont découvertes ?

Nous ferons remarquer que cette note répondait à l'avance à l'accusation bizarre de *néologisme féroce* formulée par M. Ch. contre l'Ecole Sociétaire.

cord ne deviennent pas fatigants, monotones, et ne tombent pas à plat, ou ne dégénèrent pas l'un en folle effervescence, l'autre en aigreur et en haine, écoutons encore la nature qui invoque les *Alternances;* laissons l'individu, auquel *la division parcellaire et la distribution nuancée de l'action* permettent de s'enrôler dans une foule de détails d'actions différentes; laissons, dis-je, l'individu libre de se combiner de mille manières avec les autres individualités qui composent la masse; permettons les migrations des Groupes, les engrenages des Séries: ainsi,

La Série *exaltée*, *rivalisée*, *engrenée*,

Exaltée par la Composite et ses Accords,

Rivalisée par la Cabaliste et ses Discords,

Engrenée par la Papillonne et ses Alternances;

telle est la formule du mécanisme d'Attraction.

Or, ce mécanisme qui développe si puissamment les Accords et les Discords, les activités passionnées, appliquez-le à tout objet bon en soi, productif, utile, fécond, heureux à l'Humanité, à toutes choses nécessaires à la haute gestion du Globe, au développement des puissances humanitaires: en un mot, à l'INDUSTRIE dans la plus large et la plus belle acception de ce mot, qui désigne l'usage harmonique de l'activité humaine, et vous aurez la LOI D'INDUSTRIE-ATTRAYANTE; vous aurez appliqué la force passionnelle de l'homme, et *par suite* toutes ses puissances physiques et animiques, au bien, à l'ordre, au bonheur général, à l'OEuvre universel, au développement régulier et complet de l'Humanité.

§. II.

CONDITIONS D'HARMONIE.

La musique est un concert de plusieurs discordants. (Pythagore.)

Je viens de démontrer que l'application du mécanisme sériaire à l'Industrie rend l'Industrie attrayante; — montrons maintenant que cette application à l'Industrie, à la gestion du

Globe, à la grande et haute tâche de l'homme, est la condition suprême du *jeu harmonique* de la Série.

Rappelons d'abord que, quoique nous ayons bien distingué dans l'analyse l'Accord et le Discord, ces deux genres d'effets passionnels n'en sont pas moins susceptibles de se combiner entre eux dans l'action, de se multiplier les uns par les autres, de *s'élever à des puissances successives*. Dans presque tous les exemples que nous avons cités, et dans beaucoup d'autres que l'on peut observer au sein de la vie sociale, — quand on sait un peu observer, — on peut voir des éléments rivaliser entre eux et se corporiser dans des masses de premier ordre; puis ces masses rivaliser entre elles et se corporiser dans des masses plus fortes, ou de second ordre; et les Discords se composer et s'élever ainsi successivement de corporations en corporations de plus en plus considérables, pour venir enfin s'absorber dans un *dernier* Accord, ou dans un *dernier* Discord. Or, voici ce que j'ai à dire :

C'est que l'action passionnelle n'est harmonique *qu'autant que tous les Accords et Discords* partiels et inférieurs *se résolvent toujours en dernier lieu* dans un Accord total supérieur.

Ainsi les Accords et les Discords des compagnies, des bataillons, des régiments et des brigades d'une armée, forment bien un tout harmonique, *sous le rapport de la manœuvre*, car ils se résolvent dans un Accord total : — mais lorsque deux armées ennemies sont en présence, les deux grands Accords formés dans chacune d'elles par le jeu combiné de ses compagnies, de ses régiments, de ses brigades, ne se composent plus dans un Accord total supérieur; ces deux Accords se résolvent finalement dans une dissonance universelle : l'action est subversive.

Deux orchestres, dont chacun joue un morceau différent, et parfaitement harmonique dans ses consonnances et ses dissonances particulières, produiront une effroyable cacophonie s'ils viennent à jouer simultanément *l'un contre l'autre*.

Le principe est vrai à toutes les *puissances*, qu'il s'agisse d'unités, de dizaines, ou de millions; de sons individuels, élémentaires, ou de sons collectifs, composés, groupés en partitions;

d'un duo, ou d'un orchestre : la règle définitive d'Harmonie est toujours que les dissonances doivent se sauver sur une consonnance supérieure, que toutes les actions doivent aboutir à un Accord, se résoudre en dernier lieu dans l'Unité.

L'Accord des Sougroupes dans l'Unité du Groupe, des Groupes dans l'Unité de la Série ; l'Accord des Séries dans l'Unité de la Phalange, des Phalanges dans l'Unité de la Nation, des Nations dans l'Unité du Globe, telles sont les exigences successives de la règle d'Harmonie.

Du reste, ces ralliements successifs et puissanciels sont si bien dans les desseins de la nature, qu'elle nous y prédispose et nous y entraîne par la magnifique gamme des développements croissants de l'UNITÉISME, la passion grandiose et pivotale, le divin besoin de l'Unité, de l'Ordre universel, de l'Accord supérieur et final, de l'union des parties dans le tout, de la conjonction hiérarchique de l'être intégrant avec l'infini.

En effet, le ralliement des Groupes dans la Série est passionnellement représenté et provoqué par l'*esprit de corps ;* le ralliement des Séries dans la Phalange, par le *civisme* (1); des Phalanges dans la nation, par le *patriotisme ;* des nations dans l'harmonie du Globe, par l'*Unitéisme collectif.*

J'indique seulement cette thèse des développements puissanciels de l'Unitéisme ; elle demanderait à être traitée en détail et régulièrement dans ce qui touche à son jeu social, à la Destinée terrestre ; puis il faudrait la poursuivre dans ses applications à l'Ordre général, à la Vie universelle, au Monde et à Dieu, aux Destinées

---

(1) *Civisme* est pris dans son acception originelle et étymologique, esprit de cité (*civitas*). Ce mot, au reste, et le suivant : *patriotisme*, conviennent fort mal ici. Je ne les donne que pour faire deviner l'idée qu'ils ne peuvent pas rendre, puisque l'idée appartient entièrement au monde harmonique, et qu'ils appartiennent, eux, au dictionnaire des Sociétés subversives. — Patience, l'Harmonie fera sa langue. — Quoi qu'il en soit, et relativement à l'indication que je donne ici, prenez dans ces mots ce qu'ils ont de beau et d'humanitaire, et laissez tout ce qu'ils peuvent avoir aujourd'hui d'hostile, de haineux ou de niais, et vous approcherez ainsi du sens harmonique.

ultérieures, à l'Unité intégrale. Je réserve ces questions pour un autre ouvrage, et, pour le moment, je dirai seulement là-dessus que la Religion de l'avenir est contenue tout entière dans ces développements. Ailleurs aussi je dirai comment ces Accords supérieurs ravissent l'âme humaine; dans quels délirants tourbillons d'actions passionnées et synergiques ils emportent les masses harmoniennes; dans quel océan de vie, de joies enivrantes et de bonheur actif et saisissant, l'homme alors est baigné sur sa terre! — Certes, dès long-temps, à tous ces mystérieux désirs de joies qui s'agitent dans son cœur; à cette soif des eaux vives et inconnues, qu'il porte dans sa poitrine ardente; à cette pression sans nom, exercée sur son âme par la vie du monde subversif, l'homme a bien senti qu'il n'était pas dans sa Destinée, qu'il habitait la vallée des larmes! Heureux si, plus fort, il n'eût pas plié sous le poids des mauvais jours, s'il ne se fût pas couché sur la tâche avec une résignation désespérée, fatale et coupable; s'il eût compris que Dieu, — LE PÈRE, — n'avait pas méchamment ajourné le bien à d'autres vies, et qu'il devait, lui, l'Homme, par sa volonté d'Homme et sa puissance, changer sa vallée de larmes en vallée paradisiaque!

L'homme est si bien prédisposé et prédestiné aux grands Accords, à leurs vibrations entraînantes, qu'on a vu en 1830 un Accord de ce genre, — encore qu'il fût passablement entaché de subversif, — rendre folle de joie et de probité une population misérable, habituellement affamée, et qu'il faut, en temps ordinaire, dix mille argousins et je ne sais combien de gendarmes, de geôliers, de juges et de prisons, pour maintenir quelque peu dans *les limites;* puis la fusion fraternelle momentanément réalisée entre les hautes et basses classes libérales; puis la communication électrique du mouvement à la France; et tous les peuples d'Europe se mettant à vibrer à l'unisson; et je ne sais combien de révolutions et de trônes renversés! — Qu'il y ait ou non du subversif dans les effets, il est certain que l'homme ne jouit de la plénitude de sa vie que dans cette haute sphère passionnelle; c'est là qu'il se sent à l'aise! Aussi vous disons-nous que la plus heureuse vie du plus heureux bourgeois civilisé n'est qu'une monotonie misérable et une plate existence, à côté de celle du moins

passionné, du plus froid, du plus pauvrement organisé des Harmoniens. — Mais ce n'est pas de tout cela qu'il s'agit ici.

J'expliquais que le jeu des Séries, qui est *attrayant*, doit encore être *harmonique;* je montrais que la condition d'Harmonie se trouve dans la résolution de tous les Accords et Discords inférieurs en un Accord total, unitaire et supérieur ; et maintenant j'arrive à ma conclusion, savoir :

Que l'application du mécanisme sériaire à la haute gestion du Globe est le seul moyen d'obtenir l'Accord unitaire, car l'Accord unitaire de l'Humanité entière ne peut être obtenu d'une façon stable et durable *que sur un but utile à l'Humanité entière.*

Ce que je dis pour l'Humanité est vrai à tous les degrés de l'échelle hiérarchique de l'Association humaine; ainsi,

Il ne peut y avoir Accord unitaire soutenu dans la Phalange, qu'à la condition de l'Association de toutes les Séries dans la gestion de la Phalange : le ralliement total ne peut s'y concentrer que sur une œuvre *utile à toute la Phalange.* — On déduirait de même pour les Phalanges dans la nation, pour les nations dans le Continent.....

Donc voici :

La Série est un merveilleux instrument qui produit l'ATTRAIT sur l'objet auquel il est appliqué, et qui produit l'ATTRAIT ET L'HARMONIE SOCIALE quand il est appliqué à l'intégralité des objets bons et utiles à l'Humanité, c'est-à-dire à l'*Industrie :* — ce dernier mot, je le répète pour la dixième fois, devant être entendu dans une acception aussi large que l'âme humaine, la puissance humaine et le génie humain le comportent.

Dans la Civilisation, tous les intérêts sont généralement en désordre et en confusion, toutes les positions faussées, toutes les passions hostiles; tout se nuit, se choque, se brise. Ce sont des milliards de sons individuels discordants qui composent un odieux charivari.

Que s'il y a dans le désordre quelques exceptions, quelque chose de régularisé, de corporisé, une masse organisée, c'est le plus souvent pour arriver à des conflits d'ordre supérieur, pour

passer du duel à la bataille rangée. Presque tous les services organisés un peu largement en Civilisation ont un but offensif, défensif ou répressif; leur raison d'être est un genre quelconque de conflit extérieur ou intérieur....

Et cependant tous les caractères humains sont des instruments animés et intelligents qui ne demandent pas mieux que de jouer au ton, de se grouper en Accords et Discords combinés, de moduler de concert. Un son qui résonne, on le sait bien, fait résonner simultanément ses *harmoniques;* il en est manifestement de même pour les caractères; ils appellent vivement leurs harmoniques; brisez donc la fatalité des choses qui empêchent ces heureuses et libres alliances, et réalisez enfin les conditions de la Liberté et de l'Harmonie, si vous voulez l'une et l'autre ! Veut-on toujours tourner et retourner dans la sphère de l'inintelligence et des inepties, et ne pas comprendre qu'avec des sons comme avec des passions, on peut voir les consonnances ou les dissonances se résoudre en harmonie ou en cacophonie, suivant que les sons individuels seront bien ou mal combinés? Ah! je dis qu'il faut avoir le cerveau singulièrement concrétionné par les sottises philosophiques et morales, anciennes et modernes, pour ne pas se sentir saisi par cette vérité si simple et si naturelle!

Au reste, je viens d'entrer dans des considérations que j'aurais pu laisser pour leur véritable place, qui se trouve dans la *troisième partie* de cet ouvrage. Le principal objet de ce livre était de rechercher la Loi d'organisation naturelle du travail, d'en étudier le mécanisme et de démontrer sa propriété d'imprimer Attraction. Les *conséquences harmoniques* de la Loi viendront après.

APPENDICE

A LA DEUXIÈME PARTIE.

Analyse et Synthèse de l'Attraction passionnelle.

C'est une entreprise aussi vaine que ridicule de vouloir détruire les passions; c'est contrôler la nature; c'est réformer l'ouvrage de Dieu. Si Dieu disait à l'homme d'anéantir les passions qu'il lui donne, Dieu voudrait et ne voudrait pas; il se contredirait lui-même. Jamais il n'a donné cet ordre insensé; rien de pareil n'est écrit dans le cœur humain; et ce que Dieu veut qu'un homme fasse, il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit lui-même, il l'écrit au fond de son cœur. (J.-J. Rousseau.)

Connais-toi toi-même.
(L'Oracle antique.)

§ I^er^.

Il n'y a pas d'effet sans cause.

Si j'ai été intelligible dès le commencement de cet ouvrage et si j'ai parlé à partie intelligente, on aura compris que le problème social se composait :

1° De la détermination d'un MILIEU social favorable à l'Harmonie;

2° De la détermination du MÉCANISME destiné à jouer dans ce milieu.

L'examen de la première de ces deux questions, dans le premier volume, nous a donné pour solution la Commune-Sociétaire, la Phalange.

Dans le second volume nous avons pris corps à corps la question du mécanisme passionnel, de la Loi naturelle d'industrie, et nous avons reconnu que la propriété d'*imprimer Attraction* devait être le premier et plus saillant caractère, le caractère *indispensable* de ce mécanisme, de cette Loi. — Aussi est-ce précisément par la considération de certaines conditions d'attrait que nous avons déterminé le mécanisme cherché.

Le mécanisme, c'est la Série ; le milieu, c'est la Commune-Sociétaire.

Il est facile de voir que l'influence du milieu se combine avec la puissance du mécanisme dans le sens de l'Attraction, car nous avons reconnu que la création des grandes richesses repose en premier lieu sur l'Association, sur la combinaison du milieu sociétaire ; or cette création des grandes richesses est une des trois grandes conditions d'attrait, un des trois foyers d'Attraction déterminés par la science passionnelle. En effet :

La première condition générale d'attrait, c'est le LUXE, le *luxe interne* ou santé et vigueur de l'individu ; et le *luxe externe* ou salubrité, élégance du milieu dans lequel l'individu est appelé à agir, et participation de l'individu à la richesse générale. L'aisance générale, la richesse générale, la santé générale, telles sont évidemment les premières conditions, les conditions de base. On ne peut pas songer à faire descendre le plaisir, le charme, sur une population misérable, affamée, souffreteuse. C'est clair comme le jour. — Or le Luxe, première condition d'Attraction, ne peut être réalisé que par l'Association, que dans une Société à base de Phalange.— Nous l'avons surabondamment prouvé.

La seconde condition d'attrait, c'est la libre formation des GROUPES, les réunions libres et sympathiques où se créent et se développent les affections, les sentiments du cœur, les passions corporatives, les liens d'amitié, d'amour, d'ambition, de famille.

La troisième condition d'attrait, c'est l'affiliation des Groupes en SÉRIES, la régularisation et l'ordonnance naturelle des choses, la production des Accords, des Discords, et les mouvements des Modulations.

La première condition, — *Luxe*, — correspond plus particulièrement aux exigences de la VIE SENSITIVE ;

La seconde condition, — *Groupe*, — aux exigences de la VIE AFFECTIVE ;

La troisième condition, — *Série*, — aux combinaisons des mouvements généraux, aux exigences de la VIE SOCIALE.

Si les Sens sont lésés dans le travail et par le travail, et si le

travail n'est pas assez rétribué pour suffire aux exigences des besoins et des plaisirs sensitifs, ce sera une première cause de répugnance;

Si les Affections de l'âme sont étouffées dans le travail; si le travailleur est forcément maintenu, par l'ordonnance même de son travail, hors de contact avec les êtres sympathiques et avec les sentiments dont son cœur est avide, ce sera une seconde cause de répugnance;

Si le travailleur est laissé dans un calme plat, s'il n'est pas stimulé par le jeu actif des Accords et des Discords, s'il est plongé dans la monotonie, cloué à une œuvre morne et toujours identique, ce sera une troisième et mortelle cause de répugnance :

Mais si l'action est pour lui une source de *jouissances sensitives*, de *jouissances affectives* et d'*excitations passionnées*, elle exercera un charme puissant, un charme proportionné à la quantité des ressorts combinés, multipliés par leurs énergies. — Ainsi :

LUXE, GROUPES, SÉRIES,

telles sont les trois grandes conditions de charme, les trois *foyers* généraux d'Attraction.

Si vous affaiblissez l'un ou l'autre de ces foyers, si vous diminuez leur alimentation et leur intensité comburante, la *puissance attractive* diminue. Si vous affaiblissez encore, si vous éteignez la flamme, vous arrivez aux *répugnances*, dont vous verrez augmenter graduellement les énergies au fur et à mesure qu'aux conditions ci-dessus se substitueront de plus en plus les conditions opposées, les conditions civilisées et subversives, la *misère*, l'*isolement*, la *monotonie*. — Ces dernières conditions sont des conditions tout-à-fait négatives; elles sont l'absence même des conditions essentielles de la vie et du bonheur, la richesse, les liens affectueux, les combinaisons harmoniques; comme le froid est l'absence de la chaleur, les ténèbres l'absence de la lumière... Les répugnances dérivent des conditions négatives du Morcellement, comme l'attrait dérive des conditions opposées, des conditions positives de l'Ordre Sériaire. — Le travail étant attrayant dans les conditions de la Phalange, il ne saurait

se faire qu'il ne fût pas répugnant dans les conditions opposées ; et étant répugnant dans les conditions des Sociétés actuelles, barbares ou civilisées, il ne peut pas se faire qu'il ne devienne attrayant dans les conditions phalanstériennes. — C'est la preuve et la contre-preuve : c'est forcé ; c'est irréductible. Mettez ce raisonnement entre le marteau et l'enclume, tirez-le à la filière, passez-le au laminoir, frappez, essayez de le broyer, et vous verrez que tous vos efforts resteront inutiles ; vous ne l'entamerez pas d'une ligne. — Comprenez donc alors la vertu de ce fameux argument, *que le travail ne sera jamais attrayant,* PARCEQUE *il a toujours été répugnant.* Depuis dix ans, pourtant, nous entendons le Civilisé répondre aux transcendantes déductions de Fourier avec ce lourd et stupide *parce que,* jeté dans le plateau de la balance comme l'épée du Barbare ! — Allez donc aux causes, cerveaux étroits, idiotement butés contre les effets, comme si les effets n'avaient pas de cause... Eh ! certainement le travail organisé à la barbare, à la civilisée, a été, est, et sera dans tous les temps répugnant. Qui le nie ? Qui nie cela ? parlez, est-ce nous ? — Nous ? mais c'est nous qui le proclamons, ce fait ; nous le crions par-dessus les toits ; c'est là-dessus que nous faisons pivoter notre critique de l'état barbare et de l'état civilisé... et on nous apporte cela comme une objection ! l'effet *civilisé,* produit par la disposition *civilisée,* on nous le vient bravement jeter comme conséquence d'une disposition ANTI-*civilisée !* En vérité, on n'est pas plus béotien que cela. Mais, par Sainte Logique ! toute la question est de savoir si les conditions phalanstériennes sont les mêmes que les conditions civilisées... Eh bien ! elles sont en tout point opposées.

Enfin, c'est une chose légitime, ce me semble, que de tenir compte du soleil, s'il s'agit du jour et de la nuit, et vous ne recevriez par le raisonnement d'un homme qui vous dirait : « il ne fera pas jour quand le soleil sera levé, *parceque* il fait nuit quand il est couché. » — Que nous dit-on autre chose, pourtant ? « Le travail sériaire, — exécuté dans les conditions d'attrait, — ne sera pas attrayant, *parceque* le travail civilisé, — exécuté dans les conditions contraires à l'attrait, — n'est pas attrayant ? » — Or, je vous donne ma parole d'honneur que beaucoup de vos penseurs,

de vos célébrités dont les noms courent l'Europe, que vous êtes habitués à regarder comme de rudes têtes, auprès desquels vous iriez presque jusqu'à vous croire des imbécilles; que ces penseurs célèbres, dis-je, pensent et raisonnent ainsi, — ni plus, — ni moins.—Ah ! Jocrisse, ingénieux Jocrisse qui te jettes à l'eau pour n'être pas mouillé par la pluie, comme tu es débordé !... Que je sais de penseurs, de graves auteurs, d'académiciens et d'*hommes du Progrès,* qui sont de force à te rendre dix points en vingt-quatre !...

Les causes d'attrait, ce sont les satisfactions des convenances passionnelles, indéfectibles et de nature;

Les causes de répugnance, ce sont les lésions des mêmes convenances passionnelles, indéfectibles et de nature.

Or, il y a trois ordres de convenances passionnelles, constituant trois foyers généraux d'Attraction :

1° Les convenances des cinq *sens,* Goût, Vue, Ouïe, Odorat, Toucher, déterminent cinq espèces de besoins et de plaisirs que nous appelons *passions sensitives.* Cet ordre de passions est spécialement relatif à la vie intérieure et animale de l'être ; il met l'homme en attraction directe sur le LUXE.

2° Les convenances de l'âme, ou besoins et plaisirs des quatre affections, *Amitié, Amour, Ambition* (lien corporatif), et *Famille,* que nous appelons PASSIONS AFFECTIVES. Cet ordre de passions est relatif à la vie extérieure de l'être, et préside à la combinaison des individus, à la formation des liens, des réunions sympathiques, des GROUPES.

3° Enfin, les convenances de l'intelligence rectrice et de la vie sociale, les passions relatives au classement, à la régularisation et à l'ordonnance des choses, à l'affiliation hiérarchique des Groupes élémentaires, à la combinaison des sympathies et des antipathies, au jeu des Accords et des Discords alternés : ce sont les PASSIONS DISTRIBUTIVES ; elles président à la formation des SÉRIES, et sont les hauts ressorts d'ordre social et d'Harmonie.

Ces trois ordres de passions correspondent aux trois faces de la nature humaine,

Les sens qui appètent, — sphère *matérielle ;*

Le cœur qui aime, —sphère *animique ;*

La tête qui combine et mesure, — sphère *intellectuelle.*

Le besoin de l'harmonie de ces trois sphères avec elles-mêmes, avec le Monde extérieur et avec Dieu, constitue l'UNITÉISME, passion suprême, qui n'appartient dans l'univers qu'aux Êtres appelés à partager l'œuvre de Dieu, à RÉGIR. — L'Unitéisme est le signe de royauté parmi les races. L'homme seul sur la terre en porte au front la noble, la divine empreinte.

Il y a donc douze Passions radicales :

Cinq *Sensitives,* tendant au LUXE;

Quatre *Affectives,* tendant aux GROUPES ;

Trois *Distributives,* tendant aux SÉRIES ;

Et ces douze Passions sont appelées à se résoudre toutes dans l'UNITÉISME, comme les sept rayons colorés du spectre solaire se résolvent unitairement dans le rayon blanc.

Voilà l'analyse de la nature passionnelle de l'homme ; voilà la véritable base de la science sociale.

§ II.

On ne doit pas confondre la Passion avec les essors, la cause avec l'effet.
Ch. Fourier.

— Mais, me dira-t-on, êtes-vous en droit de dire que ces douze passions sont *les passions radicales,* qu'il n'y en a pas d'autres ? que ce sont là les mobiles primordiaux de toutes les actions humaines ?

— Je m'en remets à vous du soin de répondre. La nature des hommes dans le passé, dans le présent, autour de vous, dans vous, présente-t-elle une autre face que ces trois faces :

La face matérielle ou sensitive,

La face animique ou affective,

La face intellectuelle ou distributive ?

Connaissez-vous une autre sphère que ces trois sphères ?

Dès-lors,

1° Dans la sphère matérielle ou sensitive connaissez-vous un sens de plus que les cinq sens, Vue, Odorat, Ouïe, Goût et Toucher ?

2° Connaissez-vous dans la sphère affective une passion de plus que les quatre passions: Amitié,—affection *unisexuelle*, dominant surtout dans l'enfance de la vie ; Amour — affection *bissexuelle*, dominant dans la jeunesse ; Ambition — affection *corporative*, dominant dans la maturité; Famillisme — affection *générative* (1), dominant dans la vieillesse ? — Connaissez-vous, dans les régions affectives de l'âme, une affection qui ne soit un effet ou une combinaison d'une ou plusieurs de ces quatre affections, qui se partagent la domination successive de la vie de l'homme ?

3° Enfin, dans les exigences de la sphère intellectuelle qui doit présider à la distribution des choses, à la combinaison des sons passionnels, connaissez-vous d'autres éléments que la consonance, la dissonance et la modulation, l'Accord, le Discord et l'Alternat, et trouvez-vous, dans la sphère des passions distributives, d'autres passions que la *Cabaliste*, génératrice des Discords, la *Composite*, génératrice des Accords, et la *Papillonne*, génératrice des Alternats ?

Et toutes ces passions de genre, qui ne peuvent être satisfaites simultanément que par l'harmonie générale, ne sont-elles pas dominées par le besoin de cette harmonie supérieure, par l'Unitéisme qui est leur foyer commun?

— Bien, très bien. Mais comment appellerez-vous la haine, la vengeance, la colère, la crainte, etc.... si ce ne sont pas des passions ?

Tous ces mouvements, et bien d'autres que des philosophes ignorants ont appelés des passions, et donnés comme des forces constitutives de la nature humaine, ne sont que des effets des *essors faux*, des *récurrences* des passions primitives : vous

---

(1) *Générative* veut dire qui forme le lien des *générations*.

haïssez, vous vous *vengez*, vous entrez en *colère*, quand vous êtes contrarié, choqué, blessé dans les désirs de vos sens, dans vos affections d'Amitié, d'Amour, d'Ambition, de Famille, dans le développement de l'une quelconque de vos passions radicales ; de même vous *craignez* pour vous, pour vos jouissances, pour vos affections menacées. La peur souvent est un effet d'*absence* de passion : les êtres les plus faibles deviennent courageux quand la passion est fortement excitée chez eux. Voyez dans toute la nature, par exemple, le développement du courage des femelles, aux époques de leurs fonctions et de leur passion de maternité.

Pour peu qu'on y prenne garde, on verra facilement que tous les mouvements subversifs qu'on a rangés jusqu'ici parmi les passions, ne sont que des essors plus ou moins faussés des douze passions de gamme, ce qui renverse toutes les imputations de *perversité native* faites à la nature humaine : du reste, notre objet n'est pas de traiter ici les questions dans lesquelles nous entraînerait cette dernière considération ; je me réserve de le faire dans un ouvrage postérieur. Nous avons à envisager ici les passions sous le rapport de l'attrait industriel : résumons donc notre analyse et notre synthèse.

Il y a trois ordres de passions correspondant aux trois sphères de la nature humaine, ou, ce qui est général et absolu, aux trois faces de l'univers, aux trois principes qui le composent :

La MATIÈRE, principe passif et mû ;

L'ESPRIT, principe actif et moteur ;

La MATHÉMATIQUE, principe neutre, arbitral et régulateur.

Chacun de ces trois ordres fournit ses passions particulières, qui se résolvent en trois foyers principaux d'Attraction, et, à un point plus élevé, s'unissent dans un foyer supérieur commun, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau suivant, que j'engage le lecteur à méditer un peu.

TABLEAU ANALYTIQUE ET SYNTHÉTIQUE

DU

SYSTÈME PASSIONNEL.

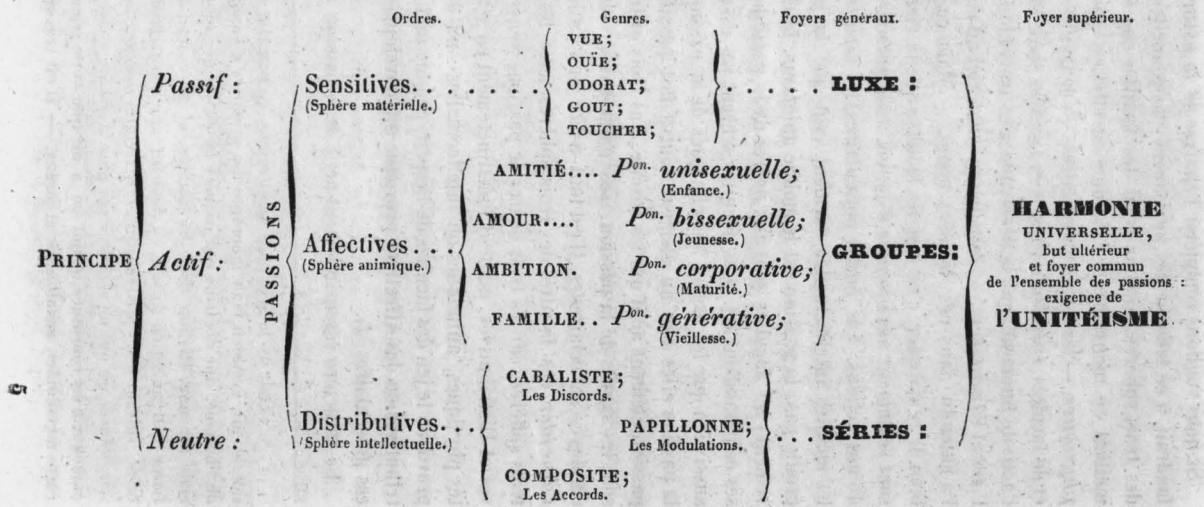

Si nous voulions compléter l'analyse de la nature humaine, il faudrait, à ce tableau des puissances passionnelles ou motrices des trois sphères, ajouter celui des facultés que ces puissances mettent en mouvement. L'homme en effet est doué de facultés *physiques*, — les forces musculaires, — de facultés *animiques*, et de facultés *intellectuelles*. Ces facultés sont les *moyens* de l'activité humaine, qui se développe sous trois faces, la *Science*, l'*Art* et l'*Industrie*, — dans le sens matériel du mot et tel qu'on l'a entendu dans ces derniers temps. — Mais ce qu'il importe bien de remarquer, c'est que les facultés que je viens de signaler sont seulement nos *moyens* d'action, mais nullement les *causes* de nos actions. Les forces musculaires, les facultés artistiques, les facultés intellectuelles dorment tant que la passion ne les éveille pas; la passion est le mobile antérieur, la cause du mouvement; les facultés sont aux ordres de la passion et exécutent ses commandements. Ces facultés servent les essors subversifs aussi bien que les essors harmoniques de la passion : en face de la passion elles sont un élément tout-à-fait passif, inféodé à la passion élément actif qui les suscite. Les trois ordres de facultés sont les agents de la passion, ses manœuvres, ses soldats, ses employés, ses éclaireurs. Il est tout-à-fait faux d'ailleurs de *faire coïncider* ces facultés des trois sphères avec les passions des trois sphères, car les trois ordres de passions Sensitives, Affectives et Distributives, mettent indistinctement en action les facultés physiques, animiques ou intellectuelles : un désir des sens provoque le jeu des facultés de l'esprit, comme un besoin des Distributives ou des Affectives provoque un développement des forces musculaires (1).

Le caractère essentiellement actif de la passion va si loin, que

(1) Si c'était ici le lieu, nous montrerions, en poussant un peu ces considérations, combien était ignorante des premiers éléments de la science de l'homme, une doctrine qui naguère faisait pivoter toute la théorie sociale sur une division tirée des facultés, et qui croyait avoir donné une forme d'Organisation sociale, en donnant une pure classification des natures, suivant leurs prédominances de facultés *industrielles*, *artistiques* ou *scientifiques*, ce qui ne constitue pas plus la science sociale, que la science chimique n'est constituée quand on a dit que cette science s'occupe des corps métalloïdes, métalliques, et gazeux. — Il est vrai que derrière cette

l'on a presque le droit de dire que la passion *crée* les facultés. Un caractère élevé en titre passionnel ne peut pas être pauvre de facultés : c'est ce que l'on a exprimé à-peu-près en disant que le vouloir fait le pouvoir. — Qui n'a reconnu par soi-même combien plus on vaut dans l'excitation passionnée que dans l'état de calme et d'atonie, combien l'on acquiert, par la passion, de puissance intellectuelle, d'inspiration artistique, d'habileté, d'adresse et de force musculaire ; combien tout ce qui se fait avec goût, avec amour, est supérieur à ce qui se fait avec indifférence ou répugnance !

Si nous voulions maintenant faire pour les facultés un tableau analogue à celui que nous avons fait pour les passions, nous le disposerions ainsi :

TABLEAU ANALYTIQUE ET SYNTHÉTIQUE DU SYSTÈME DES FACULTÉS (1).

		Facultés.		Foyers généraux.	Foyer supérieur
Principe	*Passif :*	Physiques :	Les aptitudes à l'Industrie matérielle.	INDUSTRIE MATÉRIELLE :	INDUSTRIE GÉNÉRALE, gestion du globe.
	Actif :	Animiques :	Les aptitudes aux Arts.	ART :	
	Neutre :	Intellectuelles :	Les aptitudes aux Sciences.	SCIENCE :	

Travailler, agir, c'est employer ces facultés, c'est faire usage de ses forces musculaires, de sa puissance intellectuelle,

---

classification dans laquelle on encadrait l'Humanité ordinaire, on avait imaginé une nature pontificale qui sortait fort à propos de la coulisse, comme le Dieu de la scène antique, et au moyen de laquelle on avait réponse à tout, car elle était omnipotente : toute la virtualité, toute la spontanéité, toute la volonté humanitaire était en elle. Telle était la création bizarre par laquelle on remplaçait la force passionnelle que chacun de nous porte en soi, et qui est prédisposée pour l'Harmonie, à la condition de jouer dans son milieu propre, milieu dont la recherche constituait le problème de la science sociale. — Du reste, il était digne de la Civilisation d'accoucher à-la-fois, dans sa plus haute période de gloire, des absurdités égalitaires de nos radicaux, et du pontificat omnivore des Saint-Simoniens. — Ce qu'il y a de mieux encore, c'est qu'il est aujourd'hui bien des esprits qui trouvent le moyen d'appartenir simultanément aux deux partis, — *ô tempora, ô mores !*

(1) Il est facile de saisir que dans le passage où nous sommes, j'ai spé-

de ses aptitudes artistiques : que l'emploi soit bon ou mauvais, l'action utile, inutile ou nuisible, c'est toujours une action, une dépense de force :

La condition de l'ordre harmonique, c'est que l'action soit utile, bonne dans ses résultats, autrement dit, que les facultés soient appliquées à l'industrie générale ; c'est encore, que l'action en elle-même soit un plaisir.

Or, l'action, l'exercice des facultés, ne peut être provoqué que de deux manières, par l'*Attraction* ou par la *Contrainte;*

Mais l'Attraction, c'est le résultat intérieur et spontané des excitations directes et libres des passions Sensitives, Affectives et Distributives ;

La Contrainte, c'est le fouet du contre-maître, la faim, le besoin, les obligations morales, les tristes nécessités de prévoyance, les soucis aigus de la vie, qui tourmentent et crucifient l'âme et l'intelligence.

L'action provoquée par l'excitation de la passion est essentiellement libre et attrayante ;

L'action qui n'a pour mobile que la contrainte, est évidemment répugnante. — Cela est clair à crever les yeux. Jugez maintenant les choses avec ces données de la science passionnelle; voyez.

§ III.

Pourquoi ?....

Les exigences des douze passions et de l'Unitéisme déterminant les conditions d'attrait, est-il recevable de dire en système absolu que l'homme AIME le repos et qu'il HAIT le travail ? — Non, non ; cela n'est pas vrai. L'homme est né pour l'action ; il apporte des

---

cialisé le mot Faculté. Il faut s'entendre et ne pas chicaner sur les mots; je sais bien que si l'on veut, avec le sens général du mot, on pourra dire que les passions sont des facultés. Toute argumentation qui porterait là-dessus serait une fadaise.

aptitudes qui l'y prédisposent, des forces qui l'y poussent. Quand il n'agit ni ne s'occupe, l'ennui le saisit et le dévore.

Mais il est vrai qu'en face d'un travail, dont les conditions sont à contre-sens des exigences passionnelles, l'homme préfèrera le repos. L'homme aime le plaisir, voilà tout. Que le travail devienne plaisir, c'est-à-dire moyen d'excitation et de satisfaction des douze passions, et l'homme aimera le travail.

Les gens qui ne savent ou ne veulent pas raisonner ni remonter aux causes, font ici une singulière argumentation : ils distinguent tout ce qui est action en deux classes, les actes qui ont un résultat utile, ceux qui ont un résultat nul ou futile. A l'exécution des premiers ils donnent le nom de *travail,* à l'exécution des seconds le nom d'*amusements* ou de *plaisirs;* et comme on voit aujourd'hui les hommes courir après les *plaisirs* (résultat improductif), et ne se livrer généralement que par nécessité au *travail* (résultat productif), ils concluent hardiment qu'on n'a pas le sens commun quand on admet la possibilité du travail attrayant.

Vous leur citez des exemples très communs, leur propre exemple à eux-mêmes, pour prouver que souvent on se crée des occupations, qu'on se passionne pour des travaux d'art, de science, de construction, pour certains exercices d'horticulture, de menuiserie, pour la pêche, la chasse, etc.; exercices qu'on est bien libre de ne pas prendre et qui ont un résultat productif, pour lesquels on se fatigue souvent beaucoup, qui présentent des difficultés et des obstacles contre lesquels on s'acharne... On vous répond que ce sont des amusements. Eh ! pardieu je le veux bien; ce sont des amusements. Mais *pourquoi* ces EXERCICES, ces ACTES, sont-ils des amusements? voilà ce qu'il faut savoir; et quand vous vous serez rendu compte de ce *pourquoi,* vous aviserez à voir si d'aucune façon on ne peut changer aussi en amusements, — puisqu'amusement il y a, — l'ensemble des EXERCICES et des ACTES de science, d'art, d'agriculture, de fabrique, etc., qui constituent l'Industrie. Voilà toute la question.

C'est une chose qui n'est pas merveilleuse, en vérité, que l'on voie dans l'état actuel les hommes courir après les *plaisirs* et fuir le *travail.* Un manœuvre, un laboureur, un artisan, un em-

ployé d'administration..... un travailleur civilisé, en un mot, trouve son travail encadré dans une certaine forme qui est indépendante de ses goûts, de ses Attractions, et qui est inflexible. Cette forme ne permet pas les jouissances et les excitations passionnées ; au contraire, elle est dirigée en sens inverse du vœu des passions.

⁂ La nature veut l'élégance, le luxe, la richesse, la santé, les plaisirs des sens : — ⁂ le travail morcelé et civilisé, blesse le plus souvent les sens, altère les organes, détruit la santé, et suffit à peine à l'existence du travailleur et de sa misérable famille. Voilà la condition de travail pour les masses. — Cette condition s'améliore à mesure que vous montez les degrés de l'échelle sociale... Aussi le travail, de moins en moins ingrat à mesure que vous montez ainsi, devient-il, à ce titre, de moins en moins répugnant. Est-ce qu'un bourgeois, un maître, à son travail d'atelier ou de bureau éprouve des répugnances aussi fortes que le malheureux ouvrier qui passe sa journée d'hiver dans la Seine glacée, l'eau jusqu'à la ceinture, pour gagner trois francs à retirer du bois de flottage?

⁂ La nature veut les réunions de gens qui s'aiment, se recherchent, sympathisent, hommes, femmes, enfants, parents, amis, amants, collègues, inférieurs et supérieurs ; elle veut la libre formation des Groupes correspondant aux passions affectives : — ⁂ le travail civilisé et morcelé isole le travailleur dans sa fonction, ou le met face à face avec des êtres qu'il n'aime pas, étouffe et tue les passions affectives, et apporte ainsi le vide, son ennui et son désespoir, ou la haine, à la place des jouissances actives du cœur, des chauds épanchements de l'âme, de l'exaltation des vives sympathies. — Quel est l'homme au monde assez borné pour nier qu'à mesure qu'on se rapproche des conditions relatives à l'essor des quatre passions affectives, le travail ne devienne de moins en moins répugnant et ne converge vers le plaisir ? — Lecteur, j'espère que ce ne sera pas vous qui nierez cela.

⁂ La nature demande une succession de positions variées et contrastées, le mouvement, les changements de scène, les incidents, les alternances ; c'est la loi de vie. Elle a horreur de la

monotonie : — *** le travail civilisé cloue pour le jour et la vie l'homme à son œuvre, à une œuvre identique. — *** La nature veut des Accords, de grands mouvements synergiques, entraînants et passionnés ; elle a mis dans tous les cœurs des cordes que les enthousiasmes de masses sympathiques font vibrer à l'unisson : elle veut aussi des Discords, des luttes, des cabales de parti, des intrigues excitantes, de vigoureuses et puissantes dissidences : elle hait le calme plat, l'atonie, le vide, la torpeur : — *** le travail civilisé baigne dans l'ennui, ne tend aucun ressort, et laisse toutes les cordes débandées, flasques et pendantes. — Qui peut dire que, dans tous les cas accidentels et hors de règle civilisée, où ces ressorts agissent plus ou moins dans le travail, on ne voie les champions industriels plus ou moins stimulés à l'œuvre, plus ou moins en Attraction sur l'objet de l'œuvre?

*** Enfin la nature humaine fait un besoin à l'individu de rattacher son action à une œuvre d'ensemble, de jouer dans le grand concert de l'Ordre général, d'avoir un rôle apprécié dans un Tout harmonique. C'est aux satisfactions de plus en plus larges de ce haut et noble besoin que sont attachées les grandes et religieuses jouissances, les inspirations supérieures, les grandioses synergies. — *** Le travail civilisé enclôt le travailleur dans le misérable cercle de son égoïsme individuel, tout au plus de son égoïsme familial. L'action humanitaire est morcelée, fragmentée, ou plutôt elle n'existe pas; il n'y a pas d'ensemble, d'ordre, d'unité : tout se contrarie, se choque, se brise. Le travailleur civilisé ne peut avoir à se rendre ainsi qu'un triste témoignage de contrainte et d'égoïsme, au lieu d'être emporté dans les hauts accords d'Unitéisme et d'Attraction.

Voulez-vous comprendre maintenant la cause du fait que vous exprimez, quand vous dites, l'homme aime *les plaisirs* et fuit le *travail?* Eh! mon Dieu, c'est que dans la forme sociale actuelle nous ne sommes pas libres de disposer nos actes industriels de manière à les mettre en consonnance avec notre nature, avec nos passions; le milieu industriel ne s'y prête pas : tandis que nous nous rapprochons de cette consonnance dans l'ordre des actes qu'on appelle *les plaisirs.*

Pour un manœuvre non intéressé à son travail, rétribué très

faiblement, exposé aux injures de l'air (lésion des *Sensitives*), isolé (lésion des *Affectives*), attaché à une tâche monotone (lésion des *Distributives*), le travail est répugnant : mais le cabaret est attrayant pour ce manœuvre, parce qu'il y est abrité contre les excès de la température, parce que le vin et le tabac lui font des excitations et des plaisirs (essor des *Sensitives*), parce qu'il y rencontre des connaissances, qu'il s'y réunit à ses amis (essor des *Affectives*); parce qu'il y discute, qu'il y trouve des sujets d'intrigue et d'orgasme cabalistique dans les cartes, le billard, les journaux, les différents jeux, qu'il se sent libre et peut passer d'une action à une autre, et varier ses modifications passionnelles (essor des *Distributives*).

Dans la vie du bourgeois et de l'homme du monde, vous retrouvez les mêmes ressorts, plus raffinés. Le café, les réunions de société, les bals, les spectacles, les courses de chevaux, les discussions littéraires et politiques, les chasses, les dîners, le carnaval... Analysez tout cela, allez aux causes, et vous trouverez toujours au fond quelques-uns des douze ressorts passionnels. Je sais bien qu'en Civilisation tous ces plaisirs sont pauvres, misérables, *ennuyeux;* ils ne sont pas nourris, ils n'ont pas d'haleine, ils sont faux et mesquins; leur but futile, et le milieu morcelé dans lequel on les développe artificiellement à prix d'argent, ne comportent pas les hauts Accords, les Rivalités composées, les fréquentes Alternances. Ces plaisirs factices sont à la vie Phalanstérienne ce que des figures de cire sont à des Groupes animés et joyeux; de pâles copies, de fades images. Je sais bien qu'un Phalanstérien des moins ardents consomme plus de plaisir actif en un jour qu'un heureux Civilisé en un mois; pourtant vous pourrez toujours retrouver les causes essentielles de l'action libre et attrayante, dans l'étude de ce que l'on est convenu d'appeler les *plaisirs*.— Le jeu est-il autre chose qu'une intrigue factice, créée à défaut d'intrigues réelles? Proposeriez-vous des cartes à des commerçants qui discutent leurs affaires, à des littérateurs qui sont aux prises sur leurs œuvres et leurs théories, à des conspirateurs qui combinent les chances de succès d'une entreprise; en un mot, à tout homme embesogné d'une intrigue réelle? — Les spectacles sont-ils autre chose que des in-

trigues artificielles aussi, pour lesquelles vous n'êtes plus acteur comme au jeu, mais spectateur, intrigues soutenues par le luxe des décors, l'action de l'orchestre, les effets passionnés de la scène, le piquant et la variété des situations? — La lecture d'un roman, d'un conte, d'un poème, est-elle autre chose qu'un moyen de se créer artificiellement encore des éréthismes passionnels, des jouissances solitaires, d'ouvrir à la passion un monde imaginaire, où, à défaut des satisfactions que le monde réel lui refuse, elle cherche à s'assouvir sur des images et sur des ombres, comme Ixion embrassant la nue...

Ainsi, tout ce qui entrave le jeu des passions se range dans les sources de répugnances; et tout ce qui favorise leur essor libre, alterné et équilibré, tout ce qui est dans le sens de leurs exigences, se range dans les causes productives de plaisir et d'attrait : c'est ce que nous apprennent tous les actes humains éclos sous le soleil; c'est ce que nous démontre l'analyse des mobiles de notre nature.

Or, les trois ordres de passions convergent sur trois foyers que nous avons fait connaître sous les noms de Luxe, Groupes, Séries, et qui sont ainsi les conditions générales d'Attraction.

Si vous réalisez complètement ces trois conditions, vous disposez de toute la force de l'Attrait, vous mettez en œuvre, par la vertu seule du plaisir, toute l'énergie dont l'homme est capable. Si vous vous éloignez de ces conditions, vous diminuez proportionnellement l'Attrait; et, pour que l'action continue à s'exécuter, il faut remplacer graduellement le mobile *plaisir* par le mobile *contrainte*, dont la violence doit aller croissant à mesure que vous avancez davantage dans le domaine des répugnances, c'est-à-dire à mesure que vous vous écartez plus des trois conditions d'Attrait, que vous exercez des lésions plus fortes contre le système passionnel. — A l'une des extrémités, la liberté, l'ordre et le bonheur; c'est l'Association phalanstérienne; à l'autre, l'esclavage, l'anarchie et la souffrance; c'est le plus complet Morcellement barbare ou civilisé. — Choisissez. — Ah! le choix est fait, je l'espère! et si l'intelligence du siècle n'a pas encore su trouver la graine qui doit produire les bons fruits, du moins ses tendances sont au Travail, à l'Association, à la

Liberté, et ces tendances ont désormais l'avenir à elles. Courage donc nous tous qui creusons le sillon et aiguillonnons le bœuf tardif! Cœur et courage pour que la moisson soit abondante et belle, et que nous, les laboureurs, nous assistions encore à ses fêtes!...

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que vous qui lisez ceci, vous devez demeurer convaincu par la force des faits et la puissance des rigoureux raisonnements, que le calcul analytique et synthétique de l'Attraction passionnelle, seule base réelle de la science de l'Homme, nous a livré la connaissance du mécanisme social vrai, préétabli, consonnant avec la Nature humaine, et que le premier caractère de l'application de ce mécanisme à l'Industrie, c'est la mise en Attraction de l'Humanité sur son œuvre générale, sur la gestion du globe, autrement dit l'inauguration, sur la terre, du TRAVAIL ATTRAYANT.

Je termine par une remarque dont le lecteur appréciera la portée: — nous avons établi, d'abord par des considérations d'économie, d'ordre, d'unité, l'excellence de l'Association; et plus tard, nous adressant à l'organisme humain, et lui demandant compte de ses exigences et de ses désirs, nous avons eu pour réponse l'ordonnance sériaire. Or, ce mécanisme sériaire, voulu par l'essence passionnelle de notre nature, ne peut évidemment jouer, avec sa liberté, ses réunions nombreuses, ses Discords, ses Accords et ses Engrenages, que dans un large milieu, dans un milieu unitaire et associé. Il faut, en premier degré, pour l'application de ce mécanisme, un milieu trois ou quatre cents fois plus large que le ménage familial, étroite base des Sociétés morcelées; il faut la Phalange de quinze à dix-huit cents personnes.

Ainsi, des considérations purement industrielles nous ont amené à l'Association comme but final de l'économie sociale; et maintenant, des considérations d'un tout autre ordre, des considérations psycho-physiologiques, l'étude des passions natives, nous ramènent aussi à ce même but! Ce que veulent les convenances de raison, les lois mathématiques appliquées à la détermination des *maxima* de production, de consommation, de bien-être, les conditions d'ordre général, eh bien! c'est aussi ce que veulent les passions constitutives de l'Homme, ces passions

tant décriées, tant et si vainement attaquées, ces passions dont on n'a jamais daigné examiner seulement les réclamations, ces passions que la morale, la loi, la religion poussaient du pied à la porte à qui mieux mieux, sans seulement consentir à les regarder en face, à les nommer, à les compter. C'étaient les passions qui avaient raison dans leur révolte acharnée contre la forme de la Société; et l'intelligence, mieux avisée, comprend aujourd'hui qu'elle ne peut avoir un plus haut et plus digne emploi que celui de suivre leurs révélations, qui enseignent les vraies lois de l'ordre, et qui peuvent seules nous initier à la connaissance des éternelles harmonies du monde! — Cette magnifique correspondance entre les exigences mathématiques, les convenances générales d'ordre et de raison, et les exigences passionnelles de l'homme, les convenances de bien-être, de plaisir, de bonheur, n'est-elle pas la preuve la plus élevée de la belle Destinée réservée à l'Homme, de l'ordonnance parfaite de toutes les choses de l'univers sous l'action de la Loi providentielle? Qui oserait méconnaître, dans ces merveilleuses corrélations, l'intervention des intelligences supérieures? Qui oserait nier l'harmonie préétablie, et la loi de belles Destinées? Qui peut méconnaître la présence de Dieu dans le monde, et l'existence de l'Ordre éternel et universel en Dieu (1)?

Maintenant que nous avons terminé l'analyse du système passionnel de l'Homme, il nous reste à examiner les conditions de *l'essor libre* et harmonique de toutes ces forces passionnelles qui composent l'âme humaine; et d'abord examinons ce qu'on doit entendre par ces mots *libre essor* des passions de l'homme : en d'autres termes qu'est-ce que la Liberté?

(1) *Destinée sociale*, t. II.

DE LA LIBERTÉ.

> Je désirerais voir comment nos sophistes prétendent nous prouver que l'homme soit libre, quand il ne peut pas obéir aux impulsions qui viennent de Dieu, quand il n'a pas la faculté, accordée à tout animal, d'obéir à l'Attraction. J'ignore comment ils s'y prennent pour prouver que le sort du civilisé ou barbare soit égal à celui de l'animal, qui a le droit de prendre sa subsistance où il la trouve.
>
> Ch. Fourier.

Tout être a des fonctions à remplir; ces fonctions se trouvent déterminées par les conditions de l'organisme, c'est-à-dire qu'elles sont proportionnelles au degré occupé par chaque être dans l'échelle universelle des créations; en sorte que depuis les êtres les plus simples, c'est-à-dire qui représentent les fonctions les plus passives, jusqu'à Dieu, type suprême et infini de tout ce qui vit et de tout ce qui existe, l'Univers nous présente une Série d'individualités de plus en plus complexes, et régulièrement hiérarchisées par rapport aux fonctions qui leur sont dévolues; chacun des termes de cette série n'est pas isolé et indépendant des autres; il existe, au contraire, entre eux tous des rapports fixes et déterminables. Ces rapports sont l'expression pure de la loi de *continuité* qui régit la dépendance réciproque de tous les Etres, ces rapports constituent la Solidarité. Aussi l'Homme, à titre d'élément pivotal de la planète, résume-t-il en lui à une plus haute puissance l'ensemble harmonique de toutes les fonctions des êtres qui lui sont inférieurs; l'Homme en ce sens est la clef de voûte de la création terrestre.

Suivant Fourier, chaque être a une fonction à remplir dans un temps donné; cette fonction est en outre coordonnée systématiquement aux fonctions des êtres coexistants. Cette fonction accomplie, l'être se trouve apte à entrer dans une vie supérieure, à remplir une nouvelle fonction; la loi qui exprime la succession et l'enchaînement régulier de ces fonctions est une loi fixe et invariable, déterminée *à priori*, et vérifiée *à posteriori*; de

sorte qu'entre l'être le plus inférieur et Dieu, il y a une série indéfinie de fonctions ascendantes. Chacune de ces fonctions a un type spécial et caractéristique, et elles se trouvent toutes systématiquement différenciées.

Fourier regarde l'homme comme trop éloigné de Dieu pour que le passage éphémère de cet être intelligent sur la planète le rende apte à entrer en union immédiate avec le créateur; il faut que l'homme accomplisse une série indéfinie de fonctions qui le rapprochent de plus en plus de l'être divin, avant de pouvoir vivre de la Vie absolument divine. Aussi voyez quel admirable instinct a guidé l'auteur du *Traité de l'Unité universelle :* du simple théorème de la hiérarchie des fonctions il tire comme corollaire la science des Destinées de l'Homme. Mais de même qu'il y a une échelle mesurée de créations physiques, de même aussi dans l'ordre spirituel il y a une échelle mesurée des intelligences ; donc, les intelligences humaines présentent des valeurs différentes ; donc il y a entre l'Homme et Dieu des intelligences intermédiaires ; donc avant d'arriver à Dieu l'homme doit fonctionner aussi comme intelligence dans cette série intermédiaire.

Croyez-vous que cette conception ne vaille pas la conception confuse des prêtres indiens, et qu'elle ne se présente pas d'une manière plus large et plus complète que la conception catholique, qui se borne à élever l'homme d'un seul coup à la participation presque complète des qualités de Dieu, ou à le rejeter aussi d'un seul coup dans l'Enfer, et à le priver de tout espoir de réhabilitation?

L'homme a des fonctions à remplir. Ces fonctions sont de deux ordres. Les unes ont un rapport direct avec son organisme physique; nous n'avons pas à les considérer ici pour le but que nous nous proposons; les autres, étant en rapport intime avec l'homme considéré comme sentiment et comme intelligence, doivent nous occuper plus spécialement. Au surplus, ce que nous dirons de l'ordre spirituel sera parfaitement applicable à l'ordre matériel *dans l'espèce.*

Remarquons d'abord que, quelle que soit la nature des fonctions d'un être, il faut de toute nécessité que l'organisme de cet être soit rigoureusement et providentiellement calculé pour l'exercice de ces fonctions ; cette condition, bien que nécessaire, n'est

pas suffisante, il faut de plus que l'organisme (physique ou moral) soit tel que tout écart, tout obstacle dans l'accomplissement de ces mêmes fonctions soient signalés à l'intelligence par une perturbation proportionnelle à cet écart, à cet obstacle. Les signes naturels de cette perturbation sont la répugnance et la douleur. Pour formuler notre proposition d'une manière positive, nous dirons que l'être doit *aimer* et *vouloir* l'accomplissement de sa fonction. Ainsi partout et toujours organisme en harmonie avec les fonctions, attrait naturel et impérissable pour elles. Si la molécule du cristal tend à s'assimiler des molécules homogènes pour constituer son système géométrique, l'abeille recherche des sœurs pour l'aider à édifier la ruche ; si le castor aime instinctivement à déployer la merveilleuse faculté que lui a donnée la nature pour construire sa ville sur pilotis, l'homme aime et recherche ses semblables pour l'accomplissement de sa Fonction, et pour tirer de l'Association la somme de bonheur qui lui est dévolue par sa Destinée. Ainsi chaque être peut accomplir ses fonctions, chaque être veut et aime ses fonctions. Voilà le premier terme de la loi des êtres.

Quand les fonctions sont d'ordre simple, les conditions d'organisme étant aussi très simples, la somme des perturbations possibles est très faible. Mais si les fonctions sont complexes, si elles sont variables, si leur accomplissement se trouve dépendre plus directement du milieu extérieur, alors cette somme de perturbations possibles peut devenir assez grande pour qu'il y ait production du MAL. Aussi Dieu a-t-il donné à l'homme l'Intelligence pour le guider dans sa route, pour lui signaler les écueils et l'aider à marcher dans la voie Providentielle. Si nous pouvions faire ici une étude générale sur l'ensemble des êtres, nous verrions que chaque élément nouveau qui s'ajoute, ou se puissancialise dans les termes de la Série générale, est justement calculé pour obvier à un écart possible, pour atténuer et pour resserrer dans des limites fixes la somme des perturbations résultantes de la mise en jeu simultanée de certains éléments. Nous verrions que si les moyens de conservation et de développement sont plus parfaits dans l'animal que dans la plante, c'est que l'animal, devant multiplier ses points de contact avec l'ensemble des êtres, doit aussi

trouver en lui-même des forces préservatrices et conservatrices qui seraient inutiles à la plante. Nous verrions également que si l'homme a de plus que l'animal les facultés de l'intelligence, c'est que l'homme, eu égard à sa fonction pivotale, doit trouver en lui-même une faculté qui fournisse tous les moyens possibles de conserver, de réparer, de progresser : c'est que dans l'homme, l'élément *actif* (le passionnel), par cela même qu'il peut vouloir et aimer plus énergiquement, peut aussi faire des écarts susceptibles d'amener des perturbations désastreuses pour l'Ordre général ; c'est enfin que cet ordre général qui doit régner sur la planète dépend principalement de l'équilibre harmonique entre les divers membres du Corps social. Il faut donc qu'un principe supérieur préside à l'essor de ces éléments pour qu'ils puissent accomplir leur sublime fonction.

Supposez un instant que les fonctions de l'homme soient contradictoires par essence aux fonctions des êtres inférieurs. Ou l'homme devra périr, ou bien son triomphe amènera l'anéantissement des autres êtres : dans tous les cas, mort certaine pour l'homme. Supposez encore, si vous le voulez, qu'il se trouve dans l'homme une tendance naturelle à subvertir ses fonctions, à vouloir le MAL : l'harmonie est impossible sur la terre ; alors lutte de l'homme avec ses semblables, lutte de l'homme avec les éléments extérieurs, lutte incessante et énergique avec toute la création qui, par cela même qu'elle accomplit fatalement ses lois divines, se trouve aussi fatalement en lutte avec l'être qui cependant est destiné à la régir dans les limites de sa fonction. Certes, personne n'osera affirmer que si l'homme a été mis sur la terre, ce soit pour y semer la désolation et la guerre ; car alors la présence de l'homme serait une calamité providentielle, son existence un MAL. Voilà pourtant la conclusion nécessaire de ceux qui admettent la seconde hypothèse. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que ceux-là mêmes qui soutiennent l'innéité du penchant au mal, s'appuient sur le principe de la Liberté dans l'homme, principe qui est lui-même une négation de cette hypothèse. Rectifions cette erreur.

Si un être a des fonctions à remplir, il doit avoir puissance pour remplir ces fonctions. Ce pouvoir constitue la Liberté. Tout obstacle à l'accomplissement de ces fonctions implique un obstacle au

libre développement de cet être. Si l'homme veut le bien sans pouvoir le réaliser, il n'est plus libre ; si l'homme veut être heureux et qu'il ne puisse pas réaliser son désir, il n'est plus libre ; si l'homme veut aimer son semblable, et que les circonstances soient telles que son semblable lui vienne à haine, il n'est plus libre ; si l'homme, en un mot, veut marcher dans la voie tracée par Dieu, et que ses passions, ses instincts, ses facultés lui tournent à obstacle au lieu de lui servir et de lui faciliter sa marche normale, il n'est plus libre. Et la solidarité entre tous les éléments de l'être humain est tellement étroite que la perturbation apportée dans le jeu d'un seul de ces éléments, entraîne forcément une suite indéfinie de perturbations dans l'évolution normale, et partant, dans les évolutions extérieures qui doivent s'harmoniser avec cette évolution.

Qu'est-ce donc qu'être libre, pour l'Homme ?

Etre libre, c'est avoir la puissance de donner un complet développement à *toutes* ses facultés.

Etre libre, c'est avoir pouvoir et puissance sur tous les êtres qui nous sont inférieurs dans l'échelle naturelle et physique.

Etre libre, c'est pouvoir marcher dans sa Destinée en suivant son Attrait. Car si l'Homme a une Destinée, il en a la conscience, et cette conscience se manifeste par l'Attraction, seule boussole employée par Dieu pour révéler et dicter ses lois. Attraction pour le *bon*, attraction pour le *beau*, attraction pour le *vrai*, voilà les trois termes supérieurs de la Loi divine. Ainsi plus l'homme trouvera autour de lui de facilités et de moyens d'atteindre son but, plus il sera libre, car alors aucune force extérieure ne viendra s'opposer à cette gravitation spontanée vers le *beau*, le *juste* et le *vrai*, centre dynamique de la Loi divine.

Sans doute ce système de développement libre et complet de toutes les facultés de l'homme a quelque chose d'insolite pour les intelligences qui n'ont pas fait une étude approfondie du mécanisme harmonique dans lequel toutes ces facultés sont appelées à fonctionner : aussi les moralistes en général, rapportant ce libre essor des facultés au milieu social actuel dans lequel la production du mal s'augmente chaque jour en dépit de toutes les lois

de répression et de contrainte, semblent être dans leur droit lorsqu'ils veulent conclure que ce libre essor aurait pour effet nécessaire d'augmenter le mal ; mais ce raisonnement n'est pas autre chose qu'un cercle vicieux. Aussi, nous répondons aux moralistes : en ne parlant que du libre essor des facultés humaines, vous oubliez la donnée principale, vous oubliez que ce libre essor ne peut se développer d'une manière harmonique et régulière que dans un Milieu convenablement *préparé à cet effet.* Supprimez, en effet, le mécanisme sériaire, le libre essor devient d'abord impossible dans la généralité des cas ; et, en second lieu, les circonstances qui semblent, dans un milieu faux, se prêter le mieux au développement de ce libre essor, engendrent en même temps les conséquences les plus funestes. Il faut donc tenir compte, non seulement du système passionnel et intellectuel de l'homme, mais encore du Milieu dans lequel ce système est appelé à fonctionner.

C'est sans doute pour ne s'être pas mis en garde contre cette erreur de simplisme que M. Cherbuliez a écrit les lignes suivantes :

« Qu'on nous cite un beau trait, une action noble et généreuse » dont le mobile n'ait pas été mis au cœur de l'homme ou tout » au moins développé par le régime de la contrainte. L'idée même » de grandeur morale, de beau moral, s'effacerait de la société » harmonienne pour faire place au culte de la grandeur maté- » rielle et de la beauté physique dans les créatures et dans les » choses, toute supériorité, toute puissance deviendrait pure- » ment numérique. »

Eh quoi, Monsieur, toute action noble et généreuse trouve une source même dans le régime de contrainte ? oh ! alors inclinez-vous profondément devant la nature de l'homme, si, au milieu des plus dures épreuves, au milieu des tortures et des souffrances de toute espèce, cet Etre trouve encore le moyen de faire briller d'un vif éclat la flamme si belle et si pure de la Charité et de l'Amour ! Ne calomniez donc plus la créature de Dieu, si vous confessez qu'elle est invinciblement entraînée au Bien, alors même que tout la porte à faire le Mal ; cessez vos accusations impies contre cette nature humaine, si elle-même vient chaque jour vous donner un démenti formel par ses dévoûments

et par ses sacrifices ! Pesez bien l'aveu que vous venez de nous faire, et vous en verrez ressortir invinciblement cette conséquence, que l'Homme a en lui un penchant inné, un penchant éternel et immuable qui le porte à aimer le Bien, le Bon et le Beau. Chez les âmes d'élite, ce sentiment se développe avec tant d'énergie qu'il triomphe des difficultés les plus grandes; chez les âmes d'élite, le sentiment supérieur domine tous les autres : et c'est à ce sentiment que dans les milieux subversifs sont dus les dévoûments les plus nobles, les sacrifices les plus généreux. Mais est-ce à dire que l'homme ne puisse donner essor à cette passion suprême (l'Unitéisme) qu'en sacrifiant une partie de son MOI ?

Bien au contraire, plus l'homme trouvera dans le milieu extérieur concours et appui au développement de cette passion comme à celui de toutes les autres, plus sera féconde la source providentielle de toutes ces belles actions qui doivent illustrer l'Humanité. Croyez-vous qu'il soit nécessaire d'être martyr pour devenir saint? pensez-vous qu'il faille un Porsenna à immoler pour être un Mutius? Non, Monsieur, ce n'est jamais dans les circonstances que le dévoûment prend sa source; partout et toujours, cette passion a besoin d'essor. Si les circonstances sont fatales et mauvaises, le dévoûment devient sacrifice et douleur; mais changez les circonstances, changez ce milieu subversif et faux dans lequel s'agitent et se heurtent toutes les tendances de l'homme, si providentiellement bonnes, et alors vous verrez s'accroître dans des proportions gigantesques cet arbre de charité, de religion et d'amour, qui végète si misérablement au milieu des miasmes impurs de l'atmosphère civilisée. Non, le dévoûment ne consiste pas dans le suicide moral que vous appelez sacrifice; le dévoûment a une source plus noble et plus haute, il prend sa source dans Dieu lui-même. Le dévoûment, c'est l'accomplissement, par la volonté intelligente, de la fonction dévolue à l'Être; c'est la tendresse d'une mère pour ses enfants, c'est l'amour de l'homme pour ses semblables; le dévoûment, c'est l'amour de l'Humanité, l'amour de la science, l'amour du bonheur de tous; aussi le dévoûment est-il le culte le plus religieux que la créature puisse rendre au créateur.

A vous entendre, Monsieur, le dévoûment serait impossible dans le Milieu social phalanstérien; mais qu'est-ce donc qu'un groupe, si ce n'est l'association d'un certain nombre d'hommes passionnément *dévoués* à la fonction sociale de ce groupe? et les groupes ne sont-ils pas *dévoués* à la Série, la Série à la Phalange, la Phalange à l'Unité supérieure !!.... Il est bien vrai que nous n'aurons plus alors le spectacle douloureux de ces holocaustes impies de la nature humaine offerte en victime expiatoire à des préjugés, à des lois, à des coutumes plus ou moins immorales, fruits de la barbarie et de l'ignorance; il est bien vrai que tout être qui se dévoue trouvera, dans son dévoûment, honneur et bonheur; il est bien vrai encore que nous n'aurons plus de ces dévoûments enfantés par un milieu social qui ne permet le pâle bonheur d'un petit nombre qu'au prix de la misère et de la douleur des masses; tout cela est vrai, Monsieur: et permis à vous, grâce à la subversion dans laquelle l'homme est aujourd'hui plongé dès sa naissance, de ne pas sentir votre cœur saigner à la pensée de pareils sacrifices; mais permettez-nous de sentir autrement.

Certes, personne plus que nous ne sait admirer et apprécier une action grande et noble; personne, mieux que nous, ne sait rendre justice à ces élans généreux de l'âme qui marquent l'homme du sceau ineffaçable de la divinité; mais nous croyons que Dieu est bon et juste; nous croyons que Dieu a mis l'homme sur la terre pour y être heureux et pour mériter, par le bonheur même dont il aura joui, une vie éternelle et bienheureuse; nous regardons comme essentiellement religieux de chercher à réaliser un milieu social qui, bien loin de mettre l'homme dans la nécessité de souffrir pour être juste, lui présente au contraire des conditions telles qu'il lui faille être juste pour être heureux.

Il faut bien le dire une fois pour toutes: notre but ne peut être ici de répondre à des critiques qui n'ont aucune valeur en elles-mêmes. Jusqu'à présent personne que nous sachions n'a formulé contre le système de Fourier un argument tant soit peu logique. Notre seul but est de ramener la question à ses véritables termes qui sont très simples; en un mot, c'est de bien faire comprendre la position du problème.

Si vous supposez réalisé le Milieu harmonique révélé par Fourier, si vous admettez que ce milieu, favorable par sa nature à l'éclosion de toutes les tendances natives de l'homme, soit en même temps énergiquement réfractaire au développement de toute perturbation anormale et de tout écart subversif; si vous supposez créé un Milieu social où toute cause de désordre aura généralement disparu, quelle raison trouverez-vous alors pour que l'homme veuille faire le mal, puisque l'accomplissement d'une action mauvaise tournerait immédiatement au préjudice de celui qui l'aurait commise?

Donc, si l'on veut nous critiquer logiquement, voilà ce qu'il y a à faire : 1° prouver que notre analyse passionnelle de l'homme est fausse et incomplète (nous disons *prouver* ou démontrer, et non pas *affirmer*); 2° prouver que le Milieu social proposé par Fourier est essentiellement inharmonique à la nature humaine. — Allons plus loin : supposons que l'on parvînt à démontrer ces deux prémisses; quelle serait la conclusion logique? C'est que nous nous serions trompés sur les moyens, mais non sur le but; car il restera toujours à rechercher la création d'un Milieu tel que l'homme puisse réaliser le plus de bien possible en se sacrifiant le moins possible. — Reconnaissez-vous que le mal existe et qu'il est réparable? Tournez donc vos efforts dans cette voie. Si vous croyez, au contraire, à la nécessité du mal et du désordre; si vous ne croyez pas même possible de diminuer la somme du mal existant, ne perdez plus votre temps à discuter avec des gens qui ont la folie de croire le contraire.

Il est vrai que le mode de discussion dont on se sert avec nous est peu pénible pour MM. les critiques : ils ont à leur disposition un certain nombre de mots typiques, comme passions, devoir, sacrifice, liberté, loi morale, religion, lesquels mots, n'ayant pas sous leur plume de définition exacte, se prêtent merveilleusement aux assertions les plus contradictoires. Aussi, voyez : tout-à-l'heure on nous reprochait de sacrifier la liberté humaine, et maintenant on nous accuse de lui donner trop d'extension. Hier, nous foulions aux pieds la Religion et la Loi morale; aujourd'hui, nous voulons créer une religion et une nouvelle morale. De grâce! que l'on veuille bien s'entendre; et quand on nous repro-

chera, par exemple, de fouler aux pieds la Loi morale, que l'on nous dise enfin quelle est la valeur rigoureuse de ces deux mots pris dans leur acception scientifique et philosophique. Mais pour éviter tout faux-fuyant à la critique, nous allons procéder nous-même à la définition de la Loi morale, et, qu'on le remarque bien, dans la marche que nous allons suivre, le système de Fourier sera entièrement hors de cause ; nous allons raisonner *à priori* et dans l'ordre logique absolu ; puis, lorsque nous aurons établi la définition scientifique de la Loi morale, restera à examiner si, loin d'être en opposition avec cette loi, le système de Fourier, ne procède pas, au contraire, directement de cette même loi.

DE LA LOI MORALE.

> D'où peut venir une pareille opposition dans les solutions d'hommes qui partent des mêmes principes pour résoudre le même problème ?
>
> Ne serait-ce point que les conditions du problème n'ont jamais été toutes prises en considération? C'est ce qui l'a fait rester jusqu'à ce jour indéterminé et susceptible de plusieurs solutions toutes également bonnes, quand on fait abstraction de telle ou telle condition ; toutes également mauvaises, quand une nouvelle condition vient à se faire connaître et que l'attention se reporte vers quelque condition connue, mais négligée ?
>
> CUVIER.

S'il est des lois fondées sur des principes absolus et éternels, la Loi morale est évidemment une de ces lois. C'est dans cette hypothèse que nous allons raisonner.

Toute loi étant l'expression d'un ou de plusieurs rapports, suppose au moins deux termes : ces termes doivent être comparables.

Le but de toute loi étant d'exprimer le Vrai et le Bien, toute loi se trouve nécessairement fonction des trois principes qui y concourent : l'Ordre, la Justice et la Liberté. Toute loi qui renfermerait des propositions contraires à l'un de ces trois principes serait *à priori* fausse et subversive, puisqu'elle se trou-

verait en contradiction flagrante avec son but, et avec son essence qui dérive de l'harmonie de ces trois principes. La Loi morale ayant spécialement l'Homme pour sujet, cherchons les termes généraux avec lesquels nous puissions comparer ce sujet, afin de saisir les rapports qui découlent de cette comparaison.

En principe général, trois rapports possibles : Rapports de l'homme avec lui-même et avec ses semblables (rapports d'homogénéité); Rapports de l'homme avec l'Univers (rapports d'analogie); Rapports de l'homme avec Dieu (rapports d'unité).

Pour comparer entre eux des éléments de cette nature, il ne suffit pas de connaître les propriétés particulières de chacun de ces éléments, car ces propriétés sont susceptibles de varier avec les Milieux ambiants (excepté celles de Dieu considéré dans l'ordre absolu); il faut encore déterminer la fonction providentielle des éléments de comparaison, afin de pouvoir éliminer tout ce qui n'est pas impératif et inconditionnel dans les résultats qu'on obtient. Ainsi, par exemple, bien que nous ayons reconnu que l'être humain peut, dans certaines circonstances, développer des propriétés subversives, l'analyse intégrale de l'âme nous ayant démontré que tous les éléments constitutifs de cette âme *bons* par essence, ne produisent de mauvais résultats que sous l'influence de certaines conditions parfaitement déterminables par la théorie ; de plus, la connaissance de la fonction providentielle de l'Homme dans l'ordre universel nous ayant prouvé que chacun de ces éléments a été mathématiquement calculé et ordonné corrélativement à cette même fonction, nous avons été parfaitement logiques en éliminant des données du problème les cas particuliers dans lesquels les rapports de *fait* présentaient des antinomies réelles avec les rapports de *droit*.— Ceci posé, procédons à l'étude de ces rapports.

Si nous considérons d'abord l'homme comme individu, nous voyons qu'en vertu de sa fonction il doit vouloir le développement normal et régulier de tous les éléments qui composent son être : en matériel, développement du corps ; en spirituel, développement de l'âme. Mais, dans l'ordre hiérarchique, la sphère spirituelle est appelée à dominer la sphère matérielle : donc tout développement anormal de la sphère matérielle aux dépens de la

sphère spirituelle est mauvais *en soi*. Bien plus, le développement de la sphère matérielle doit correspondre soit positivement, soit virtuellement, à un développement supérieur de la sphère spirituelle, que nous devons considérer comme le centre dynamique de toutes les vibrations de la sphère inférieure. Si Fourier a pris tant de soins pour placer l'homme dans un milieu essentiellement favorable à toutes les exigences normales du corps, c'est en vertu de ce premier principe. Si Fourier a voulu la santé, la vigueur et le développement légitime de tous les éléments corporels, c'est qu'il savait bien que cette condition est nécessaire au développement régulier de l'âme. Aussi tous ces raffinements du luxe, tout ce merveilleux confortable matériel dont il veut entourer l'homme dès le berceau, a-t-il pour but immédiat de rendre l'âme plus délicate et plus impressionnable, en d'autres termes plus *aversive*, à tout ce qui n'est pas bien. Cette thèse serait facile à démontrer.

Nous avons dit que la sphère spirituelle domine hiérarchiquement la sphère matérielle; donc, si l'homme veut énergiquement le développement corporel, il veut plus énergiquement encore le développement spirituel. L'intensité de cette énergie est directement proportionnelle à la différence du *but* au *moyen*. Mais ici nous ne pouvons plus regarder l'Homme comme être isolé. Arrivons donc à le considérer comme membre de la famille humaine.

Nous savons que les éléments affectifs de l'homme se réduisent à quatre principaux : deux d'ordre majeur, et deux d'ordre mineur. Chacun de ces éléments est susceptible d'un double essor, l'un en matériel, l'autre en spirituel, et la loi de subordination que nous avons dite exister entre la sphère active et la sphère passive se reflète ici d'une manière tout aussi tranchée dans l'expansion libre de ce double essor.

L'homme, en vertu de sa fonction, tend énergiquement au développement de sa quadruple activité affective. Les quatre âges de la vie correspondent à la dominance temporaire de chacun de ces quatre éléments. Quelle est la loi de ce développement ? Elle est la même que celle qui préside au développement corporel. En un mot, la subordination nécessaire entre les passions régies

et les passions rectrices, entre l'essor en matériel et l'essor en spirituel, est constamment observée. — Mais Dieu étant ennemi de la contrainte, voyons quels moyens il a employés pour amener l'homme à aimer sa Loi et à la suivre.

Bien que les quatre Passions foyères soient actives par essence, le principe virtuel de cette activité ne procède pas uniquement de cette essence; il tire encore sa source de trois principes supérieurs, actifs aussi par essence, mais destinés de toute éternité à distribuer, à régulariser le jeu de la quadruple activité affective de l'homme. Supposez un instant les passions affectives abandonnées à elles seules; elles tendront simultanément, chacune en vertu de sa force propre, à opérer leur mouvement. Si aucun principe supérieur ne vient régler ces mouvements multiples, la coïncidence harmonique et l'engrenage régulier de toutes les oscillations passionnelles deviendront impossibles : donc, nous sommes amenés à conclure, par un *à priori* auquel la raison ne saurait se soustraire, qu'il existe nécessairement un principe actif supérieur qui détermine et régularise les essors actifs de l'ordre inférieur. Quel est ce principe?

Considéré dans sa forme, il est triple; car, bien qu'il y ait quatre manifestations de l'élément affectif, il n'y a que trois modes possibles de ces manifestations. Et, en effet, ces manifestations élémentaires sont, entre elles, ou en accord ou en discord, et comme elles fonctionnent dans le temps, elles se succèdent les unes aux autres. Aussi voyons-nous ce principe supérieur, dont nous venons de constater l'existence logique, révéler cette existence sous trois formes : la passion dite *Cabaliste*, qui préside aux discords et règle leur intensité; la passion *Composite*, qui préside aux accords identiques; enfin l'*Alternante*, qui préside à l'engrenage ou à la succession de ces mêmes accords.

Si l'on a bien compris l'analyse que nous avons faite de ces trois principes lorsque nous avons traité du système passionnel de l'homme, on se rendra aisément compte de leur mode d'action. Sans l'*Alternante*, l'être affectif, se livrant tout entier à l'exercice de sa passion dominante, rendrait par cela même abortives les autres passions, qui doivent cependant avoir leur expansion

propre. Sans la *Cabaliste*, ce serait l'unité monotone et confuse. Enfin, sans la *Composite*, l'homme ne fonctionnerait plus que comme élément simple, et serait bien au-dessous de la molécule chimique, qui tend à s'associer avec d'autres molécules, et s'élève en force et en puissance par le fait même de cette association.

Ainsi, en vertu des trois ressorts distributifs, les manifestations de l'élément actif ont pour principe la loi génératrice des modulations passionnelles en identité, en contraste et en alternance; ces modulations ont pour but l'Unité, c'est-à-dire, l'ordre et l'harmonie obtenus par la liberté d'action.

Il y a plus, comme l'Ordre est le point central autour duquel gravitent les Passions humaines, Dieu a mis au cœur de l'homme une Passion pivotale, qui le sollicite sans cesse à connaître, à aimer, à réaliser tout ce qui tend à cet Ordre. Aussi, le développement régulier des trois sphères de la nature humaine tend-il directement au développement maximum de l'Unité de cette même nature. Aussi, est-ce en vertu de cette Passion pivotale (l'Unitéisme) que l'homme est capable des actions les plus grandes, dans les Milieux harmoniques, des sacrifices les plus généreux, dans les Sociétés barbares et civilisées. Sans les passions rectrices, la liberté de l'homme tendrait sans cesse à le mettre hors d'équilibre avec le Milieu extérieur. Sans l'Unitéisme, les résultantes partielles des forces passionnelles tendraient sans cesse à devenir divergentes. Et qu'on ne s'y trompe pas, ces éléments régulateurs, découverts par Fourier, ne sont point des abstractions pures. Ces ressorts passionnels existent réellement dans l'homme; et si nous venons à considérer des êtres analogues ou supérieurs à ce dernier, nous trouverons des preuves puissantes de l'existence de ces trois ressorts.

Supposez un être supérieur à l'homme : la loi d'analogie vous montrera sans doute dans cet être des ressorts affectifs analogues aux ressorts affectifs de l'âme humaine. Mais quel est le mode de manifestation de ces éléments? Il vous serait difficile de l'établir. Au contraire, vous savez que dans ce même être toutes les manifestations possibles sont nécessairement ou contrastées ou identiques; de plus, elles se succèdent dans le temps;

voilà la raison d'être de ces trois éléments supérieurs, voilà leur raison d'être démontrée d'une manière irréfragable.

Il n'est pas étonnant, du reste, que l'existence de ces trois ressorts passionnels ait été méconnue jusqu'à Fourier; car, de tout temps, on a étudié l'homme avec l'idée préconçue que cet être était pétri de vertus et de vices; donc, accord impossible de ces éléments dans l'individu, harmonie impossible de ces mêmes éléments dans le milieu social. Comment donc aurait-on pu s'arrêter à la recherche de ces trois ressorts passionnels qui ont justement pour Fonction de régulariser, d'engrener, d'équilibrer tous les rouages actifs de l'âme? A la vérité, cette fonction, harmonique dans un Milieu convenable, devenait subversive dans un Milieu faux. Cependant une analyse un peu rationnelle des faits de subversion aurait pu faire découvrir cette source à double courant; mais la croyance à l'innéité du penchant au mal éloignait de toute investigation sérieuse. Il n'est donc pas étonnant que l'étude de la sphère distributive ait été oubliée, ou complètement manquée.

Certes, nous aurions encore beaucoup à dire sur ce sujet; mais nous avons voulu seulement indiquer ici la fonction principale des trois passions distributives. Cette fonction principale est de pousser l'homme directement au développement unitaire de sa nature; ce développement unitaire a pour but immédiat l'accomplissement de la loi morale, telle que nous venons de la définir.

La formule de cette loi morale renferme virtuellement la formule des Devoirs de l'Homme :

1° Devoirs envers lui-même (expansion harmonique d sa propre nature), et envers ses semblables (développement libr de ses facultés, en concours harmonique avec le développement analogue des facultés de ceux qui l'entourent).

2° Devoirs envers le Monde (accomplissement de sa fonction dans l'Ordre Universel dont il fait partie intégrante).

3° Devoirs envers Dieu (accomplissement synthétique des devoirs précédents qui composent la Loi providentielle de l'Homme destinée à le mettre en communication de plus en plus intime avec Dieu.)

Mais, dira-t-on, et la Loi du Bien et du Mal, et la loi qui commande, et la loi qui défend ?

La Loi morale est inconditionnelle ; la Loi morale absolue ne peut être fonction d'aucun élément variable ; elle est donc indépendante du temps et des circonstances. Et qu'est-ce donc que le Mal, si ce n'est le retard ou l'obstacle apporté à l'accomplissement d'une fonction? Dans le monde physique, le Mal se signale par les perturbations qui surviennent dans les mouvements des corps, et des fluides impondérés ou aromaux. Dégénérescence des climatures, intempéries, ouragans, fléaux pestilentiels, tremblements de terre, voilà les maladies qui atteignent le globe, comme les maladies spéciales à l'homme minent et sapent son organisation. Dans le monde moral, lutte des intérêts, lutte des passions, lutte des fonctions, morcellement au lieu d'unité, préjugés au lieu de science, confusion au lieu d'harmonie, la guerre, toujours la guerre, dans l'homme, dans la famille, dans la nation. Guerre de l'homme contre lui-même ; le libre essor de toutes ses tendances est impossible. Guerre contre ses semblables, par la contradiction radicale des intérêts, tant matériels que spirituels. Guerre contre Dieu, car à mesure que l'homme s'écarte de sa Destinée, il obéit d'autant moins à la Loi divine. Voilà les signes du Mal; et certes, personne n'a été assez osé jusqu'à présent pour affirmer que tous les éléments de cette fatale subversion étaient indépendants de la constitution variable du Milieu physique et du Milieu social.

La Loi morale étant l'expression suprême du Bien, et se trouvant basée sur la Vérité et la Justice, principes contradictoires au Mal, elle ne peut envisager le Mal qu'en mode négatif, c'est-à-dire en montrant que tout ce qui se réalise en dehors de ces principes s'écarte nécessairement du Bien. Cette Loi morale commande par l'Attrait et récompense par le Bonheur. Que voulez-vous donc de plus, philosophes et moralistes ? Suivant vous le Créateur n'aurait pas accompli son œuvre avec assez de sagesse, avec assez de justice. Aussi avez-vous ajouté à l'œuvre divine : vous avez inventé des Lois civiles, des Lois morales et des Lois religieuses, et, dans votre orgueil, vous avez dit aux hommes : Ces Lois viennent de Dieu. Si elles viennent de Dieu, pourquoi

ne sont-elles pas universelles ? Pourquoi sont-elles en opposition avec la Loi passionnelle qui, elle aussi, vient de Dieu ? Si vos Lois sont vraies, pourquoi ne sont-elles pas *unes ?* Pourquoi les Lois civilisées ont-elles remplacé les Lois barbares? Pourquoi ces Lois varient-elles dans leur essence, et non pas seulement dans leurs formes, avec les latitudes géographiques? Si vos Lois sont préventives, pourquoi cette somme constante de mal, se reproduisant chaque année, chaque jour, chaque heure ? Si elles n'atteignent que le crime ou le délit accompli, en quoi sont-elles conservatrices? Le Régicide a-t-il donc été écartelé avec Ravaillac; et la tête de Darmès a-t-elle préservé la Société d'un nouvel attentat? Vous prétendez que vos Lois dérivent de la Loi suprême du Bon et du Juste. Qui vous a donné connaissance de cette Loi? Vous méconnaissez l'Homme, en lui prêtant l'innéité du penchant au Mal. Vous calomniez la Providence, en regardant le Mal comme providentiel. Vous blasphémez Dieu, en niant l'Unité et l'Harmonie. Votre *criterium* physique n'est qu'une observation ignorante; votre *criterium* social, c'est la négation formelle de la fonction sociale de l'Homme; votre *criterium* moral, c'est la négation de l'Ordre réalisable par la Liberté. Et vous croyez en Dieu ! et vous osez parler de sa Providence ! et vous affirmez que vous possédez la Loi ! — C'est assez. Si jusqu'à présent, séduite par vos paroles trompeuses, l'Humanité s'est traînée à la remorque de vos fatales erreurs, il est temps qu'elle se relève, radieuse et fière; il est temps qu'elle se lave de toutes *vos* souillures, et que le signe lumineux d'Intelligence et d'Amour inscrit sur son front par le Créateur, brille dans tout son éclat et dans toute sa pureté. Les plantes parasites ont presque étouffé le développement des rameaux puissants de cet arbre de charité et d'amour fécondé par le sang du Christ. Fourier nous révèle les lois de la Paix, de l'Harmonie et du Bonheur : et vous voulez encore étouffer cette grande voix par vos clameurs... Insensés !!! Que justice soit faite ! Les temps sont venus.

Il faut bien se garder de conclure de tout ce qui précède que nous condamnions d'une manière absolue toutes les lois préventives qui ont été promulguées jusqu'à ce jour au nom de la morale; bien au contraire; et pour prouver notre assertion, il nous

suffira de reproduire ici les passages suivants du Manifeste de notre Ecole. Seulement nous ne voulons pas que l'on attribue à des lois *relatives*, le plus souvent même très défectueuses dans leur sphère relative, le caractère de lois parfaites, et de vérités absolues.

« DES LOIS ET DE LA FORME SOCIALE.

» Enonçons d'abord deux faits généraux.

» 1° En tant que Conception *théorique*, le système de Fourier comprend *toutes* les relations sociales, c'est-à-dire tous les Rapports des hommes entre eux, et des hommes avec les choses : en d'autres termes, ce Système embrasse virtuellement et théoriquement LE RÈGLEMENT DE TOUS LES RAPPORTS, industriels, civils, politiques, moraux et religieux, que l'on peut concevoir dans l'Humanité.

» 2° En tant que Théorie *scientifique*, le Système de Fourier présente, pour régler tous ces Rapports, un seul et unique Principe *organique*, le Principe de l'ORDONNANCE SÉRIAIRE. (1)

» L'Application de la LOI SÉRIAIRE à la combinaison et à l'ordonnance de *tous* les Rapports sociaux, telle est donc, dans son intégralité, la Conception organique de Fourier. Et l'hypothèse de Fourier et de son École consiste en ceci : que l'Application de la LOI SÉRIAIRE à la combinaison de tous les Rapports sociaux établit l'harmonie dans tous ces Rapports : c'est-à-dire que cette application produit dans la Société humaine, à la limite théorique, l'ORDRE ABSOLU par la LIBERTÉ ABSOLUE.

---

(1) Le *Procédé Sériaire* n'est autre chose qu'un procédé général de classification qui consiste, comme on sait, à diviser les ordres en genres, les genres en espèces, les espèces en variétés. Fourier a découvert les admirables propriétés sociales de ce procédé, employé seulement jusqu'ici à mettre de l'ordre dans des études, ou dans des abstractions, mais qui jouit aussi de la propriété de mettre l'ordre dans les faits d'industrie, d'activité et de relations, en un mot dans tous les Faits de la vie auxquels on sait l'appliquer. C'est là le principe générateur de tout le système sociétaire.

» Il résulte manifestement de là que, si l'hypothèse de Fourier est sanctionnée par l'expérience, les PRESCRIPTIONS morales, civiles, politiques et religieuses qui portent aujourd'hui chez les différents peuples, un caractère *impératif* de PRÉVENTION et de RÉPRESSION, tout en continuant d'exister *virtuellement* (1), deviendraient *inutiles*, et cesseraient d'être *moyens pratiques d'ordre* dans la Société. En effet, ces Lois, qui imposent moralement ou physiquement aux hommes des obligations restrictives de la Liberté, en vue de la défense et du maintien de l'Ordre dans les conditions sociales où la Liberté est généralement incompatible avec l'Ordre, n'auraient aucun objet dans les conditions sociales *nouvelles* qui produiraient l'Ordre par l'essor harmonique de la Liberté elle-même.

» Les prescriptions ou les Lois morales, civiles et religieuses, sont de deux genres :

» *Le premier genre* comprend les Lois fondées sur des *Principes absolument et éternellement obligatoires :* telles sont les prescriptions revêtues de formes juridiques, morales ou religieuses, qui interdisent, répriment et punissent ce qui est *mal en soi*, ou qui commandent ce qui est *bien en soi*. Ces Lois, comme nous l'avons établi, peuvent devenir *inutiles* dans un bon Système social. Elles cesseront de fonctionner et dormiront quand leur But sera atteint ou dépassé par le Fait; mais il ne

---

(1) Les principes *obligatoires* de la Morale, et le Droit qu'à la Société d'imposer à la Liberté des restrictions nécessaires à la défense ou à la garantie de l'Ordre, ne peuvent évidemment jamais cesser virtuellement. Seulement, dans l'hypothèse d'une Société parfaite, il n'y aurait plus lieu à recourir à ces Principes et à ce Droit. Ainsi, par exemple, quand tous les hommes *auraient horreur* de faire du mal à leurs frères, quand ils seraient *passionnés* pour leur faire du bien, il ne serait plus nécessaire d'invoquer comme règle de conduite le principe moral impératif : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'autrui te fît*. Mais, pour autant, ce principe ne saurait cesser d'être obligatoire, et, quoique dépassé par la Pratique générale de la Société, il ne saurait perdre, en cas, son caractère impératif. — Il en est de même de tous les *impératifs moraux* reconnus ou à reconnaître par l'Humanité.

saurait jamais y avoir prescription contre elles. Les Lois dont nous parlons ici sont donc *impérissables*, quant aux données qui en constituent le *fond*. Il est excellent de rendre pratiquement superflue leur intervention impérative ; il serait sacrilège et absurde de songer à en invalider les principes.

» *Le second genre* comprend les Lois *disciplinaires*, lesquelles ne sauraient comporter qu'un caractère d'obligation purement relatif, et qui sont essentiellement *variables*. Ces Lois sont celles qui prescrivent les dispositions des règles politiques, civiles, morales ou religieuses, que le Législateur, dans un état donné de Société, a crues les plus propres à établir ou à maintenir l'*Ordre* tel qu'il le conçoit, ou tel qu'il est conçu dans cet état de Société. Ces Lois ne couvrent que des *Procédés d'Ordre* plus ou moins imparfaits, des *Formes* qui changent généralement avec les lieux et avec les temps. Ces coutumes, ces institutions, ces formes disciplinaires, jugées favorables à l'Ordre, dans un état social particulier, et sanctionnées par l'autorité de la Loi, de la Morale ou de la Religion, n'ont donc rien d'absolu en elles-mêmes : elles dépendent exclusivement de l'Autorité qui les crée, qui les impose, qui les modifie, et elles ne sont obligatoires qu'autant qu'elles subsistent comme règles d'Ordre, et qu'elles ne sont point abrogées et remplacées par d'autres institutions, par d'autres coutumes, par d'autres formes reconnues plus favorables au But social.

» Ainsi, toute Loi est impérative et obligatoire tant qu'elle existe comme règle d'ordre : mais il est des Lois fondées sur des Principes absolus et éternels, et il en est qui dépendent des conditions variables du Milieu social, et qui changent au gré du Pouvoir législatif, politique ou religieux.

» Or, une Société parfaite serait celle dans laquelle les prescriptions des Lois du premier genre, les prescriptions des Lois absolues, incréées et éternelles, seraient réalisées ou dépassées par effet d'Attrait, d'Amour, de pleine Liberté ; et dans laquelle, en même temps, les institutions, les coutumes, les formes employées pour régler les relations humaines et les coordonner au But social, seraient en telle harmonie avec la Nature de l'Être humain qu'elles favoriseraient la Liberté, bien loin de la gêner.

— Or de telles formes règlementaires sont de nature à subsister sans le secours d'aucune coërcition morale ou religieuse, sans l'appui d'aucune Loi impérative.

» Il est certain que les institutions, les coutumes, les formes disciplinaires, très diverses, et le plus souvent contradictoires, qui règlent aujourd'hui, chez les différents peuples, les relations des hommes, ne peuvent généralement se soutenir que par le secours des prescriptions religieuses et de la coërcition légale. Ces formes sont donc encore loin d'avoir atteint le caractère de la perfection, ou de réaliser l'Ordre par des moyens tellement favorables à la Liberté, qu'elles n'aient besoin de s'appuyer sur aucune sorte de contrainte pour se soutenir.

» S'il est quelque chose d'incontestable au monde, c'est qu'un Système social, dans lequel la RÉALISATION ABSOLUE DU BIEN GÉNÉRAL RÉSULTERAIT DE LA LIBERTÉ ABSOLUE DE L'INDIVIDU, serait le Système social LE PLUS PARFAIT qui se pût concevoir, c'est-à-dire LE BIEN SOCIAL ABSOLU lui-même.

» Or, il n'est pas moins incontestable que, pour déterminer *théoriquement* les conditions de ce Système social parfait, il faut de toute nécessité spéculer *théoriquement* sur une Liberté absolue de l'Homme, et calculer les Combinaisons sociales aptes à produire l'Ordre, dans l'hypothèse de cette Liberté absolue. C'est précisément ainsi que Fourier a opéré pour calculer et déterminer les combinaisons dont il n'a cessé jusqu'à son dernier jour de proposer à la Société la Vérification expérimentale.

» Ainsi, jusqu'à Fourier, on a cherché seulement à réduire la somme du Mal et à obtenir une garantie relative de l'Ordre contre les attaques de la Liberté, en agissant par contrainte sur l'être humain, c'est-à-dire en enfermant purement et simplement la Liberté passionnelle de chaque individu dans un cercle d'obligations et de prescriptions que la Loi, la Morale et la Religion lui défendaient avec raison de franchir, parce que, au-delà de ce cercle, le développement de sa Liberté devenait ou pouvait devenir funeste. En suivant la réaction contre la Liberté au nom de l'Ordre, on n'est parvenu, — c'est un fait, — qu'à contenir la production du Mal dans certaines limites, sans obtenir la réalisation générale et régulière du Bien.

» Fourier, pour résoudre le problème de l'annihilation du Mal, de la production régulière du Bien, et de la garantie *absolue* de l'Ordre, a spéculé sur la Liberté elle-même : il s'est donné pour tâche de déterminer une *Combinaison des relations sociales*, telle que, DANS CETTE COMBINAISON NOUVELLE, la Liberté fût TOUJOURS INTÉRESSÉE à l'Ordre, la Passion individuelle TOUJOURS DANS LE PARTI du Bien. — En suivant cette voie, il est parvenu à une Combinaison qui, nous en appelons à l'Expérience, résout ce problème immense.

» Les Philosophes, les Moralistes, les Législateurs, les Réformateurs religieux, se sont préoccupés surtout d'agir sur l'individu par l'IMPÉRATIF du Devoir ou de la Loi, par la Contrainte morale ou par la Répression physique, pour enchaîner les Passions et les Intérêts dans des limites où ils ne fussent point malfaisants.

» Fourier n'a nullement entendu contester l'IMPÉRATIF du Devoir et de la Loi ; bien au contraire, il EST ALLÉ FORT AU-DELA des régions du Devoir et de la Loi, en se proposant de déterminer des Combinaisons sociales telles que les *Passions* et les *Intérêts individuels* se dirigeassent toujours *d'eux-mêmes* au But social qui fait la légitimité du Devoir et de la Loi.

Corrélation et Union Absolue de l'Ordre et de la Liberté.

» Voici donc la Conception de Fourier et de son Ecole sur la Forme sociale et sur le grand problème de l'Ordre et de la Liberté:

» La Forme sociale peut être *fausse* ou *juste, non convenante* ou *convenante* à la Nature humaine et aux Conditions du développement normal de celle-ci ;

» La Forme sociale la plus fausse, la plus imparfaite est celle qui établit la plus grande *incompatibilité* entre l'Ordre et la Liberté;

» La Forme sociale la plus juste, la plus parfaite est celle qui établit la plus grande *compatibilité* entre l'Ordre et la Liberté;

» La Forme sociale la plus imparfaite a donc pour Caractère que l'Ordre y exige l'arsenal le plus complet de Lois répressives, civiles, politiques, morales et religieuses pour réfréner le plus énergiquement la Liberté;

» Et la Forme sociale la plus parfaite a pour Caractère que l'Ordre n'exige plus aucun usage des Lois de répression ou de compression, civiles, politiques, morales ou religieuses, contre la Liberté.

» Deux conséquences également *impératives* résultent de cette Conception.

» La première oblige à reconnaître, en principe, la Légitimité *théorique* des Lois disciplinaires (1), préventives ou répressives, établies par la Société pour maintenir l'Ordre dans son sein, et elle impose à chacun le devoir de conformer *pratiquement* sa conduite à ces Lois, aussi long-temps que la Société les juge nécessaires à la Garantie de l'Ordre, *relatif et imparfait*, qu'elles lui procurent.

» La seconde oblige à reconnaître la Nécessité de rechercher *théoriquement* les Conditions sociales dans lesquelles la Répression et la Contrainte cesseraient d'être les moyens d'un Ordre *imparfait* et *relatif*, c'est-à-dire à rechercher une Combinaison dans laquelle l'Ordre *résultât* du plein développement de la Liberté elle-même, et à vérifier *pratiquement* les Combinaisons qui pourraient être proposées pour résoudre ce Problème suprême.

» Ce que nous disons des deux limites virtuelles absolues du Faux et du Vrai, en fait de Forme Sociale, s'applique pratiquement et proportionnellement à toutes les phases intermédiaires, les deux termes extrêmes fussent-ils ou ne fussent-ils pas susceptibles d'une réalisation absolue.

---

(1) » Nous ne parlons point des lois *absolues*, dont la fixité impérative a été reconnue ci-dessus, et mise hors de cause. »

» Voici donc qui est bien entendu :

» L'École Sociétaire vise à l'établissement du Plein développement de la Liberté humaine, mais ce, dans l'Hypothèse de Conditions sociales, pratiquement vérifiées, dans lesquelles le développement de la Liberté individuelle se concilierait pleinement avec l'Ordre général ;

» En même temps, et par les mêmes principes, la Doctrine Sociétaire, d'accord avec le Bon-sens pratique, proclame plus fortement qu'aucune autre doctrine la NÉCESSITÉ SOCIALE du SACRIFICE plus ou moins complet de la Passion et de la Liberté individuelles, la Nécessité de la Contrainte et de la Répression (sauf mesure), comme barrières obligées contre le Désordre, comme Conditions obligées et obligatoires du Bien, tant que la Forme Sociale n'est point assez parfaite pour harmoniser pleinement la Liberté ou les désirs de la Passion individuelle, avec les exigences de l'Ordre collectif. »

Ces citations sont explicites et catégoriques. Nous renverrons d'ailleurs les lecteurs de bonne foi à l'écrit (1) d'où ces citations proviennent, et qui a pour objet la fixation des principes fondamentaux de l'École Sociétaire.

CONDITIONS D'UNE CRITIQUE RÉGULIÈRE DE LA THÉORIE DE FOURIER.

Tout le système d'Organisation sociale proposé par Fourier repose sur une hypothèse dont voici l'énoncé exact.

L'Homme est bon ; ses facultés, ses instincts sont providentiellement calculés pour que la Fonction qui lui est dévolue soit remplie avec Amour et Attrait. Gestion Unitaire du globe, Har-

(1) *Bases de la Politique positive, Manifeste de l'École Sociétaire fondée par Fourier. Paris, au bureau de la* PHALANGE, 6, *rue de Tournon.*

monie sociale réalisée par ce développement libre et intégral de toutes les facultés de l'être humain, Ralliement à Dieu dans ce concert universel de tous les êtres, voilà les termes généraux de cette Fonction.

Toute critique de ce Système, pour être judicieuse et valable, ne peut et ne doit procéder que de deux manières :

1° Elle peut attaquer l'hypothèse elle-même, base fondamentale de la conception de Fourier.

Or, dans le domaine scientifique, la fausseté d'une hypothèse ne peut être démontrée que par l'expérience ou par la logique. Dans le cas actuel, l'expérience est muette ; il faudrait que le mécanisme découvert par Fourier fonctionnât librement et intégralement, pour que l'on pût constater expérimentalement la valeur des résultats obtenus par la mise en jeu de cette Organisation nouvelle ; nous sommes en droit de penser que toutes les objections, tous les raisonnements captieux, tous les sophismes plus ou moins habiles qu'on nous oppose, tomberaient d'eux-mêmes devant la réalité des faits. Il y a plus, l'hypothèse de Fourier est la seule capable de rendre compte, d'une manière exacte et logique, de tous les faits harmoniques ou subversifs qui se produisent chaque jour dans le Milieu civilisé; cette hypothèse seule est capable de nous faire comprendre clairement tout ce qui se passe autour de nous; si les faits que l'on observe chaque jour semblent quelquefois contredire la réalité de l'hypothèse de Fourier, c'est parce que l'on ne connaît pas à fond la Théorie Sociétaire ; car il est certain, pour ceux qui l'ont étudiée et *comprise*, que l'histoire des faits passés, aussi bien que l'observation réfléchie des faits présents, fournit à l'appui de cette hypothèse les preuves les plus directes et les plus positives. Mais laissons de côté les arguments que nous pourrions tirer de l'expérience, et voyons si le raisonnement peut infirmer l'hypothèse de Fourier, soit dans son principe, soit dans ses conséquences.

Jusqu'à présent aucune objection sérieuse n'a été formulée contre cette hypothèse, on s'est contenté de dire que l'Homme était mauvais, parce qu'il faisait le mal; on a varié de toutes les manières ce thème principal, et voilà tout; mais des affirmations

UNIVERSITAIRE - BIBLIOTHÈQUE POITIERS

ne sont pas des raisons; il faut prouver que dans l'homme il y a une tendance native et immuable qui le porte toujours à faire le mal, et cela dans tout état de cause, c'est-à-dire quel que soit le Milieu social. Nous avons démontré d'une manière irréfragable que la somme du mal varie nécessairement avec le Milieu donné; de plus, nous avons montré que, dans le Milieu social découvert par Fourier, l'homme ne commet plus le mal. Donc jusqu'à présent, la critique a été impuissante contre ce principe : l'*Homme est né bon.*

2° Enfin, la critique peut démontrer comme fausses les conséquences légitimement déduites de cette hypothèse, ce qui entraînerait la démonstration de la fausseté de l'hypothèse elle-même, ou bien, tout en admettant l'hypothèse comme vraie, la critique peut s'élever contre la légitimité des déductions. Pour ce dernier point, M. Cherbuliez avoue lui-même que, « de tous les systèmes » présentés jusqu'ici, il n'en est aucun de mieux lié, aucun dont » les parties soient plus rigoureusement enchaînées les unes aux » autres. Tout se tient dans la Doctrine Sociétaire, tout s'y rat- » tache au principe fondamental, il n'y a pas un détail de l'or- » ganisation ou de la construction Phalanstérienne qui ne soit » une conséquence rigoureuse de l'idée-mère. »

Certes, cet aveu a de la gravité; et si la logique du professeur n'a pu entamer le moins du monde cette base de l'édifice; si l'Idée-mère est restée intacte malgré les sophismes du philosophe, le voilà condamné par ses propres paroles. Sous peine d'être absurde, il faut que cette Idée s'incarne en lui ou qu'il la refoule profondément dans le royaume des erreurs. Il n'y a pas de milieu : ou la Théorie Sociétaire doit être tuée par le philosophe économiste, ou le philosophe économiste doit périr pour renaître Phalanstérien. L'alternative a paru dure sans doute à M. Cherbuliez, car s'étant aperçu que ses armes n'étaient pas assez fortement trempées pour continuer la lutte contre l'Idée-mère, il a changé de tactique et il s'est rabattu sur les conséquences plus ou moins immorales qui, à l'en croire, découleraient de la mise en jeu du Système de l'Attraction passionnelle.

Ici les objections prennent un caractère plus spécieux; ici les

préjugés moraux, les erreurs de la philosophie, l'absence d'un principe fixe et absolu qui puisse édifier sur la valeur de telle objection, ici enfin l'incompétence de la généralité des lecteurs auxquels s'adressent ces sortes de critiques, donnent facilement gain de cause à celui qui se contente d'additionner la majorité des suffrages sans les classer *et gravitate ferentis et bonitate argumentorum* (1). Aussi, voyez comme ce genre de critique s'adresse principalement aux sentiments civilisés, qui semblent de prime abord le plus froissés par la mise en jeu du mode Sociétaire : — Père civilisé, s'écrie M. Cherbuliez, conduisez votre fille dans ces réunions Phalanstériennes où règne la Liberté la plus entière ; — pères civilisés, le régime harmonien détruit la famille par la Liberté ; — plus de pouvoir sur vos femmes, — plus de pouvoir sur vos enfants; — les mœurs Sociétaires sont incompatibles avec la puissance maritale et paternelle; — l'hérédité est abolie, — la paternité devient incertaine..... en un mot M. Cherbuliez étale avec complaisance tout l'attirail de ces objections banales, calomnieuses, qu'on a élevées cent fois contre Fourier, et que Fourier a réfutées cent fois.

Mais avant d'entrer dans cette nouvelle arène, avant de couler à fond tous ces arguments, il est bon de placer ici quelques considérations générales.

Bien que le Système de Fourier soit universel, et par cela même applicable à tous les modes de relations possibles, Fourier n'a jamais élevé la prétention de faire fonctionner immédiatement son Système dans toute son intégralité ; Fourier n'a jamais prétendu toucher à ce qui est réglé actuellement par des Lois religieuses et civiles : tous les éléments dépendants de cet Ordre de Lois doivent *rester tels qu'ils sont*, jusqu'à ce que le *consentement unanime* des législateurs ait décidé qu'il y a lieu à introduire des modifications dans le mode de règlementation de ces éléments. Si Fourier a décrit la forme que doivent revêtir, suivant lui, ces modifications futures, il a été certainement dans son droit : et nous dirons à ceux qui profitent si largement de la faculté d'user et d'abuser des mots et des phrases, que quand bien même Fourier se serait

(1) Kepler.

trompé sur les équilibres d'amour, par exemple, personne n'a le droit de l'accuser d'erreur au nom des Lois ou des coutumes existantes ; car ces Lois ou ces coutumes tirant leur source de décisions prises à la majorité, dans les conciles ou dans les assemblées législatives, il peut se faire que de nouveaux congrès, religieux ou civils, viennent modifier radicalement les décisions antérieures, décisions qui pour être plus ou moins appropriées au Milieu pour lequel elles ont été faites, ne sauraient en aucune façon faire loi pour un Milieu tout autre.

Non-seulement cela peut être, mais encore cela doit être, parce que toute Loi humaine ayant pour objet de tendre à la Loi morale absolue, toute Loi humaine est par sa nature variable, et modifiable jusqu'à ce qu'elle soit devenue l'expression pure de la Loi supérieure absolue : c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait cessé d'être loi humaine. — L'Histoire entière appuie cette proposition.

Si donc il est de l'essence de toute loi et de toute coutume humaine de se modifier, de se transformer sans cesse, nous ne voyons pas comment on pourrait refuser à Fourier le droit d'émettre ses prévisions sur les modifications que l'avenir pourrait apporter, par exemple, dans les coutumes qui président aux relations des sexes. — Ces prévisions, Fourier ne prétend nullement les imposer à l'Humanité, qui doit seule être appelée à décider, quand le temps sera venu, s'il y a lieu à introduire de nouvelles formes dans le mode de ces relations.

Que dans l'état actuel des choses, on regarde comme dangereuse et subversive l'introduction de nouveaux rapports entre les deux sexes : cela est très naturel. Fourier et ses disciples ont été les premiers à déclarer que tous les éléments, actuellement réglés par des lois morales et religieuses, doivent rester intacts, que la transformation à faire subir au Milieu social actuel doit avoir exclusivement pour but l'Organisation de l'Industrie. Fourier savait fort bien que l'Humanité n'arrive que peu-à-peu à se constituer comme un Tout, comme un Etre organisé. Fourier savait bien que la loi du développement de l'Humanité est identiquement conforme à celle qui préside au déve-

loppement des Etres, et que si, dans l'homme ou dans les végétaux, par exemple, certains organes ne sont appelés à se développer complètement qu'à l'époque où ils doivent entrer en fonction, de même aussi certaines fonctions, certaines manières d'être, certaines manifestations de la Vie de l'Humanité ne sont destinées à paraître qu'après un certain temps, c'est-à-dire lorsque l'Humanité est parvenue à un certain Etat. — Ce serait donc faire preuve d'imprévoyance et de légèreté que de songer à réaliser dans le présent des formes de relations entre les sexes, qui, en supposant qu'elles fussent appelées à se réaliser, ne pourraient convenir qu'à un Etat social entièrement différent de celui qui existe aujourd'hui. — C'est donc fort gratuitement qu'on a prêté à Fourier et à ses disciples des intentions qui sont évidemment en contradiction, non-seulement avec la Théorie en tant que théorie pratique, mais encore avec la ligne de conduite tracée par leur maître, ligne qu'ils n'ont jamais abandonnée, et qui est nécessairement déterminée par la Doctrine elle-même. Leurs prétentions actuelles se bornent à réaliser un Milieu tel, que l'Ordre y soit le résultat nécessaire de la Liberté introduite dans les relations et dans les travaux industriels. — Organiser sociétairement l'Industrie, telle a toujours été la seule proposition pratique de Fourier et de son Ecole.

Quant aux hypothèses que Fourier a pu faire sur les applications de la Loi sériaire, aux relations d'amour ou de famille, si la critique veut s'enquérir de la valeur absolue de ces hypothèses, cela ne peut être qu'aux conditions suivantes :

1° Produire un critérium du Bien et du Mal, c'est-à-dire un principe supérieur à l'aide duquel on puisse déterminer, d'une manière absolue et inconditionnelle, le BIEN ou ce qui est conforme à l'Ordre, à la Vérité, à la Justice, le MAL ou ce qui est essentiellement contradictoire avec ces trois faces du BIEN absolu. Or, nul critique n'a encore produit ce critérium ;

2° Prouver qu'on a une connaissance parfaite de l'État social pour lequel Fourier propose ces coutumes nouvelles, et de plus, que l'on se rend un compte exact de la mise en jeu de ces coutumes dans le Milieu proposé. — Ici nous déclarons encore que

la critique s'est montrée tout-à-fait ignorante ; et que si elle veut se placer sur le véritable terrain de la logique, il faut qu'elle renonce à la marche qu'elle a suivie jusqu'à ce jour. Ainsi, au lieu d'exploiter le juste sentiment de répulsion que susciterait la proposition d'appliquer les prévisions de Fourier à l'état actuel des choses, il faut que la critique se résigne à accepter les données du problème et à résoudre scientifiquement la question suivante :

Un Milieu nouveau et des coutumes nouvelles étant donnés, quel sera le résultat de la mise en jeu de ces coutumes ?

Tant que la critique évitera cette question, ou ne la traitera pas d'une manière sérieuse, nous n'aurons point à la suivre dans ses divagations.

En attendant, l'Humanité souffre, le mal qui la ronge s'aggrave d'une manière effrayante ; la lutte des intérêts, la lutte des passions, la lutte des partis politiques ou religieux, prend des proportions gigantesques ; on se révolte contre l'ordre social, on assassine les rois, on bafoue les prêtres, on blasphème Dieu. La cohue de tous les éléments perturbateurs de l'ordre général se renforce chaque jour de nouveaux éléments plus énergiques et plus anarchiques : hier, c'était le peuple philosophique qui se faisait révolutionnaire, ensuite le peuple politique ; déjà c'est le peuple social qui arbore la bannière de l'égalité. Vous êtes cernés de toutes parts ; votre citadelle civilisée est minée jusque dans ses fondements ; la Presse, cette puissante machine qui galvanise les intelligences, vous bat en brèche avec une fureur toujours croissante : et sans prendre la peine d'écouter la voix de celui qui veut vous retirer de cet abîme, sans comprendre toute la grandeur du seul Système qui soit capable de faire régner la Paix et l'Harmonie sur la terre, vous venez quereller à propos de quelques prévisions qui s'appliquent à un état lointain, et sur la réalisation pratique desquelles ni vous ni nous ne serons appelés à prononcer !

Quand Fourier veut remplacer la misère par la richesse, la guerre par l'association, l'immoralité générale par la loi morale du bonheur ; quand Fourier veut faire entrer l'Humanité dans la voie providentielle et divine, vous venez dire que Fourier

trace à cette Humanité « une route où elle trouverait *proba-* » *blement* plus de honte et de misère qu'elle n'en a recueilli » jusqu'à ce jour sur le vieux sentier de la civilisation. »

Probablement, dites-vous; ce mot-là est bien peu philosophique! Quand il s'agit de matières aussi graves, il y a le *oui* ou le *non*, le vrai ou le faux, mais jamais le *probable*. Comment osez-vous déverser positivement l'odieux sur un système, que des esprits sévères considèrent comme l'ancre de salut de l'Humanité, quand le signe du doute et de l'incertitude de votre esprit échappe malgré vous-même de votre plume?

Avez-vous un Système meilleur? Alors que tardez-vous à le faire connaître? « Un Système est nécessaire, dit F. Gans. Tant » qu'on ne peut opposer à un Système un Système plus soutena- » ble, on doit se contenter de celui qu'on a. » Si donc vous avez un Système meilleur que le nôtre, le simple exposé de ce Système sera, sans contredit, la meilleure critique que vous pourrez faire de celui que nous défendons.

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LE SYSTÈME DE FOURIER.

> Gens libéres, bien nayz, bien instruicts, conversans en compaignies honnestes, ont par nature un instinct et aiguillon qui toujours les poulse et fait vertueux et les retire du vice; lequel il nommoyent honneur. Iceux quand par vile sujestion et contrainete sont déprimés et asservis destournent la noble affection par laquelle à vertu franchement tendoyent, à déposer et enfraindre le joug de servitude.
>
> RABELAIS.

> Tout ce que la nature humaine renferme de bon, d'aimable et d'admirable dans l'individu, se manifeste *toujours*, tant que les *circonstances* ne donnent pas l'éveil aux passions haineuses.
>
> BURDACH.

Si nous avons insisté longuement sur la démonstration de la légitimité de l'analyse de l'Homme telle que l'a présentée Fourier, c'est que le Système de l'organisation sociétaire dépend tout en-

tier de cette analyse, c'est qu'il en découle de la manière la plus immédiate et la plus positive.

Jetons un coup-d'œil rapide sur l'ensemble de ce Système d'organisation phalanstérienne, et voyons comment le Christophe Colomb de l'Harmonie est arrivé à la découverte de son nouveau Monde.

Plein de confiance dans son génie, qui lui a fait comprendre un Dieu Bon et éternellement Bon, Charles Fourier saisit d'une main puissante le levier de l'Attraction qui devait lui servir à organiser la Société; l'attraction matérielle régit les corps, l'attraction spirituelle ou l'Attrait régit les âmes; Dieu est bon, donc rien de mauvais ne peut sortir de ses mains; les passions natives de l'homme sont bonnes. Dieu est juste, donc la loi mathématique est sa Loi. La loi sériaire est écrite dans ses actes, cette loi sériaire est donc écrite dans le cœur de l'homme. L'attraction d'un astre donne la mesure de l'amplitude de son mouvement; cette même mesure est applicable au mouvement humain de l'homme: donc les Destinées sont proportionnelles aux Attractions. Voilà la révélation de Dieu, voilà la révélation de l'Avenir.

Une fois en possession de la Loi universelle, Fourier commence à déblayer le vieux terrain social. Le *doute absolu* et l'*écart absolu*, voilà son point de départ; il croit en Dieu, il doute de tout ce qui vient de l'homme; il connaît la Loi, il évite tout ce qui est contraire à cette Loi; aussi voyez comme sa critique est vigoureuse et saisissante. L'homme passionnel est immuable; mais il fait le bien ou le mal, suivant que le Milieu extérieur est plus ou moins consonnant à sa nature. Ce Milieu est variable par essence: on peut donc le modifier. Comment doit-on le modifier? Il faut le créer tel, que l'homme, y étant libre, puisse s'y développer librement et harmoniquement. Cette liberté harmonique doit être corrélative aux trois sphères qui la composent.

Liberté matérielle. — Exploitation unitaire du globe. Travail par groupes, et non travail isolé; travail en courtes séances et non travail monotone et répugnant. Cette condition entraîne la réunion

d'un certain nombre de travailleurs sous le même toit. Fourier crée le Phalanstère, ce magnifique palais social dont la distribution unitaire correspond d'une manière admirable aux exigences de la loi Sériaire; plus de ces misérables chaumières, plus de ces masures boueuses bizarrement parsemées çà et là sur le sol; le triste et sale village civilisé a disparu pour faire place au palais sociétaire, partout la richesse, partout le bien-être et l'éducation. La terre, cultivée par des mains amies et intelligentes, se couvre des produits les plus riches et les plus variés; l'homme n'est plus une matière exploitable; tous travaillent, parce que le travail est devenu passion; tous sont unis, parce que la justice la plus parfaite préside à la répartition des produits. Capital, Travail et Talent, chaque élément a sa part proportionnelle; le producteur se trouve directement en face du consommateur; le producteur, c'est la Phalange; le consommateur, c'est cette même Phalange, c'est la Phalange voisine, c'est le Globe entier: les produits s'achètent ou s'échangent de Phalange à Phalange.— La spéculation improductive et parasite fait place au système économique de la distribution unitaire; plus de concurrence anarchique, — plus de fraude, plus de banqueroutes: les fruits du travail sont assurés.

Amélioration des produits; amélioration physique de l'homme; développement intégral de toutes les facultés sensitives; développement de la richesse, luxe interne et externe : voilà les premiers résultats de la liberté matérielle.

Liberté spirituelle. — Quatre ressorts principaux sollicitent sans cesse l'homme à se grouper, à s'associer avec ses semblables. Les affinités électives, qui déterminent toujours la composition des groupes, molécules vivantes de la Société, s'unissent alors dans toutes les proportions légitimes et naturelles. Développement libre et intégral des ressorts distributifs et régulateurs : voilà la source de ces modulations admirables réalisées par l'expansion harmonique des sentiments sociaux. L'homme peut donner essor à toute la virtualité de son être; donc, plus d'excès à craindre, plus d'engorgements, plus de récurrences à redouter.

Le système passionnel de l'homme fonctionne enfin dans toute son intégralité, et la résultante de toutes ces forces vient se ré-

soudre dans une magnifique Unité. Le Ton général est à l'Harmonie et au Bien : les fonctions, comme les caractères, sont hiérarchisées d'une manière parfaite. Le Groupe domine l'Individu ; la Série, le Groupe ; la Phalange, la Série..... et ainsi de suite.

Certes, tous ceux pour qui le Désordre est la règle, et le Bien l'exception, ceux pour qui le Mal est providentiel, ceux que les misères du passé et du présent font blasphémer contre l'avenir, tous ceux, en un mot, qui n'ont pas la Foi en Dieu, doivent regarder ce tableau comme le rêve d'une imagination en délire ; mais qu'on lise avec attention, qu'on étudie profondément les ouvrages de notre Maître, on verra partout la logique la plus sévère et la plus inflexible présider à toutes les déductions. Tout est lié, coordonné, systématisé ; tout découle directement du principe de l'Attraction passionnelle ; tout est basé sur la Loi sériaire.

Dans le traité de l'*Unité universelle*, on trouve çà et là des aperçus d'une hardiesse prodigieuse sur les questions les plus ardues de la philosophie transcendante. Tantôt, s'occupant de la généralité des choses, Fourier nous fait assister aux créations partielles qui signalent les phases successives d'un tourbillon ou d'une planète. L'arome est le fluide générateur qui préside à toutes ces créations. Tantôt, soulevant le voile de l'avenir, Fourier prélude à sa théorie de l'immortalité de l'âme par des réflexions lumineuses sur les causes qui nécessitent la transmigration des éléments spirituels dans des milieux plus aptes aux développements ultérieurs de ces mêmes éléments. La vie mondaine est une vie inférieure et relativement matérielle, analogue au sommeil. La vie future, c'est le réveil dans un monde supérieur. L'âme regarde toujours le présent et l'avenir ; la somme principale de son activité se porte sans doute sur la vie présente, comme pouvant réaliser plus immédiatement la partie des désirs qui s'y rattache ; mais l'aspiration à la vie supérieure est sans cesse agissante ; l'Idéal de jouissances plus vives et plus grandes, l'Idéal d'une Harmonie supérieure, se réfléchit toujours dans les intelligences : donc, les vies futures sont nécessaires pour que l'âme puisse s'approcher indéfiniment de cet Idéal.

La loi découverte par Fourier donne l'état de toutes les évolutions de l'Humanité : aussi voyez comme sous la plume de notre Maître, tout se vivifie, tout s'explique, tout s'éclaircit ; les périodes barbares et civilisées sont présentées sous leur véritable jour, et l'analyse de la Civilisation actuelle est le chef-d'œuvre de la philosophie de l'histoire.

Fourier, et c'est le propre des esprits supérieurs, ne s'est pas borné à décrire les généralités de son Système ; descendant jusqu'aux plus petits détails de l'organisation sociétaire, il n'a rien négligé, rien omis ; tout ce qui est du domaine de l'application immédiate, il l'a traité d'une manière complète.... Lisez, par exemple, le livre sur l'Éducation, voyez avec quel merveilleux soin il se plaît à entourer l'enfant de tout ce qui peut favoriser son développement physique et moral en facilitant l'éclosion de toutes ses vocations. Profond géomètre, il a calculé la valeur et l'intensité de tous ces ressorts que la nature a déposés dans l'enfant : la curiosité, l'envie de connaître et de savoir, les instincts raffinés des sens, l'amour du sacrifice ; il a tout utilisé pour agrandir le domaine moral de celui qui doit être homme un jour. L'Enfance présente un double caractère : l'un actif, inquiet, remuant, énergique, doit tendre au Beau par la route du Bon ; l'autre affectif et tendre, fleur délicate et impressionnable, doit tendre au Bon par la route du Beau : voilà les Petites Hordes, voilà les Petites Bandes, voilà en pivot le Corps Vestalique, gardien de la pureté des mœurs et de l'honneur !

Qu'objecter à tout cela ? — Que l'analyse de l'homme est fausse ou incomplète ? — Nous avons prouvé le contraire !

— Que les résultats du principe de l'Attraction *gouvernée par la Loi sériaire* sont subversifs ou immoraux ? — C'est ce qui va être examiné dans la deuxième partie de ce travail.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

CHAPITRE I.

LA DOCTRINE DE FOURIER ACCUSÉE DE MATÉRIALISME.

Trois accusations capitales sont portées contre la Théorie de Fourier : elle est entachée de matérialisme ; elle attaque la propriété privée et héréditaire ; elle est contraire au développement et au maintien des affections de famille. — Sans doute de tels reproches, s'ils étaient fondés, suffiraient à ruiner la conception sociale la plus rationnelle en apparence, la plus spécieuse, la plus habilement, la plus artistement ordonnée. Nous dirons plus :

---

(1) Cette seconde partie se compose :

1° De deux chapitres que A. Paget avait destinés à être mis à la fin de son ouvrage intitulé INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA SCIENCE SOCIALE; — ces chapitres ont pour titre : le 1er, *La Doctrine de Fourier, accusée de matérialisme ;* le 2e, *Garanties de la Propriété individuelle et héréditaire dans le régime sociétaire*;

2° D'un fragment inédit de A. Paget sur la Famille;

3° Enfin d'un autre morceau sur l'Equilibre de population.

Ces trois chapitres peuvent être considérés comme formant un tout, et donnant une réfutation générale de toutes les objections qu'on a formulées contre la Théorie de Fourier considérée dans ses applications, soit à l'Organisation de l'industrie, soit à la constitution de la propriété et de l'hérédité, soit au régime familial.

c'est qu'un seul de ces défauts impliquerait un vice radical, et que toute doctrine qui en serait affectée devrait être légitimement suspectée de reposer sur une base fausse, et partant de ne comporter que de mauvaises conséquences. Comme on voit, nous ne sommes rien moins que disposés à passer condamnation sur les accusations formulées contre la Doctrine de Fourier. — Loin de là, nous les trouvons si graves, si capitales, que s'il nous eût été possible de voir dans la Théorie sociétaire quoi que ce soit qui les motivât, nous l'eussions de toutes voix repoussée comme une grossière erreur incapable de rien produire de bon. Et en effet, une conception ne saurait être une, si son application comporte tout à-la-fois de bons et de mauvais résultats. Il faut alors de toute nécessité qu'elle contienne des principes contradictoires. Mais dans ce cas, ce n'est plus une doctrine, et l'on a bien tort de lui concéder ce titre. — On ne doit plus voir en elle qu'un malheureux assemblage d'idées hétérogènes, sans rapports, sans liens entre elles, bonnes seulement à donner la mesure des inconséquences ou des illogismes dans lesquels l'intelligence peut tomber.

C'est à tort dans ce cas qu'on fait avec cette prétendue doctrine une sorte d'éclectisme. Il y aurait, si nous en jugeons bien, une tâche plus utile et plus méritoire à remplir : — ce serait d'entrer franchement dans la discussion du système tout entier, d'en examiner les bases, les principes, ou mieux le principe, car tout système *un* a nécessairement pour point de départ un principe unique. Il conviendrait alors, si l'on tient celui-ci pour faux, de démontrer qu'il ne s'accorde ni avec la généralité des faits soumis à notre observation, ni avec le sentiment intime, cet instinct primitif du vrai que Dieu a déposé dans toutes les intelligences et dans tous les cœurs. Il n'y aurait plus de ce moment à aller en avant ; car tout système, tout système social surtout, dont le principe ne satisfait point à cette double condition, c'est-à-dire ne réunit pas le témoignage du sentiment intime à la démonstration par les faits, doit être considéré comme une erreur de l'intelligence, dont il devient alors inutile de discuter les conséquences. La doctrine serait par cela seul jugée et condamnée.

Si au contraire on reconnaît la rigueur, la vérité du principe, que nous venons d'établir et de démontrer, il devient nécessaire d'en discuter les conséquences. La tâche du critique est alors de faire voir qu'elles sont ou qu'elles ne sont pas des déductions régulières du principe. Quant à la méthode à suivre pour atteindre à ce résultat, nous ne saurions en entreprendre ici l'exposition; ce serait nous éloigner trop de notre sujet. Il nous suffit d'ailleurs qu'on reconnaisse, en principe, la convenance logique qui ordonne de procéder à la critique de toute doctrine par la discussion préalable de ses principes. On doit reconnaître également que rien au monde n'est moins rationnel et moins concluant que cette forme d'argumentation éclectique qui consiste à dire: Votre doctrine engendre du bon et du mauvais, elle renferme d'heureuses idées d'association qu'on pourrait utilement appliquer; mais en même temps, il faut bien le reconnaître, elle tend manifestement à développer les appétits matériels de l'homme, au détriment des plus nobles sentiments de l'âme; elle tend à détruire les liens de la famille. — N'est-ce pas là, nous le demandons, la preuve évidente qu'on n'a rien fait de ce qu'il fallait faire pour arriver à une juste et rigoureuse appréciation de cette doctrine, qu'on ne l'a point étudiée dans ses principes et dans le rapport de ceux-ci avec les conséquences qui en ont été déduites? Et vraiment, si cette doctrine, que vous accusez de pousser au matérialisme, à l'égoïsme, à la ruine des affections de famille, à la destruction de la propriété héréditaire et privée, porte bien réellement en elle de pareilles conséquences, c'est sans doute aux principes sur lesquels elle repose qu'elle doit cette funeste vertu, et c'est encore à ces principes qu'elle doit l'heureuse propriété que vous lui reconnaissez de faciliter des arrangements utiles à la Société, favorables au bonheur des masses, ou tout au moins à l'amélioration de leur sort. Mais, dites, comment conciliez-vous de pareilles conséquences, comment vous semblent-elles pouvoir découler des mêmes principes? — Non, il faut qu'à vos yeux la Théorie de Fourier repose sur des principes qui se contredisent! Mais pourquoi alors ne lui avez-vous pas lancé cette accusation, qui certes valait bien la peine d'être formulée? Nous dirons mieux, c'était un devoir à remplir, et ce devoir, nous tenons qu'il est celui de tous les critiques qui,

comme vous, concèdent à la Théorie de Fourier de bons résultats sociaux, et qui en même temps l'accusent de tendre à des conséquences subversives et anti-sociales. Car, voyez-vous, encore une fois, s'il est vrai qu'il en soit ainsi, il n'y a point là un *Système*, une *Théorie*, une *Doctrine*, mais bien, comme nous l'avons dit, un misérable assemblage d'idées contradictoires, et il faut protester hautement contre le titre de *Doctrine sociale*, de *Théorie sociétaire*, que Fourier a donné à son œuvre, et que nous, ses disciples, nous lui conservons. C'est là une évidente usurpation qui ne mérite aucun ménagement. Mais songez que protester simplement ne signifierait rien ; il faut que vous vous mettiez en mesure de démontrer la contradiction des principes qui servent de base à cette prétendue doctrine, il faut que vous prouviez son défaut d'*unité*. Jusque-là votre critique devra être considérée comme non avenue.

§ I. *Du libre essor des Passions.*

Mais abordons plus directement les accusations spéciales produites contre la Théorie sociétaire. La première dont nous ayons à la justifier est celle de matérialisme. Or, nous dirons tout d'abord qu'il nous vient ici un réel embarras : c'est de déterminer les raisons précises qui ont pu motiver cette accusation, tous nos critiques ayant oublié de les formuler. Nous serions bien dès lors autorisés à ne point argumenter contre une opinion dont on a négligé de fournir les motifs ; et c'est là certainement ce que nous ferions si la Société dans laquelle nous vivons, soumise à de meilleures habitudes de raisonnement, n'adoptait que des opinions éprouvées par une discussion régulière. Malheureusement il n'en est point ainsi ; l'expérience journalière nous apprend que de simples assertions, quelque hasardées et mal fondées qu'elles soient, pourvu qu'elles ne sortent point du cercle des idées reçues, obtiennent plus de crédit que les idées le plus régulièrement, le plus logiquement démontrées, alors que celles-ci choquent et contredisent nos préjugés. Or, dans de telles conditions, force nous est de réfuter de simples assertions avec autant de soin que si l'on s'était donné la peine de les appuyer des considérations les

plus spécieuses, de les entourer de tout un système apparent de démonstration.

Au nombre des éléments passionnels dont notre nature se compose se trouvent bien évidemment compris les désirs de nos sens, et dans un état de choses où l'Ordre devra être obtenu par la Liberté des passions, bien évidemment encore ces désirs ne devront point être soumis à des mesures répressives du genre de celles que jusqu'à présent on a employées contre eux. Mais de là à conclure qu'ils seront sans règle, sans direction, il y a un pas immense, tout un abîme qui sépare l'idée la plus heureuse, la plus féconde, de l'erreur la plus désastreuse; et c'est parce que très malencontreusement et très faussement certains critiques ont fait franchir cet abîme à la pensée de Fourier qu'ils lui trouvent, ou plutôt qu'ils lui donnent le grossier défaut que très injustement ensuite ils lui reprochent. Ah ! sans doute, la Doctrine de Fourier serait une doctrine matérialiste, et la plus hideuse, la plus épouvantable encore, si elle ne se proposait que le simple affranchissement des passions, ainsi que l'entendent malheureusement tant de gens qui ne la comprennent pas. — Mais par bonheur il n'en est pas ainsi. Ce qu'il faut qu'on sache bien, c'est que la Doctrine de Fourier repose, avant tout, sur une pensée d'Ordre, qui n'admet la liberté des passions que parce qu'elle contient des moyens assurés d'en régler l'essor, d'en harmoniser tous les mouvements. Ce qui constitue essentiellement cette doctrine, c'est la possession de ces moyens, et c'est en eux surtout qu'il la faut juger.

Fourier n'eût point fait une découverte, et nous n'aurions pas, nous, l'aveugle sottise de soutenir qu'il a fondé la Science Sociale, s'il se fût borné à décréter la Liberté des passions au nom de leur origine divine. C'est là, bon Dieu, une idée qui n'est pas neuve; on la trouve dans J.-J. Rousseau, dans Sénancourt, et vingt autres parts encore, où elle n'a absolument aucune valeur; et cela se conçoit aisément, car cette idée ne porte en elle aucune puissance organisatrice; elle ne saurait donc être considérée, ainsi qu'à tort on l'a cru, comme le principe de la science d'organisation sociale dont Fourier a fait la découverte. Aussi disons à cette occasion que les personnes qui croient retrouver les éléments de la Doctrine de Fourier dans les ouvrages de ces auteurs,

commettent une étrange méprise; elles ne prouvent qu'une chose, c'est le peu d'intelligence qu'elles ont encore de la Science Sociale.

Fourier n'a pas découvert que les passions humaines sont destinées à être libres; nous confessons qu'avant l'auteur de la Théorie sociétaire d'autres avaient compris ou du moins senti cette destinée. Mais ce qu'aucun d'eux n'a su seulement pressentir, c'est cette grande et merveilleuse loi qui préside aux combinaisons harmoniques des passions, qui en règle, en accorde tous les essors, et que, sous le nom de SÉRIE, Fourier a si admirablement développée, qu'il a appliquée avec tant de rigueur à tous les ordres de faits dont se compose la vie des Sociétés.

Cette Loi, qui est celle de l'Ordre en toutes choses, et partant celle des combinaisons passionnelles, est la véritable découverte de Fourier, celle que nul ne peut lui disputer; elle est l'âme, l'esprit de sa Doctrine, elle est sa Doctrine tout entière. Aussi ne craignons-nous pas d'avancer que quiconque en est resté à la seule vue du libre développement des passions, et n'est pas entré dans la pensée de la Loi sériaire, n'a pas fait un pas dans la connaissance de la Doctrine de Fourier. — Celui-là est incapable de la juger.

Il faut donc, nous le répétons, voir avant tout dans la Doctrine de Fourier une pensée d'Ordre, mais une pensée clairement, nettement déterminée, et non à l'état de vague sentiment comme tant de pensées qu'on rencontre dans le monde; il faut y voir, en un mot, la formule d'un principe scientifique, régulateur, ordonnateur, formule dont Fourier a fait l'application théorique aux conditions les plus essentielles de la vie sociale. Quant à la question du libre développement des passions, elle ne vient qu'après coup, et ne peut être régulièrement jugée que relativement à la solution préalable du problème de l'Ordre, par le principe dont nous venons de parler. Si l'on eût suivi cette méthode dans le jugement qu'on a porté sur la Doctrine de Fourier, il eût été impossible de ne pas reconnaître que la Théorie sociétaire, bien loin de tendre à l'*étouffement* des passions les plus nobles de l'âme, bien loin de les sacrifier aux appétits des sens, est le système le plus propre à donner à ces passions la haute direction sociale qui leur est due et qui jusqu'à ce jour n'a cessé encore de leur être disputée avec un

déplorable succès. C'est là, du reste, un fait facile à constater dans la Doctrine de Fourier, puisque la Loi sériaire qui constitue l'essence de cette doctrine, ainsi que nous l'avons dit, n'est autre chose dans la réalité que l'expression même des tendances les plus élevées de l'âme, puisque c'est dans l'étude de ces tendances que Fourier a trouvé la révélation de cette loi. — N'avez-vous donc point vu que les plus nobles penchants de l'âme humaine, que ses attractions pour l'ordre, pour la justice distributive, pour l'Unité, ont pu seuls lui révéler cette Loi sublime qui s'est montrée à lui dans toute sa clarté, dans toute sa vérité ? Et c'est quand une Doctrine découle d'une pareille source, d'une pareille origine, c'est quand elle donne raison et autorité dans le monde à l'esprit d'Ordre et d'Unité, à la Faculté la plus élevée, la plus religieuse, la plus divine de l'homme, c'est quand elle se fonde sur cette Faculté comme sur sa base la plus solide, que vous la qualifiez de Doctrine matérialiste, tendant à superposer les instincts du corps aux besoins de l'intelligence et du cœur ! Et cela parce que vous avez vu dans cette doctrine que les lois de l'âme comportaient la liberté de ces instincts. — Mais qu'y a-t-il donc de si étrange que Dieu n'ait pas fait l'âme l'ennemie naturelle du corps, et que, là où elle peut être libre, le corps ne soit pas esclave ? Trouvez-vous donc que l'expérience ait parfaitement démontré que l'âme gagne beaucoup de liberté à la guerre qu'elle est perpétuellement obligée de livrer aux besoins du corps ? — Ne résulte-t-il pas, au contraire, du spectacle de cette guerre, que l'âme la fait toujours plus ou moins à son préjudice ; que partout où il y a nécessité pour elle d'enchaîner plus ou moins fortement les appétits des sens, sa liberté est toujours plus ou moins compromise par les dangers incessants d'une révolte dans laquelle la matière, prenant un déplorable empire, arrive souvent à étouffer les plus belles inspirations du cœur? — Dites, n'est-ce pas là ce qui se passe le plus habituellement dans nos Sociétés, dont le vicieux mécanisme nous oblige à soumettre les tendances de notre organisme matériel à l'oppressive, mais *indispensable* contrainte de lois morales et civiles toutes factices? — Ce n'est pas nous, assurément, qui nierons la nécessité de ces lois, et qui chercherons le moins du monde à en discréditer l'autorité, tant que nous vivrons dans des conditions qui en rendent l'emploi aussi *complètement indispensable;* mais ne nous sera-t-il point

permis de constater ce grand fait de l'évident asservissement de l'âme, dans un mécanisme social qui la force à faire éternellement la guerre au corps; et n'aurons-nous pas le droit, droit que nous ne voulons exercer que dans l'intérêt même de l'ordre, de conclure que ce mécanisme est essentiellement mauvais et qu'il demande à être réformé ?

C'est donc bien à tort, comme on le voit, que la Doctrine de Fourier est accusée du défaut, nous devrions dire du vice, que lui reprochent ses divers critiques. Pour qui l'a nettement comprise, nulle conception, au contraire, ne donne un plus entier développement, une plus large satisfaction aux besoins de l'âme; aucun système social ne peut arriver à subordonner plus complètement les désirs des sens aux nécessités générales de la Société. On ne la juge autrement, cette Doctrine, que faute de pénétrer dans son véritable sens, dans le principe qui lui sert de base. Ici, par exemple, évidemment aucun critique n'est allé au-delà de l'idée de l'affranchissement pur et simple des passions, et surtout des appétits corporels, idée fausse, déplorable, qui n'est point dans Fourier, et qui, nous ne saurions trop le répéter, est, au contraire, expressément contredite par sa Doctrine. —Les sens affranchis de toute règle, de toute loi !... En vérité, nous nous demandons comment on a pu transformer à ce point la haute et puissante raison de Fourier, la faire descendre à une aussi niaise, aussi ridicule conception que celle de l'affranchissement pur et simple des instincts corporels. — Eh quoi ! ne voyez-vous pas qu'il y aurait là une monstrueuse ineptie, incapable de tenir deux heures devant le plus léger examen, et que, si pareille idée avait pu conquérir et garder autant de partisans qu'en a la doctrine de Fourier, il faudrait leur refuser le bon sens le plus ordinaire, leur supposer le plus inconcevable aveuglement ?

Gardez-vous donc de penser et de dire des choses semblables de la Théorie sociétaire ; et retenez bien ceci : que l'idée de l'essor libre des instincts corporels ne doit point être séparée de l'idée corrélative et supérieure d'un mécanisme social qui, conforme aux tendances ordonnatrices, directrices et unitaires de l'âme, aura pour effet nécessaire de régulariser cet essor des sens en le subordonnant à celui des plus nobles inspirations du cœur et de

l'intelligence. *Si ce résultat ne peut être obtenu par l'application de la Loi sériaire,* NOUS SOMMES TOUT PRETS A ABANDONNER *la Doctrine de Fourier,* attendu que ce que nous voulons par-dessus tout, ce n'est pas la Liberté des passions, mais l'Ordre, la Justice, la Vérité, l'Unité dans la Société. Si nous croyons à la Liberté future des passions, c'est parce que la Théorie sociétaire prouve que cette Liberté est selon ces conditions de l'Harmonie sociale. Voilà ce qu'il faut que vous ayez bien présent à l'esprit, sans quoi tout jugement de votre part sur Fourier et sur les sentiments de ses disciples devra être considéré comme une idée préconçue, et sera désormais pour nous une opinion non avenue.

§ II. *Subordination de l'élément matériel au principe intellectuel.*

Faut-il maintenant que nous réfutions le rapprochement inexact qu'on a établi entre la doctrine de Fourier et ces malencontreux systèmes de philosophie qui subordonnent le principe de l'intelligence aux combinaisons accidentelles de la matière, et font de l'esprit et de la conscience le résultat des actions de forces aveugles et *inconscientes*, au pouvoir desquelles ils commettent la direction de l'univers?

Tous ceux qui ont lu, avec l'attention que ces ouvrages réclament, soit la *Théorie des quatre mouvements,* soit le *Traité de l'Unité universelle,* soit encore *le Nouveau-Monde industriel,* peuvent rendre à Fourier ce témoignage, qu'il montre partout un profond sentiment de la supériorité de l'élément spirituel sur l'élément matériel, de la réalité et de la légitimité de l'empire que l'intelligence exerce sur la matière. L'idée d'un Dieu intelligent, juste et bon, Providence aimante et passionnée pour le bonheur des hommes, est l'idée qui domine constamment toutes les combinaisons spéculatives dont se compose la découverte scientifique de Fourier. Tout ce qu'il conçoit, analyse, calcule, déduit, combine, comme des moyens d'établir l'Ordre et l'Harmonie sur la terre, c'est-à-dire le règne de Dieu, pour parler comme Fourier lui-même, vient de l'idée Dieu, et y retourne comme à sa source première, comme au principe unique

de toute science. Ce sentiment a été bien évidemment le point de départ de tout le travail de Fourier. C'est parce qu'il a su découvrir les vues générales de cette Providence, qu'il a pu formuler d'une manière si précise la loi de la Destinée sociale de l'Homme. Et si, en partant de ce point élevé, qui partout commande et domine la pensée de notre Maître, il arrive, de conclusions en conclusions, à cette idée, si mal comprise en dehors de nous, du libre essor des passions sensitives (sources si fréquentes de désordres là même où elles sont comprimées), c'est que, comme nous l'avons fait voir, il a trouvé, chemin faisant, dans les nobles essors de l'âme, de grands et de puissants contre-poids aux appétits désordonnés des sens; c'est que les conditions sociales qui se déduisent des vues unitaires de Dieu, si magnifiquement comprises par Fourier, et des facultés, des attractions élevées de l'âme, si clairement analysées dans les ouvrages qu'il a laissés; c'est, disons-nous, que ces conditions sont telles que là il n'y a plus d'excès possibles, et que le cœur et l'intelligence, rétablis enfin dans leur légitime empire, dans leur droit souverain de direction, sauront tenir sans asservissement l'organisme matériel dans les règles d'un développement et d'une satisfaction harmoniques.

On ne saurait donc, sans une profonde injustice, accuser la Théorie de Fourier d'être entachée du vice de matérialisme. — Nous croyons l'avoir suffisamment démontré.

Maintenant, qu'il nous soit permis, avant de terminer cette discussion, de revenir sur la manière dont on doit argumenter contre la Doctrine de Fourier. Si nous avons été clair dans tout ce qui précède, il est évident que, Fourier ayant eu la prétention d'établir un Système d'organisation sociale déduit des vues unitaires de Dieu, dont les lois générales, suivant lui, doivent avoir leur application au fait spécial de la vie des Sociétés, la critique régulière de sa conception doit avoir pour principal objet de montrer : 1° ou que Dieu n'a pas de vues unitaires; 2° ou que Fourier les a faussement appréciées; 3° ou que ces vues n'ont pas d'application au fait de l'Organisation des Sociétés humaines; 4° ou enfin que Fourier n'a pas été logique dans les déductions relatives à cette application. Tels sont les chefs qu'il faut exa-

miner et discuter. Nous les indiquons d'autant plus volontiers aux adversaires de la Doctrine de Fourier que, parmi eux, se trouvent beaucoup trop de bons esprits pour qu'en suivant cette méthode, un grand nombre d'entre eux ne reviennent pas des préventions mal fondées qu'ils ont conçues ; préventions qui n'ont pas d'autre source que la manière, nous avons presque dit la manie d'argumenter contre nous, du point de vue exclusif de la Liberté des passions. Eh ! bon Dieu, personne n'a mieux su ni mieux prouvé que Fourier les désordres de tous genres qu'engendrent les passions abandonnées à elles-mêmes, — mais en l'absence de l'Ordre social voulu par Dieu. Avant tout, jugez donc cet Ordre ; en d'autres termes : avant tout, étudiez la Loi sériaire et ses applications aux faits de la vie sociale.

Voilà donc qui est parfaitement établi : La Théorie de l'Attraction passionnelle a pour base essentielle, nécessaire, cette idée première que Dieu a des vues unitaires, qu'il régit toutes choses suivant une grande et même Loi ayant une application spéciale à l'Organisation des Sociétés humaines. La Théorie de l'Attraction passionnelle implique donc l'indépendance, la réalité, la primordialité de l'*Intelligence ;* car il n'y a que l'Intelligence qui puisse avoir des vues, et des vues unitaires surtout. La Doctrine de Fourier diffère donc essentiellement, quant aux idées qui lui servent de point de départ, des systèmes matérialistes qui, au-delà de l'Intelligence de l'homme, résultat constant, suivant ces systèmes, de notre organisme matériel, ne voient plus que des forces aveugles, sans conscience aucune de ce qu'elles accomplissent.

Nous avons fait voir également qu'elle n'en diffère pas moins quant à son objet, c'est-à-dire quant aux règles morales qui doivent prévaloir dans la Société, puisqu'elle tend ouvertement à donner la direction de toutes choses aux facultés les plus élevées, les plus désintéressées de l'âme, aux sentiments de l'Ordre, de la Justice, de l'Unité : ce qui du reste est fort conséquent, comme on le comprend sans peine ; car, si l'on part de l'idée première que Dieu a des vues unitaires, il faut vouloir que la Société reproduise en elle une des manifestations de cette grande et magnifique UNITÉ qui est la volonté de Dieu. Or, il n'est qu'un

moyen pour arriver à ce résultat, c'est d'organiser toutes choses dans la Société suivant les tendances qui dans l'âme humaine reflètent le plus exactement cette pensée divine d'UNITÉ. — La Théorie de l'Attraction passionnelle n'est pas autre chose que la science de cette Organisation : c'est là, du moins sa prétention, et c'est sur cette prétention qu'elle veut et qu'elle doit être jugée.

§ III. *Immortalité de l'âme.*

La Théorie de Fourier se distingue encore des conceptions matérialistes par ses vues sur les Destinées futures de l'individu. Admettant l'Intelligence comme réalité, comme principe dans l'univers, Fourier avait trop le sentiment de l'Unité pour faire de l'Intelligence humaine le résultat de certaines combinaisons matérielles. Et quelle raison logique en effet pourrait-il y avoir à admettre que l'Intelligence fût ici Essence, Principe, Cause; et que là, au contraire, elle ne fût plus que Produit, Conséquence, Effet? N'est-il pas évident que pour être UNE, il faut que l'Intelligence soit partout d'une nature identique? Mais si l'Intelligence est Principe dans l'Homme comme dans l'Univers, l'âme humaine n'est plus seulement une abstraction destinée à exprimer un ensemble de facultés appartenant à l'homme; c'est une réalité, une réalité distincte du corps, dont l'existence ne dépend point des moyens par lesquels elle se manifeste, et qui peut conséquemment survivre à la destruction de ceux-ci.

L'Immortalité de l'âme se déduit donc d'une manière fort conséquente des Principes sur lesquels repose la Théorie de l'Attraction passionnelle.

On peut aisément, du reste, s'assurer de la conviction profonde avec laquelle Fourier professait cette opinion; il suffit pour cela de lire la partie de son grand Traité, qu'il a spécialement consacrée à la discussion de cette question. Nous n'essaierons pas ici de résumer les considérations dans lesquelles il est entré pour élever ce point de doctrine à la certitude scientifique qui lui avait manqué jusqu'alors. Ce qu'il nous serait permis d'en présenter ici ne saurait lever des doutes aussi sérieux que ceux que professent, à cet égard, beaucoup de personnes que de lon-

gues et graves études ont habituées à tout expliquer, même les phénomènes de l'Intelligence, par les affinités électives de la matière. D'ailleurs, nous devons le dire, l'ensemble des preuves apportées par Fourier à l'appui de l'Immortalité de l'âme en fait pour nous une question scientifiquement résolue, et se lie si étroitement à sa Conception de l'UNITÉ, que ces preuves ne peuvent avoir de valeur réelle que pour ceux qui ont saisi et accepté cette Conception. C'est par celle-ci seulement qu'il est possible de faire d'une manière régulière et logique la démonstration de l'Immortalité de l'âme; il faut donc au préalable connaître cette Conception. Nous ne savons, mais il nous semble qu'en y réfléchissant, on doit comprendre que la condition *sine quâ non* de la solution scientifique du problème de l'Immortalité, c'est de connaître la loi des Destinées; or, où trouver cette loi ailleurs que dans la Conception de l'UNITÉ, produite par Fourier ?

Il suit de là que si Fourier a fait la preuve de l'Immortalité, cette preuve ne peut se juger que par rapport à sa Conception de l'UNITÉ; d'où la nécessité, pour tous ceux qui voudront apprécier cette démonstration, d'étudier et de juger d'abord l'Idée d'Unité qui fait le fond de la Doctrine de Fourier, et dont le moyen naturel et logique de vérification est l'étude des solutions sociales et autres, données par Fourier dans l'ensemble de ses ouvrages.

Ainsi la Théorie de Fourier, Théorie d'ordre prise dans la conception des vues unitaires de Dieu, Intelligence souverainement juste et bonne, Théorie impliquant l'existence de l'Ame et son Immortalité, diffère essentiellement des Systèmes de philosophie matérialiste, soit anciens, soit modernes. Ainsi, répétons-le donc : on ne saurait, sans une profonde injustice, accuser cette Théorie d'être entachée du vice de matérialisme.

La Doctrine de Fourier pénètre d'une FOI si religieuse ceux qui la possèdent à fond, que cette foi est capable d'adoucir les plus cruelles épreuves de la vie, de faire envisager d'un œil calme, et le cœur soutenu par de saintes espérances, le moment des solennelles et funèbres séparations. Voici une lettre qu'Amédée

Paget, écrivait à son frère Victor, à l'occasion de la mort de leur père ; cette lettre porte l'empreinte profonde de la croyance de notre ami à la VIE FUTURE, et à la Providence divine. Nous croyons que cette lettre ne sera pas déplacée dans un ouvrage fait pour répondre à ceux qui accusent de matérialisme Fourier et ses disciples.

Paris, le 5 novembre 1835.

O mon cher Victor, que ta lettre, que je viens de recevoir, me serre douloureusement le cœur ! Quoi ! ce pauvre père n'est plus, et je vais rentrer au milieu de vous, et je ne l'y verrai pas ! Devais-je penser, en lisant ta dernière lettre, que sa fin était si prochaine ? Tu m'annonçais qu'il allait mieux, et que lui, d'habitude si morose, avait de la gaîté, qu'il te questionnait de son lit sur les choses d'art et de peinture. Pauvre père, hélas ! c'est quand la vie s'en allait de lui qu'il quittait ses idées de tristesse et ses sombres préoccupations. Quand la vie s'en allait de lui..... Oh ! non, mes amis, oh ! non, ma mère, la vie ne s'en va de personne ; car la vie, c'est l'éternité. Dieu ne trompe pas ses créatures, il ne leur a pas donné des désirs pour se jouer d'elles, et ce pauvre père, soyez-en sûrs, nous le reverrons ; il existe, il vit, et d'une vie cent fois plus heureuse que celle qu'il avait sur cette terre. Que cette idée, vraie comme la vérité la plus absolue, nous console de sa perte douloureuse. Il n'a rien perdu des affections qui l'attachaient à la terre, et dans son existence nouvelle, plus pleine, plus entière, plus complète que la nôtre, il nous aime tous encore d'un même amour. Il sait notre vie, et il n'a pas de plus ardent désir que celui de nous voir aussi heureux que lui. Ne croyez pas que les liens qui nous unissaient à lui soient rompus ; ils existent toujours ; et Dieu qui nous aime parce qu'il nous a faits, et qui ne nous a donné tant de désirs que parce qu'il pouvait et voulait les satisfaire, Dieu nous a ménagé dans le temps mille occasions de resserrer les liens qui nous unissent les uns aux autres.

Ma mère, que cette idée te console, parce qu'elle est vraie : mon père que tu ne vois plus, est encore là, et pendant que tu penses à lui, il pense à toi, il s'occupe de nous, car son âme n'est point morte à toutes les affections qu'il avait sur cette terre.

Adieu ; je vous embrasse tous. Bientôt je serai avec vous.

CHAPITRE II.

GARANTIES DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET HÉRÉDITAIRE DANS LE RÉGIME SOCIÉTAIRE.

Ceux qui ont attaqué la Théorie sociétaire sous prétexte qu'elle offre des combinaisons sociales contraires à la Propriété héréditaire et privée, ont tous oublié également de mettre en cause le principe fondamental de cette Théorie. Ainsi ils n'ont point dit : La Loi de la Série dont Fourier fait son moyen universel d'organisation, loi qu'il applique à tout dans la Société, aux individus et aux choses, au règlement des relations affectives comme à l'arrangement des occupations industrielles, cette Loi nie et détruit la Propriété individuelle et héréditaire. S'ils eussent dit cela, notre tâche, à l'heure qu'il est, se bornerait à montrer qu'une Loi dont l'objet et l'effet sont de tenir compte de toutes les inégalités et différences qui existent entre les individus, de mettre ces différences et ces inégalités en saillie, afin d'opérer par elles des classements hiérarchiques (seuls moyens de combiner l'Ordre et la Liberté); qu'une telle loi, disons-nous, accepte, comporte, exige même l'inégalité des fortunes. Or là où les fortunes sont inégales, c'est sans doute que la Propriété individuelle existe. Le moyen vraiment qu'il en soit autrement !

Le principe de la Théorie sociétaire est donc conforme au principe de la Propriété individuelle. Cette dernière est une des conditions indispensables de l'application de la première. On comprend dès lors que la Théorie sociétaire doit respecter la Propriété individuelle, là où elle la trouve établie. Elle la créerait, si celle-ci n'existait point. Disons aussi qu'elle créerait l'Hérédité si elle ne la trouvait point instituée, parce que l'Hérédité est en tous points selon les exigences d'une Loi qui tient compte de tous les besoins inhérents au cœur humain, et partant du besoin fort naturel de disposer et de tester.

L'Hérédité et la faculté de disposer sont tellement dans l'esprit de la Loi Sériaire, que la justice en répartition de la richesse sociale n'aura pas de plus puissants auxiliaires que ces deux fa-

cultés. Il n'y a donc nulle bonne raison pour dire que le principe de la Théorie sociétaire est contraire à la Propriété individuelle et à l'Hérédité.

Mais ce qui n'est point dans le principe de la Théorie sociétaire, n'est pas davantage dans les déductions pratiques qu'en a tirées son auteur. Nous n'aurons pas de peine à le démontrer; car si Fourier a fait preuve d'une grande puissance de génie, en découvrant la Loi suprême qui régit et distribue dans l'univers tous les ordres possibles d'êtres, de faits et de mouvements, et en formulant cette loi dans son application spéciale à l'organisation des Sociétés humaines, ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il n'a pas montré moins de rigueur et de logique à déduire de cette formule les conditions pratiques de l'action harmonique des éléments sociaux, les procédés particuliers de leur emploi et de leur combinaison. Si donc, dans la question spéciale qui nous occupe, il a été conduit à l'idée de la Propriété actionnaire et du grand ménage phalanstérien, c'est que l'une et l'autre de ces dispositions sont selon le principe sériaire, et conduisent à des résultats conformes en tout point à l'esprit d'ordre, de justice, d'équité, de vérité et de liberté que renferme ce principe; c'est que la *Propriété sociétaire* ne détruit point la propriété individuelle et héréditaire, ainsi que nous le démontrerons. Bien loin qu'il en soit ainsi, grâce à la constitution sociétaire de la propriété, la propriété individuelle et héréditaire sera mieux garantie qu'elle ne l'a jamais été.

La constitution sociétaire ou actionnaire de la propriété, disons-nous, est le meilleur moyen de garantir la propriété individuelle et héréditaire, de donner au droit individuel de jouissance qui s'y rattache toute la certitude et toute l'extension dont il est susceptible. Il y a à cela plusieurs raisons : c'est d'abord que ce mode comprend les conditions de la plus grande production possible, qu'il assure aux propriétaires actuels un revenu plus considérable et moins chanceux que celui qu'ils retirent aujourd'hui de leurs terres soumises au système de l'exploitation morcelée, et qu'en même temps il permet et facilite l'accession du plus grand nombre possible d'individus au privilège de la Propriété.

On comprend que si ce sont réellement là les avantages que

comporte la constitution sociétaire de la Propriété, il y a toute justice à dire que ce mode est, plus qu'aucun de ceux qui nous sont connus, selon les exigences et les intérêts de la Propriété individuelle et héréditaire. Nous n'avons donc qu'à prouver que ce sont bien là les effets qui doivent résulter de l'application du mode sociétaire à la constitution générale de la Propriété.

Ce mode, ainsi qu'il est aisé de le reconnaître, est le seul moyen de substituer d'une manière générale la grande culture à la petite culture, l'exploitation en grands domaines à l'exploitation morcelée.

Or, il n'est aujourd'hui aucun Economiste un peu avancé qui n'admette la supériorité de la grande culture comme moyen d'accroître la production. La grande culture, ou plus exactement la culture en grands domaines, offre pour cette augmentation de production des conditions qui lui sont propres, qu'on ne peut trouver qu'en elle. Elle seule comporte les grandes améliorations, l'emploi des bonnes méthodes d'assolement dans lesquelles on tient compte des convenances spéciales du terrain. Seule, elle permet la suppression de toutes ces clôtures que nécessite la culture morcelée, et qui occasionnent toujours une perte plus ou moins considérable de terrain. Seule aussi elle permet la conservation et la bonne manutention des produits, avantage refusé à la culture morcelée, fatalement obligée de laisser perdre une plus ou moins grande quantité des denrées qu'elle récolte. Enfin, la grande culture, par cela qu'elle opère sur une large base, et partant avec des moyens nombreux et puissants, jouit de la faculté essentiellement refusée à la petite culture, de réaliser des combinaisons régulières et économiques à l'aide desquelles la valeur effective des forces qu'elle emploie peut être considérablement accrue. Ajoutons à cela qu'elle comporte une gestion unitaire, une administration intelligente, toujours plus ou moins certaine de ses opérations ; toutes choses incompatibles avec le morcellement qui ne peut mettre ni unité, ni intelligence, ni certitude dans ses opérations.

Il n'y a donc aucun doute à avoir sur les avantages réels de la grande culture. Vainement objecterait-on qu'il résulte de cer-

taines expériences que le morcellement, en augmentant le nombre des propriétaires, a été favorable à l'accroissement de la production, qu'ainsi on le condamnerait à tort pour lui supérioriser la culture en grands domaines. — Nous n'ignorons pas que celle-ci s'est montrée dans bien des circonstances inférieure à la culture morcelée ; mais on n'en saurait rien conclure contre la supériorité réelle des grandes exploitations sur les petites, en tant que moyen de donner une production plus considérable. Les faits dont on s'autoriserait ici, et qui nous sont parfaitement connus, prouvent simplement que, pour atteindre à de grands résultats, il ne suffit pas d'agir sur une large base. D'autres conditions sont encore à remplir : aussi avons-nous dit que les grands domaines, les grandes circonscriptions agricoles sont favorables à l'accroissement de la production, parce qu'elles comportent l'emploi de grands moyens d'action, une combinaison aussi vaste que régulière des forces individuelles; mais il est clair qu'il faut savoir opérer cette combinaison. Or, supposons ce problème résolu, il saute aux yeux de tout le monde, même des moins clairvoyants, que le système des grandes exploitations doit donner infiniment plus de produits que le système morcelé. Mais il serait inutile de nous arrêter davantage à une objection que personne peut-être ne songe plus à faire, tant les idées économiques à cet égard se sont profondément modifiées depuis quelques années. Nous verrons, du reste, pour répondre à la pensée de cette objection, que, si l'accroissement du nombre des propriétaires et le développement de l'esprit de propriété doivent intervenir comme éléments nécessaires dans l'ensemble des causes les plus propres à activer la production, le seul moyen d'obtenir leur complète intervention est de constituer la grande culture en système général.

Ainsi c'est un fait parfaitement démontré, que l'accroissement de la richesse sociale, qui a pour base l'agriculture, se trouve entièrement subordonné à l'établissement, en application générale, des grandes exploitations agricoles. Or, comme ces exploitations ne sauraient être établies sans qu'on ait recours à la constitution actionnaire ou sociétaire de la Propriété, il est de toute évidence que ce mode favorise le droit individuel du propriétaire dont elle sert à accroître le revenu.

Nous avons dit en outre que, par la constitution sociétaire de la Propriété, ce revenu considérable était aussi moins chanceux, plus certain. — Si l'on veut réfléchir aux avantages de toutes sortes que peuvent réaliser les grandes exploitations bien organisées, on n'aura pas de peine à comprendre qu'elles ont, pour assurer leurs propres revenus, une foule de moyens très supérieurs à ceux dont dispose aujourd'hui le propriétaire le plus habile, le mieux entendu, le mieux placé pour faire valoir ses intérêts. Là, indépendamment de ce qu'il y aura de plus régulier, de plus parfait dans le travail, dans les opérations intérieures auxquelles les grandes exploitations, les phalanges se livreront; liées entre elles par de nombreux rapports, toujours régulièrement informées des besoins de la consommation, elles ne seront point exposées à toutes ces chances de perte qui entourent aujourd'hui le capitaliste et le propriétaire. Il leur sera facile d'éviter ces encombrements, ces dépréciations périodiques qu'amène si fréquemment l'ignorance forcée des producteurs, et qui rendent à l'heure qu'il est tant de fortunes incertaines. — D'autre part, rien n'empêchera sans doute que ces grandes exploitations s'assurent entre elles contre les sinistres auxquels elles peuvent être exposées : elles seront naturellement conduites à le faire. Or, nous le demandons, dans de telles conditions, quelles ne seront pas les garanties offertes au revenu? Évidemment la constitution actuelle de la Propriété, c'est-à-dire le système morcelé ou insociétaire, ne saurait offrir des garanties pareilles à celles qu'on trouverait dans ces grandes et puissantes exploitations tout à-la-fois agricoles, manufacturières et commerçantes, si faciles à fonder sur la constitution sociétaire de la Propriété. Mais, remarquons-le bien, nous supposons qu'on possède une méthode, un système capable d'opérer la combinaison des forces individuelles. Ne séparons jamais cette condition de la première; autrement nous serions conduits à de fausses conclusions, comme tous ceux qui, pour nous servir du langage de Fourier, spéculent en *simplistes*, c'est-à-dire en ne tenant compte que d'une partie seulement des éléments des questions qu'ils discutent.

Mais ce que le propriétaire demande, ce n'est pas seulement de trouver dans les conditions d'une production plus considé-

rable l'assurance d'un revenu double ou triple de celui qu'il retire aujourd'hui de sa propriété; ce qu'il veut encore, c'est d'être parfaitement garanti dans la possession du titre en vertu duquel il aura droit à sa part du revenu général. Eh bien! la constitution sociétaire de la Propriété n'offre pas, à cet égard, moins d'avantages réels qu'en ce qui concerne l'accroissement et la garantie des revenus. Aujourd'hui on a des titres de propriété rendus authentiques par l'intervention du pouvoir social qui garantit la jouissance des biens que ces titres confèrent. La même intervention sanctionnera nécessairement les titres actionnaires des grandes exploitations dont nous avons parlé, car en les fondant on ne saurait avoir la pensée de se soustraire aux lois qui régissent cette matière. Les garanties à cet égard seraient donc ce qu'elles sont aujourd'hui, tout aussi sûres, tout aussi positives. — Mais remarquons ici une chose fort importante à constater, c'est qu'avec le système actuel du Morcellement, avec les vingt mille lois qui régissent la Propriété, et dans le dédale obscur desquelles se perdent les jurisconsultes les plus habiles; avec les partages, les successions, les hypothèques, les engagements de toutes sortes, et les contestations sans nombre et sans fin qui ont mêlé, obscurci, embrouillé une multitude de titres, nul ne peut se dire aujourd'hui parfaitement sûr de ce qu'il possède, nul ne se peut croire entièrement à l'abri d'un procès qui, s'il ne lui enlève sa fortune, lui en consommera peut-être la moitié ou les trois quarts en frais. Ce que nous disons là n'a rien d'exagéré, et serait confessé au besoin par les hommes les plus experts dans l'art de débrouiller ou d'embrouiller encore les complications souvent inextricables dont les questions de propriété sont toutes pleines.

Or, avec la constitution sociétaire de la Propriété, toutes ces causes d'obscurité, de confusion et d'incertitude, disparaissent complètement. Les titres de propriété deviennent quelque chose de si simple, de si clair, que rien au monde n'est plus facile à constater, rien ne peut moins prêter à la chicane. Ne voit-on pas d'ailleurs que, par le seul fait de l'établissement de ces grandes exploitations unitaires, les neuf dixièmes des causes de contestation, de procès, se trouvent entièrement anéantis? Ainsi, plus de

ces interminables disputes sur des limites, des clôtures, des cours d'eau, des murs mitoyens, des servitudes, etc., qui troublent la sécurité du propriétaire, mangent une partie de son revenu, et causent des pertes incessantes de temps et de moyens, pertes dont, en définitive, la Société tout entière est la victime; car ce sont là autant de forces enlevées à la production qui, dans des conditions aussi défavorables, reste perpétuellement au-dessous des besoins réels de la Société.

Ainsi, on ne saurait le nier, la constitution sociétaire de la Propriété, en détruisant la cause des contestations auxquelles nos tribunaux ne peuvent suffire, donnerait au Droit de Propriété des garanties civiles plus nombreuses et plus solides que celles qu'il possède aujourd'hui. Nous pouvons de plus faire voir qu'elle ne lui serait pas moins favorable sous le rapport des garanties politiques. En effet, s'il est un moyen réellement efficace de sauver la Propriété des attaques dont la menace l'esprit révolutionnaire des masses qui ne possèdent pas, sans contredit c'est de généraliser le système de la constitution sociétaire. Aussi bien, on ne saurait se le dissimuler, c'est là un secours qu'il presse d'apporter à la Propriété. Si la révolution, qui a ouvert à la fin du dernier siècle l'ère des grands bouleversements politiques dont nous sommes encore si mal remis, a pu trouver les titres des grands propriétaires de ce temps assez mal établis, assez contestables pour mettre aussi peu de scrupule que nous savons à les déchirer, on peut aisément croire qu'une révolution nouvelle ne respecterait guère mieux la légitimité des titres actuels. Les propriétaires d'aujourd'hui, malgré l'origine tout industrielle de leur fortune, pourraient très bien paraître d'aussi francs usurpateurs que les seigneurs féodaux de l'ancien régime, avec les titres tout politiques qui servaient de base à la leur. Une nouvelle révolution, dans son humeur de changement et de justice à sa façon, ferait des biens nationaux avec les hôtels des banquiers, sans plus de répugnance que 93 n'en mit à confisquer, au nom de la nation, les châteaux et les domaines de la noblesse et du clergé. Dieu nous garde d'une pareille catastrophe! Mais pour cela il faut aussi que nous nous en gardions nous-mêmes, Dieu nous ayant particulièrement commis le soin de nos propres affaires. Or, que

convient-il que nous fassions pour atteindre à ce résultat? — Le moyen le plus sûr, pour empêcher que la propriété ne coure les risques d'une nouvelle attaque, consiste à intéresser la généralité des individus à la défense des Droits que la Propriété confère, en faisant qu'elle soit facilement accessible à tous, et que tous deviennent propriétaires. On sait que la stabilité de l'Ordre social est naturellement en raison du nombre des propriétaires. Aussi, économistes et politiques, sont-ils tous d'accord sur ce point, qu'on ne saurait trop accroître ce nombre. D'ailleurs, si la Propriété individuelle est chose précieuse, respectable, si elle mérite qu'on prenne tant de soin de la défendre contre les attaques auxquelles elle est exposée, s'il est juste qu'elle soit respectée de ceux qui en sont privés, nous devons comprendre qu'il ne peut y avoir de justice à cela qu'autant que ces derniers ne sont pas déshérités *de fait* de la faculté de devenir eux-mêmes propriétaires. Il faut donc que la Propriété soit constituée de façon à permettre à tous d'y arriver le plus facilement possible. Serait-elle un fait éminemment légitime, éminemment social parmi les faits sociaux, si elle n'était et ne pouvait être que le privilège du petit nombre, s'il n'était point dans sa destinée de s'étendre à la généralité des individus?

La question de la généralisation de la Propriété est, comme on voit, une question de justice, et tout à-la-fois de bonne politique. Elle intéresse également les propriétaires actuels et les hommes qui ne possèdent encore que leurs bras et les talents dont la nature ou l'éducation les a pourvus.

Mais si l'on veut y faire attention, on reconnaîtra sans peine qu'avec le régime actuel de la Propriété, il y a une manifeste impossibilité à ce que le fait de la propriété soit généralisé ou seulement à ce qu'il s'étende à un nombre un peu considérable d'individus. La possession individuelle et exclusive du sol, ainsi qu'elle a lieu aujourd'hui, ne comporte l'extension du nombre des propriétaires qu'à la condition que le sol sera de plus en plus divisé, morcelé; le moyen en effet d'échapper à cette nécessité? Or, nous savons que le Morcellement est contraire à la production; qu'au point où il est déjà arrivé il ne permet qu'une production très inférieure aux besoins de la Société. Que sera-ce donc si l'on pousse

plus loin encore le fatal morcellement du sol ? N'est-il pas évident que la richesse sociale décroîtra dans une proportion correspondante? Et il arrivera ainsi, qu'en voulant étendre le nombre des propriétaires, on augmentera celui des misérables ; ce qui, certes, ne serait agir ni dans l'intérêt de la politique ni dans celui de l'Humanité.

Il n'y a qu'une manière de résoudre ce problème difficile de l'extension du nombre des propriétaires, avec accroissement simultané de la richesse sociale, c'est la constitution sociétaire de la Propriété, qui permet tout à-la-fois la formation des grandes exploitations agricoles, et la division à l'infini des titres de propriété. Il serait inutile que nous prissions ici la peine de prouver ce double avantage de la constitution sociétaire de la Propriété : chacun le comprend et l'admet.

Il résulte donc clairement de tout ce qui précède, que ce mode de constitution de la Propriété que le régime phalanstérien substituera au morcellement actuel du sol, bien loin d'être contraire au Droit individuel de Propriété, est le mode sans contredit le plus propre à donner à ce Droit toute l'extension, toute la valeur dont il est susceptible, en même temps qu'à l'entourer des garanties les plus solides qu'il puisse réclamer.

Ainsi la Théorie Sociétaire, bien loin de porter la moindre atteinte à la Propriété, fournit au contraire le système des conditions les plus favorables au développement et à la conservation des droits qui s'y rattachent. C'est donc bien à tort qu'on lui reproche d'être contraire à la propriété. Il est vrai que ceux qui lui adressent ce reproche sont généralement dominés par cette idée essentiellement fausse,que nul n'est véritablement propriétaire s'il n'a le droit de se dire : « Le coin de terre que je cultive est à MOI SEUL ; j'en suis le maître absolu, j'en puis interdire l'accès à qui il me plaît. » Ce sentiment est le grand argument des partisans de la possession exclusive : pour eux, la Propriété tout entière se résume dans ce sentiment, car ils y voient la source première et presque unique de toutes les jouissances du propriétaire, comme aussi le principe de ses qualités, de ses vertus. « Si le propriétaire, disent-ils, est un travailleur ardent, soigneux, vigilant, tirant le

meilleur parti possible de sa propriété, il doit toutes ces qualités précieuses à ce sentiment de maître absolu qu'il ne connaîtrait pas sans la possession exclusive. »

Nous croyons que c'est là une étrange erreur : ce sentiment étroit et exclusif, qui naît du mode actuel de possession, ne peut être la source des jouissances les plus réelles du propriétaire, et moins encore le principe des qualités du travailleur.

Quelques beaux sophismes qu'on puisse faire sur ce texte, on ne saurait le nier, les jouissances les plus certaines et les plus nombreuses du propriétaire lui viennent des revenus qu'il retire de sa propriété. Tous ceux qui sont assez riches pour se dispenser de faire valoir eux-mêmes leurs terres, s'abstiennent de ce soin, et n'ambitionnent que fort médiocrement les occasions d'exercer le sentiment, souvent peu développé chez eux, de la possession *exclusive;* ils oublient volontiers leurs domaines dans les fêtes et les joies qu'ils se donnent avec les rentes que leur rapportent ces domaines. La jouissance directe, immédiate, dan slaquelle seule le sentiment de la possession *exclusive* peut trouver satisfaction, est souvent un soin plus pénible qu'agréable, et duquel certainement le petit propriétaire n'est rien moins que dédommagé par le bonheur *inestimable* de se dire : La terre que *je féconde de mes sueurs* est à MOI SEUL.

Les partisans de la possession *exclusive* s'abusent donc étrangement lorsqu'ils appuient leur opinion sur une semblable considération. Remarquons d'ailleurs, chose dont ils ne paraissent point se douter, qu'en cela ils font preuve d'un matérialisme bien autrement étroit et grossier que celui dont ils nous accusent. Nous le demandons, en effet, peut-on qualifier d'un autre nom ce système dans lequel on ne sait défendre et soutenir la Propriété qu'en invoquant le sentiment le plus matériel qui puisse se développer au cœur de l'homme : l'amour de la terre ; le sentiment le plus stupide, puisqu'il a conduit à donner au Droit de Propriété cette incroyable définition : le droit d'user ET D'ABUSER ; le sentiment enfin le plus anti-social, le plus immoral, le plus égoïste, puisqu'il repose tout entier sur ces deux mots : MOI SEUL !

Leur erreur n'est pas moindre quand ils disent que c'est dans ce sentiment que l'homme puise les qualités qui font le travailleur ardent, soigneux, actif, intelligent. C'est là certainement une des hérésies les plus monstrueuses et les plus ridicules qu'ait pu soutenir la vieille Economie politique. Rien ne prouve mieux combien la connaissance de la nature de l'homme était étrangère aux spéculations de cette fausse science. Ce qui fait l'homme travailleur, ce sont toutes les facultés, tous les penchants, toutes les aptitudes que Dieu a mis en lui; et quand le milieu dans lequel il s'exerce répond à la nature, à la direction de ces facultés, de ces inclinations, l'homme n'a nul besoin, pour être bon travailleur, pour en avoir toutes les qualités, de s'inspirer du sentiment égoïste déifié par l'Economie. Si les nombreux et puissants mobiles qui, dans les conditions convenables, l'entraînent au travail, ont échappé jusqu'à ce jour à l'observation des Economistes, faut-il en conclure que ces mobiles n'existent point? non sans doute, mais bien qu'on a négligé d'en faire l'étude, oubli qui n'aurait pas été commis si l'on eût compris le problème à la solution duquel on s'est vainement essayé. Comment se fait-il qu'on ait pu spéculer sur le travail, sur les conditions du travail, sans étudier l'homme dans les moyens et les facultés dont la nature l'a pourvu? Et qu'est-ce donc que le travail, sinon la mise en action des facultés de l'homme? Or, si vous ne savez quelles sont ces facultés, quels rapports les lient et les distribuent, comment pourriez-vous connaître les conditions de leur emploi? Mais finissons sur cette question, en répétant qu'il y a mal jugé dans l'opinion de ceux qui croient que le sentiment de la possession exclusive est le grand mobile du travail, du travail intelligent surtout. Toutefois, qu'on nous permette d'ajouter une remarque, c'est que, s'il était vrai que la possession *exclusive* fût le principe des qualités du travailleur, comme la propriété, si elle continue à être exclusive, ne pourrait jamais être que le privilège du petit nombre, il s'ensuivrait que la grande majorité des hommes se trouverait condamnée à ne jamais avoir les véritables qualités du travailleur. — Conclusion étrange, sans doute, mais digne de l'idée qui lui sert de mère.

Si nous avons été clairs dans tout ce qui précède, on aura compris la supériorité de la constitution sociétaire de la Propriété sur sa

constitution actuelle, sur le système de la possession *individuelle et exclusive* du sol : car on aura vu que, tandis que ce système ne comporte qu'une production inférieure aux besoins de la population, celui des grandes exploitations permet d'accroître dans une notable proportion tous les produits de l'agriculture, toutes les richesses de la Société. Ce résultat est un effet naturel de la combinaison régulière qu'on peut opérer de tous les éléments actifs de la production à l'aide du mode actionnaire-sociétaire. On aura vu que si, avec le système de la possession *individuelle*, le propriétaire ne retire jamais qu'un revenu médiocre de sa propriété, revenu incertain, mal garanti, et toujours dépendant d'une foule de mauvaises chances, la constitution actionnaire, au contraire, assure à tout possesseur d'action un revenu plus considérable et sûrement garanti. Et de plus, tandis que le propriétaire n'a et ne peut avoir que des titres plus ou moins sujets à contestation, tandis qu'il est exposé pour mille causes différentes à des procès journaliers qui peuvent lui enlever la totalité ou une partie de sa fortune, ici au contraire tous ses titres sont sûrs, incontestables, et n'offrent pas la moindre prise à la chicane. Il ne peut plus être en butte aux attaques d'un voisin, ou de tout autre individu prétendant des droits quelconques sur les choses qu'il possède. Enfin on aura vu que, tandis que, dans le système actuel, la Propriété n'étant et ne pouvant être accessible qu'à un petit nombre d'individus, il y a toujours en dehors de cette minorité une majorité menaçante et fort redoutable pour tout ce qui a bien et terre, la constitution sociétaire, au contraire, permettant l'accession de tous au privilège de la propriété, il n'y a plus, il ne peut plus y avoir de minorité menacée. Tous étant propriétaires, ou pouvant aisément le devenir, sont intéressés au maintien de ce qui est ; toutes chances de révolutions sont donc écartées, anéanties.—La Propriété a ainsi civilement et politiquement toutes les garanties possibles ; les droits qui en dérivent ont toute l'étendue dont ils sont susceptibles.

La Théorie phalanstérienne, dont le principe, comme nous avons vu, comprend tous les intérêts et tous les droits légitimes de la Propriété, ne leur est donc pas moins favorable en tant que méthode d'application. Si la Loi sériaire, qui exige l'inégale réparti-

tion des richesses produites, suppose forcément la Propriété avec le droit de disposer et de tester, la constitution actionnaire du sol et de tous les grands instruments de la production est manifestement le mode qui comporte la jouissance la plus étendue, la plus générale et la plus complète de tous les droits et avantages possibles de la Propriété. Ainsi la Théorie de Fourier ne peut être accusée, ni au nom de son principe ni au nom de ses conclusions, de porter la moindre atteinte à la Propriété individuelle. Nous croyons que c'est là une proposition sur laquelle il ne doit plus rester de doutes dans l'esprit des personnes qui ont suivi avec quelque attention la discussion à laquelle nous venons de nous livrer.

CHAPITRE III.

LA THÉORIE DE FOURIER EST ESSENTIELLEMENT FAVORABLE A L'HARMONIE DES RELATIONS DE FAMILLE.

Nous avons démontré que la Théorie sociétaire, bien loin de détruire les garanties de la *Propriété individuelle et héréditaire*, conduit à des combinaisons qui donnent à celle-ci des garanties cent fois plus réelles et plus fortes que celles dont elle jouit dans l'état actuel des choses. Nous allons faire voir maintenant qu'on n'est pas mieux fondé à accuser la Théorie de Fourier d'être contraire à l'harmonie des relations de famille, qu'on ne l'était à lui reprocher de compromettre la propriété, ou encore de subordonner l'esprit à la matière, le dévoûment à l'égoïsme, les nobles et belles passions de l'âme aux instincts et aux appétits des sens.

Cette tâche ne saurait nous causer plus d'embarras que les deux premières; — la Théorie de l'Attraction passionnelle répond si parfaitement à tous les besoins du cœur humain, les grands ménages sociétaires auxquels elle conclut sont un milieu si rationnellement conforme à l'harmonique essor de tous les penchants de l'âme, qu'il ne peut y avoir de difficultés à prouver que, dans ce milieu, *la vie de famille* offrira plus de charmes, de paix, de moralité et de réel bonheur que dans le milieu actuel.

§ I. *Objet de la Vie de famille.*

« Que devient *la Vie de famille*, nous a-t-on dit, au milieu de cette vie commune du phalanstère? » Elle y devient plus heureuse et plus morale, répondrons-nous; et c'est là ce que nous nous chargeons de démontrer d'une manière péremptoire à tous les esprits tant soit peu méthodiques et logiques qui voudront bien nous prêter quelques instants d'attention.

Pour établir et développer cette thèse avec régularité, disons d'abord ce qu'il faut entendre par ces mots : *la Vie de famille*. Aussi bien on comprend parfaitement que, si l'on veut savoir en

quoi le régime phalanstérien peut être favorable ou contraire à *la Vie de famille*, il est de toute nécessité que l'on sache d'une manière précise quel est le but, quel est l'objet de cette dernière. Il ne faut pas croire que lorsqu'on a écrit ces mots : *la Vie de famille*, il n'y ait nulle explication à donner ; on se tromperait étrangement en pensant que ces mots expriment un système de choses que chacun connaît et sait par cœur, parce que chacun vit de la vie de famille. Rien au monde n'est peut-être moins connu ; et si ceux qui condamnent la Théorie sociétaire, sous prétexte qu'elle est contraire à *la Vie de famille*, s'étaient donné la peine de préciser l'objet de cette dernière, il est fort présumable qu'ils eussent mis beaucoup moins d'empressement à jeter la pierre à une Doctrine dont ils avaient à peine entrevu les applications à l'ordre domestique.

Mais puisque nul n'a eu ce soin, prenons-le nous-mêmes ; déterminons d'une manière précise l'objet ou le but de la *Vie de famille*. Une fois ce point établi, nous verrons si les conditions actuelles du ménage répondent parfaitement à ce but, et si celles qui se déduisent de la Théorie sociétaire ne lui sont pas plus conformes.

La *Vie de famille* n'étant, dans la réalité, que l'ensemble des relations de parenté, il est clair que son objet ne peut être que la bonne harmonie de ces relations. Mais à cet énoncé on comprend immédiatement qu'il ne peut être vrai de dire que cet objet soit atteint, du moins au point de vue des Destinées générales de l'Humanité, si ce n'est là où cette harmonie est constante et générale, c'est-à-dire là où elle règne dans la généralité des familles, et où en même temps elle est dans chacune d'elles un fait habituel, constant ; où elle forme, en un mot, le caractère dominant des relations de toutes sortes par lesquelles s'exprime la *Vie de famille*.

Partout où nous voyons cette harmonie, troublée par mille sortes d'accidents, n'être plus qu'un fait exceptionnel dans l'ensemble des familles, et presque dans chaque famille considérée isolément, là nous disons que *les exigences de la Vie de famille* ne sont point remplies, que son but n'est point atteint, et nous admettons alors l'existence de quelque vice accidentel qui s'op-

pose à ce résultat. Car, dans notre pensée, il est selon la Destinée naturelle faite à notre espèce que l'harmonie soit le caractère constant et général des relations de famille.

§ II. *Moyen de connaître si l'harmonie est le caractère dominant de la Vie de famille.*

Mais comment juger de cette harmonie? comment savoir si elle est le fait général ou le fait exceptionnel? Rien n'est plus facile, car l'harmonie dans les familles, c'est le bonheur des familles. Voyons donc si les familles sont heureuses; voyons, en d'autres termes, si le nombre des individus impatients et mécontents de leur sort domestique est plus considérable que le nombre des individus qui s'en félicitent et s'en louent.

Cette question est très importante; elle mérite la plus sérieuse attention. Songeons surtout, en l'examinant, que c'est là un ordre de faits sur lequel il serait d'un fort mauvais calcul de chercher à se faire illusion; car si nous voulons résoudre le problème du bonheur dans la vie de famille, sachons bien que ce n'est point en fermant les yeux sur les misères, sur les douleurs du ménage que nous arriverons à cette solution.

S'il existe des plaies sur cet endroit du corps social, ne nous en laissons pas effrayer, ne détournons point la vue pour échapper à l'impression d'horreur qu'elles peuvent nous causer; sondons hardiment ces plaies, c'est le seul moyen d'en connaître la profondeur et la nature, et de nous mettre en mesure de les traiter d'une manière certaine et avantageuse. — Nous sommes loin d'entendre par là qu'il faille y toucher sans précaution, au risque d'exciter des douleurs plus vives et plus fortes encore; nous pensons seulement qu'il importe de se garder ici, comme dans beaucoup d'autres cas, de cette pusillanimité funeste de certains esprits que la grandeur du mal épouvante, et qui préfèrent n'y pas regarder, s'en rapportant aux soins de la Providence pour le guérir.

Eh bien! s'il est une chose que chacun de nous puisse confesser avec une entière conviction, c'est que rien n'est rare au monde comme le bonheur domestique. Rien ne se trouve plus difficilement

peut-être au sein de la société actuelle qu'une famille vraiment heureuse, une famille dont tous les membres soient pleinement satisfaits de la vie qu'ils passent au milieu des leurs, qui s'en applaudissent comme du sort pour lequel ils sont naturellement faits, comme de la Destinée à laquelle ils se sentent appelés.

On aurait tort de nous dire que nous demandons ici une perfection pour laquelle nous ne sommes point faits. — Si le bonheur de la vie de famille n'est pas un leurre, un idéal impossible à réaliser, il faut que nous nous complaisions dans les relations que cette vie nous crée, comme dans un milieu en correspondance presque constante avec les besoins et les affections que la nature a mis en nous; il faut que la généralité des hommes se trouve heureuse de ce bonheur. Autrement cette expression *bonheur de la Vie de famille* est une expression vide de sens; et alors ne serait-il pas vraiment bien étrange que ceux dont les fausses idées aboutissent à cette conséquence inouïe vinssent, au nom des joies et des félicités de la famille, nous reprocher nos hardiesses réformatrices, parce que nous voulons changer les conditions du ménage?

Ah! messieurs, avant de nous accuser de vouloir porter atteinte au bonheur sacré de la famille, de grâce, commencez d'abord par reconnaître que ce bonheur est dans les Destinées de l'Humanité.

La question que nous avons à poser ici est très simple : Croit-on, ou ne croit-on pas, à un système de relations familiales qui réponde aux affections individuelles et les remplisse d'une manière constante? Si c'est là une chimère qui vainement nous attire, et à laquelle il nous sera à tout jamais impossible d'atteindre, ceux qui pensent ainsi seraient fort mal venus sans doute à nous opposer leur zèle pour la défense d'un bien auquel ils ne croient pas. Ceux-là évidemment manquent de motifs pour nous attaquer sur cette question. S'ils le font, c'est une inconséquence qu'ils ajoutent de plus à toutes celles qu'ils peuvent commettre d'autre part.

Quant à ceux qui croiraient à la possibilité d'une certaine harmonie dans les relations de famille, et qui regarderaient cette harmonie comme devant être éternellement le privilège d'une im-

perceptible minorité, ceux-là auraient-ils réellement plus de motifs de s'émouvoir que les premiers ? Il est évident que nos idées sur ce sujet ne doivent que faiblement les toucher ; car, après tout, l'arche sainte qu'ils auraient à défendre ne renfermant que de médiocres trésors, à quoi bon réclamer si haut pour ces quelques vies heureuses noyées dans le déluge des innombrables existences qui sont marquées au coin de la souffrance et de la misère ?

Mais si, mieux édifiés sur les fins harmoniques et bienveillantes de la Création, ils pensent, comme nous, que toutes les familles sont destinées à des relations domestiques faciles et heureuses, pleines de charme et de paix, qu'ils nous permettent de leur adresser cette question : Croient-ils que, dans l'état actuel des choses, cette Destinée soit accomplie ? Croient-ils qu'à l'heure qu'il est, les relations de parenté répondent, d'une manière générale dans la Société, et constante dans chaque famille, aux sentiments affectifs des individus, aux aspirations de chacun vers le bonheur domestique ?

Par malheur, le contraire est trop évident, trop flagrant, pour que le moindre doute puisse être permis à cet égard. Les relations intérieures de la famille sont, en général, difficiles, pénibles, semées de mille sortes de contrariétés et d'ennuis. S'il est vrai qu'il n'y ait pas de ménage assez maudit pour ne connaître aucune des félicités affectives de la famille, si les plus malheureux ont encore leurs instants de joie et de plaisir, du moins est-il parfaitement certain que, pour le plus grand nombre, ces instants ne sont que des lueurs passagères du bonheur auquel la famille est destinée. Ce sont des indices du sort qui nous est réservé, et que nous cherchons vainement à réaliser.

Il résulte donc de la discussion à laquelle nous venons de nous livrer, 1° que l'objet de la Vie de famille est l'harmonie générale et constante dans les relations de parenté ; 2° que cette harmonie, dont le bonheur est le signe caractéristique, car elle ne peut exister sans le produire, et lui ne peut exister sans être produit par elle ; que cette harmonie, disons-nous, n'existe pas encore. Ces deux points sont rigoureusement établis.

Il est donc évident que les conditions de cette harmonie possi-

ble sont encore à connaître et à réaliser. Or, s'il est une question au monde qu'il nous importe de résoudre, c'est sans contredit celle de savoir quelles sont ces conditions. Essayons d'aborder cette question.

§ III. *Des conditions du bonheur domestique, ou des moyens de remplir l'objet de la Vie de famille.*

Mais avant d'aborder l'étude des conditions industrielles du ménage, peut-être ne ferons-nous pas mal, ne fût-ce que comme moyen d'écarter certaines objections qui pourraient se présenter sur notre route, d'examiner d'abord si les causes de la désharmonie qui nous préoccupe ne seraient pas au fond même du cœur de l'homme. Nous pourrons, de cette manière, détruire une multitude de doutes, et rendre beaucoup plus facile et plus concluante la discussion à laquelle nous nous livrerons ensuite.

Quiconque admet l'utilité de la recherche des causes qui produisent la désharmonie domestique, et croit à la possibilité de les détruire, ne peut sans contradiction admettre qu'elles aient leur siège dans le cœur de l'homme; car, évidemment, s'il en était ainsi, ces causes seraient inhérentes à l'organisme humain, et prétendre les détruire, ce serait prétendre changer cet organisme, lui donner d'autres principes, d'autres bases, d'autres conditions, faire, en un mot, un autre organisme, un organisme différent de celui que Dieu a créé.

Il y a bien, il est vrai, des esprits moins exigeants qui demandent seulement à modifier cet organisme; mais ceux-là, sans doute, n'entendent pas que la modification puisse aller jusqu'à changer les tendances originelles de nos besoins et de nos penchants, car ce serait encore là changer les bases de notre organisme : tâche essentiellement au-dessus des forces de l'homme, à qui Dieu n'a point donné la faculté de refaire son œuvre.

Les penchants que nous tenons de la nature doivent donc conserver leur tendance originelle; autrement, le plan de l'organisme humain, ainsi qu'il est aisé de le comprendre, n'aurait rien de fixe, rien d'absolu; et, dans ce cas, par une conséquence dont

il est impossible de contester la rigueur, il ne pourrait y avoir lieu d'essayer de connaître les dispositions de ce plan.

Ainsi ceux qui admettent que les tendances originelles ou primitives de nos intérêts et de nos passions peuvent être changées seraient profondément inconséquents s'ils faisaient les moindres études dans le dessein de connaître le plan de l'organisme humain. Ils se contrediraient eux-mêmes de la façon la plus évidente.

Mais si, d'une part, les tendances primitives de nos penchants ne peuvent être changées, et si, d'autre part, les causes des misères du ménage résident dans l'homme, comme ces causes ne peuvent appartenir qu'à l'ordre de nos penchants, il est évident qu'elles sont indestructibles de leur nature. Les efforts que l'on ferait dans le but de les détruire seraient donc des efforts très mal entendus et parfaitement inutiles.

Il résulte de là qu'il n'y a de modifications passionnelles possibles que dans la sphère des manifestations par lesquelles nos passions s'expriment dans la vie active des relations. Quant à l'essence même des passions, elle reste toujours ce qu'elle est primitivement. Ainsi l'Amour est toujours l'attraction d'un sexe pour l'autre ; l'Ambition, l'attraction de l'homme pour toutes les choses qui le placent vis-à-vis de ses semblables dans une position supérieure, etc.

Reconnaissons donc que la destructibilité des causes qui troublent, ou mieux encore qui empêchent l'harmonie des relations domestiques, ne peut être ni comprise ni admise, du moins d'une façon logique, si l'on veut placer dans l'homme lui-même le siège immédiat de ces causes de désharmonie.

Cette question, on s'en est facilement aperçu, n'est autre chose que la question du dogme de *la perversité native* de l'homme, dogme impie qui n'a plus que de faibles racines dans les intelligences, et qui trouverait à grand'peine aujourd'hui quelques défenseurs sérieux.

CHAPITRE IV.

INFLUENCE DE L'ORGANISATION ACTUELLE DU MÉNAGE SUR LES RELATIONS DE FAMILLE.

C'est donc hors de l'homme, et dans les conditions qui l'entourent, qu'il faut aller chercher les causes des misères et des troubles de la vie domestique. Or, parmi ces conditions quelles sont celles qui se présentent le plus immédiatement à notre observation, et qui doivent exercer l'influence la plus directe et la plus puissante sur les actions de l'homme en tant que membre du groupe de famille? Manifestement ce sont celles dont la réunion forme ce que nous nommons le ménage.

Le ménage est le théâtre de la vie domestique, de la Vie de famille; il la comprend si complètement, si entièrement dans tout ce qui la constitue, qu'on l'identifie en quelque façon avec elle. Le ménage ou la Vie de famille, aujourd'hui c'est tout un. Il serait sans doute plus exact de les distinguer, d'entendre par celle-ci le mode suivant lequel s'établissent les relations de parenté, par celui-là le système des conditions matérielles dans le cercle desquelles s'accomplissent ces relations. — Quoi qu'il en soit, cette sorte d'identification que l'on établit entre le ménage et la Vie de famille, prouve que les rapports internes dont celle-ci se compose se rattachent étroitement aux dispositions organiques du ménage; ces dispositions exercent donc une influence marquée sur les caractères habituels des relations d'individus.

Cela se conçoit d'ailleurs sans difficulté, car si les actions des hommes ont véritablement leur principe dans les tendances primitives dont Dieu a doué l'âme humaine, il est incontestable que les circonstances extérieures influent puissamment et directement sur les actes par lesquels ces tendances s'expriment. Le ménage, en tant que système de conditions extérieures à l'homme, influe donc nécessairement sur les déterminations; et en tant que système spécialement appliqué aux rapports de la Vie de famille, il influe sur le caractère et sur la nature des actes particu-

liers qui constituent ces rapports. S'il y avait contestation possible sur ce sujet, ce serait tout au plus sur la question de savoir quelle peut être l'étendue de cette influence.

Nous rapporterons exclusivement les influences du ménage aux conditions qui lui sont particulières et qui le constituent dans son organisation relative à la production et à la consommation. Quant aux idées morales et aux préjugés de toutes sortes qui règnent dans les ménages, comme ils ne leur appartiennent point d'une manière plus spéciale qu'aux autres faces sous lesquelles la Société peut être envisagée, ce serait nous écarter de notre sujet que d'entrer dans l'examen des influences exercées par ces idées et par ces préjugés.

§ I. *Conditions industrielles du ménage.*

Produire et consommer, on ne saurait le nier, c'est la vie presque entière de l'homme. On ne saurait non plus méconnaître que dans le travail de l'homme, c'est-à-dire dans ses œuvres scientifiques et industrielles, résident les faits les plus importants de sa vie. Mais en parlant ainsi, nous n'oublions point que pour l'individu lui-même, le côté de la *vie affective* a une importance au moins égale à celui de la vie industrielle, car les rapports affectifs de l'homme comprennent souvent la plus grande part de ses félicités ou de ses peines ; nous ne l'ignorons pas, et c'est si bien notre intention d'en tenir compte, que l'objet spécial de cette discussion est de savoir quelles sont les conditions les plus favorables aux affections de famille. Nous ne voulons étudier, nous ne voulons analyser les influences actuelles du ménage sur la vie industrielle des individus que pour connaître en quoi il est contraire à ces affections, et déduire de cette étude les modifications qu'il faut faire subir à notre système domestique.

Ceci nous amène naturellement à établir dès à présent la différence qui existe entre ces trois côtés de la vie de l'individu, relativement aux influences du ménage. Cette distinction est d'ailleurs une des bases essentielles des considérations dans lesquelles nous aurons à entrer ultérieurement. Or, voici ce que nous disons : « La *vie affective* ne reçoit point directement, immédia-

tement, les influences exercées par les conditions organiques du ménage. Ces influences n'atteignent immédiatement, directement, que la *vie matérielle,* laquelle ensuite modifie ou même altère les manifestations de la *vie affective,* en raison des modifications qu'elle a reçues elle-même des influences du milieu domestique. Pour comprendre ce fait, pour en reconnaître l'exactitude, il suffit de remarquer que c'est par ses sens et son intelligence que l'homme est directement en rapport avec les choses du monde extérieur. Les affections proprement dites, placées entre ces deux points extrêmes, entre ces deux pôles de la vie qui leur servent en toute occasion de moyens de manifestations, ne reçoivent d'atteintes du monde extérieur que celles qui leur sont transmises par les sens et par l'intelligence. — Rien n'arrive, rien ne peut arriver du dehors au centre moral des affections et des sentiments qui n'ait passé d'abord par la voie des sens ou par celle de l'intelligence. Les influences modificatrices que les conditions industrielles du ménage peuvent exercer sur les affections de famille sont donc des influences indirectes et secondaires qui doivent être étudiées d'abord dans les effets qu'elles produisent dans la *vie industrielle* des individus.

Notre but même, qui est de connaître comment le ménage influe sur les relations affectives de la famille, nous fait donc une loi logique d'étudier préalablement quelles influences reçoit d'abord l'individu considéré dans ses besoins matériels, et dans l'emploi de ses facultés industrielles.

Le ménage familial ou *morcelé,* pour le désigner enfin par l'épithète qui lui revient, et qui doit nous servir désormais à le distinguer du Ménage sociétaire ou *phalanstérien,* le ménage morcelé, disons-nous, est, pour les neuf dixièmes au moins des familles, une étroite et incommode habitation, mal pourvue des choses nécessaires à la vie, et dans laquelle les sens et le corps sont plus ou moins constamment exposés à mille sortes de lésions. Et en effet qu'on l'examine, soit à la campagne, soit à la ville, et l'on reconnaîtra que sur dix familles il y en a neuf de mal logées, étroitement, et souvent d'une façon insalubre; soit à cause de l'exiguïté des pièces relativement au nombre des individus, soit à cause de leur malpropreté, de leur manque d'air ou de lumière, de l'hu-

midité, ou du froid qui y pénètrent, soit à cause des émanations malsaines qui leur arrivent du dehors, etc., etc. On reconnaîtra encore que sur dix familles, il y en a neuf et plus peut-être dont les ressources médiocres, ou moins que médiocres, laissent les individus en proie à mille privations plus ou moins pénibles. Les familles où l'on endure réellement le tourment de la faim, dans lesquelles on a à peine de misérables vêtements à se mettre sur le corps, ne forment, nous l'accorderons si l'on veut, qu'une faible exception, moins faible toutefois qu'on le croit généralement, car nous vivons dans une Société dont le ton moral fait une loi aux individus de taire leurs souffrances. Bien des individus se soumettent à cette loi, et cachent de dures privations qu'ils supportent avec une constance qu'on aurait de la peine à imaginer.

Mais en regardant au-dessus de ces misères externes, au-dessus de ce dénûment excessif et si triste à contempler dans lequel vivent les familles tout-à-fait inférieures de la Société, on voit bien des degrés encore de pauvreté, bien des ménages malheureux où la vie matérielle est marquée de plus de privations que de jouissances réelles.

Si nous disons que, plus haut, ces privations sont nombreuses encore, la pruderie austère des moralistes va s'émouvoir, et peut-être nous reprocheront-ils de vouloir légitimer ici des exigences qui sont réprouvées par l'esprit de modération. A cela nous pourrions répondre dès à présent, sans doute, que nous sommes en effet fort éloignés de condamner ces exigences, et que nous leur reconnaissons une légitimité très positive, absolue. Il est bien entendu que le mode de réalisation des conditions dans lesquelles elles peuvent être légalement satisfaites, doit être tel que les satisfactions accordées à ces exigences ne portent préjudice à personne. Mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper pour le moment. Notre tâche actuelle est de montrer comment le ménage familial répond aux exigences de la vie matérielle, et non de discuter la légitimité de ces exigences; or, force nous est bien pour cela d'étudier le ménage dans les différents degrés de l'échelle sociale, ou plus exactement peut-être, de sa propre échelle, et de constater les faits qu'il nous présente. Que parmi ces faits, il y en ait dont l'esprit de modération philosophique soit particu-

lièrement choqué, cela peut bien être; nous ne le contestons pas, et ne nous en offensons pas non plus; mais ce ne saurait être pour nous une raison de nous arrêter dans notre analyse. Constatons seulement que, réprouvées ou non réprouvées, on trouve dans toute la série des ménages moyens, même les plus heureux en apparence, une foule d'exigences matérielles non satisfaites.

§ II. *Diversité des goûts dans la famille.*

Certainement la diversité des goûts dans la famille est une chose aussi commune qu'elle est légitime en soi. Parce qu'on est du même sang, il ne s'ensuit pas qu'on doive aimer les mêmes choses, avoir les mêmes goûts, les mêmes préférences. Il semble souvent, au contraire, qu'il y ait là une raison pour que les individus soient partagés par des goûts très différents. Ainsi les enfants ont rarement les mêmes goûts que leurs parents; rarement aussi arrive-t-il que les frères et les sœurs ne se distinguent point par des instincts et des penchants plus ou moins fortement contrastés. D'ailleurs les différences seules de l'âge suffisent pour établir à cet égard de nombreuses diversités individuelles.

Or, s'il est une chose certaine, c'est que les ménages de la classe moyenne, de la classe aisée, et même un grand nombre de ceux qui appartiennent aux classes plus qu'aisées, sont dans l'impossibilité absolue de tenir compte des diversités de goût qui se manifestent dans l'ordre des besoins matériels, et de les satisfaire.

Mais qu'importe, dira-t-on ? l'essentiel n'est-il pas que l'estomac reçoive une suffisante quantité d'aliment, et que le corps soit conservé? l'essentiel n'est-il pas que nos membres soient garantis contre le froid ou la pluie? Qu'importe après cela que le palais ait eu ou non d'agréables sensations; qu'importe l'étoffe qui nous couvre, que ce soit un tissu de soie ou une bure plus ou moins grossière?

Nous en demandons pardon à tous ceux qui pensent et qui disent ainsi, mais cela importe beaucoup; cela importe non-seulement pour le corps, qui déjà en vaut mieux; non-seulement pour les délices de nos yeux, qui se complaisent à la vue des belles

choses dont le corps est couvert, avantages qui assurément valent bien la peine qu'on les compte; mais cela importe SURTOUT au but pour lequel se passionnent ici, avec plus de démonstration extérieure peut-être que de sincérité, tous ceux qui crient contre les plaisirs des sens; cela importe, en un mot, ainsi que nous le ferons voir plus tard, au règne des bons sentiments, de la justice et de la vérité, dans les relations de toutes sortes que les individus doivent avoir entre eux.

Ceux qui ont quelque conscience de l'Unité de l'organisme humain, qui connaissent les rapports étroits par lesquels la satisfaction des besoins corporels est liée à l'accomplissement des actes de haute moralité sociale qui sont dans la destinée del'homme, ceux-là, disons-nous, doivent comprendre combien il importe de tenir compte des goûts individuels jusque dans leurs variétés et leur s nuances même. Mais n'anticipons pas; cette question viendra à son moment.

On voit, par ce que nous venons de dire, combien, même dans les classes aisées de la société, les ménages sont pauvres et dépourvus; combien les moyens dont ils disposent sont au-dessous des besoins qui y naissent et s'y développent, combien en un mot sont nombreuses les privations corporelles qu'on y endure. Certainement, s'il était possible de faire le compte exact de ces privations, et d'avoir en regard la somme vraie des satisfactions que le ménage accorde aux besoins divers que nous tenons de la nature, on trouverait en moyenne une énorme différence entre la somme des premières et celle des secondes. Pour le comprendre, il suffit de réfléchir à toutes les nuances particulières dont nos goûts et nos instincts sont susceptibles, nuances qui constituent autant de besoins spéciaux que le ménage familial méconnaît, qu'il est forcé de méconnaître, et même d'étouffer, parce qu'il lui est impossible de les satisfaire.

Et cependant peut-il avoir été dans les intentions de la nature, qui a créé elle-même les nuances et les variétés de goûts et d'instincts, que celles-ci fussent ainsi méconnues? les a-t-elle créées dans le pur dessein de tourmenter par de continuelles privations tous ceux qu'elle en a doués? Si nous l'interrogions sur ce fait, elle nous répondrait qu'elle n'a rien mis dans l'Homme qui n'ait un

but, une raison, et ne doive avoir son emploi utile, que lesmoindres instincts sont destinés à être satisfaits tout comme les plus nobles passions. Elle nous dirait que les intentions qui l'ont dirigée dans ses œuvres, elle ne les cache pas ; que c'est à nous de les reconnaître ; que l'expression, la révélation en existe, dans les petites choses comme dans les grandes, et que ceux qui les méconnaissent dans les premières se flatteraient vainement de les connaître dans les autres. La Vérité est UNE, ainsi qu'on l'a dit si souvent sans le comprendre ; la Vérité est UNE parce qu'il n'y a qu'une seule Loi dans l'Univers. Voilà pourquoi, lorsqu'on ne connaît pas la Vérité dans les petites choses, on ne doit pas, on ne peut pas la connaître davantage dans les grandes. — Et voilà pourquoi, ajoutons-nous, lorsqu'on ne sait pas les lois qui régissent l'emploi et les satisfactions des instincts du corps, on ignore tout autant les lois des penchants supérieurs de l'âme ; pourquoi, quand on ne sait pas comment doivent aller les choses matérielles du ménage, on ne sait pas mieux la marche que doivent avoir les choses morales de la Société.

Ceci pourra surprendre beaucoup d'esprits qui se croient quelque profondeur parce que, dans leur ignorance des liens qui unissent les grandes choses aux petites, ils ne font aucun compte de ces dernières ; mais ceux-là n'en seront pas surpris qui sentent que l'âme étant la raison du corps, étant l'existence supérieure pour laquelle et par laquelle le corps existe, il faut bien que les lois du corps soient les mêmes que celles de l'âme. Et quelles autres lois en effet le corps pourrait-il avoir, lui qui n'a pu s'en donner, qui a dû les recevoir, et qui n'a pu les recevoir que de l'âme ? Comprenez-vous que celle-ci lui en ait donné d'autres que celles qui sont les siennes ? On ne donne pas ce qu'on n'a pas. Et d'ailleurs ne voyez-vous pas que l'âme aurait mis ainsi bénévolement le corps en opposition avec elle-même ?

Les lois qui régissent les instincts du corps doivent donc être les mêmes que celles qui régissent les grandes aspirations de l'âme. C'est là une conclusion aussi rigoureuse que les conclusions mathématiques les plus rigoureuses.

Donc, ceux qui condamnent ce qui est dans le corps, condamnent implicitement ce qui est dans l'âme. Voilà, nous le savons,

une conclusion peu admise encore dans la Société où nous vivons, mais que nous sommes bien aise de livrer ici aux méditations des moralistes, en leur recommandant toutefois de ne pas oublier que, tout en ne condamnant pas ce qui est dans le corps, nous n'en condamnons pas moins les effets fâcheux que produisent actuellement les instincts du corps lorsqu'ils se manifestent en dehors du régime des lois de l'âme.

Mais pourquoi ne sommes-nous pas sous le régime des lois de l'âme ? A cette question on pourrait bien répondre qu'il y a peut-être un peu de la faute de ceux qui, jusqu'à ce jour, n'ont cessé de méconnaître ces lois dans leur application aux instincts du corps, et qui, bien innocemment sans doute, en prêchant le sacrifice de ces instincts, se sont faits sans le savoir les fauteurs de tous les excès dans lesquels ces instincts sont tombés. Car il faut qu'on le sache bien, la compression de la chair et ses excès sont des faits qui se correspondent, et qui doivent toujours exister ensemble. Les excès ne seront évités que par l'essor équilibré des nuances infiniment variées des instincts du corps. — Mais ce sont là des considérations auxquelles, pour le moment, nous donnons peut-être plus de place qu'il ne convient.

Concluons de ce que nous avons dit que, dans le ménage tel qu'il est actuellement organisé, la vie matérielle est, tout-à-fait au bas de l'échelle sociale, une vie de misère et de souffrances, et, dans les classes moyennes, une vie de gêne mêlée de privations. — Si nous ne parlons pas des ménages riches, c'est qu'ils ne forment qu'une exception, et que le bonheur matériel, d'ailleurs fort incomplet, qu'on y goûte, ne saurait infirmer notre conclusion.

Voyons actuellement quelles sont les conditions que le ménage familial fait aux individus en tant que travailleurs ; en d'autres termes quelles sont les exigences qu'il leur impose relativement à l'emploi et à l'exercice de leurs facultés.

Le ménage n'est pas seulement destiné à loger les individus, à rassembler ou même à préparer les choses qui correspondent immédiatement à leurs besoins de consommation ; c'est en outre l'atelier où s'accomplit la presque totalité des travaux dont l'ensemble exprime l'activité intellectuelle et matérielle de la Société.

Or, comme il y a autant de ménages que de familles, il s'ensuit que chaque famille constitue un atelier séparé dans la série des travailleurs dont la Société est formée; atelier fixe, invariable, ou peu variable, ne contractant que des alliances accidentelles avec les autres ateliers, et n'échangeant presque jamais de travailleurs avec eux; atelier hétérogène, c'est-à-dire composé d'éléments disparates, dépourvus le plus souvent de liens fonctionnels, plus souvent encore sans liens d'attraction et de goût, réunis plutôt qu'unis dans l'enceinte du foyer domestique où chacun accomplit une tâche spéciale plus ou moins étrangère à celle des autres membres de la famille.

Tels sont, en quelques mots, les caractères industriels de la grande majorité des ménages. N'est-il pas constant en effet que le groupe de famille est un groupe fixe, ou du moins un groupe dont la composition ne varie que très rarement, et ne se modifie qu'à des intervalles plus ou moins longs ? Chacun des membres de la famille est obligé, par le fait même de la constitution domestique, de travailler toute l'année, de travailler des années entières, souvent toute sa vie, dans le cercle restreint et invariable des trois ou quatre personnes dont sa famille se compose. L'adjonction des étrangers aux travaux de la famille est un fait irrégulier, un accident, un moment dans la vie industrielle du ménage, un fait dont le caractère exceptionnel confirme parfaitement notre assertion lorsque nous disons que le groupe de famille, considéré sous le point de vue du travail, est un groupe fixe et isolé, qui ne contracte qu'accidentellement des alliances avec les autres groupes.

N'est-ce pas une chose également évidente que le groupe de famille est un groupe hétérogène, formé d'éléments disparates, sans affinités régulières les uns pour les autres? Les membres de la famille sont unis par le sang, et à ce lien matériel, Dieu, qui agit toujours en système composé, a fait correspondre un sentiment particulier, *le familisme*, qui est un lien moral de la famille. Mais Dieu n'a point donné à tous les membres de la famille les mêmes goûts, les mêmes penchants industriels. — Loin de là, les parents se distinguent souvent entre eux par les instincts les plus divers, les aptitudes les plus variées. Rien n'est ordinaire comme de voir l'enfant manifester des goûts qui contrastent de la

manière la plus tranchée avec ceux du père, comme de rencontrer des individus issus du même sang qui montrent les aptitudes les plus opposées.

C'est que Dieu, qui a fait tout cela, qui a distingué ainsi les membres de la famille, n'avait pas seulement en vue la parfaite union de celle-ci; un autre résultat non moins important était encore à atteindre, il fallait que l'union pût exister dans la Société, en d'autres termes que les familles fussent liées entre elles comme les individus d'une même famille doivent être liés entre eux. A cet effet, Dieu a dû semer des germes de liens entre les individus des différentes familles, et ces liens sont des affinités de goûts et de penchants industriels; *Fait essentiellement nécessaire*, dont l'existence correspond aux différences, aux variétés, qui, sous ce rapport, se manifestent dans chaque famille. On comprend, en effet, que les affinités excentriques ne sauraient exister, si chaque famille se composait d'éléments parfaitement homogènes, si ces éléments étaient unis par l'identité de leurs propriétés, ou si l'on veut de leurs penchants industriels. La famille serait de cette façon un tout isolé, — dont les membres ne tendraient point à contracter des alliances industrielles en dehors du cercle domestique: et, avec des groupes de cette espèce, il deviendrait conséquemment *impossible de former une Société*, considérée sous le point de vue du travail qui est le fait essentiel de la Société. Or, c'est là ce que Dieu n'a pu vouloir. Ainsi l'hétérogénéité des goûts industriels dans la famille n'est pas seulement un caractère facilement observable, c'est encore une condition nécessitée par les exigences organiques de la Société.

Mais nous n'avons point à nous préoccuper en ce moment des fins pour lesquelles ce fait existe, bornons-nous à en constater l'existence, en d'autres termes à établir ce point énoncé plus haut, à savoir: que la famille envisagée sous le point de vue *industriel, du travail productif*, est un groupe essentiellement hétérogène. Examinons actuellement quelles sont pour l'individu les conséquences d'un pareil état de choses.

§ III. *Conséquences de la diversité des goûts dans la famille.*

Il ressort de ce que nous venons de dire que chaque individu faisant fixement partie du groupe familial, est, en tant que travailleur, confiné d'une manière absolue dans l'atelier du ménage. Cette condition, le savant qui médite au milieu de ses livres, la subit aussi impérieusement que le pauvre industriel qui travaille dans une misérable échoppe. Or, savez-vous quelles sont les conséquences nécessaires de ce confinement : 1° la solité presque constante de fonction pour chaque travailleur; 2° son isolement plus ou moins habituel, ou sa réunion presque forcée à des individus dont les occupations rendent les siennes plus ou moins difficiles, plus ou moins pénibles, ou bien encore à des collaborateurs dont il ne partage point les goûts; 3° la nécessité des longues séances qui fatiguent et qui amènent le dégoût par la monotonie; 4° l'obligation pour chaque individu de faire un travail auquel il est impropre. Toutes ces conséquences sont faciles à constater.

1° Solité constante de fonction.

Il est aisé en effet de reconnaître qu'à part les fonctions domestiques proprement dites, toutes celles qui sont accomplies dans les ménages de famille se réduisent nécessairement à un nombre fort restreint pour chaque individu. On conçoit qu'il serait impossible de réunir, dans des ateliers aussi resserrés et communément aussi dépourvus de ressources, l'ensemble des moyens qu'exigerait un nombre quelque peu varié de fonctions industrielles. Aussi chaque famille est-elle à cet égard renfermée dans des limites fort étroites, tout au plus y dispose-t-on en moyenne des instruments indispensables à l'exercice d'un genre déterminé d'industrie ou d'art. Cela étant, force est bien à ceux qui travaillent dans l'atelier du ménage familial (et sauf quelques faibles exceptions, tous y travaillent); force leur est bien, disons-nous, de n'avoir qu'une industrie, qu'un art, qu'un métier, qu'une fonction.

Ainsi la solité de fonction pour chacun est bien évidemment,

comme nous l'avons dit, la conséquence obligée du confinement de l'individu dans le ménage familial. Les circonstances dans lesquelles il en est autrement forment des cas tout-à-fait exceptionnels. La solité de fonction est la règle, et cette règle est un résultat nécessaire de notre constitution domestique.

2° Isolement de l'individu, incompatibilité de fonctions ou de goûts.

L'isolement du travailleur pendant le temps du travail, ou sa réunion à des individus dont les occupations contrarient, empêchent les siennes, sa réunion à des collaborateurs qui ont des goûts opposés aux siens, ne sont pas des conséquences moins manifestes que la solité de fonction, de la constitution du ménage familial. Qu'on examine, et l'on s'apercevra bien vite que les choses ne sauraient se passer autrement, du moins dans les dix-neuf vingtièmes des cas.

Si l'on admet que chaque membre de la famille exerce une industrie spéciale, qu'il a son occupation particulière, distincte de celles des autres membres de la famille, on reconnaît aussitôt qu'il naît de cette diversité de fonctions des embarras et des contrariétés forcées. Et en effet, neuf familles sur dix sont si étroitement logées que le plus ordinairement la même pièce sert d'atelier commun à toutes les industries, à tous les travaux qui s'accomplissent dans le ménage. Il n'y a pas à tenir compte de leur incompatibilité; c'est une nécessité. Ainsi il n'est pas sans exemple que, dans certaines familles d'artisans, l'écolier étudie sa leçon ou prépare son thème près de son père dont le marteau lui brise la cervelle. C'est là sans doute un des cas extrêmes des incompatibilités industrielles dont le ménage familial nous offre de si nombreux exemples; mais si ce défaut essentiel du ménage est moins saillant dans une foule d'autres circonstances, il n'en est pas moins réel, et sa fréquence est telle qu'il n'est certainement aucune famille où l'on ne puisse en trouver des exemples.

Nous avons supposé la diversité de fonctions dans la famille, ce qui est le fait exceptionnel; faisons actuellement l'hypothèse contraire : une seule industrie est exercée dans le ménage. Nous exceptons toujours les occupations domestiques proprement dites. — Eh bien, n'est-il pas évident, avec ce que nous connais-

sons de la diversité des goûts et des aptitudes individuelles, que le plus ordinairement chaque travailleur se trouvera associé à des collaborateurs qui ne partagent point ses penchants et ses goûts. On peut du reste aisément s'assurer, par l'observation ou l'analyse, que la conclusion à laquelle nous arrivons n'est que l'expression fidèle des faits tels qu'ils se produisent dans leur généralité.

Ainsi l'individu, en tant que travailleur, subit, dans les conditions actuelles du ménage, l'impérieuse nécessité ou de s'isoler pendant le temps de son travail, ce qui n'est pas toujours possible, ou de travailler en compagnie d'individus dont les occupations contrarient les siennes, ou bien encore de s'associer à des collaborateurs dont les goûts industriels sont plus ou moins étrangers à ses propres goûts. Ce n'est jamais que dans un petit nombre de cas exceptionnels, qu'il devient possible d'échapper à ces exigences absolues du ménage familial.

3° Nécessité des longues séances.

Nous avons dit aussi que les longues séances étaient une des conséquences inévitables du régime domestique familial. C'est là un résultat dont la nécessité n'est pas moins facile à vérifier que celle des résultats précédents. La solité de fonction entraîne forcément la longueur des séances. L'homme qui est réduit à une fonction unique fait tout le jour la même chose. Son travail est toute une longue séance, interrompue seulement par quelques instants d'un repos forcé. Il ne peut y avoir en effet de courtes séances que pour ceux dont les occupations sont variées. Or, nous avons vu que le ménage familial ne comporte point cette variété, que loin de là il fait au contraire une nécessité en quelque sorte absolue de la solité des fonctions. Les longues séances, qui amènent la fatigue, le dégoût et l'ennui, sont donc une conséquence obligée du régime domestique familial.

4° Obligation pour chaque individu de faire un travail auquel il est impropre.

Il est parfaitement évident aussi qu'un résultat nécessaire du système domestique familial est l'application fréquente des indi-

vidus à des occupations pour lesquelles ils manquent d'aptitude. Nous ne reviendrons pas ici sur le fait de la variété des aptitudes individuelles; — nous l'avons assez positivement établi ailleurs pour qu'il soit inutile que nous en reprenions ici la démonstration. C'est d'ailleurs une chose d'une si palpable évidence que personne ne songe à la contester. Mais, bien qu'on admette généralement que les aptitudes industrielles présentent dans les différents individus les différences les plus nombreuses et les plus tranchées, on est loin de reconnaître d'une manière aussi générale que notre système domestique entrave continuellement l'application de ces diversités. Et pourtant qu'y a-t-il de plus clair, de plus manifeste que l'incompatibilité absolue de ce système avec l'emploi coordonné de ces aptitudes? — N'est-il pas évident que, chaque ménage ne pouvant offrir en moyenne que les conditions matérielles correspondantes à l'exercice d'une ou tout au plus de deux sortes d'industries, les chances qui permettent à l'individu de rencontrer dans l'atelier de la famille des occupations qui soient en convenance avec ses goûts et ses aptitudes, sont excessivement faibles. Aussi rien n'est plus ordinaire, dans notre régime social actuel, que ce que nous nommons le Faussement des vocations, en d'autres termes, l'emploi des individus contrairement à la nature spéciale des facultés dont Dieu les a pourvus.

Pour qu'il en soit autrement, il faut, ainsi que cela se comprend sans peine, réaliser un Milieu dans lequel chaque individu puisse, dès le bas âge, être mis en rapport avec tous les éléments qui, dans les conditions actuelles du développement industriel et scientifique de la Société, correspondent à l'emploi de toutes les facultés humaines. — Alors celles-ci s'éveilleraient au contact de ces éléments, et ainsi chacun adopterait, dans l'ensemble des travaux de la Société, les spécialités auxquelles il se sentirait apte, pour lesquelles il tiendrait de la nature des dispositions réelles, certaines. Mais de telles conditions, évidemment, n'existent point dans l'atelier de la famille : c'est tout le contraire qu'on y rencontre. Or, on devine sans peine que les conséquences qui en résultent pour l'individu doivent être tout l'opposé de ce qu'elles seraient dans le Milieu dont nous parlons, c'est-à-dire que, si dans ce Milieu la règle est que chacun fasse ce qu'il est apte

à faire, la règle dans le ménage familial est que chacun subisse l'obligation de faire des choses auxquelles il est plus ou moins impropre.

Nous pourrions accroître encore cette énumération des conditions radicalement défavorables que le ménage familial impose aux individus en tant que travailleurs, mais celles dont nous venons de tracer le tableau suffisent à l'étude que nous voulons faire des influences du ménage comme milieu industriel, soit sur les dispositions morales des membres de la famille, soit sur leurs relations affectives.

§ IV. *Influence des conditions industrielles sur les dispositions morales et affectives des individus.*

Nous avons vu qu'en système général le ménage familial est un milieu dans lequel on endure mille sortes de privations matérielles; et l'on a pu comprendre que les privations sont un résultat nécessaire des entraves que le système domestique familial apporte lui-même à la production des richesses. Nous avons vu en outre que, comme atelier de travail, le foyer domestique tel que nous le connaissons, loin de répondre aux attractions industrielles des individus, à l'exercice complet et régulier de leurs facultés, à l'essor de leurs goûts et de leurs aptitudes, contrarie de tout point, à cet égard, les exigences de notre nature ; et telle est la fâcheuse puissance de ce vicieux caractère du ménage familialqu'on pourrait dire avec la plus grande vérité, que si l'homme travaille, c'est *malgré* les obstacles du régime domestique.

L'homme est donc ici dans un Milieu qui lui est doublement contraire. Il est immédiatement entouré de circonstances qui le font souffrir, dans son corps, en le privant des choses qui correspondent à ses besoins matériels ; dans son intelligence, en l'empêchant de suivre ses tendances naturelles, en le contraignant à s'appliquer à des travaux qui contrarient ses aptitudes natives, en lui refusant les stimulants propres à soutenir l'activité de ses forces.

Eh bien ! s'il est un fait qu'on ne puisse mettre en doute, c'est

que les privations et les contrariétés dont nous parlons ici, et qui, pour les dix-neuf vingtièmes des individus, sont de tous les instants, ces privations et ces contrariétés, disons-nous, ne peuvent se répéter aussi souvent, sans exercer une fâcheuse influence sur les dispositions morales et affectives de ces mêmes individus. L'homme, dont les sens endurent d'habituelles privations ou sont soumis à de continuelles lésions, n'a jamais pour ceux qui l'entourent une constante bienveillance, quelques germes de bonté d'ailleurs que la nature ait déposés au fond de son cœur. Ces germes que Dieu a mis dans l'âme de l'homme, à cette fin sans doute qu'ils s'y développent pour son bonheur et pour celui de ses semblables, sont en mauvaise terre au milieu des souffrances du corps et des contrariétés de l'esprit. Aussi dans de semblables circonstances, tel qui est né avec les plus heureuses dispositions pour aimer ses proches, devient souvent injuste et cruel envers eux.

Voilà la grande cause des discordes qu'on observe dans les ménages où les besoins individuels sont dans une énorme disproportion avec les moyens de satisfaction ; si dans ces ménages on voit si souvent les individus, mécontents les uns des autres, s'adresser réciproquement d'amers reproches ; si les affections s'y montrent d'ordinaire si faibles, si incertaines; si ces ménages sont quelquefois le théâtre de scènes plus ou moins violentes, que la morale, avec ses prescriptions impuissantes, s'applique vainement à prévenir : soyez-en sûrs, toutes ces misères domestiques, hélas ! trop communes, sont la conséquence inévitable des privations et des souffrances corporelles, dont le ménage est le séjour habituel. Que l'abondance y prenne la place du dénûment, que le confort y succède au manque plus ou moins absolu des choses agréables à la vie; et l'on verra bientôt les habitudes et les mœurs de ces ménages subir la révolution la plus complète.

Sans doute cela ne suffirait point encore pour y établir une harmonie aussi entière que celle qu'on peut désirer et qui est possible. Les dispositions habituelles des individus les uns à l'égard des autres, bien que profondément modifiées, seraient loin encore d'y offrir ce caractère de constante bienveillance qu'elles doivent présenter dans un Milieu en parfaite convenance avec la nature de l homme. C'est que, comme nous l'avons établi, il

n'est pas seulement besoin que le ménage réponde aux exigences corporelles des individus, il faut encore qu'il tienne compte de leurs attractions industrielles, en d'autres termes, qu'il réalise le milieu le mieux approprié à l'exercice libre des différentes facultés qui font de l'homme un être destiné au travail, devant trouver son bonheur dans le travail, comme tout Être doit le trouver dans l'accomplissement de sa Destinée.

Les penchants naturels de l'homme pour le travail sont des penchants pleins d'énergie et de puissance. Cela devait être: car Dieu, en créant l'homme pour le travail, n'a pu moins faire que de mettre dans l'homme de grandes et nombreuses attractions pour le travail. Comment Dieu, en effet, dans sa sagesse et sa puissance, aurait-il pu en agir autrement? Mais c'est là d'ailleurs un fait qu'il est facile de vérifier. Il suffit pour cela d'observer l'homme dans ses tendances natives. Or, qu'on l'examine, qu'on l'étudie sous ce point de vue; et l'on aura bientôt reconnu que toutes les facultés dont il est doué convergent vers le travail, qu'il y a en lui de véritables passions pour le travail, demandant si impérieusement à être exercées, que leur repos continu serait, sans contredit, un des plus cruels supplices qu'on pût infliger à l'homme.

Il faut donc que l'homme travaille; et voilà pourquoi on travaille dans tous les rangs de la Société, dans tous les ménages, depuis ceux où chacun travaille pour son pain quotidien jusqu'à ceux où les richesses regorgent, et dans lesquels nombre d'individus dont on envie la fortune se tourmentent douloureusement à chercher des moyens de satisfaction aux désirs ambitieux qui fermentent dans leur cœur. — Tout le monde travaille : le pauvre, le riche, l'enfant, le vieillard, la jeune fille qui se prépare à briller dans un salon par ses grâces, sès talents, ses agréments, tout comme celle qui gagne de quoi vivre au jour le jour dans quelque réduit obscur. — Et ne croyez pas que la première soit toujours plus heureuse que la seconde dans l'œuvre qu'elle accomplit. Le contraire a souvent lieu; car, voyez-vous, une des grandes douleurs de l'homme dans la vie industrielle, c'est de se voir condamné à un travail auquel il n'est pas propre; en d'au-

tres termes, c'est d'être obligé d'appliquer ses facultés à des exercices qui n'ont presque pas de rapport avec elles.

Or, soyez sûrs d'une chose, c'est que cette discordance douloureuse n'est guère moins fréquente dans les familles riches que dans les familles pauvres. — Si, dans ces dernières, on rencontre souvent des individus qui, avec un goût prononcé pour l'étude, sont obligés de se livrer exclusivement à des occupations manuelles, pour lesquelles ils n'ont aucune disposition, il est fort ordinaire aussi de trouver, dans les familles élevées par leur fortune, des individus que leur position et mille considérations dont ils subissent le joug tyrannique, attachent comme de véritables forçats à des travaux d'esprit auxquels ils sont radicalement impropres. Combien commencent au collège ces dures applications de leur intelligence rebelle, et qui, après la contrainte des maîtres, les continuent sous la contrainte du ton et des lois de la famille, jusqu'à la fin de leur carrière toujours plus ou moins raccourcie par ce faussement continuel de vocation ! A ces contrariétés positives qui résultent de l'obligation de faire un travail auquel on est impropre, et qui sont presque aussi ordinaires dans les rangs élevés que dans les classes inférieures de la Société, il faut joindre les contrariétés négatives que chacun éprouve de l'impossibilité où il est de faire les choses pour lesquelles il se sent de l'aptitude et du goût. — Elles sont grandes aussi les contrariétés de cette dernière sorte, et il est bien peu d'individus, même dans les familles qui jouissent des avantages de la fortune, qui ne soient plus ou moins empêchés dans l'essor de leurs penchants industriels, de leurs goûts de travail. N'est-ce pas chose fréquente de voir les individus faire aux exigences de la famille le sacrifice des seules occupations qui les charment et les attirent, ou ne s'y livrer qu'au prix des plus douces affections, en violentant et même en brisant les liens les plus chers?

C'est donc une chose avérée : les conditions industrielles ou de travail que le ménage familial fait aux individus engendrent toutes sortes de peines et de contrariétés. Qu'on se rappelle, avec ce que nous venons de dire, la série des résultats économiques dont nous avons présenté l'analyse plus haut, et l'on comprendra aisément que, dans un Milieu qui répond aussi mal aux

exigences de l'activité intellectuelle et corporelle de l'homme, qui froisse et contrarie tous les instincts, tous les goûts, tous les penchants que la nature lui a donnés pour le travail, pour le travail qui est sa destinée, sa vie tout entière; on comprendra, disons-nous, que les sentiments qu'il porte en son cœur s'altèrent, se faussent et dévient; on comprendra que l'homme, qui est fait pour AIMER, et pour aimer toujours, perde sa bienveillance naturelle; que de mauvais sentiments trouvent place en son âme envers ceux mêmes qui lui sont le plus chers.— Et comment voulez-vous que les affections soient toujours réelles, toujours pures, toujours expansives, dans cette vie de perpétuelle contrainte, de contrariétés sans cesse renouvelées, où tous ceux qui l'entourent sont si souvent une insurmontable barrière qui lui ferme la voie dans laquelle il tend continuellement à s'élancer? — Comment voulez-vous que son cœur ne s'irrite pas contre ces éternels obstacles opposés à ses aspirations les plus ardentes, au pied desquels viennent se briser tous ses projets, tous ses rêves de gloire et de fortune? Car, bien des fois, oui, bien des fois, l'homme, enchaîné dans le cercle étroit des obligations de la famille comme dans une véritable prison, sent le boulet qui l'arrête et l'empêche de s'élever, de conquérir une position digne des élans ambitieux de son âme. Et comprenez-vous alors qu'il puisse ne pas maudire sa chaîne; et, dans son impatience des blessures qu'elle lui cause, ne pas maudire quelquefois aussi ceux-mêmes qui la portent avec lui?

Ah! sans doute pareille disposition ducœur est une injustice, et rien n'est plus louable que de la combattre, de la refouler, de la soumettre au sentiment supérieur du juste que Dieu a mis en nous. Mais c'est là un moyen qui ne peut réussir qu'au petit nombre, un moyen qui n'est qu'à l'usage des natures exceptionnelles. Aussi voyons-nous qu'en dépit des prescriptions de la morale, les fâcheuses irritations de l'individualité blessée ne cessent de faire le malheur du plus grand nombre des ménages, dont elles troublent et désharmonisent toutes les relations.

Il est donc facile de comprendre que les entraves dont la vie domestique entoure les Facultés natives de l'homme, facultés bridées, arrêtées dans leur essor ou forcées dans leur direction, pro-

duisent par contre-coup, et d'une manière nécessaire, des dispositions affectives, contraires aux tendances originelles du cœur, et qu'elles contribuent ainsi, pour leur part, aux discordes déplorables qui travaillent plus ou moins presque toutes les familles.

Tenons compte encore d'une autre cause qui intervient dans la production de ces déplorables effets. L'homme, avons-nous dit, éprouve un attrait direct pour le travail. C'est là un point de Doctrine, dont nous croyons avoir suffisamment établi l'exactitude. Mais il convient, en outre, de faire remarquer que le travail étant presque toujours essentiellement complexe de sa nature, et réclamant, dans le plus grand nombre de circonstances, le concours simultané de plusieurs individus, Dieu n'a pas dû donner à l'homme de l'Attrait seulement pour l'œuvre à accomplir, il a dû lui donner encore de l'Attrait pour ceux de ses semblables qui doivent concourir avec lui à l'accomplissement de cette œuvre. Si Dieu n'eût pas créé cette seconde attraction dans l'homme, la Science nous forcerait à reconnaître que Dieu a méconnu une des conditions les plus essentielles de la Destinée qu'il a faite à l'homme, et qui a pour objet capital ici bas le travail de la gestion de notre planète. Or, la Science ne saurait mettre Dieu en défaut.

Ainsi, outre que les hommes ont des attractions spéciales pour le travail, ils ont aussi des sympathies spéciales pour les individus, dont le concours est indispensable à l'exercice de leurs attractions industrielles.

Eh bien ! pour peu qu'on veuille y penser sérieusement, on concevra sans peine que là où les attractions industrielles sont contrariées, les sympathies individuelles doivent l'être nécessairement aussi. Ce qui revient à dire, que lorsque l'homme est placé dans des conditions qui ne lui permettent point de suivre ses goûts et ses penchants spéciaux pour le travail, il est, par une conséquence forcée, dans l'impossibilité d'établir des relations régulières avec les individus qui sont le plus directement et le plus complètement en communauté de sentiments et d'idées avec lui : c'est-à-dire, les individus auxquels Dieu l'a plus étroitement lié, en créant les variétés de caractères.

Cela est un résultat tout naturel de la Convenance harmonique

des choses et des êtres. Quiconque admet ce grand Principe, qui est le véritable principe de la Certitude, si maladroitement placé dans l'expérience; quiconque, disons-nous, admet le principe de la CONVENANCE HARMONIQUE DES CHOSES, doit comprendre et admettre ce que nous venons d'établir; car il faut, si ce principe est vrai, qu'il y ait Accord entre les attractions industrielles et les sympathies individuelles dans l'homme. Or cet Accord n'existerait point si les unes pouvaient être satisfaites sans les autres.

Là où l'homme ne peut pas suivre ses penchants et ses goûts spéciaux pour le travail, il doit donc nécessairement lui être impossible de suivre ses sympathies spéciales pour les individus. Le ménage, qui contrarie les premières, contrarie donc forcément aussi les secondes.

Si l'on veut s'en donner la peine, on trouvera aisément les moyens de vérifier cette conclusion, en observant avec quelque attention ce qui se passe dans les rapports actuels des individus.— S'il est bien évident que ceux-ci ne peuvent que très rarement choisir leurs occupations, se livrer librement à celles qu'ils préfèrent, il ne l'est pas moins qu'ils sont également privés de la liberté de faire leur société habituelle des personnes dont ils partagent les goûts, et pour lesquelles ils se sentent le plus de sympathie. Mille circonstances, mille obstacles, dont la source est manifestement dans la constitution du ménage familial, s'opposent à cette liberté de relations, et la détruisent d'une manière d'autant plus complète peut-être, qu'on s'élève davantage dans la hiérarchie des familles. — Plus le rang qu'une famille occupe dans la Société est élevé, plus le cercle des relations intimes se rétrécit, plus les préjugés et le ton de la famille, qui se tranche de plus en plus, mettent d'entraves aux rapports individuels que tendraient à former de véritables sympathies.

Aussi, n'étaient les moyens de diversion que la fortune met toujours à la disposition des riches, le froissement des sentiments de cet ordre serait pour ceux-ci une cause encore plus profonde d'ennuis et de souffrances morales. Toutefois il n'est pas extraordinaire de voir des natures qui s'y soumettent avec peine, et qui préfèrent, au joug que le Ton leur impose, la critique plus ou moins sévère qui revient toujours à celui qui s'affranchit de ce

joug. Ainsi chacun sait des exemples d'individus qui, brisant avec les coutumes et les préventions de leur classe, ne craignent pas de descendre dans les degrés inférieurs de l'échelle sociale pour trouver leurs sympathies, pour jouir de la société habituelle des personnes dont ils partagent les goûts industriels ou artistiques.

Nous conclurons en disant que, soit qu'on suive, soit qu'on réprime ce sentiment, à l'essor duquel la constitution domestique actuelle est essentiellement contraire, il résulte toujours des contrariétés, des troubles, des désordres plus ou moins grands dans les relations affectives de la famille. Cela se comprend sans peine. Dans le premier cas, c'est-à-dire, lorsque les individus écoutent les sympathies personnelles dont nous parlons, et que Dieu a faites en vue de conditions domestiques essentiellement différentes des nôtres, les intérêts de la famille sont toujours plus ou moins profondément lésés. C'est que ces intérêts sont actuellement soumis à des règles qui obligent les membres de la famille à s'enfermer le plus possible dans le cercle des affections domestiques, à n'avoir en dehors du foyer de la famille que des relations auxquelles le sentiment soit aussi étranger que possible. — Que l'on examine, et l'on verra qu'en effet toutes les fois qu'il en est autrement, toutes les fois que l'individu se laisse entraîner à de profondes affections en dehors de la famille, fussent-elles les plus innocentes du monde, c'est presque toujours au détriment des intérêts et du repos de la famille.

Que si maintenant nous supposons les tendances excentriques de l'individu, comprimées, refoulées au fond de son âme, il est clair que ce refoulement ne saurait avoir lieu sans produire de ces douleurs morales dont nous avons déjà entretenu notre lecteur, et dont l'effet inévitable est d'altérer la bienveillance qui devrait naturellement présider à toutes les relations de famille.

Nous finirons là cet examen des influences du ménage familial.

En résumé, nous avons démontré que, sous le point de vue des besoins matériels, le ménage familial fait à la masse des hommes, même dans les contrées les plus riches, des conditions tellement éloignées de remplir les exigences de notre nature physique, que

la grande majorité des familles est en proie aux privations et aux souffrances corporelles les plus nombreuses et les plus grandes. Qu'on ne vienne pas dire que c'est à l'organisation politique qu'il faut nous en prendre de ces conditions ; car elles sont d'abord, et avant tout, le fait du Ménage, puisque leur ensemble constitue un des caractères essentiels du Ménage. Si l'on veut y réfléchir, on reconnaîtra avec nous, qu'il faut, au lieu de rapporter les conditions de la vie domestique à l'organisation de la Société considérée dans son ensemble, chercher au contraire dans la constitution du ménage les raisons de l'état général de la Société. En spéculant autrement, on fait un renversement de l'ordre naturel des choses, on met l'effet à la place de la cause, *et vice versâ*, la cause à la place de l'effet. Mais laissons de côté cette question.

Nous avons également démontré que, sous le rapport des conditions de la vie industrielle proprement dite, du travail, le ménage familial ne répond que fort incomplètement aux besoins de notre nature, ou, mieux encore, nous avons démontré qu'il contrarie plus ou moins tous nos instincts, tous nos penchants, toutes nos aptitudes, toutes nos sympathies.

Puis, recherchant l'influence de ce double défaut du régime familial sur les dispositions morales et affectives des individus, nous avons prouvé péremptoirement, ce nous semble, qu'un pareil milieu ne pouvait qu'altérer la pureté des affections, souvent même dénaturer les sentiments du cœur, substituer l'aigreur, l'irritation, la haine, à la bienveillance, à l'amitié, et donner aux relations de famille ce caractère affligeant de désharmonie qu'elles présentent, hélas ! d'une façon si habituelle et si générale.

Nous avons prouvé ainsi que la constitution actuelle du régime domestique n'atteint pas le but, qui est l'harmonie constante et générale dans les relations de famille.

Il nous reste à montrer que le Régime domestique phalanstérien, ou le Ménage sociétaire, à la différence du ménage familial, réalise toutes les conditions de l'accord le plus complet, de l'harmonie la plus entière dans les relations de famille.

Si nous produisons cette démonstration, il est évident que nous aurons prouvé que le Ménage phalanstérien est beaucoup

plus selon les vues de Dieu, suivant les véritables lois de la morale, que le ménage familial, et nous aurons conséquemment réfuté de la manière la plus complète tous ceux qui attaquent la Théorie sociétaire, au nom de la morale et de la sainteté des liens de famille.

CHAPITRE V.

CONDITIONS DE LA VIE DE FAMILLE DANS LE RÉGIME SOCIÉTAIRE.

La Vie de famille est troublée par des causes nombreuses de divisions; les affections y sont faibles, incertaines; quelquefois même des sentiments d'éloignement, des répulsions y prennent la place des sentiments d'attachement qui devraient unir les individus. Et tout ceci, malheureusement, est assez général pour qu'on puisse affirmer que l'union, la bonne harmonie dans la famille est un fait exceptionnel.

Mais nous avons vu que la cause n'en était point dans l'individu, auquel Dieu n'a pu donner des penchants pour les choses qui font son malheur. — Force nous a donc été d'en chercher les causes en dehors de l'homme, et nous avons dû, tout naturellement, les rechercher dans les conditions du ménage, tel qu'il s'est offert à nous. Or, il est résulté de nos recherches et de notre étude, que les conditions organiques du ménage familial ou morcelé sont telles qu'elles rendent *la vie matérielle* difficile, pénible, aux dix-neuf vingtièmes des individus, que ces conditions s'accordent si mal avec les attractions industrielles et personnelles des individus, que la vie, sous ce rapport, est toute remplie d'ennuis et de tristesses. Il est encore résulté, — que les contrariétés et les peines de *la vie matérielle et industrielle* doivent exercer sur les dispositions affectives des individus une influence parfaitement propre à expliquer les divisions, les discordes et les douleurs dont le foyer domestique est le théâtre.

C'est donc, bien évidemment, le ménage avec ses conditions ac-

tuelles, qui est contraire à l'union, à la bonne harmonie dans les relations de famille.

Eh bien, que conclure de là? que ces conditions sont à réformer, et que les conditions nouvelles devront rendre la vie matérielle aussi facile qu'elle est maintenant difficile ; le travail aussi conforme aux attractions industrielles et personnelles qu'il leur est contraire aujourd'hui, afin que les influences exercées sur les sentiments de famille soient toutes favorables à ces sentiments. Cette conclusion est de toute rigueur.

Voyons donc actuellement si le Régime phalanstérien remplit ces conditions, en d'autres termes, s'il fait à chacun une vie matérielle plus douce, plus heureuse, et si en même temps le travail y facilite mieux l'emploi des facultés individuelles, et les ralliements personnels dont les affinités de goûts, les sympathies de caractère, font un besoin impérieux à tous les individus. Si nous démontrons que le Ménage phalanstérien satisfait pleinement à ces deux conditions, ou du moins qu'il y satisfait d'une manière infiniment plus complète que le ménage familial, nous aurons implicitement démontré qu'il est beaucoup plus favorable à la Vie de famille, à la bonne harmonie des relations de parenté que le ménage familial actuel. Autrement il faudrait que nos prémisses fussent fausses, c'est-à-dire, que nous eussions faussement attribué à la vie matérielle et à la vie industrielle une influence qu'elles n'exercent ni ne peuvent exercer sur la vie affective. — Or, c'est là une erreur d'appréciation sur laquelle nous sommes pleinement rassuré.

Sachons donc quels doivent être les résultats du Régime phalanstérien envisagé sous le double rapport des exigences de la vie matérielle et de l'emploi des aptitudes individuelles pour le travail.

De toutes les prétentions de la Théorie sociétaire, la moins contestée peut-être, à l'heure qu'il est, est celle de réaliser une richesse suffisante pour satisfaire amplement aux besoins matériels des individus de toutes les classes. Il n'est personne qui ne comprenne aujourd'hui qu'avec une certaine combinaison des forces et des moyens dont la Société dispose, on peut accroître considérablement la production, et rendre le bien-être général.

Or s'il est une voie certaine pour arriver à ce résultat, c'est sans contredit l'Association domestique telle que Fourier l'a conçue d'abord, puis déduite de l'étude analytique et synthétique des Passions. Il est évident qu'en associant ainsi les individus, on réalise immédiatement des conditions de logement, de vêtement et de nourriture, qui, sous ce rapport, font au moindre des phalanstériens un sort incontestablement supérieur à celui du plus grand nombre des individus de la classe aisée. Ainsi dans le Ménage sociétaire, l'individu le plus dépourvu de fortune sera aussi bien logé, aussi bien nourri, aussi confortablement vêtu au moins que peut l'être à présent le premier bourgeois venu.

Si parmi nos lecteurs il s'en trouve qui ne soient point suffisamment édifiés à cet égard, nous les prierons de consulter les parties des ouvrages de Fourier ou de son Ecole dans lesquelles cette thèse de la généralisation du bien-être matériel est spécialement traitée. Ce que nous en avons dit d'ailleurs, en traitant de la constitution actionnaire ou sociétaire de la Propriété, nous dispense d'entrer ici, à ce sujet, dans des détails qui ne feraient que retarder la démonstration que nous avons à fournir. Nous passerons donc outre, supposant admis que le Ménage phalanstérien est en mesure d'assurer au moindre de ses membres un sort matériel au moins égal à celui dont jouissent aujourd'hui les classes aisées. Quant à savoir s'il répond aux attractions industrielles et aux affinités de caractère, dont l'essor contrarié est, ainsi que nous l'avons vu, la grande cause des ennuis du ménage familial, c'est là une question sur laquelle nous ne devons pas avoir à nous arrêter plus que sur celle du confort de la vie matérielle. Le Ménage phalanstérien ayant pour raison ces attractions et affinités, il est manifeste qu'il doit répondre aux exigences de leur libre exercice, sans quoi il n'existerait pas. Or, s'il faut qu'il satisfasse à cette condition sous peine de ne pas être, du moment qu'on raisonne dans la supposition de son existence, on est censé admettre qu'il remplit la condition dont il s'agit ici. Ceci nous dispense en quelque façon de faire la démonstration régulière de cette question. Toutefois nous ne passerons pas outre sans en dire quelque chose.

Le Ménage phalanstérien, par cela d'abord qu'il comprend des

travaux de toutes sortes, — travaux domestiques, travaux de culture, de fabrique, d'art, de science, etc., — est naturellement en convenance avec la variété des aptitudes : chacun peut y suivre sa vocation ; du moins chacun a-t-il de grandes chances de trouver là les genres et les espèces d'occupations auxquelles la nature l'a plus spécialement destiné, pour lesquelles il a tout à-la-fois du goût et de l'aptitude.

A cela, nous le savons, on a dit plus d'une fois : « Mais toutes les occupations ne sont pas également attrayantes ; et ne craignez-vous pas qu'avec cette faculté de choisir, qui est la condition du libre essor des attractions industrielles, ne craignez-vous pas que certains travaux, qui ont incontestablement plus de charmes que d'autres, n'entraînent en masse les individus, qui ainsi délaisseraient peut-être une foule de travaux des plus utiles et des plus nécessaires? » Nous répondrons aux personnes dont l'esprit pourrait se préoccuper d'une pareille objection, que si elles veulent se donner la peine d'étudier la Loi de la Série, dans son application à la distribution des aptitudes individuelles et des attractions industrielles, elles n'auront pas de peine à se convaincre que cette objection est pleinement résolue par cette Loi admirable que le génie de Fourier nous a révélée. Elles reconnaîtront que Dieu a distribué les attractions individuelles dans des rapports exacts avec la diversité des occupations, dont l'ensemble doit former le système industriel d'un ménage de dix-huit cents à deux mille personnes, de fortune, d'âge et de sexe différents ; et que là où se réaliseront les conditions exigées, les travailleurs se distribueront par libre essor, d'une façon parfaitement correspondante aux nécessités du travail et de la production. C'est donc à tort qu'on craindrait que certains travaux ne fussent délaissés pour de moins utiles. Pareil résultat n'est nullement à redouter dans le Ménage phalanstérien qui sera régulièrement organisé.

Pour que cela fût possible, savez-vous ce qu'il faudrait? Ou que les combinaisons organiques du Ménage phalanstérien fussent faussement déduites des attractions individuelles, et alors ce serait simplement un travail à recommencer ; ou bien, que Dieu n'eût pas distribué ces Attractions corrélativement au travail ou

au système industriel dont il nous a fait une loi ; ce qu'on ne peut admettre.

Mais si le Ménage sociétaire, en réunissant un grand nombre de travaux divers, permet à chacun de suivre ses vocations industrielles dans ce qu'elles ont de plus spécial ; en réunissant un grand nombre de personnes, il met également chacun à même de rencontrer ses sympathiques de caractères.

La grande question de la distribution des caractères suivant une loi d'harmonie, est une question que Fourier seul a comprise et traitée d'une manière régulière. Jusqu'à lui, on ne voyait dans la diversité infinie des caractères qu'un immense chaos, sur lequel le hasard seul exerçait son empire, et l'on ne songeait guère à en faire une analyse en quelque sorte mathématique, qui permît de voir suivant quel ordre Dieu les a distribués. L'idée de l'ordre dans un pareil système de choses ne se présentait à personne. Et cependant, qu'y a-t-il dans la création qui n'ait sa loi de distribution? — Il faut donc que les caractères humains, quelque nombreux et complexes qu'en soient les éléments, quelque variées que puissent être les combinaisons de ces éléments ; il faut, disons-nous, que les caractères humains soient distribués suivant une loi d'harmonie, c'est-à-dire, suivant une loi qui règle leurs ralliements et leurs accords. Eh bien ! si l'on veut y mettre de la franchise, on conviendra avec nous que cette loi n'est certainement point observée dans les conditions actuelles du ménage ; et la preuve, c'est que rien n'y est plus rare que de parfaits accords de caractères. En y réfléchissant, on peut aisément deviner aussi la cause de ce fait. C'est évidemment parce que, le ménage familial ne réunissant jamais qu'un très petit nombre d'individus, ceux-ci n'y ont que des chances fort médiocres de trouver leurs sympathiques de caractères, d'autant qu'il est assez ordinaire que la nature contraste les caractères entre parents, et cela pour des fins très sages sans doute, mais dans l'explication desquelles nous n'entrerons pas pour le moment.

Il ne faudrait pas conclure de là qu'en faisant ainsi, c'est-à-dire en donnant à l'enfant des goûts, des penchants différents de ceux de ses parents, la nature rend le ralliement familial plus difficile ; il n'en est rien. Les affections, malgré cette différence,

peuvent être très vives, très profondes, et l'échange des bons sentiments entre parents n'aura pas à en souffrir la plus légère atteinte. Si nous avions à décrire ici les habitudes du régime phalanstérien, il nous serait aisé de faire voir que la plus parfaite union règnera même dans les familles dont tous les membres suivront des goûts industriels différents, et contracteront, hors de la famille, une multitude d'alliances caractérielles. On comprend d'ailleurs *à priori* que Dieu n'a pu contredire les ralliements de société par les affections de famille, et réciproquement ; autrement ses combinaisons seraient vicieuses, malentendues, puisqu'il a fait l'Homme tout à-la-fois pour la société et pour la famille.

Quoi qu'il en soit, il est établi par tout ce qui précède, que le Ménage phalanstérien comprend des conditions beaucoup plus en harmonie avec nos besoins matériels, nos goûts industriels et personnels, que celles du ménage actuel. — Il est donc par cela même beaucoup plus favorable à la bonne harmonie des relations de parenté ; — cette conséquence est inévitable. Nous pouvons, du reste, la vérifier en quelque sorte par les faits, par l'étude de ceux qui doivent résulter le plus immédiatement et le plus nécessairement de l'établissement du régime phalanstérien.

Une des conséquences les plus immédiates de ce régime, c'est que tout individu, étant l'associé des dix-huit cents ou deux mille personnes qui forment la population d'une Phalange, a un compte personnel avec celle-ci pour tout ce qui lui revient, soit comme propriétaire, soit comme travailleur. — Une fois qu'un individu est en mesure de gagner sa vie (et il est très promptement mis en mesure de le faire), son existence ne dépend plus que de lui-même, et c'est avec la Phalange seule qu'il règle toute affaire de rétribution. Ce fait, qui n'ôte absolument rien à l'autorité toute morale que les parents sont appelés à exercer sur leurs enfants, a, comme on peut le comprendre, une immense influence sur le caractère spécial des relations de famille. — Il détruit une cause de débats intérieurs qui ont souvent les conséquences les plus fâcheuses, et contribuent puissamment, dans une multitude de circonstances, à altérer les sentiments d'union et de bonne intelligence qui doivent régner entre tous les membres de la famille.

Bien des divisions profondes entre les parents et les enfants, entre les époux eux-mêmes, n'ont souvent pas d'autre source que la répartition faite par le chef de la famille des revenus du ménage. — Cette cause de division est complètement anéantie par l'établissement du régime phalanstérien. Mais en même temps rien n'est enlevé aux individus de l'influence morale que chacun d'eux peut exercer, par ce qu'il possède, sur les divers membres de sa famille. Loin de là au contraire, les dons que les parents se feront entre eux, ayant un caractère bien plus grand de liberté, deviendront ainsi des témoignages plus précieux d'affection, et serviront à attacher plus fortement les individus les uns aux autres. Les droits de chacun étant aussi plus nettement déterminés, nul ne peut plus avoir le fâcheux sentiment que des sacrifices plus ou moins lourds lui sont imposés par quelqu'un des siens; sentiment très ordinaire dans l'état actuel des choses, et dont l'effet est loin d'être parfaitement favorable à la morale des relations de famille.—Si l'on veut que la famille soit heureuse et bien unie, on ne saurait trop la purger des causes qui tendent à y produire des faits d'injustice, et à en développer le ressentiment dans le cœur des individus. Or, pour peu qu'on y fasse attention, on trouvera de nombreuses injustices de cette sorte dans les familles; et bien que la religion et la morale nous enseignent à nous y résigner, afin de maintenir la bonne harmonie au ménage, rien n'est plus commun que les plaintes que ces injustices arrachent aux individus. Une autre conséquence de la disposition phalanstérienne, c'est que l'individu, pût-il compromettre ses propres intérêts, serait dans l'impossibilité absolue de compromettre ceux des autres membres de la famille, d'amoindrir leur position par ses maladresses ou par son inconduite; chose qui arrive fréquemment aujourd'hui, et toujours au détriment plus ou moins profond des sentiments d'affection qui ont pour objet le bonheur et l'union de la famille.

Cette charge des intérêts de toute la famille, en pesant sur un seul membre, comme cela a lieu souvent, impose à celui-ci des obligations qui, dans beaucoup de cas, ne sont rien moins qu'en parfaite harmonie avec la morale de la Société. Il nous serait aisé, si nous le voulions, de trouver des exemples dans lesquels les de-

voirs du père de famille sont en pleine contradiction avec les devoirs du citoyen.— Mais nous n'avons pas à nous occuper de cette question ; remarquons seulement que cette charge onéreuse s'oppose dans bien des cas à ce que l'individu suive les plus nobles inspirations de son cœur, qu'elle lui fait en quelque sorte une loi de ne point se laisser aller à ces spéculations de l'esprit qui ont pour objet les intérêts généraux de l'Humanité ; car ceux qui cèdent à ces entraînements de leur cœur et de leur intelligence, compromettent d'ordinaire plus ou moins les choses du ménage, et se rendent ainsi plus ou moins coupables vis-à-vis de la morale qui régit les intérêts de la famille. C'est là un résultat évident de ce qui est, résultat que personne ne peut songer à contester, non plus que sa conséquence la plus fréquente, l'affaiblissement des liens de la famille.

Et remarquez combien est manifeste ici le cercle vicieux dans lequel la famille se trouve placée. Si elle peut être divisée parce qu'un de ses membres la fait tomber dans l'infortune en suivant follement l'entraînement de quelque noble penchant, elle peut l'être également dans le cas contraire par tous les sacrifices que coûte une longue résistance à de puissantes et de grandes Attractions. Car tous les sacrifices demandent une reconnaissance, et comme ils ne peuvent être reconnus que par d'autres sacrifices, il faut que la famille tout entière subisse la loi du Sacrifice, loi dont l'application ne se fait jamais d'une manière équitable, et qui, pour ce défaut essentiel, est une cause perpétuelle de discordes entre les individus qui la subissent. — Telle est notre conviction à cet égard, que nous ne craignons pas de porter le défi à qui que ce soit de nous montrer un seul exemple de grande union là où règne la loi du sacrifice.

Ce qui ne veut pas dire, nous prions qu'on fasse bien attention à ceci, que l'union puisse et doive s'établir par le simple brisement de la loi du sacrifice. Rien de plus faux qu'une pareille pensée : aussi, disons-nous qu'il faut l'observer tant qu'on n'a pas une autre loi à mettre à la place, parce que c'est l'Ordre avant tout qui doit avoir raison dans la Société, et que l'Ordre n'a jamais lieu que par effet d'une loi.

Mais, maintenant, y a-t-il pour la Société une autre loi que la loi du sacrifice? Sans aucun doute. Seulement, que la Société

sache bien ceci, c'est que cette loi doit pouvoir être expérimentée sur un petit nombre d'individus, et qu'il est dans son droit et son devoir, à elle Société, d'exiger cette condition de toute théorie nouvelle qui se présente avec la prétention de substituer une autre loi à la loi du sacrifice.

Revenons à notre question du Ménage sociétaire. Celui-ci, comme il ressort évidemment de son organisation, n'impose jamais à aucun des membres de la famille le soin des intérêts de celle-ci, puisque c'est un soin que la Phalange tout entière prend elle-même; par conséquent, il permet à chacun le noble et généreux plaisir de s'oublier soi-même, voire même les siens, pour n'avoir souci que des choses qui regardent le bonheur de la Société à laquelle il appartient, et mieux encore de toute la grande Famille humaine; ce qui, du reste, ne sera nullement, comme aujourd'hui, une voie presque toujours certaine d'infortunes et de malheurs domestiques. Loin qu'il en soit ainsi, nous pouvons assurer qu'au contraire, et cela est dans les conséquences les plus naturelles, les plus logiques de la Théorie sociétaire, nous pouvons assurer que, plus un membre de la société phalanstérienne s'oubliera pour les autres, plus les avantages individuels qu'il retirera de ses travaux seront considérables, et, partant, profitables à sa propre famille. — Ainsi nous pouvons dire que, là où le ménage familial réunit deux causes évidentes de division entre les membres de la famille, le Ménage sociétaire place deux ressorts d'union et d'harmonie, pour nous servir du langage de Fourier.

Voyons actuellement quelles sont les conséquences du régime phalanstérien, relativement à l'Éducation, ce fait si important dans la vie de l'individu, et qui est en même temps un si fréquent sujet de tribulations dans les familles.

Le jeune enfant, dans le Ménage sociétaire, reçoit naturellement tous les soins que sa mère veut lui donner. Celle-ci jouit à cet égard de la plus grande liberté possible. — Aussi ne nous expliquons-nous pas l'objection suivante : « Que devient la » vie de famille avec cette éducation commune, publique et *for-* » *cée*, qui commence dès le berceau, qui se charge de sevrer, » voire même d'allaiter l'enfant, qui s'efforce, en un mot, de le » rendre aussi étranger que possible à ceux qui lui ont donné

» le jour? » C'est précisément tout le contraire qui a lieu dans le régime phalanstérien, où personne n'est forcé à rien, si ce n'est aux choses dont le ton et la justice font une loi, mais où certainement il ne viendra à l'idée de personne de vouloir soustraire aux soins et à l'affection d'une mère l'enfant qu'elle vient de mettre au monde; — c'est tout le contraire qui a lieu, disons-nous: car, tandis qu'aujourd'hui la moitié des mères sont, pour mille causes différentes, obligées de se séparer de leurs enfants, qu'elles confient immédiatement à des nourrices éloignées, il n'est pas une de ces mères qui, dans une Phalange, ne fût à même de surveiller journellement les soins donnés à son enfant, s'il lui était impossible de le soigner elle-même. Si elle ne veut point l'avoir chez elle, faculté dont beaucoup de femmes useront certainement, elle pourra du moins le voir à toutes les heures du jour dans les *sériстères* où sont réunis les nourrissons, sériстères où il lui sera loisible de l'allaiter elle-même ou de le faire allaiter, toujours sûre, du reste, que, si parfois d'autres occupations l'appelleront ailleurs, son enfant ne manquera d'aucun des soins qui lui seront utiles. — Est-ce donc là s'efforcer de rendre l'enfant aussi étranger que possible à ceux qui lui ont donné le jour? — N'est-il pas évident, au contraire, que, de cette façon, un bien plus grand nombre de parents sont mis en mesure de jouir du bonheur d'élever leurs enfants? Il n'est plus de mère qui soit réellement obligée de se séparer de son enfant. Seulement, savez-vous comment elle paie cet avantage? Par d'autres avantages dont elle a le droit de profiter. — Ainsi, pendant qu'aujourd'hui il lui faut faire des frais plus ou moins considérables pour tenir son enfant loin d'elle entre les mains d'une nourrice mercenaire qui la trompe et ruine peut-être la santé du nouveau-né, c'est presque gratuitement que toute mère obtient dans une Phalange les soins les mieux entendus pour l'enfant qu'elle vient de mettre au monde.

Supposons-nous une femme qui ne se sépare pas de son enfant, qui veuille le nourrir elle-même, ou le faire nourrir auprès d'elle? Quels embarras nombreux ne rencontre-t-elle pas dans ces ménages, comme ils sont presque tous, où la place manque, et dans lesquels il faut que tous les autres membres de la fa-

mille, aussi bien que la mère elle-même, subissent tous les ennuis de cette première éducation? — Il n'est personne qui n'ait assisté au spectacle quelquefois ridicule d'une famille tout entière mise sur les dents par les cris et les souffrances d'un nourrisson auquel on prépare souvent ainsi, à travers des douleurs anticipées, la plus misérable existence.

Et c'est parce que le Ménage sociétaire délivre cette pauvre famille de toutes ces tribulations, au profit même du *moutard* qui grandira et se développera plus beau, plus fort et plus frais, sous les yeux mêmes de ses parents; c'est parce que le Ménage sociétaire, disons-nous, présente tous ces avantages, qu'il porte atteinte à la vie de famille! — Il faut en vérité, pour dire de pareilles choses, être avisé par un bien mauvais esprit; car on ne saurait se mettre plus complètement à côté du bon sens.

L'observation que nous faisions pour le temps d'allaitement est encore applicable à une époque plus avancée. Si aujourd'hui les parents qui peuvent faire quelques frais pour l'éducation de leurs enfants, sont d'ordinaire obligés de les éloigner d'eux durant un temps plus ou moins long, pareille nécessité n'a point lieu au Phalanstère. Là, l'éducation tout entière, et l'éducation la plus complète, la plus satisfaisante, peut être donnée sans que l'enfant se sépare un seul jour de ses parents. Et cet avantage immense, qui ne coûte rien ou presque rien à ces derniers, que les plus pauvres sont conséquemment admis à partager, se produit dans de telles conditions et avec de si réels profits pour les enfants, tant sous le rapport de la santé que sous celui de l'instruction et de l'éducation proprement dite, qu'il est impossible que les parents soient jamais partagés sur le choix du système suivant lequel les enfants doivent être élevés.

Or, chacun sait que c'est là une question qui, à l'heure qu'il est, divise bien des parents, et fait naître quelquefois au sein du ménage les controverses les plus fâcheuses, tant par les termes dans lesquels elles mettent vis-à-vis l'un de l'autre les chefs de la famille, que par l'influence qu'elles exercent sur l'esprit des enfants, lesquels finissent toujours par être parfaitement au courant des dissidences qui partagent leurs parents.

D'ailleurs, ne faut-il pas toujours décider cette question par

celle de l'argent? car, en définitive, les enfants n'ont d'autre éducation que celle que les parents peuvent payer. Il est vrai de dire que, quel qu'en soit le système, les éducations diverses ont toujours de grands défauts, que les plus complètes présentent encore de nombreuses imperfections. Mais comment en serait-il autrement là où l'éducation n'est point organisée? Car, n'en déplaise à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas voir les liens étroits qui unissent l'Education à l'Industrie, — il y a une si intime corrélation entre ces deux faits de la vie sociale, une dépendance si complète de l'un vis-à-vis de l'autre, que là où l'Industrie n'est pas régulièrement organisée, il est impossible d'établir un bon système d'Education. Nous engageons tous ceux qui s'occupent des questions d'Education à réfléchir sur la nature des rapports qui lient cette dernière à l'Industrie, en entendant toujours par Industrie le système entier des travaux de la Société.

Toutes les familles ne sont pas assez heureusement dotées pour pouvoir faire des frais d'éducation, et le nombre est grand de celles à qui cette faculté est refusée. En sont-elles dédommagées par l'avantage de conserver leurs enfants au milieu d'elles? Non, certainement. Dans les familles pauvres, les enfants désertent de bonne heure le toit paternel, pour aller chercher ailleurs des moyens d'existence. Tout jeunes encore, on les place chez des maîtres auprès desquels ils font, à titre de domestiques, un dur et souvent un dégradant service.

C'est donc un fait presque universel que la séparation des enfants et des parents. Et c'est quand les choses se passent ainsi dans votre Société, c'est quand les quatre cinquièmes des enfants sont privés de soins ou abandonnés à des nourrices mercenaires, qui les emportent loin de leurs parents, et ne les rendent qu'au temps du sevrage ou plus tard encore ; c'est quand il n'est presque pas d'individus dont le premier quart de la vie ne soit plus ou moins complètement ravi aux soins de la famille, par des nécessités quelquefois aussi cruelles qu'inévitables ; c'est quand, après l'éducation terminée, les mariages, les établissements dispersent vos enfants, et mettent entre eux et vous ces longues distances qui les enlèvent en quelque sorte à votre amour ; c'est quand tout cela a lieu et d'une façon presque gé-

nérale dans votre organisation domestique, que vous venez reprocher au Phalanstère d'isoler les parents et de les rendre aussi étrangers que possible les uns aux autres! Au Phalanstère où tout enfant que sa mère n'allaitera pas sera nécessairement allaité sous ses yeux ; au Phalanstère, où l'éducation la plus parfaite, la plus complète, pourra être donnée à tout enfant, quelle que soit la classe à laquelle il appartienne, sans que ses parents soient obligés de s'en tenir séparés un seul jour ; au Phalanstère, où mille emplois lucratifs autant qu'honorables sont continuellement offerts à chacun, et permettent ainsi à tous les parents qui veulent vivre sous le même toit de ne se quitter jamais! — Il était vraiment difficile d'être plus malheureux dans le choix des moyens d'attaque.

Le Ménage sociétaire, qu'il a plu à quelques-uns de nos maladroits adversaires de présenter comme le tombeau des affections de famille, est donc au contraire, ainsi qu'il résulte de tout ce qui précède, le milieu le plus favorable à leur développement. Du moins est-il actuellement impossible, après toutes les considérations dans lesquelles nous sommes entrés, de contester que dans un Ménage ainsi organisé, des relations d'enfants et de parents ne soient infiniment plus faciles, plus amicales, plus heureuses ; qu'il n'y ait entre eux, en un mot, des affections plus sincères, plus réelles et plus profondes. — Le Ménage sociétaire est donc, à cet égard, incontestablement supérieur au ménage familial.

CHAPITRE VI.

DE L'ÉQUILIBRE DE POPULATION.

La fécondité de la terre est nécessairement limitée. La production ne saurait donc s'accroître d'une manière indéfinie. Cela étant, il faut que l'accroissement de la population du globe ait aussi un terme. Autrement la science du bonheur des hommes par la combinaison des intérêts et la création de la richesse serait une science vaine et sans valeur, puisqu'il arriverait un moment où l'accroissement de la population rendrait la richesse illusoire ou plutôt lui substituerait la pauvreté, le dénûment, et rétablirait la guerre des intérêts par la misère.

Or, s'il est un fait parfaitement établi, c'est que dans toute nation, dans toute Société il y a une tendance manifeste à l'accroissement de la population; et n'étaient les guerres, les épidémies et les famines, celle-ci s'augmenterait partout de la façon la plus sensible. L'Association, en mettant fin à la guerre, en détruisant les grandes causes de maladies qui déciment les populations, en créant les éléments d'une production plus abondante, d'une richesse plus considérable, aura inévitablement pour effet de favoriser l'augmentation de la population, de lui imprimer un mouvement plus ou moins rapide. Rien ne saurait faire qu'il n'en fût pas ainsi tout d'abord; mais si cet effet devait se continuer toujours, la Société après quelque temps de ce régime perdrait nécessairement tous les avantages qu'elle en aurait retirés, et retomberait dans le chaos et les douleurs de la subversion dont l'Association l'aurait fait sortir: parce qu'ainsi que nous l'avons dit, la fécondité de la terre ayant des limites, il arriverait un moment où chaque contrée, quelque méthodiquement exploitée qu'elle fût, ne produirait plus assez pour la population dont elle se couvrirait, du moins plus assez pour satisfaire à ses besoins de bien-être; bientôt même plus assez pour satisfaire à ses besoins les plus pressants. Alors la Misère renaîtrait, et avec elle la lutte des in-

térêts, l'antagonisme des volontés, la division des forces, la guerre entre les hommes, le Morcellement à la place de l'Association devenue impossible, et par suite une misère plus grande encore, la famine, des épidémies; en un mot, une série de causes de destruction qui feraient redescendre la population au niveau des jours de malheur de l'Humanité. Après quoi, elle pourrait, on le comprend, recommencer son évolution, s'élever à un état plus heureux, passer de nouveau par le régime sociétaire, pour retomber encore, et ainsi toujours. Et cela par une cause toujours la même, l'accroissement illimité de la population.

C'est une des erreurs engendrées par la philosophie de croire l'Humanité destinée à tourner ainsi dans un cercle. Mieux que cela encore, pour certains esprits, cette destinée n'était pas seulement celle de l'Humanité considérée dans son ensemble, dans son unité, mais elle était encore la destinée des différentes fractions dont l'Humanité se compose. Ainsi c'est une nation, ou une réunion de nations qui, emportées par un mouvement commun, parcourent ensemble les différents points de ce cercle infranchissable; de telle sorte que l'Humanité dans son ensemble serait et à toujours un composé de Sociétés sans liens, effectuant isolément leur course ou leur révolution avec des vitesses variables, et présentant éternellement, aux yeux de l'observateur, toutes les différences de développement ou d'état social qui correspondent aux divisions principales du cercle de leur destinée.

Cette opinion, il est vrai, si tant est qu'elle trouve encore des approbations, n'en rencontre plus que chez un très petit nombre d'esprits irréfléchis. C'est une croyance commune aujourd'hui que toutes les Sociétés qui sont à la surface de notre globe sont les membres d'un même corps, de l'Humanité; qu'elles sont unies par les liens d'une Solidarité étroite; qu'elles ont une Destinée commune vers laquelle elles tendent de tous leurs efforts, et qu'elles accompliront un jour par un mouvement d'ensemble régulièrement coordonné; en un mot, on croit assez généralement à présent que l'espèce humaine forme une grande Unité.— Mais on est bien loin encore, dans les différentes Ecoles où règne cette pensée, de s'être posé toutes les questions relatives à la Destinée de ce grand être; à peine seulement s'en est-on posé quelques-unes,

— et la question de l'équilibre de population est peut-être une des moins soupçonnées, une de celles certainement dont on s'inquiète le moins. Pourtant, ainsi que nous l'avons vu, elle est sans contredit une des plus importantes, puisque, si cet équilibre ne parvenait point à s'établir, tout ce qui aurait été fait pour le bonheur de l'Humanité finirait par n'avoir plus de valeur, c'est-à-dire que l'Humanité, après un certain temps, retomberait dans le malheur. Que ce moment soit loin de nous encore et que les générations actuelles n'aient point à s'en inquiéter d'une manière sérieuse, assurément, c'est ce qu'on ne saurait contester. Mais aussi bien, puisque nous avons la prétention de traiter scientifiquement la question des Destinées humaines, on doit comprendre que le problème de l'équilibre de population ne saurait être ainsi éludé, — et qu'une théorie régulière de ces Destinées, alors surtout qu'elle a pour objet d'apprendre aux hommes les conditions de leur bonheur, doit offrir la solution de ce problème. La science de l'Association serait incomplète si elle manquait de cette solution. Voyons quelle est celle qu'elle donne.

L'Association, en établissant la paix sur la terre, en donnant au travail une action plus étendue, plus productive, en généralisant le bien-être, et en plaçant les hommes dans des conditions physiques et morales plus conformes à la santé, ne saurait manquer de réduire la mortalité, d'élever le chiffre de la vie moyenne, et par suite d'amener un accroissement plus ou moins notable de la population. Ce sera son premier effet; mais cet effet, sensible d'abord, ira successivement en diminuant, jusqu'au moment où la population du globe atteindra son complet, c'est-à-dire où celle-ci fournira la somme nécessaire à l'exploitation la plus complète et la plus productive de toute la terre, et où la production obtenue suffira largement à tous les besoins de la population. *A priori*, c'est ainsi qu'il doit en être, si toutes choses sont régulièrement calculées les unes pour les autres dans le plan de la création, si la *Justice distributive* est réellement un des attributs du Créateur. Et en effet, cette justice de distribution n'aurait point lieu, il ne serait pas vrai de dire que dans le plan du créateur il y ait rapport calculé des choses, s'il n'était dans la Destinée de l'Humanité d'arriver à l'équilibre de population et de

s'y maintenir. Pour ceux donc qui croient à une Providence, et qui donnent à cette Providence une sagesse au moins égale à celle de l'homme, il n'est pas douteux *à priori* qu'il ne soit selon les vues et les plans de Dieu que la population du globe s'équilibre avec sa puissance productive.

Mais montrons qu'à ces considérations s'en joignent d'autres, déduites de faits connus, et qui seraient des démonstrations *à posteriori*. Il ne saurait être dans l'esprit de l'Association, telle que Fourier nous l'a fait connaître, d'employer des moyens de contrainte ou de violence pour maintenir la population au niveau de la production. Il faut que cette proportion s'établisse et se maintienne d'elle-même, ou plus explicitement qu'elle soit une conséquence naturelle de la réalisation du régime sociétaire, que celui-ci y conduise comme à un de ses résultats essentiels, directs. S'il n'en était pas ainsi, l'Ordre sociétaire ne serait plus un régime de liberté, la Théorie de Fourier serait illogique, inconséquente; elle serait fausse.— Or nous pouvons prouver que, si elle résout au profit de la liberté tous les problèmes que nous avons examinés jusqu'à présent, celui de l'équilibre de population trouve également en elle une solution conforme à nos désirs de liberté. Il ne sera besoin en régime d'Association ni de moraliser, ni de contraindre, ni de mutiler, ainsi que l'ont proposé certains économistes. — L'équilibre s'établira par réduction de la fécondité de notre espèce, et cette réduction sera l'effet naturel du régime de vie que les hommes suivront dans ces conditions toutes nouvelles d'existence.

Ceci peut paraître tout d'abord ne s'accorder guère avec ce que nous avons dit de l'augmentation de population qui doit être un des premiers résultats de l'Association. Mais on comprendra, si l'on veut y réfléchir, que la fécondité des femmes puisse diminuer et la population s'accroître encore. Il suffit pour cela que le décroissement de la fécondité soit moindre que celui des causes de maladies et de destruction. Il pourra naître moins d'individus, mais s'il en meurt beaucoup moins encore dans le jeune âge, inévitablement la population ira en augmentant. Maintenant, que la fécondité diminue encore et que le décroissement de la mortalité se ralentisse, ce qui devra nécessairement arriver lorsque les

grandes améliorations matérielles que comporte l'Association auront été réalisées, et il arrivera un moment où les naissances et les décès se feront équilibre, où la population du globe restera stationnaire, pour, après un plus ou moins grand nombre de générations, décroître comme elle avait crû. L'humanité sera alors parvenue à la période de décroissance. Car l'Humanité a une carrière finie comme tous les êtres finis; elle a une carrière finie comme forme, comme manifestation déterminée dans l'espace et dans le temps. C'est du moins ce qui résulte de la conception de Fourier sur les Destinées, et l'on ne saurait nier que cette conception a pour elle les considérations analogiques les plus puissantes. — Comment croire que l'Humanité ne soit pas assujettie aux lois générales qui régissent les destinées des êtres finis?

Mais établissons le fait de l'influence du régime sociétaire comme moyen de diminuer la fécondité de notre espèce. Il résulte d'observations faciles à faire que les femmes dont la vie est heureuse, l'existence agréable, qui exercent toutes leurs facultés dans une mesure convenable, et qui jouissent d'une belle santé, d'une grande vigueur corporelle, sont en général moins fécondes que les femmes qui se présentent dans des conditions contraires. Rien n'est ordinaire comme de voir l'extrême fécondité s'allier à un état maladif; comme de voir des femmes d'une santé frêle, délicate ou habituellement dérangée, emplir leur maison d'une nombreuse progéniture, tandis que celles qui, plus heureuses, possèdent tous les avantages d'une bonne constitution et d'une santé brillante, très souvent n'ont qu'un fort petit nombre d'enfants et quelquefois le regret de n'en pouvoir faire. Le don de la maternité leur semble refusé. Quelles que soient les explications physiologiques que l'on cherche à donner de ce fait, il existe et cela nous suffit; il suffit à notre thèse que, règle générale, la fécondité des femmes soit en raison inverse de leur santé, de leur vigueur, et il faut dire aussi des conditions de raffinement corporel dans lesquelles elles vivent. Communément les femmes adonnées aux travaux de la campagne sont assez fortes et bien portantes; et communément aussi elles sont d'une assez grande fécondité; il faut sans doute l'attribuer à leur régime alimentaire et au peu de développement de leur vie mo-

rale et intellectuelle, car l'observation établit que les femmes les moins fécondes sont celles qui, placées dans des conditions heureuses, dans des conditions de fortune qui leur permettent un certain raffinement de vie matérielle joignent à cela la force et la santé, attributs actuels du petit nombre. C'est donc particulièrement à la réunion de toutes ces circonstances qu'il faut rapporter le résultat que nous signalons ici. — Or s'il est constant, ainsi que nous l'avons démontré, qu'en régime sociétaire il y ait pour tous une amélioration sensible de la vie matérielle, si la pratique de ce régime doit avoir pour effet de rendre à la vigueur, à la santé, notre espèce dégénérée et maladive, manifestement la fécondité diminue dans une proportion correspondante à cet effet. Cela est de toute rigueur.

Que si maintenant l'on s'étonnait de voir les facultés procréatrices de l'espèce humaine diminuer en même temps qu'il se produit en elle une augmentation manifeste de vigueur et de puissance active, nous ferions remarquer que ce fait ne lui est pas particulier, et que toutes les espèces dont la force et la valeur sont accrues par des soins spéciaux, perdent dans une égale proportion de leur faculté de se reproduire. Cela est surtout sensible dans les espèces végétales auxquelles une culture raffinée fait produire des fleurs doubles ou des fruits sans noyaux. Mais n'est-ce pas là une preuve évidente de la sagesse de la nature, de l'esprit de calcul et de pondération qui a présidé aux plans du créateur? Alors que les individus d'une même espèce sont forts, bien portants, pleins de vie, leur existence assurée garantit celle de l'espèce, et il n'est plus besoin de prendre autant de précautions pour assurer cette dernière; une excès de fécondité serait inutile; il y a plus, il deviendrait nuisible, en multipliant trop les individus. Mais là au contraire où les individus entourés de causes nombreuses de destruction sont sans cesse attaqués par ces causes, minés par elles dans leur vie qu'elles épuisent et ruinent de mille façons différentes, là où les individus sont souffrants, mal venus, et ne fournissent d'ordinaire qu'une carrière incomplète, on comprend que leur existence continuellement menacée n'assure point la conservation de l'espèce, et il convient alors que la nature prenne des précautions contre la destruction, contre

l'anéantissement de celle-ci. C'est aussi ce qu'elle fait en augmentant dans une proportion convenable la fécondité des individus.

Qui ne voit là une admirable prévoyance?

Fourier prouve encore la vérité de la thèse que nous venons de résumer, par des considérations d'une autre nature, mais qui ne peuvent trouver place ici. Nous pensons que les personnes qui voudront bien se donner la peine d'en prendre connaissance dans ses ouvrages se confirmeront pleinement dans l'idée que la question de l'équilibre de population, si mal abordée par les Economistes, n'a de solution régulière possible qu'au point de vue des conditions réalisées par le Régime sociétaire.

(*Le manuscrit d'Amédée Paget finit ici.*)

Voici encore une preuve de la légèreté avec laquelle certains critiques se permettent de juger la théorie de Fourier.

« Les socialistes, dit M. Dunoyer, ne croient pas aux excès de » population, je le sais, l'école de Fourier n'a pas même prévu » qu'elle dût s'accroître.... Mais nous est-il permis à nous économistes de la vieille école qui, à défaut de génie, sommes tenus » d'avoir un peu de bon sens, nous est-il permis de commettre de » telles inadvertances? »

(*Journal des Économistes*, n° de janvier 1842.)

Nous en demandons bien pardon à l'Economiste de la vieille Ecole, mais Fourier et ses disciples ont non-seulement prévu la question de la population, mais ils ont fait connaître la solution naturelle de cette question. Sans doute Fourier n'a pas eu comme M. Dunoyer le *bon sens* de prêcher les bienfaits de la Concurrence et de proposer à l'Humanité la pratique de *certaines vertus* que nous nous abstenons de qualifier, pour maintenir la population dans de justes bornes ; Fourier n'a pas eu le *bon sens* de s'écrier avec M. Dunoyer : « S'il est une vérité naturellement » évidente, c'est qu'un des premiers besoins des familles qui vi-

» sent à s'élever à des conditions meilleures est de RÉGLER » DANS SON SEIN LE MOUVEMENT DES NAISSANCES ! !..... DE » PROPORTIONNER LA PRODUCTION DES HOMMES COMME CELLE » DES CHOSES A LA DEMANDE QUI EN EST FAITE ET A LA POS- » SIBILITÉ D'EN TROUVER LE PLACEMENT ET L'EMPLOI. » Nous l'avouons sincèrement, jamais Fourier ne s'est élevé à la hauteur de cette MORALE de la vieille Ecole; mais notre maître a eu tout simplement l'Idée que l'Humanité, une fois constituée comme un ÊTRE, devait suivre nécessairement la Loi Générale du Mouvement de tous les Êtres. Fourier, s'appuyant sur la Loi de l'Analogie universelle, a pensé que de même qu'il serait absurde de croire que l'enfant qui grandit doit grandir indéfiniment, de même aussi sous peine d'illogisme on ne pouvait méconnaître que l'Humanité sur la terre doit arriver à un terme au-delà duquel tout accroissement serait ANORMAL et hors des vues de la Providence. En cela Fourier a eu au moins le *bon sens* de se mettre d'accord avec la physiologie et l'expérience. Voici du reste quelques citations à l'appui de notre assertion.

« ..... Dans les colonies nouvelles, où une contrée salubre, fertile et » favorable à l'industrie, mais jusqu'alors déserte, vient à être cultivée » par des hommes entreprenants, la population croît avec une rapidité » extrême, de manière qu'il ne lui faut pas un siècle, à beaucoup près, » pour doubler; mais à mesure que les conditions de la vie rentrent dans » la balance ordinaire, l'accroissement de la population diminue aussi » d'une manière proportionnelle. »

BURDACH.

Une preuve positive, du reste, que la Nature veille elle-même sur ses productions, c'est que déjà nous pouvons vérifier une loi relative à la proportion des sexes. On sait que les naissances des garçons et des filles, en Europe, sont entr'elles à peu près comme les nombres 16 et 15 pour les enfants légitimes, et comme les nombres 24 et 23 pour les enfants naturels, comme les nombres 17 et 16 pour la totalité des enfants; de même les décès masculins surpassent les décès féminins dans le rapport de 60 à 59, etc..... De plus, dans les cas les plus particuliers, dans les cas exceptionnels et relatifs à un moment donné sur une zone donnée,

quand il arrive que la proportion des naissances se renverse, on n'a jamais pour 1 homme que $1+d$ femmes, d étant plus petit que l'unité. — Continuons nos citations.

« On a dit que la race humaine se multiplie naturellement dans un rapport géométrique, et l'augmentation des moyens de nourriture n'ayant lieu que dans un rapport arithmétique, il en naît un conflit qui nécessite une action en sens contraire de l'accroissement du nombre des hommes. La supposition est fictivement inexacte. La tendance à l'accroissement du nombre est unie avec la tendance de conservation, mais cela est régularisé par deux circonstances, qui donnent les résultats les plus différents. En premier lieu par la différence des espèces humaines, et même par celle beaucoup plus délicate des races. Un plus haut degré de force vitale, dans les plus nobles espèces, produit une plus grande fertilité. Comme réciproquement, dans les classes inférieures, on remarque une prolificité propre à quelques-unes. Les Chinois égalent sous ce rapport leurs animaux domestiques. En second lieu, parce que la Nature, dans un espace déterminé, n'est capable de produire qu'une certaine somme de vie humaine, différente pour les différentes espèces et races, mais tendant à obtenir ce développement, si elle n'est pas comprimée. De là, l'augmentation si rapide de population dans les pays nouvellement défrichés, augmentation dont le rapport diminue à mesure que s'accroît la population de la surface. Sa loi est le rapport inverse de la population au carré de la surface, jusqu'à ce qu'elle atteigne un maximum que la colonisation même ne suffit pas pour conserver.

» Par là s'explique comment il se fait que les noirs, accablés de travaux également durs et soumis à un traitement également rigoureux, importés dans la même effrayante disproportion de sexes quant au nombre, se multiplient beaucoup dans les vastes provinces du continent, même à Cuba, tandis que la conservation de leur nombre dans les petites îles sans une réparation violente, ne sera jamais qu'un rêve pieux. De là l'accroissement incontestable des naissances après une peste cruelle. C'est la fécondité des mariages, bien plus que leur nombre, qui détermine l'accroissement de la population.

« Il y a des races qui, depuis que nous les connaissons, décroissent incessamment ; des espèces auxquelles le simple voisinage d'une autre est funeste, par une antipathie telle qu'on en observe dans le règne végétal, des espèces qui, entourées d'Européens, périssent là où ceux-ci se multi-

plient d'une manière incroyable : ou bien elles périssent si l'on change leur genre de vie héréditaire pour leur en imposer un autre, même sans mauvais traitements. C'est une observation qui atténue beaucoup la faute des Européens dans la dépopulation du Nouveau-Monde. Il y a des nations, qui, dégradées par le malheur et l'esclavage, végétant dans la servitude, éparses sur des contrées fertiles, ne voient pas s'accroître leur population. Et d'autres peuples, quoique leur sort soit plus doux, déchus néanmoins de leur ancienne grandeur, tombés dans une sorte d'assoupissement et de torpeur, se sont multipliés avec peine ou lentement dans un pays faiblement peuplé, dont la culture se propageait beaucoup plus rapidement que leur nombre. » (*Niebuhr.*)

« Mais ces vaines terreurs disparaissent devant l'absurdité du prétendu accroissement de la population en progression géométrique. Malthus lui-même a reconnu qu'on ne pouvait citer aucune nation dont la population n'ait été maintenue par des influences physiques ou morales, au-dessous du niveau fixé par les produits du sol ; sans quoi nous aurions vu des disettes permanentes, ou des épidémies périodiques, tandis que ces fléaux n'ont généralement éclaté qu'aux époques où les différentes contrées étaient infiniment moins peuplées qu'elles ne le sont à présent. Le choix que Malthus a fait de l'Amérique où la population double tous les vingt-cinq ans n'est pas plus concluant que celui de la Suède, où, selon M. Godwin, elle ne double que tous les cent ans.

« Les sociétés ne procèdent point ainsi par périodes régulières, comme les astres et les saisons, nous l'avons dit ; et les institutions politiques exercent, avec les mœurs, une influence qui modifie profondément la tendance naturelle de l'homme, arithmétique ou géométrique, à se multiplier. »

(Blanqui, *Histoire de l'Economie politique.*)

« La population reste naturellement au-dessous des moyens de subsistance, et si elle les atteint, si elle les dépasse quelquefois, c'est la faute des institutions corrompues et non la faute de la nature humaine. »

(T. Buret, *de la Misère en France et en Angleterre.*)

On sait, du reste, que les femmes nubiles, sur toute la surface du globe, n'excèdent pas le *cinquième* de la population, que le nombre des naissances annuelles est presque dans le rapport d'*un* enfant sur *cinq* mariages ; que le nombre des naissances

par chaque mariage ne s'élève pas, en moyenne, au-delà de *quatre;* que les mariages prématurés ne servent pas à accroître la population... Ainsi, même dans l'état actuel des choses, la formule de Malthus est déjà très contestable; c'est, du reste, l'avis de M. Blanqui; mais il y a plus : on ne saurait nier que l'état physique de la planète ne doive puissamment influer sur le développement de la vie physique des êtres qui sont appelés à vivre à sa surface; on sait déjà qu'une température élevée diminue la vie productive de la femme; on sait que la température entre comme fonction dans le développement de la vie nubile; on sait que les plantes qui vivent dans un terrain trop riche ne se reproduisent pas, et que les jardiniers ont soin de ne pas entourer d'un terreau trop gras les germes qu'ils veulent faire lever; que les éleveurs se gardent bien de donner une nourriture trop substantielle aux femelles qu'ils destinent à la reproduction.

Si l'on examine les faits publiés dans les annuaires depuis une vingtaine d'années, on voit qu'il est impossible de considérer comme immuable le rapport entre le nombre des naissances des deux sexes. Ainsi, en France, entre 1817 et 1840 le rapport des naissances va en diminuant avec lenteur; il tend insensiblement vers la fraction $\frac{18}{17}$ qui est à très peu près sa valeur en 1840. Le rapport des décès diminue rapidement dans les premières années, et vers la fin de la période de 24 ans il se relève un peu pour prendre, en 1840, la valeur moyenne $\frac{60}{59}$. Les accroissements annuels de la population vont en diminuant, de manière que la différence qui existe entre la proportion des femmes et celle des hommes diminue annuellement de 22,741 âmes. Ainsi, la diminution rapide du rapport des populations est bien constante, et la population des hommes tend à égaler celle des femmes. (1)

Le rapport des naissances du sexe masculin au sexe féminin est constamment moindre pour les départements maritimes pris ensemble que pour les départements de l'intérieur. Pour l'Angle-

(1) Ces chiffres sont extraits d'une note de M. Mathieu sur le mouvement de la population en France.

terre, pays plus maritime que l'ensemble de la France, le rapport des naissances du sexe masculin et du sexe féminin est moindre encore que pour l'ensemble de nos départements maritimes (1).

En général, quand la mortalité diminue quelque part, la fécondité tend à s'y restreindre. Les départements, considérés individuellement, comme ceux de l'Aube, du Calvados, du Cantal, de la Haute-Marne, de l'Oise, de l'Orne, des Hautes et Basses-Pyrénées, de la Sarthe..., offrent cette coïncidence d'une diminution de naissances et de mortalité. Quand, au contraire, la mortalité est plus active, comme dans l'Allier, les Bouches-du-Rhône, l'Ille-et-Vilaine, le Finistère, le Rhône, la fécondité devient aussi plus grande.

Dans les cités manufacturières ou maritimes, où la population ouvrière est nombreuse, la fécondité du mariage atteint son plus grand degré pour s'abaisser graduellement dans les villes sans industrie. A Paris, si l'on compare le mouvement de la population depuis vingt ans, on trouvera que plus un arrondissement est riche, moins les mariages qui y sont contractés donnent de naissances; la différence entre les naissances des deuxième, dixième, premier arrondissements, et celles des huitième et douzième arrondissements, est de plus de 73 p. 0|0.

Sans nous arrêter à discuter les causes et les conséquences de tous ces faits, on voit que l'état social, la position géographique, le climat (2), influent beaucoup sur les naissances et sur les décès.

M. Doubleday a publié, dans le *Magazine* de *Blackwood*, un travail intéressant sur le problème de la population. L'auteur cherche à établir : 1° qu'un peuple, abondamment ou suffisamment pourvu de nourriture solide, n'a pas en général de ten

---

(1) Voir les comptes-rendus de l'Académie des Sciences. Décembre 1842, numéros 23 et 24.

(2) Il est à remarquer que la race supérieure (race caucasique) est celle qui vit le plus long-temps, et qui présente des exemples de longévité extraordinaire. Les Nègres, *dans leur pays*, passent rarement soixante ans. Un recensement a eu lieu, il y a quelques années, dans tout l'empire de la Chine, et n'a donné que deux ou trois centenaires.

dance à s'accroître ; 2° que si l'espèce est en danger faute d'une subsistance suffisante ou par d'autres causes affaiblissantes, la tendance à la multiplication est immédiatement augmentée, et cette loi s'étend au règne végétal aussi bien qu'au règne animal. (Voir *Blackwood's Magazine*, n° 257, mars 1837.)

Fourier, s'appuyant sur l'Analogie et sur des considérations tirées de l'amélioration physique du globe et de l'état physique de l'Humanité, a été en droit de conclure qu'à mesure que la richesse et le bien-être se produisent dans la Société, la virtualité de reproduction doit naturellement se restreindre dans des limites convenables. Fourier a eu beaucoup plus de Foi dans la Moralité de la Providence que dans la Morale des Economistes, et quiconque voudra se donner la peine d'étudier avec soin les livres de notre Maître, reconnaîtra sans peine que les raisons apportées par lui sont les seules satisfaisantes, les seules logiques, et partant les seules acceptables.

CONCLUSION.

Toutes les objections qui ont été formulées jusqu'ici contre la Théorie de Fourier, peuvent se réduire à une seule, dont voici l'expression la plus générale :

L'HOMME EST NÉ MAUVAIS, c'est-à-dire il apporte en naissant un principe fatal qui le pousse sans cesse en dehors des voies du bien ; donc, si vous spéculez sur l'homme *né bon*, vous arriverez à des résultats essentiellement contradictoires avec les données de l'expérience, de la morale et de la Religion ; donc, par suite, le mécanisme nouveau que vous proposez à la Société, est un mécanisme faux et incapable de réaliser les résultats que vous en attendez.

Voilà l'objection dans toute sa force, et l'on comprend facilement qu'en appliquant le principe de cette objection à toutes les parties du système de Fourier, on parvienne à grouper un nombre considérable d'arguments qui, pour varier dans la forme avec les éléments auxquels on les applique, n'en constituent pas moins au fond un seul et même argument. — Or, nous avons prouvé d'une part que la formule de Fourier, L'HOMME EST NÉ

BON, est inattaquable *à priori;* et, en effet, après avoir passé en revue toutes les passions constitutives et radicales de l'âme humaine, nous avons montré que TOUTES ces passions ont une tendance virtuelle vers le BIEN, et que dans les cas où elles viennent à réaliser le mal, on trouve facilement la raison de ce fait, non dans ces passions elles-mêmes, mais dans le milieu où elles fonctionnent, dans le Mécanisme social qui fausse l'essor de ces mêmes passions, soit en positif, c'est-à-dire en plaçant l'homme en face d'obstacles directs et souvent infranchissables, soit en négatif, c'est-à-dire en ne présentant à l'être humain aucune issue favorable à l'essor de ses virtualités incompressibles.

D'autre part, la formule de Fourier est encore inattaquable *à posteriori;* car l'expérience du passé, loin d'infirmer le principe de la bonté native de l'Homme, vient au contraire nous aider à établir que la CAUSE de tous les crimes, de tous les vices qui affligent la Société, est une cause invariable et certaine; cette cause, qui n'est autre chose que le mécanisme social lui-même, a des effets tellement définis, tellement nécessaires, que toujours à une période sociale donnée correspond une somme déterminée de mal. Ainsi, les comptes-rendus de la justice criminelle se chargent de nous fournir le chiffre annuel de la limite inférieure des délits ou des crimes qui se commettent en France.

L'*expérience de l'avenir est muette;* mais par cela seul que la forme sociale actuelle a été démontrée vicieuse, il demeure absolument illégitime en logique de nier qu'une Société fondée sur des bases entièrement différentes puisse faire disparaître les désordres provenant de la forme ancienne. Ainsi l'expérience ne peut infirmer ni l'hypothèse de la bonté native de l'homme, ni les déductions rigoureuses de cette même hypothèse.

Or, une des principales conséquences de cette hypothèse est, sans contredit, la détermination d'un nouveau mécanisme social; Fourier a déterminé complètement tous les éléments de ce mécanisme, et il a prouvé qu'au moyen de cette nouvelle forme sociale, l'Ordre se trouve immédiatement réalisé par la Liberté.

On nous a dit que, si l'homme demeurait libre, il devait naturellement faire le mal; que si jusqu'à présent on avait reconnu

la sainteté et la nécessité de la Loi morale, c'est que l'on regardait cette Loi morale comme indispensable pour réprimer les écarts de la Liberté; or, on sait que la Loi morale, dans le langage de nos adversaires, ne signifie pas autre chose que la loi de la compression et de la contrainte.

Nous avons procédé scientifiquement à la définition de la Liberté dans l'homme. Nous avons prouvé que la Liberté n'est complète que lorsque l'homme peut donner un essor *intégral* à toutes les forces actives de son être; nous avons déduit de cette formule, comme corollaire, cette proposition importante, à savoir: que dans les conditions normales de la *Liberté intégrale de l'homme*, toute cause de désordre a cessé d'être, c'est-à-dire que l'on arrive à la réalisation de l'*ordre absolu* par la *Liberté absolue*. Nous avons ajouté que la volonté de l'homme, bien loin d'être un fait primordial, n'est au contraire que la résultante pure des diverses *activités intimes* qui le sollicitent à un instant donné. *Nous défions que l'on ébranle cela.*

Quant à la Loi morale, nous avons procédé à sa définition d'une manière analogue, et cette définition nous a conduits à établir que la Loi morale la plus parfaite, c'est-à-dire la seule qui soit vraie, consiste dans la synthèse des deux impératifs qui dominent tous les Êtres, ces deux impératifs étant l'Ordre et la Liberté.

Une autre variété d'objections pratiques a été opposée à l'Ecole Sociétaire: on a dit que le régime phalanstérien était incompatible avec la propriété, avec la vie de famille, avec les mœurs actuelles. Nous avons montré:

1° Que la propriété dans le régime sociétaire jouit d'avantages incomparablement plus grands que dans la Société actuelle. Si l'on veut se borner à considérer la propriété au point de vue exclusif des intérêts égoïstes des propriétaires, on voit déjà que dans le régime proposé par Fourier, la propriété jouit de plus de *stabilité*, de plus de *garantie*, de plus de *fécondité* que la propriété morcelée et non mobilisée. En se plaçant à un point de vue plus large, on voit qu'elle devient en outre le premier élément de la *prospérité*, de la *solidarité* et de la *fraternité* sociales.

2° Nous avons montré combien le régime familial actuel est

antipathique à la nature de l'homme, contraire à une bonne et saine éducation des enfants, impropre au développement physique et moral de la femme, tandis que le Régime Sociétaire s'approprie à toutes les exigences possibles, des goûts, des instincts, des affections ou des facultés de tous les membres de la famille, époux, enfants et aïeuls...

Quant aux mœurs actuelles, c'est-à-dire, quant aux lois ou coutumes qui *règlent* des éléments quelconques de la vie sociale, nous avons dit et écrit formellement, que la Société seule avait le droit, avait le pouvoir, avait la mission de changer en tout ou même en partie ces lois, ces mœurs et ces coutumes. Nous avons formellement décliné toute proposition contraire à cette déclaration, tout en laissant dans le domaine purement scientifique la discussion et l'appréciation des hypothèses de Fourier, sur les modifications qui devront être amenées par la suite des temps et par la volonté de la Société tout entière. Mais comme il y a dans la Société des éléments *réglés*, c'est-à-dire soumis à l'empire des lois existantes, et des éléments *libres*, c'est-à-dire des éléments qui ne sont soumis à aucune règlementation, nous avons proposé et nous proposons à la Société d'expérimenter le Système de Fourier sur ces derniers éléments, lesquels, par cela même qu'ils sont libres, se trouvent parfaitement dans les conditions voulues pour servir à une expérience qui en même temps qu'elle sera concluante pour la valeur du système, sera sans aucun danger pour la Société.

On a dit que la Doctrine de Fourier tendait à subordonner l'esprit à la matière : il ne nous a pas été difficile de montrer que pour développer dans l'homme les nobles sentiments de l'âme, il faut d'abord affranchir son corps de toutes les misères qui le courbent vers la terre. Nous avons démontré que le bien-être physique est la condition nécessaire du bien-être moral, et que la solidarité est tellement étroite entre l'esprit et la matière, que la souffrance de l'un entraîne nécessairement le désordre et la perturbation dans les fonctions de l'autre. Il était donc d'abord nécessaire de spéculer sur un milieu tel que l'homme y étant abondamment pourvu de tout ce qui est nécessaire au maintien et au développement de la vie, aucune cause matérielle ne pût venir

troubler l'essor libre et régulier des facultés affectives et intellectuelles de son être ; et en cela nous croyons être en droit d'affirmer que nous sommes beaucoup plus spiritualistes que ceux qui ont la prétention de moraliser l'homme en l'abandonnant écrasé sous le poids de toutes les misères et en soutenant que ces misères sont providentielles.

Donc, à l'heure qu'il est, nous disons à *tous*, le mécanisme *social est vicieux*, vicieux au fond ; car il est basé sur la répression et la contrainte, et ces lois de contrainte et de répression procèdent de ce principe *démontré faux* : L'HOMME EST MAUVAIS.

Le mécanisme est faux et incohérent quant à la forme, car il ne se soutient que par la force, et réalise le plus de désordre possible, malgré la compression et malgré la force dont les juges, les sbires, les prisons, les bagnes et l'échafaud, sont les ministres et les instruments.

Nous proposons un nouveau mécanisme social ; nous prétendons qu'au moyen de ce mécanisme, on réalisera sur la terre l'Ordre par la Liberté, et que par conséquent le MAL n'aura plus de raison d'être ; nous proposons d'appliquer ce mécanisme aux seuls éléments qui ne sont pas actuellement réglés, c'est-à-dire à l'Industrie, ce mot étant pris dans sa plus large acception. Pour juger de la bonté de ce mécanisme, nous en appelons au critérium de l'expérience, de l'expérience faite sur une étendue de quinze cents hectares : il nous semble que ceci vaut bien la peine qu'on s'en occupe...

APPENDICE.

Pendant l'impression des dernières feuilles de cet ouvrage, un nouvel article de M. Cherbuliez, ayant pour titre : *De l'Ecole Sociétaire et de ses publications les plus récentes*, a paru dans la *Bibliothèque universelle de Genève.*

L'honorable professeur paraît avoir compris qu'il s'était peut-être trop hâté de porter un jugement en dernier ressort sur la Théorie de Fourier ; car, d'une part, il annonce un travail spécial consacré à l'examen des livres de Fourier, de l'autre, il déclare que son premier travail a eu pour but, non pas de fournir à ses lecteurs un jugement tout fait sur la Doctrine de notre Maître, mais seulement d'attirer l'attention sur des travaux qui paraissent dignes d'être connus. Voici les paroles de M. Cherbuliez :

Notre premier article a dépassé le but que nous nous étions proposé en l'écrivant, car la plupart des personnes qui l'ont lu, satisfaites des notions élémentaires qu'il exposait sur le système et acceptant notre réfutation comme un oracle, n'ont point cherché à compléter leur instruction, en recourant aux sources que nous leur avions indiquées. Ce n'est point là, certes, le genre de succès auquel nous aspirions, et nous nous élèverons toujours contre cette tendance du public à juger, d'après un mince article de journal, les résultats d'investigations savantes, qui remplissent de nombreux volumes écrits avec conscience et avec talent. La mission de notre journal n'est point de fournir à nos lecteurs des jugements tout faits, mais d'attirer leur attention sur les travaux scientifiques ou littéraires qui nous paraissent dignes d'être connus. C'est uniquement dans ce but que nous exposerons ici le peu que nous avons récemment appris de la Doctrine sociétaire, et nous avons aujourd'hui moins que jamais la prétention de prononcer un arrêt définitif sur des questions que nous sommes loin d'avoir suffisamment étudiées.

Ceci est franc et loyal, et nous voudrions que tous nos critiques voulussent bien agir avec la même bonne foi. Nous comprenons très bien que nos idées ne soient pas acceptées facilement par ceux qui ne les ont étudiées que d'une manière superficielle ; nous reconnaissons à tous le droit de venir critiquer le Système de Fourier, en attaquant ce système, soit dans ses principes, soit dans ses conséquences ; mais il est bien entendu que ce droit ne peut s'exercer normalement et raisonnablement qu'aux deux con-

ditions suivantes : 1° Exposer nos idées *telles qu'elles sont formulées dans nos livres*; 2° combattre ces Idées ou ces Principes, soit par des idées ou des principes appuyés de l'autorité de la Raison et de la Science, soit par des raisonnements logiquement et rigoureusement déduits de ces mêmes principes. Un exemple éclaircira notre pensée.

On nous dit que Fourier, en reconnaissant comme bons tous les penchants natifs de l'Homme, avait voulu réhabiliter les vices et (textuel) *lâcher la bride aux passions.* Il est évident pour quiconque a voulu étudier sérieusement les livres du Maître, que dans l'analyse des penchants natifs de l'Homme, Fourier n'a pu faire entrer ce que l'on appelle les *penchants vicieux,* et en voici la raison. D'une part, parce que Fourier prouve que l'homme n'apporte, en venant au monde, aucun penchant qu'on puisse légitimement qualifier de vicieux; d'autre part, parce que Fourier prouve encore que certains prétendus penchants vicieux sont des essors anormaux dus *uniquement* à l'influence du Milieu Social dans lequel l'homme est placé; or, ces essors *anormaux* n'étant que des manifestations particulières et exceptionnelles, dépendantes de circonstances extérieures et variables, Fourier n'a donc pu les faire entrer dans l'analyse du système passionnel de l'homme comme des données fondamentales de la nature humaine : et comme tout son Système pivote sur l'essor libre des penchants naturels, il est évident que les essors vicieux ne sont pas compris parmi les éléments dont le développement doit être libre. Il y a mieux : par cela même que le mécanisme social proposé favorise l'essor normal et régulier de tous les penchants naturels, il s'ensuit que ce même mécanisme social est nécessairement réfractaire à l'éclosion de ce qu'on appelle les passions mauvaises. Comment donc peut-il se faire que Fourier ait voulu lâcher la bride aux mauvaises passions, quand, au contraire, il a trouvé le moyen de les anéantir?

L'exemple que nous venons de citer suffit à montrer dans quelles inadvertances tombent la plupart des critiques qui s'attaquent au Système de Fourier. Que dire maintenant de ceux qui, non contents de défigurer nos idées, se permettent encore de nous en prêter des plus saugrenues pour avoir le plaisir de les réfuter plus à leur aise?... Mais revenons à M. Cherbuliez.

Voici ce que dit l'honorable professeur à propos de la *Phalange :*

La *Phalange* est devenue un des meilleurs journaux, nous oserions même dire, à certains égards, le meilleur des journaux politiques et industriels qui se publient à Paris. Le talent et le zèle des rédacteurs, la position neutre qu'ils ont prise entre tous les partis, le point de vue très élevé duquel ils envisagent les sujets dont ils s'occupent, expliquent une supériorité que nous ne sommes pas seul à reconnaître. Cependant, l'École ne doit pas se faire illusion sur la portée d'un tel succès. Ce que cherchent dans la *Phalange* le plus grand nombre de ses lecteurs, c'est un exposé consciencieux de faits intéressants et nouveaux, c'est une discussion impartiale des questions politiques, c'est une appréciation philosophique ou une critique originale et spirituelle des actes et des opinions de certains gouvernements et de certains partis. Le mérite intrinsèque du système de l'École n'a qu'une part infiniment petite dans l'estime que l'on fait de son journal. Ce qu'il faudrait à l'École sociétaire, ce qui lui assurerait pleinement l'actualité dont elle a besoin, ce serait une polémique vive et incessante avec les divers organes de la presse périodique. Jusqu'à présent elle n'en a guère obtenu qu'une mention dédaigneuse et ironique de ses doctrines, insérée de loin en loin parmi les nouvelles locales, pour l'amusement bien plus que pour l'instruction du public. Peut-être sera-t-elle plus heureuse dans ses tentatives auprès des journaux purement scientifiques et littéraires, car déjà elle a su contraindre le *Semeur*, le grave et pieux *Semeur*, à entrer en lice avec elle.

M. Cherbuliez se trompe lorsqu'il dit que le mérite intrinsèque du Système de l'École n'a qu'une part infiniment petite dans l'estime que l'on fait de son journal ; car si l'honorable professeur s'était donné la peine d'y regarder de plus près, il aurait vu que tous les articles de la *Phalange* découlent d'un seul et même principe ; il aurait vu que les solutions des diverses questions traitées dans notre journal ne sont pour ainsi dire que des corollaires des idées générales formulées dans le Manifeste de notre École ; mais M. Cherbuliez n'a lu qu'imparfaitement le Manifeste dont il a trouvé la forme repoussante. Citons en entier le passage relatif au Manifeste.

Disons maintenant quelques mots du *Manifeste* de l'École sociétaire, que nous avons long-temps hésité à lire, tant la forme en est repoussante. Quelle malencontreuse idée, chez des écrivains qui se présentent non point comme les apôtres d'une secte, non point comme les adeptes privilégiés de quelque science occulte, mais comme des hommes intelligents et sérieux, qui se sont initiés par l'étude à une théorie nouvelle, et qui n'ont pour

but que d'engager d'autres hommes, sérieux et intelligents comme eux, à étudier cette même théorie, puis à en favoriser l'application si la théorie leur paraît vraie ; quelle malencontreuse idée, disons-nous, que celle de prendre le langage et les allures du charlatanisme, de se poser en apôtres, ou plutôt en marchands d'orviétan, de proclamer ce qu'ils savent la seule vraie lumière, ignorance et ténèbres tout ce qui a été connu et dit avant eux ! Ont-ils jamais vu les gens instruits ou sensés avoir confiance dans les panacées que débite un charlatan sur la place publique, au son de la trompette, avec grand renfort de vanteries et d'hyperboles ?

Les auteurs du manifeste se donnent beaucoup de peine pour se laver du reproche d'orgueil et d'outrecuidance. Hélas ! nous n'avons pas songé un instant à le leur adresser. Non, c'est de la maladresse pure, c'est une insigne maladresse que nous leur reprochons, et nous voyons, dans cette maladresse, bien plus d'humilité que d'orgueil. S'ils avaient eu trop de confiance en eux-mêmes, dans leur science et dans les productions sérieuses où ils l'exposent méthodiquement, s'ils avaient estimé trop haut la valeur scientifique de leur théorie et le talent avec lequel ils l'enseignent, on ne les aurait point vus recourir à des moyens de réussite que les inventeurs de mouvements perpétuels et tous les auteurs de découvertes chimériques ou de folles entreprises ont décrédités depuis si long-temps.

Mais laissons la forme et parlons du fond. Il vous souvient de cet œuf, pondu et couvé par l'École sociétaire, de cet œuf qu'elle promène en ballon par-dessus nos têtes jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le *milieu* qui peut seul le faire éclore. Cet œuf, c'est sa théorie ; ce milieu, c'est une commune sociétaire, c'est-à-dire une lieue carrée de terrain, avec deux mille individus doués de l'attraction passionnelle et organisés en séries, puis un phalanstère pour les loger. Or, voici le singulier paradoxe que l'École met en avant dans son Manifeste, et la requête non moins étrange qu'elle fonde sur ce paradoxe ; le tout, afin d'obtenir l'indispensable milieu, et de pouvoir y déposer son œuf.

« Toute théorie d'organisation sociale ou politique étant susceptible d'une réalisation partielle dans l'unité sociétaire, c'est-à-dire dans la commune, et pouvant attendre son succès ultérieur de l'*imitation spontanée* qu'amènera nécessairement une telle expérience si elle réussit, jamais une révolution n'est réellement nécessaire ni légitime, et tout parti qui n'est pas prêt à *essayer* ses théories, ou qui compte sur d'autres moyens de succès que l'*imitation spontanée*, se trompe lui-même, ou cherche à tromper autrui. D'un autre côté, un gouvernement doit, dans son propre intérêt aussi bien que dans celui de la société qu'il gouverne, permettre, favoriser même au besoin, l'expérimentation de toute idée pour laquelle on lui demande cette épreuve. Cela posé, l'École sociétaire, ou plutôt l'Association fondée pour la propagation et pour la réalisation des doctrines de Fourier, s'adresse ainsi à la nation française et à son gouvernement : « Nous avons une idée,

une théorie sociale que nous estimons propre à faire cesser tous les maux qui affligent l'humanité ; nous ne vous demandons pas d'y croire comme nous, encore moins de renoncer à votre organisation actuelle pour y substituer celle que nous proposons ; nous n'aspirons point à changer dès à présent vos lois et vos formes politiques ; mais nous vous requérons de nous concéder une lieue carrée de votre territoire, avec les moyens nécessaires pour y réaliser notre théorie partiellement, autant que cela pourra se faire sous le régime de vos lois, nous reposant pour le reste sur la réussite d'une telle expérimentation et sur l'imitation spontanée qui en résultera. »

Nous nous en tiendrons à cet exposé fidèle de la substance du *Manifeste*, sans y ajouter un seul mot de commentaire, de peur d'influencer le jugement de nos lecteurs par une critique dont nous ne garantissons pas l'impartialité.

Nous n'avons rien à répondre au sentiment de M. Cherbuliez sur la forme *repoussante* du Manifeste : c'est une affaire de goût sur laquelle il nous conviendrait moins qu'à tous autres de contredire M. Cherbuliez. Nous ferons seulement observer que le Manifeste a été spécialement destiné aux esprits versés dans les matières philosophiques, et que ne rebutent pas des formes un peu générales et didactiques, du moins quand elles sont claires et intelligibles. Or, l'expérience prouve que le Manifeste a été jugé très généralement clair et intelligible.

Quant à l'accusation de charlatanisme, elle a droit de nous surprendre. Nous regrettons que l'honorable professeur n'ait pas trouvé bon de la préciser et de la prouver, ne fût-ce que pour nous mettre en mesure de corriger, dans les éditions nouvelles, tout ce qui eût pu la justifier, au moins en apparence ; car probablement M. Cherbuliez ne pense pas que nous soyons des charlatans, ni que nous tenions beaucoup à le paraître. Avant, toutefois, d'écrire ce mot peu aimable, M. Cherbuliez aurait dû peut-être faire un petit tour de réflexion dans sa conscience, et sa raison lui eût fait sans doute entendre ceci : sa raison lui eût dit que les hommes peuvent avoir une *foi*, ou n'en pas avoir ; entre ceux qui ont une foi et ceux qui n'en ont pas, il y a cette différence, que les premiers croient fermement, absolument, à la vérité de leur foi, éclairée ou non, tandis que les autres ne croient à rien, ou croient peu solidement à certaines idées qui constituent pour eux de simples *opinions ;* que, très naturellement, en toute conscience et sans aucun charlatanisme, les premiers *affirment* avec beau-

coup d'énergie ou avec une grande simplicité, devant le monde, l'objet de leur foi ; tandis que les seconds ne sauraient affirmer leurs opinions du même ton, sans dépasser la limite du vrai, et par conséquent sans faire du charlatanisme.

M. Cherbuliez qui paraît avoir, plus ou moins, des opinions, mais qui n'a pas une foi, aurait conclu de ces réflexions que le ton qui lui paraîtrait avec raison, à lui, du charlatanisme, s'il le mettait dans l'expression de ses opinions, pourrait bien n'être que l'expression naïve ou profonde de la foi de ceux auxquels il adresse ce reproche.

M. Cherbuliez nous a forcés de faire pour lui ce petit travail mental, mais il en acceptera la conclusion, nous en sommes sûrs.

Maintenant, comme dit M. Cherbuliez, laissons la forme et parlons du fond. Voyons un peu comment le savant professeur *aborde le fond*. « Il vous souvient, dit-il, de cet œuf pondu et » couvé par l'École Sociétaire, de cet œuf qu'elle promène en » ballon par-dessus nos têtes jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le milieu » qui peut seul le faire éclore, etc.» —Voilà le début de l'examen du fond! La théorie sociétaire est un œuf; cet œuf, l'École Sociétaire l'a pondu, elle l'a couvé, et elle le promène en ballon... Une manière aussi profonde de prononcer sur la valeur d'une théorie doit suggérer au lecteur la réflexion suivante: c'est que si la théorie sociétaire en elle-même mérite d'être traitée avec la bouffonnerie qu'y met en cette occasion le savant professeur, il est assez inutile à celui-ci d'examiner le Manifeste des partisans de cette théorie ridicule.

Si nous suivons notre Critique, nous trouvons en tête de ce qu'il appelle son « exposé fidèle de la substance du Manifeste, » une phrase dont les deux premières lignes prouvent à elles seules que le docte professeur ne s'est pas plus donné la peine de saisir l'esprit du Manifeste que le sens des termes les plus élémentaires, et par conséquent des idées les plus simples de la théorie qu'il poursuit de ses condamnations acharnées. « Toute théorie d'organisation sociale *ou politique*, » nous fait-il dire, « étant susceptible d'une réalisation partielle dans l'unité *sociétaire*, etc. » — Ce *ou politique* que M. Cherbuliez met là, de son crû, sans y prendre garde, prouve tout simplement qu'il n'a pas compris l'objet et le principe fondamental du Manifeste. Le mot *sociétaire* pour

le mot *social*, prouve ensuite que M. Cherbuliez ne comprend pas le sens du mot *sociétaire*, ce que nous aurions pourtant bien un peu le droit d'exiger d'un homme qui se pose en accusateur et en juge de l'École et de la théorie *sociétaires*.

M. Cherbuliez ayant passé à côté du sens du Manifeste, c'est un motif de consolation que nous devons saisir et qui atténue considérablement la peine que son jugement défavorable aurait pu nous faire. Que si maintenant M. Cherbuliez veut de nouveau prouver l'infériorité des idées de cette œuvre, il n'a pas besoin de se préoccuper d'œuf pondu, ni d'œuf couvé, ni de la théorie sociétaire en elle-même. Il faut qu'il démontre le vide de cette proposition sur laquelle pivote le Manifeste, à savoir: « Qu'en fait » de réforme dans la *constitution sociale*, le champ naturel d'é- » preuve et d'expérience de toute doctrine susceptible d'applica- » tion est nécessairement la Commune. » Quand M. Cherbuliez aura bien voulu se donner la peine de comprendre ce que l'École Sociétaire entend par ces mots de réforme dans la *constitution sociale* proprement dite, s'il peut alors nous prouver la fausseté de la proposition sur laquelle (abstraction faite de tout œuf couvé, pondu ou promené en ballon) repose la doctrine générale du Manifeste, eh bien! il nous fera plaisir; car il nous débarrassera d'une grosse erreur; — ce pour quoi, en gens sérieux et de bonne foi que nous sommes, nous nous sentons très disposés à lui montrer de la reconnaissance.

« Quant aux idées de Fourier, dont il nous reste à entretenir » nos lecteurs, dit M. Cherbuliez en terminant son article, elles » sont tellement neuves et hardies, que nous devons les présenter » avec quelque étendue; car, en notre qualité de rapporteur con- » sciencieux, si nous n'aspirons point à formuler un jugement » définitif, nous tenons du moins à ne pas faire naître, dans l'es- » prit des juges, par un exposé trop succinct, des préventions qui » n'existent point chez nous-mêmes et qui ne seraient pas fon- » dées sur les véritables éléments de la question. »

Nous attendons le travail de M. Cherbuliez, et nous l'examinerons avec tout le soin, toute l'attention, tout le sérieux que l'honorable professeur promet d'y mettre lui-même.
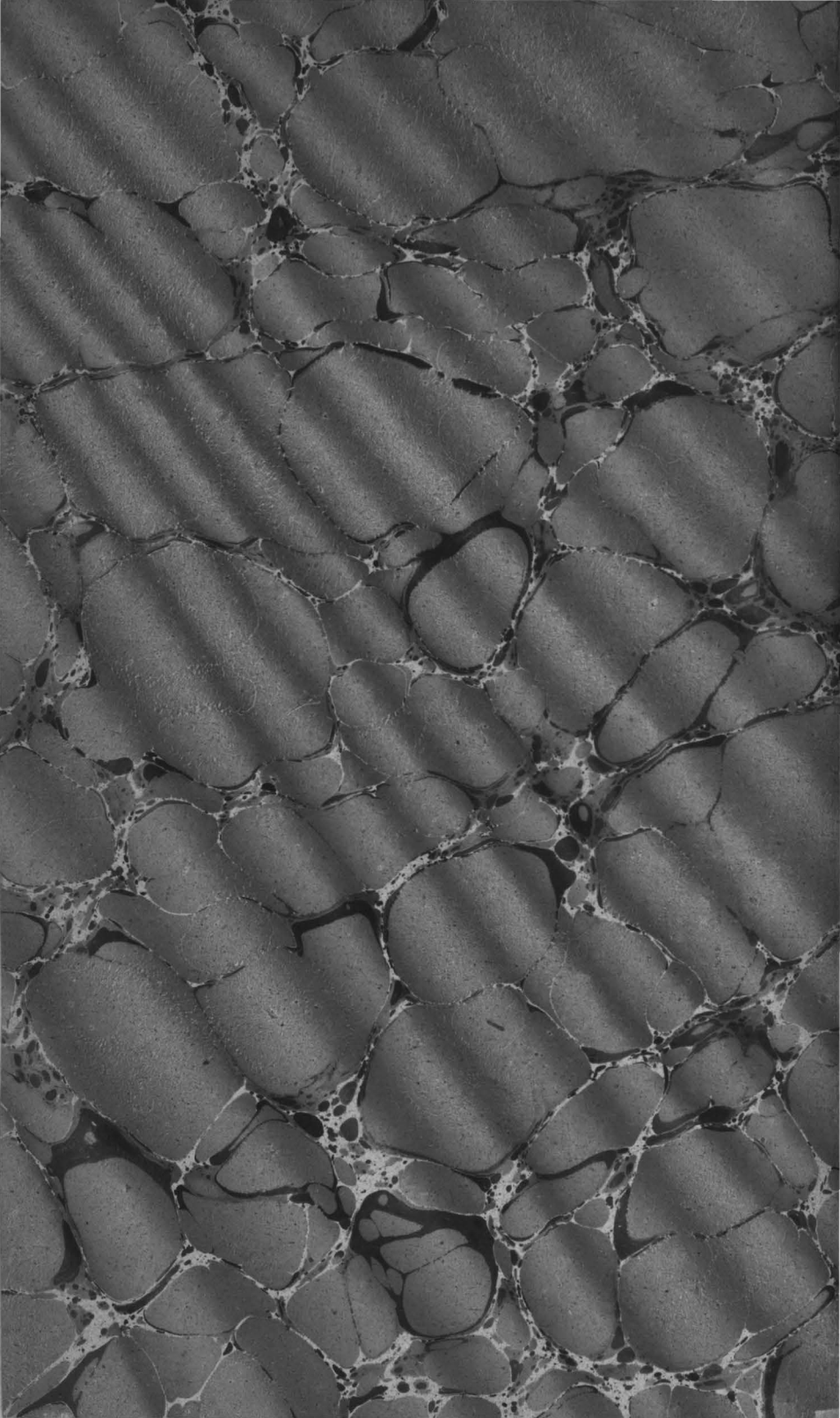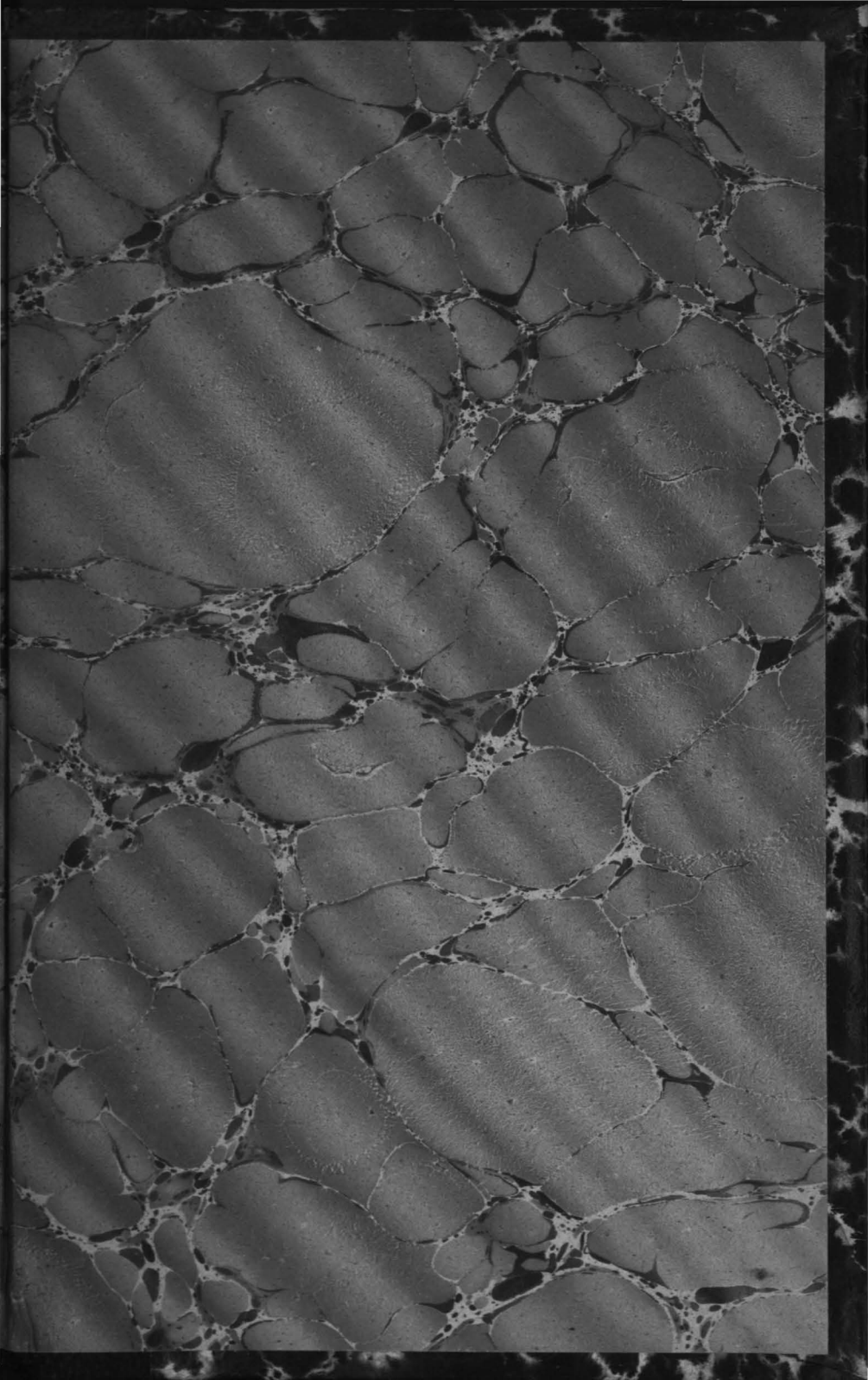
FIN.